



Rapport de présentation Budget primitif 2021

Conseil métropolitain du 4 février 2021

SOMMAIRE

PRIORITES D'ACTION POUR LA CONSTRUCTION DU BP 2021 ... pages 5 à 11

- 1. Un rôle et des projets structurants en matière de développement économique, d'innovation et d'enseignement supérieur**
 - 1.1. Une métropole des savoirs
 - 1.2. Un environnement favorable au développement économique
- 2. L'ambition de faire de Dijon Métropole une métropole sociale et solidaire, au travers de l'exercice en 2021, pour la première fois en année pleine, des compétences transférées par le Département de la Côte-d'Or**
- 3. La réalisation d'actions ambitieuses destinées à faire de la métropole dijonnaise une référence écologique**
- 4. Une stabilité des taux d'imposition applicables en 2021 aux ménages et aux entreprises**

BUDGET GÉNÉRAL - ÉQUILIBRES GÉNÉRAUX DU BP 2021 ... pages 12 à 15

I. LE MAINTIEN D'UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT SIGNIFICATIF EN 2021 : L'IMPERATIF DE LA RELANCE ECONOMIQUE

II. LE MAINTIEN D'UNE SITUATION FINANCIERE LA PLUS SOLIDE POSSIBLE, MALGRE LES TENSIONS BUDGETAIRES GENEREES PAR LA CRISE DE LA COVID-19

- 1. Limiter au maximum la dégradation de la capacité d'autofinancement (épargne brute)**
- 2. Evolution de l'endettement : un réendettement limité au stade du budget primitif, soutenable budgétairement compte-tenu de la situation financière de la Métropole**

BUDGET PRINCIPAL ... pages 16 à 69

I- PERSPECTIVES 2021 POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL : UN IMPORTANT EFFET CISEAU ET UN RECU SIGNIFICATIF DE L'AUTOFINANCEMENT

1. Des dépenses réelles de fonctionnement en hausse significative en raison essentiellement d'un changement de périmètre (transfert des compétences départementales) et de l'impact de la crise sanitaire

1.1. Charges à caractère général (*chapitre 011*)

- 1.1.1. Une augmentation dynamique des dépenses de fonctionnement du secteur « collecte et traitement des ordures ménagères »
- 1.1.2. Une augmentation des dépenses de fonctionnement en matière de gestion de l'espace public et d'entretien de la voirie, sous l'effet essentiellement, d'une part, de la gestion des ex-routes départementales pour la première fois en année pleine, et, d'autre part, d'une priorité donnée au renforcement et à l'optimisation de propreté urbaine
- 1.1.3. Une évolution contenue et maîtrisée des dépenses énergétiques de Dijon Métropole, résultats fructueux des procédures d'achat d'énergie menées sur les marchés dérégulés par Dijon Métropole depuis la fin de l'année 2015
- 1.1.4. La mise en œuvre des compétences sociales transférées par le Département de la Côte d'Or (accompagnement social lié au logement [ASSL] et prévention spécialisée à destination des jeunes)
- 1.1.5. Autres faits marquants concernant les charges à caractère général en 2021

1.2. Charges de personnel (*chapitre 012*)

- 1.2.1. La priorité donnée par l'exécutif métropolitain au renforcement des effectifs des services techniques en charge de la propreté urbaine et de la gestion de proximité
- 1.2.2. La mise en œuvre de diverses mesures nationales, impactant à la hausse les dépenses de personnel
- 1.2.3. La progression naturelle des carrières des fonctionnaires, contribuant à l'évolution à la hausse de la masse salariale

1.3. Reversements de fiscalité - atténuations de produits (*chapitre 014*)

- 1.3.1. Une quasi-stabilité, au stade du budget primitif 2021, des montants d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire versés par Dijon Métropole aux communes membres
- 1.3.2. Une péréquation horizontale (redistribution entre collectivités) via le FPIC inchangée dans ses modalités à l'échelle nationale, mais dont la stabilité demeure incertaine au niveau local
- 1.3.3. Des recettes de taxe de séjour, qui, dans un contexte de fréquentation touristique en berne, devraient demeurer très en deçà de leur niveau d'avant-crise sanitaire (avec en conséquence des reversements réduits à l'Office de tourisme et au Département)
- 1.3.4. Autres dépenses comptabilisées en tant qu'atténuations de produits (chapitre 014)

1.4. Autres charges de gestion courante (*chapitre 65*)

- 1.4.1. Une importante hausse, au stade du budget primitif 2021, de la participation du budget principal à l'équilibre financier du budget annexe des transports, afin de pallier les pertes de recettes tarifaires et de versement mobilité (VM) des entreprises, dues à la crise sanitaire de la Covid-19
- 1.4.2. Une augmentation significative de la subvention d'exploitation du budget principal destinée à assurer l'équilibre du budget annexe des parkings en ouvrage
- 1.4.3. La mise en œuvre des compétences sociales du Département (fonds d'aide aux jeunes, fonds de solidarité pour le logement, et actions en matière d'insertion)
- 1.4.4. Le soutien aux entreprises dans le cadre du Fonds de solidarité métropolitain créé dès 2020 en coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté
- 1.4.5. La poursuite de la mise en œuvre du projet novateur d'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2030
- 1.4.6. La poursuite de la politique volontariste en matière d'accroissement de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire de Dijon Métropole
- 1.4.7. La politique d'appui aux filières économiques stratégiques pour le territoire (recherche, santé, agroalimentaire, numérique), dans la continuité et le respect des orientations du projet métropolitain
- 1.4.8. Une quasi-stabilité de la participation de Dijon Métropole au financement du Service départemental d'Incendie et Secours (SDIS), malgré le recul de l'indice INSEE des prix à la consommation servant de base de calcul au montant des contributions des EPCI et de leurs communes membres
- 1.4.9. Une quasi-stabilité, au stade du budget primitif 2021, des compensations tarifaires versées au délégataire de service public de la piscine du Carrousel, de la piscine Olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245, dans l'attente de la prise en compte, courant 2021, des conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les équilibres économiques et financiers desdits contrats de délégation de service public
- 1.4.10. Autres dépenses comptabilisées en tant que charges de gestions courantes

1.5. Charges financières (*chapitre 66*)

2. Des recettes réelles de fonctionnement prévues en forte baisse par rapport au budget primitif 2020

2.1. Des produits d'imposition en net recul par rapport au BP 2020 (*chapitres 73 et 731*)

- 2.1.1. Un produit de la fiscalité économique en forte baisse en raison de la crise économique et de la décision de l'Etat, dans le cadre du Plan de Relance, de diviser par deux la fiscalité foncière applicable aux entreprises industrielles
- 2.1.2. Un produit de la fiscalité dite « ménages » considérablement amoindri, compte-tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales sur laquelle la Métropole disposait d'un pouvoir de taux, compensée par une quote-part de taxe sur la valeur ajoutée (fiscalité nationale)
- 2.1.3. La perception par la Métropole d'une quote-part de taxe sur la valeur ajoutée (fiscalité nationale) à compter du 1^{er} janvier 2021, en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP)
- 2.1.4. Un produit de la taxe de séjour attendue en diminution importante par rapport au budget primitif 2020, dans un contexte de fréquentation touristique en berne liée à la pandémie de Covid-19
- 2.1.5. Autres produits à caractère fiscal ou quasi-fiscal

2.2. Une augmentation en trompe-l'œil des dotations et participations par rapport au BP 2020 (*chapitre 74*)

- 2.2.1. Une stabilité de l'enveloppe de dotation globale de fonctionnement (DGF) en 2021 à l'échelle nationale... mais une nouvelle diminution attendue pour Dijon Métropole
- 2.2.2. Une hausse des compensations fiscales, exclusivement due à la décision de l'Etat, dans le cadre de son plan « France Relance », de diviser par deux la fiscalité foncière applicable aux entreprises industrielles
- 2.2.3. Des cofinancements de fonctionnement (comptes 747) anticipés en léger repli

2.3. Des produits des services et de gestion courante en forte baisse par rapport au BP 2020 (*chapitres 70 et 75*)

- 2.3.1. Des recettes de stationnement payant sur voirie demeurant inférieures à leur niveau d'avant-crise
- 2.3.2. Des produits du secteur « collecte et traitement des déchets ménagers » anticipés en hausse, essentiellement sous l'effet du renchérissement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour tous les déchets incinérés sur le site de l'usine d'incinération des ordures ménagères
- 2.3.3. Des redevances d'occupation du domaine public en important repli pour ce qui concerne les contrats de délégations de service public en matière de réseaux
- 2.3.4. Des redevances en matière sportive et culturelle (Zénith, piscine du Carrousel, piscine olympique et salle d'escalade, stade Gaston Gérard) prévues en stabilité au stade de la préparation du budget primitif, mais nécessitant une attention particulière au regard de la crise sanitaire et économique
- 2.3.5. Autres faits marquants d'évolution des produits des services et du patrimoine

3. Opérations d'ordre budgétaires

II- PERSPECTIVES 2021 POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

1. Évolution des dépenses réelles d'investissement

1.1. Des dépenses d'équipement soutenues, et même renforcées, en 2021

1.1.1. Dépenses d'équipement directes (*chapitres 20, 21, 23*)

1.1.2. Subventions d'équipement versées (*chapitres 204*)

1.2. Prises de participation au capital (*chapitre 26*)

1.3. Avances de trésorerie à divers organismes (*chapitre 27*)

1.4. Remboursement du capital de la dette (*chapitre 16*)

1.5. Autres dépenses de la section d'investissement

2. Évolution des recettes réelles d'investissement

2.1. Cofinancements et subventions d'investissement reçues (*chapitre 13*)

2.2. Dotations, fonds divers et réserves (*chapitre 10*)

2.3. Produits de cession (*chapitre 024*)

2.4. Autres immobilisations financières (*chapitre 27*)

2.5. Remboursement des investissements sous mandat (*chapitre 45*)

2.6. Emprunts et dettes assimilées (*chapitre 16*)

3. Opérations d'ordre budgétaires

BUDGETS ANNEXES... pages 70 à 102
--

- **Budget annexe de la décharge de produits inertes (DPI) et des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) ... page 70**
- **Budget annexe des transports publics urbains ... page 73**
- **Budget annexe du Crématorium ... page 84**
- **Budget annexe du Groupe turbo-alternateur (GTA) ... page 86**
- **Budget annexe de l'Eau ... page 89**
- **Budget annexe de l'Assainissement ... page 93**
- **Budget annexe des Parkings en ouvrage ... page 97**
- **Budgets annexes des services de collecte et de traitement des ordures ménagères rendus aux administrations publiques ... page 102**

PRIORITES D'ACTION POUR LA CONSTRUCTION DU BUDGET PRIMITIF 2021

En préambule, sans revenir sur l'ensemble des éléments de contexte détaillés dans la note de synthèse du débat d'orientation budgétaire du 17 décembre 2020, il convient de rappeler que l'exercice 2021 constituera une année exceptionnelle sur le plan budgétaire, qui continuera d'être marquée par **les conséquences majeures de la crise sanitaire de la Covid-19, particulièrement significatives à l'échelle de Dijon Métropole** (ce qui sera également le cas en 2022).

En effet, l'échelon intercommunal, de par la structure de ses recettes fiscales (fortement liées à l'activité économique) et de ses compétences (particulièrement exposées aux conséquences de la crise, à l'image du réseau de transports publics urbains, des grands équipements sportifs et culturels tels que le Zénith et les piscines Olympique et du Carrousel) est en effet, d'un point de vue financier :

- particulièrement touché par la crise sanitaire et économique ;
- et ce de manière durable, avec des effets importants dès 2020, et qui, pour certains d'entre eux, se poursuivront au moins jusqu'en 2022, voire en 2023.

Dans ce contexte, **Dijon Métropole maintiendra, pour l'année 2021, deux grands principes qui ont guidé la construction des exercices budgétaires des années précédentes**, à savoir :

- **préserver un niveau d'investissement significatif, avec 65,07 M€ de dépenses d'équipement projetés au BP 2021**, soit un niveau supérieur au BP 2020 (63,25 M€ de dépenses d'équipement, pour mémoire), afin de **participer à la relance économique** sur le territoire de l'agglomération ;
- **stabiliser une nouvelle fois le niveau d'imposition**, inchangé depuis 2016 (toutes taxes hors cotisation foncière des entreprises - CFE) et 2017 (pour la CFE), afin :
 - de ne pas alourdir la pression fiscale pour des entreprises déjà fortement affectées par la crise ;
 - de leur donner de la visibilité fiscale ;
 - de préserver au maximum le pouvoir d'achat des ménages, d'ores et déjà entamé en 2020 pour une partie d'entre eux du fait de la crise sanitaire et économique.

En outre, l'élaboration du budget primitif 2021 a été guidée par les principales priorités d'action décrites ci-après. Au-delà de la répartition classique des investissements par champs de compétences et d'activités, présentée par la suite, **le projet de budget primitif 2021 s'articule en effet autour de plusieurs priorités transversales, dans la continuité, notamment, des orientations définies par le projet métropolitain** approuvé, au cours de la mandature précédente, par délibération du Conseil métropolitain du 30 novembre 2017.

Il est précisé que les éléments ci-après n'ont pas vocation à détailler l'intégralité des actions et postes de dépenses prévisionnels de l'année 2021, mais uniquement à en présenter les grandes lignes directrices.

1. Un rôle et des projets structurants en matière de développement économique, d'innovation et d'enseignement supérieur

Le statut de métropole confère à Dijon Métropole, en articulation avec la Région, un rôle accru en matière de soutien au développement économique, à l'innovation et, également à l'enseignement supérieur. Ces dimensions de l'action métropolitaine occupent ainsi une place centrale dans les orientations du projet métropolitain adopté le 30 décembre 2017.

1.1 Une métropole des savoirs

Comme le soulignait le projet métropolitain susvisé, l'enseignement supérieur constitue « *l'un des leviers majeurs du développement et de l'attractivité métropolitains* », avec la nécessité, pour « *accroître l'attractivité étudiante de la Métropole* », « *de renforcer les formations d'enseignement supérieur proposées actuellement, soit par des créations d'unités nouvelles, soit par le renforcement des capacités existantes* ».

Le budget métropolitain 2021 contribue ainsi pleinement à cet objectif d'accroissement de l'offre d'enseignement supérieur, au travers, entre autres :

- de l'achèvement de la construction du « campus métropolitain », destiné à accueillir les deux grandes écoles d'ingénieurs ESTP Paris (Ecole spéciale des travaux publics) et ESEO (École supérieure d'électronique de l'Ouest)¹. Pour mémoire, la part du coût total de la construction de ce nouveau bâtiment prise en charge par Dijon Métropole s'élève à 10 M€² (2 M€ proposés au BP 2021, après deux premiers acomptes de 4 M€ chacun en 2019 et 2020).
- des subventions de fonctionnement accordées à ces deux établissements durant la phase d'implantation et de montée en puissance de leur campus dijonnais ;
- du soutien à l'antenne de Sciences Po Paris, ainsi que d'un appui financier à l'adaptation de son campus (implantation sur un nouveau site) ;
- du soutien financier à l'École supérieure appliquée au design et au digital (ESADD) dans le cadre de son implantation dans l'agglomération dijonnaise (durant sa phase de montée en puissance).

1.2. Un environnement favorable au développement économique

Par rapport aux autres catégories d'intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération, et communautés urbaines), le développement économique au sens large constitue une dimension centrale des compétences et de l'action des métropoles, en articulation avec les régions, et ce d'autant plus dans un contexte de crise comme c'est le cas actuellement.

Dans la continuité des actions engagées en 2020, l'année 2021 sera marquée par la **poursuite du soutien de Dijon Métropole au monde économique dans un contexte de crise sanitaire de la Covid-19**, au travers notamment :

- du soutien aux entreprises en difficulté (et particulièrement des petites entreprises), dans le cadre du Fonds de solidarité métropolitain créé dès 2020 en coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, et doté d'un budget global de près de **2,3 M€** (soit 9 € par habitant sur la base d'une population de 253 638 € habitants prise en compte par la Région), dont :
 - un peu plus de 1,5 M€ pour les aides directes aux entreprises (incluant désormais des aides de trésorerie pour financement de loyers, achats de stocks) ;
 - environ 0,76 M€ pour le dispositif d'avance remboursable aux entreprises (géré par la Région, et abondé à hauteur d'un tiers par la Métropole → montant déjà versé en 2020).

Après les premières aides attribuées et versées dès l'automne 2020, la mise en œuvre du Fonds et les attributions d'aides correspondantes se poursuivront en 2021.

- des aides à l'immobilier d'entreprise, mises en œuvre dans le cadre de l'article L. 1511-3 du code général des collectivités territoriales, de la délibération du conseil métropolitain du 27 septembre 2018, et de la convention conclue avec la Région Bourgogne-Franche-Comté en application de cette dernière (enveloppe de **500 K€** prévue au BP 2021).

¹ Actions référencées n°80 « Ecole ESTP » et n°75 « Ecole ESEO » du contrat de métropole conclu par Dijon Métropole avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

² Cf. délibération du Conseil métropolitain du 19 décembre 2019, intitulée « *Campus métropolitain - Concession d'aménagement - Sous-secteur 1 - Construction du bâtiment destiné à accueillir les écoles d'ingénieur ESEO et ESTP - Bilan d'investissement, compte d'exploitation et compte de trésorerie prévisionnels - Participation financière de Dijon Métropole - Avenant n°1 à la convention de prestations intégrées portant concession d'aménagement - Demande de garantie d'emprunt* ».

Pour mémoire, en 2020, Dijon Métropole avait également adopté diverses mesures d'allègements de redevances ou loyers dus par les entreprises, parmi lesquelles :

- l'exonération de la redevance spéciale gros producteurs pour le second trimestre 2020 (geste budgétaire estimé à 640 K€ pour la Métropole) ;
- l'exonération/exemption du paiement des loyers pour tout le premier semestre 2020 pour les occupants de bâtiments métropolitains (essentiellement le site Agronov à Bretenière, avec un « coût » (moins de recette) de l'ordre de 80 K€ pour la Métropole).

Au-delà des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire et économique, le BP 2021, comme ceux des années précédentes, est construit dans l'optique de maintenir un cadre propice au développement économique, à la création et/ou à l'implantation d'entreprises, etc., au travers notamment :

- d'une politique fiscale lisible et compétitive pour les entreprises, avec des taux d'imposition stables depuis 2017 pour la cotisation foncière des entreprises (CFE), et 2016 pour les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Pour 2021, les taux d'imposition demeureront inchangés (cf. *infra*, page 7). Pour ce qui concerne la CFE, le taux de 27,04% applicable depuis 2017 sur le territoire de Dijon Métropole demeurerait ainsi significativement inférieur à la moyenne nationale des EPCI de plus de 100 000 habitants hors Ile-de-France (30,14%), et à la moyenne des métropoles et communautés urbaines (27,39%)³.

- de l'aménagement des zones d'activités (ZA), avec, en 2021, **1,2 M€** de crédits dédiés à l'aménagement de la ZA Beauregard (acquisition de voiries aménagées par la SPLAAD) ;
- de la politique de soutien et de dynamisation des filières mise en œuvre depuis la création de la métropole, particulièrement pour ce qui concerne :

→ **la filière santé**, en rappelant que Dijon Métropole avait inscrit la filière santé, source de croissance et d'innovation, comme l'un des axes majeurs d'attractivité économique du territoire dans le projet métropolitain adopté au cours de la mandature 2014-2020.

Après le lancement du Technopôle Santé en 2019⁴, le budget 2021 intègre diverses actions en la matière, parmi lesquelles : la poursuite de la subvention d'équipement au CHU Dijon Bourgogne pour la mise en œuvre du projet Readaptic (plate-forme de rééducation du futur facilitant la réadaptation du patient et son retour à domicile), pour lequel **1,075 M€** de participation financière de la Métropole est prévue au BP 2021⁵, ou bien encore le soutien financier apporté au cluster BF Care (**60 K€** de subvention de fonctionnement prévus au BP 2021).

→ **la filière « agro-alimentaire » au sens large**, avec la mise en œuvre progressive du projet de système alimentaire durable à l'horizon 2030, le lancement des études préalables à la restructuration du bâtiment C du Technopôle Agroenvironnement de Bretenière (ancien bâtiment INRA)⁶ avec 320 K€ de crédits d'études préalables prévus au BP 2021, la poursuite du développement agricole et viticole sur le plateau de la Cras (372 K€ inscrits au BP 2021) et la construction d'une légumerie (954 K€ prévus au BP 2021 pour le lancement du projet - cf. *infra*);

→ **la filière numérique**, avec comme projets structurants présentant des implications pour le budget 2021 : la poursuite du déploiement de la démarche OnDijon, la deuxième rentrée de l'Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest (ESEO) et l'achèvement du bâtiment du Campus métropolitain qui l'accueillera (ainsi que l'ESTP), le projet Readaptic précédemment évoqué, ou bien encore le soutien financier au cluster robotique *Robotic Valley* (cluster régional dont l'objectif est d'accompagner les entreprises industrielles vers l'industrie 4.0)⁷.

³ Source : Guide statistique de la fiscalité directe locale 2018 publié en octobre 2019 par la Direction générale des collectivités locales (DGCL) - <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/guide-statistique-fiscalite-directe-locale-2018>. Cette étude n'ayant pas été mise à jour en 2020, les taux moyens mentionnés demeurent des données 2018.

⁴ Convention fondatrice signée le 26 décembre 2019 entre Dijon métropole, le CHU Dijon Bourgogne, le Centre Georges-François Leclerc, l'Université de Bourgogne et le Pôle BFCare (association qui fédère les industries du secteur des produits et services de santé)

⁵ Dijon Métropole intervient pour la réalisation du projet « Readaptic » à hauteur de 3 M€ (1,075 M€ proposés au BP 2021, après un premier versement de 350 K€ effectué en 2020).

⁶ Lancement des études initialement prévu en 2020, et qui a finalement dû être décalé compte-tenu de la crise sanitaire.

⁷ Le cluster réalise des actions de sensibilisation, de formation et d'ingénierie de projet. Pour les deux derniers items il s'appuie en particulier sur la

2. L'ambition de faire de Dijon Métropole une métropole sociale et solidaire, au travers de l'exercice en 2021, pour la première fois en année pleine, des compétences transférées par le Département de la Côte-d'Or

Depuis le 1^{er} juin 2020, le transfert de diverses compétences sociales par le Département de la Côte d'Or est désormais pleinement effectif.

Pilotées et gérées au sein de la nouvelle direction de l'action sociale métropolitaine, ces compétences représentent un enjeu d'autant plus important que leur exercice par la Métropole a débuté dans un contexte de crise économique et sociale majeure, générant une augmentation de la pauvreté et des situations individuelles difficiles.

Le dispositif mis en place par la Métropole s'articule autour des différents services et outils suivants :

- le service social métropolitain, chargé d'apporter la réponse de premier niveau aux personnes formulant une demande d'ordre social sans avoir eu recours à un service social dans l'année écoulée.

Constituant la porte d'entrée unique pour tous ces publics porteurs d'une demande d'aide, ce service intervient de manière particulièrement volontariste dans l'accompagnement des publics dans leurs démarches administratives et singulièrement quand celles-ci se font sur un support numérique.

- l'attribution des aides au titre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et du Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJ), déjà particulièrement mobilisés en 2020, et qui le seront encore en 2021, dans un contexte de crise économique et sociale subie par les ménages ;

- le soutien aux associations auparavant soutenues par le Département, dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion, étant précisé que l'ambition porte également sur une articulation étroite avec le développement économique dans une logique d'ingénierie (ce qui illustre l'articulation nécessaire et pertinente entre la compétence insertion tournée vers l'entreprise et le développement économique, compétence historique de la Métropole), et le renforcement de la dimension numérique de l'insertion, au travers de l'animation d'un réseau élargi d'acteurs communaux et métropolitains confrontés aux demandes des publics en souffrance dans leur approche du numérique, et de fait empêchés dans l'accès à leurs droits ;

- les actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu, cette action d'éducation spécialisée visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social ;

- la prévention de la perte d'autonomie au travers, à la fois :

- de la présidence de Dijon Métropole de la conférence des financeurs pour son territoire et de la mobilisation des crédits dédiés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;

- de l'information, du conseil et de l'orientation des publics.

Qu'elles touchent au domaine de l'insertion, du logement ou de l'accès aux droits, ces différentes actions trouveront également à s'exprimer dans un **partenariat étroit avec l'État** marqué par la conclusion d'un nouveau **Contrat d'appui de lutte contre la pauvreté sur la période 2021-2022**.

3. La réalisation d'actions ambitieuses destinées à faire de la métropole dijonnaise une référence écologique

Le projet métropolitain adopté au cours de la précédente mandature précisait, en la matière, que « *la métropole [était] déjà reconnue pour ses efforts en faveur du développement durable et de la transition écologique* », et proposait « *d'aller plus loin encore dans ce domaine* ». Résultat des actions d'ores et déjà entreprises, Dijon Métropole⁸ s'était d'ailleurs vue, une nouvelle fois, décerner le label « Cit'ergie »⁹ fin novembre 2019, récompensant ses efforts soutenus en matière de lutte contre le réchauffement climatique, et renforçant son positionnement en tant que référence écologique à l'échelle nationale et européenne.

Le projet de budget primitif 2021 s'articule ainsi autour de cette priorité transversale, dans la continuité des actions déjà engagées les années précédentes, au travers, entre autres :

- du recours croissant aux énergies renouvelables, dans la continuité du développement et de l'extension progressive des réseaux de chaleur/chauffage urbains¹⁰, alimentés, entre autres, par l'énergie produite par le groupe turbo-alternateur de l'unité de valorisation énergétique des déchets. Parmi les faits marquants prévisionnels de l'année 2021 (et des années suivantes), peuvent être relevés, entre autres :

→ **la mise en service d'une première station de production d'hydrogène** dans le cadre d'une société par action simplifiée (SAS) *Dijon Smart Energy*, créée à cet effet, et au capital de laquelle Dijon Métropole prend part à hauteur de 30%¹¹. En 2021, avec le lancement de la réalisation des investissements de création de la station de production, il devrait être nécessaire d'augmenter le capital social de la société. Au stade du budget primitif, **une somme de 702 K€ est donc inscrite à titre « provisionnel »**, dans la mesure où le montant exact de l'augmentation nécessaire du capital social n'est pas encore définitivement connu.

→ **le lancement, en 2021, du processus d'acquisition des premiers véhicules métropolitains alimentés à l'hydrogène (bus et bennes à ordures ménagères), et le démarrage, par voie de conséquence, des travaux d'adaptation des centres de maintenance et d'exploitation desdits matériels roulants.**

Initialement envisagées dès 2020, avec inscription des crédits correspondants au budget supplémentaire, les premières acquisitions ont finalement été différées à 2021, compte-tenu de la nécessité de disposer de davantage de visibilité sur la crise sanitaire et économique, et sur ses conséquences budgétaires pour la Métropole.

Désormais, l'acquisition des premières bennes à ordures ménagères est envisagée entre 2021 et 2023, et s'inscrira dans le cadre d'une autorisation de programme [AP] afférente à la conduite du projet « hydrogène » dans son ensemble, qui arrêtera précisément le périmètre et le coût estimatif de l'exhaustivité des investissements projetés à l'échelle de l'actuelle mandature.

Aussi, au stade du budget primitif 2021, dans l'attente de l'ouverture de l'autorisation de programme afférente à la réalisation du projet « hydrogène », laquelle sera soumise à l'approbation du Conseil métropolitain au cours du premier semestre 2021¹², sont prévus des crédits à hauteur de **3,67 M€ au stade du budget primitif 2021** en vue du lancement des consultations pour l'acquisition des premiers bus et bennes à ordures ménagères alimentées à l'énergie hydrogène, et la réalisation de travaux d'adaptation des ateliers des centres de maintenance des véhicules métropolitains.

⁸ En articulation avec la Ville de Dijon.

⁹ Le label Cit'ergie avait déjà été décroché une première fois, en 2015 par Dijon Métropole et dès 2013 par la Ville de Dijon.

¹⁰ En 2019, le réseau s'étendait sur 104 km et alimente en chaleur l'équivalent de 55 000 logements.

¹¹ Conformément aux délibérations successives prises en ce sens par le Conseil métropolitain les 10 avril 2019, 14 mai 2020 et 17 décembre 2020.

¹² Le vote trop précoce d'une autorisation de programme [AP] faisant courir le risque d'une mauvaise appréciation du coût, il est recommandé de voter les AP le plus près possible du démarrage du projet, une fois les caractéristiques financières et techniques définies précisément.

→ **l'installation d'une ferme photovoltaïque sur le site de l'ancien centre d'enfouissement technique** (décharge de produits inertes), avec la réalisation préalable en 2020, par Dijon Métropole, d'importants travaux de remise en état et de réhabilitation paysagère du site, pour un montant prévisionnel de 2,5 M€ HT¹³ ;

- du développement des modes de déplacements doux, pour lesquels il est proposé de dédier une enveloppe de **2,1 M€** au budget primitif 2021, fléchée spécifiquement pour le développement de pistes cyclables supplémentaires ;

- de la gestion durable de l'eau dans le cadre de la création d'une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) ODIVEA à laquelle a été confiée, par délégation de service public, la gestion de l'eau et de l'assainissement sur une partie du territoire métropolitain à compter du 1^{er} avril 2021.

En outre, il est rappelé que le contrat conclu avec la SEMOP poursuit des objectifs ambitieux en matière de gestion de l'eau, parmi lesquels, entre autres :

- la réduction des pertes sur le réseau d'eau potable, avec des objectifs de rendement de réseau ambitieux ;
- la généralisation de la télérelève des compteurs pour permettre, à la fois, d'alerter les abonnés sur leurs fuites en domaine privé et leur permettre de surveiller leur consommation (2021-2023) ;
- l'extension de la capacité de production du champ captant de Poncey-lès-Athée pour mieux sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire élargi de la Métropole, et soulager les prélèvements sur les autres ressources plus contraintes ;
- la réduction des déversements des eaux usées dans le milieu naturel, avec la construction d'un bassin complémentaire au bassin Mongeotte du réseau d'assainissement (2021-2023) ;
- l'élimination des macro et micro-déchets par la mise en place de pièges à déchets (2021) et la filtration des eaux usées avec traitement et élimination des micropolluants présents dans le rejet de la station d'épuration ;
- la méthanisation des boues de la station d'épuration eau vitale pour la production de biogaz réinjecté dans le réseau de la Métropole (construction 2021-2022) ;
- l'élimination des boues de station par incinération, avec valorisation de la chaleur produite par le four de la station d'épuration Eau vitale de Longvic ;

- du projet de système d'alimentation durable à l'horizon 2030, avec une enveloppe financière de **1,27 M€** prévue au budget primitif 2021 (incluant les montants pris en charge par la Métropole sur ses fonds propres et les reversements aux divers partenaires des cofinancements perçus auprès de la Caisse des dépôts et consignations [CDC]).

Pour mémoire, au titre de cette démarche, Dijon Métropole avait été désignée co-lauréate (avec 23 autres porteurs de projets dans toute la France), de l'appel à manifestation d'intérêt de l'État « Territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA, désormais rebaptisé « Territoires d'Innovation », ou « TI »).

Par convention conclue en mai 2020, la CDC avait ensuite désigné Dijon Métropole, jusqu'en septembre 2031, comme responsable juridique, technique et financier de l'exécution de 16 actions en subvention labellisées par l'Etat comme territoire d'innovation (TI), en précisant que cette démarche implique pas moins de 18 partenaires publics et privés¹⁴.

¹³ Cf. la partie du présent rapport afférent au budget annexe de la décharge de produits inertes et des DASRI, pour davantage de précisions.

¹⁴ Parmi lesquels, entre autres : l'INRA (trois laboratoires différents), le centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne, Agronov, Creativ' (Campus des métiers), Foodtech, Vitagora, l'Université de Bourgogne, Agrosup et la Banque alimentaire).

Pour mémoire, pour ce programme d'actions d'un volume financier prévisionnel de 46 M€ sur la durée du projet, Dijon Métropole mobilise 2,7 M€, auxquels s'ajoutent :

- 3 M€ attribués par la CDC à la Métropole sur 7 ans, charge à cette dernière de justifier les actions engagées selon un planning d'avancement actualisé chaque année ;
- 6,8 M€ de participation de la CDC au capital de futures sociétés de projet ;
- 1,7 M€ de la Région Bourgogne Franche-Comté attribués/versés directement aux partenaires publics et privés porteurs de projets.
- le reste du budget correspondant, à la fois à de l'autofinancement des diverses structures porteuses de projets (publiques comme privées), ainsi qu'à des prestations et à la valorisation de temps passé de divers organismes partenaires (INRAE, Université de Bourgogne, Agrosup, Université Lyon 3, MHMN, Ville de Dijon, etc.) ;
- le lancement du projet de création d'une légumerie centralisée, dont la construction/installation serait effectuée au sein de la zone d'activités Beauregard, participant à l'objectif général d'encourager la transition alimentaire vers des productions locales et de qualité, rapprochées des consommateurs par une vision systémique qui intègre la transformation et la distribution (coût global prévisionnel de 2,1 M€ hors taxes, valeur 2020, comprenant 350 K€ de coût d'acquisition du foncier, avec une réalisation du projet étalée entre 2021 et 2022¹⁵) ;
- de la montée en puissance du tri sélectif, qui devrait connaître une nouvelle phase dans les années qui viennent avec l'extension des consignes de tri, qui devrait rendre nécessaire, au cours de la mandature, la réalisation de travaux conséquents de modernisation du centre de tri.

4. Une stabilité des taux d'imposition applicables en 2021 aux ménages et aux entreprises

Malgré la diminution significative des dotations de l'Etat entre 2014 et 2017, le Grand Dijon, devenu depuis Dijon Métropole, s'était systématiquement refusé, durant ces quatre exercices à faire le « choix de la facilité » qui aurait consisté à absorber l'intégralité ou même la majorité de la diminution des dotations de l'Etat par le biais de hausses massives des taux d'imposition des différents impôts et taxes communautaires/métropolitains.

Dans ce contexte, le choix a ainsi été fait de mener une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement intercommunales, ainsi que de procéder à une transformation rapide de la communauté d'agglomération en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2015, ce qui a permis de fortement atténuer l'ampleur de la diminution de la dotation globale de fonctionnement par rapport à ce qu'ont pu constater d'autres collectivités et EPCI.

En 2021, dans un contexte fiscal en forte évolution du fait, notamment, de la suppression progressive de la taxe d'habitation, **les taux d'imposition sont, une nouvelle fois, prévus en stabilité, tant en matière de fiscalité ménages qu'en matière de fiscalité économique (cotisation foncière des entreprises).**

Pour les ménages, l'année 2021 constituera ainsi la cinquième année consécutive de stabilité des taux d'imposition (et la quatrième consécutive pour le taux de CFE).

¹⁵ Cf. le rapport portant sur les créations et actualisations de programme, également à l'ordre du jour du Conseil métropolitain du 4 février 2021, pour davantage de précisions.

BUDGET GÉNÉRAL - ÉQUILIBRES GÉNÉRAUX DU BP 2021

Le total du budget primitif pour 2021 (budget principal et budgets annexes consolidés, et après retraitement des flux croisés entre budgets) s'établit à :

- En mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : **392 471 376 €**, après 401 530 886 € au BP 2020.

- En mouvements réels : **338 941 740 €**, après 337 559 087 € au BP 2020.

Les crédits, en opérations réelles et en euros, sont les suivants :

Budget principal et budgets annexes consolidés après neutralisation des flux entre budgets						
<i>Mouvements réels</i>	Dépenses			Recettes		
	BP 2020	BP 2021	% BP 2021 / BP 2020	BP 2020	BP 2021	% BP 2021 / BP 2020
Fonctionnement	247 370 610	248 108 135	0,3%	298 249 409	288 963 771	-3,1%
Investissement	90 188 477	90 833 605	0,7%	39 309 678	49 977 969	27,1%
TOTAL	337 559 087	338 941 740	0,4%	337 559 087	338 941 740	0,4%

Les points majeurs du budget primitif 2021, en termes d'équilibres financiers et de priorités budgétaires, sont définis ci-après.

I. LE MAINTIEN D'UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT SIGNIFICATIF EN 2021 : L'IMPERATIF DE LA RELANCE ECONOMIQUE

Tenant compte des priorités d'actions et des principaux projets précédemment définis, le volume des dépenses d'équipement de la Métropole (*total des chapitres budgétaires 20, 21, 23 et 204*) est projeté au budget primitif 2021 à hauteur de **65,07 M€** tous budgets confondus (après 63,25 M€ au BP 2020).

Pour mémoire, tous budgets confondus, la moyenne des dépenses d'équipement réalisées (constatée au compte administratif) s'est établie à un peu plus de 50 millions d'euros annuels¹⁶ sur la mandature précédente, entre 2014 et 2019.

Malgré la réduction de sa capacité d'autofinancement et les tensions budgétaires générées par la crise sanitaire (*cf. infra, paragraphe II*), Dijon Métropole fait donc le choix assumé :

- de renforcer son niveau d'investissement, afin de **contribuer à la relance sur le territoire métropolitain et de ne pas obérer la reprise économique** ;
- tout en calibrant ce niveau d'investissement de manière à éviter un réendettement trop important susceptible de fragiliser les équilibres financiers métropolitains à moyen terme (*a fortiori* dans un contexte de faible visibilité sur les conditions de sortie de la crise sanitaire et économique).

¹⁶ Hors subventions d'équipement ponctuelles du budget principal à certains budgets annexes.

La répartition, par grandes politiques, des dépenses d'équipement du budget primitif 2021 est la suivante :

- **21,26 M€ d'investissements en matière d'urbanisme et d'habitat** (logement social, politique de la ville, rénovation urbaine, acquisitions foncières, frais d'élaboration des documents d'urbanisme), dont, notamment :

- en matière d'habitat, de politique de la Ville, et de rénovation urbaine : 16,71 M€, dont :

- 9,1 M€ de soutien au développement de l'offre nouvelle de logements abordables et à la réhabilitation thermique de logements à loyer modéré existants ;

- 3,03 M€ dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme national de rénovation urbaine [NPNRU], couvrant la période 2018-2024, et concernant deux quartiers, Le Mail à Chenôve et Fontaine d'Ouche à Dijon (travaux de réaménagement/requalification des espaces publics desdits quartiers, et de reconstitution de l'offre démolie) ;

- 2,2 M€ au titre de la gestion déléguée des aides à la pierre par l'État, (instruction et octroi des subventions d'Etat au logement social ou à l'amélioration de l'habitat privé dans le cadre du PLH [Programme Local de l'Habitat] métropolitain ;

- 1,1 M€ dans le cadre du dispositif de reconquête du parc privé ancien (subventions et prestations d'accompagnement à la conduite de travaux de réhabilitation) ;

- en matière d'urbanisme et d'acquisitions foncières : 5,59 M€, dont :

- 1 M€ au titre des acquisitions foncières diverses susceptibles d'intervenir en cours d'exercice, dans le cadre de l'usage du droit de préemption exercé par la Métropole ;

- 3,82 M€ dédiés aux acquisitions des premiers espaces publics aménagés aux abords immédiats de la future Cité internationale de la gastronomie et du vin (CIGV) ;

- 450 K€ pour la réalisation de travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage « Cités des peupliers », située rue Django Reinhardt à Dijon ;

- 310 K€ pour la conduite d'études urbaines, préalables à de futurs projets d'aménagement urbains.

- **19,8 M€ en matière de gestion de l'espace public** (travaux de voirie, d'éclairage public, de propreté urbaine, de gestion des eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux, et autres accessoires de voirie), dont, entre autres :

- **3,3 M€** spécifiquement fléchés sur le développement des modes de transport doux, dont 2,1 M€ dédiés à la réalisation de pistes cyclables ;

- **16,5 M€** dédiés à l'ensemble des autres investissements, parmi lesquels :

- une enveloppe de 9,4 M€ dédiée aux investissements en matière d'aménagement et d'entretien de la voirie (y compris les investissements nécessaires au fonctionnement des services techniques métropolitains) ;

- 5,83 M€ au titre des investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet OnDijon de gestion connectée de l'espace public (dont, notamment, la gestion optimisée et efficiente de l'éclairage public avec l'accélération du déploiement d'équipements Leds télégérés) ;

- 885 K€ afférents aux investissements en matière d'exercices des compétences de « gestion des eaux pluviales », « concession(s) de la distribution publique d'électricité », gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), et de « défense extérieure contre l'incendie (DECI) ».

- **7,9 M€ pour le soutien au développement économique, à l'innovation et à l'enseignement supérieur**, dont :

- 2,52 M€ destinés à l'implantation et/ou au développement d'écoles d'enseignement supérieur sur le territoire métropolitain (parmi lesquelles : les écoles d'ingénieurs ESTP et ESEO, Science Po Dijon, ou encore l'École Supérieure Appliquée au Design et au Digital [ESADD]) ;
 - 1,2 M€ pour l'aménagement de zones d'activités économiques de Beauregard (acquisitions de voiries aménagées) ;
 - 1,075 M€ de soutien à l'innovation médicale (projet Réadaptic porté par le CHU de Dijon) ;
 - 954 K€ pour le lancement du projet de création d'une légumerie centralisée ;
 - 836 K€ pour la poursuite du soutien de Dijon Métropole au tissu économique local dans un contexte de crise sanitaire de la Covid-19, à travers le Fonds de solidarité métropolitain créé dès 2020 en coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté (auxquels s'ajoutent 460 K€ inscrits en section de fonctionnement et correspondant aux aides pour le paiement des loyers, l'achat de stocks, etc.) ;
 - 372 K€ destinés à la poursuite du projet de renaissance du vignoble du dijonnais ;
 - 320 K€ pour le lancement d'une nouvelle phase de développement du technopôle AgrOnov à Bretenière ;
 - ou encore 500 K€ d'aides à l'immobilier d'entreprise.
- **6 M€ pour le secteur de la collecte et du traitement des déchets** (collecte des déchets ménagers, usine d'incinération des ordures ménagères et son groupe turbo-alternateur, déchetteries, centre de tri, unité de traitement des déchets d'activités de soin à risque infectieux) ;
- **5,14 M€ pour les transports publics urbains** (investissements du budget annexe dédié) ;
- **1,56 M€ de travaux sur les réseaux d'eau et de l'assainissement** (budgets annexes) ;
- **1,055 M€ pour les équipements sportifs d'intérêt métropolitain** (solde des travaux de restructuration du centre nautique du Carrousel, entretien/modernisation des autres équipements sportifs métropolitains, etc.) ;
- **306 K€ d'investissements au titre du crématorium** (investissements du budget annexe dédié) et **130 K€ au titre du cimetière intercommunal** (budget principal) ;
- **80 K€ d'investissements sur les parkings en ouvrage** (investissements du budget annexe dédié).

Les autres investissements non détaillés ci-dessus portent essentiellement sur le gros entretien courant de différents équipements et sites métropolitains.

II. LE MAINTIEN D'UNE SITUATION FINANCIERE LA PLUS SOLIDE POSSIBLE, MALGRE LES TENSIONS BUDGETAIRES GENEREES PAR LA CRISE DE LA COVID-19

En 2021, dans un contexte budgétaire rendu très incertain par la crise sanitaire, les objectifs centraux de Dijon Métropole en la matière sont les suivants.

1. Limiter au maximum la dégradation de la capacité d'autofinancement (épargne brute)

Fortement touchée dès 2020 par la crise économique, la Métropole sera également affectée *a minima* jusqu'en 2022/2023, avec une capacité d'autofinancement significativement réduite sur la période, et dont il est impossible de définir à ce stade à quel moment elle retrouvera son niveau d'avant-crise (2019).

Au stade du budget primitif 2021, compte-tenu de l'ampleur de la crise sanitaire et économique et de ses conséquences budgétaires (pertes de recettes, dépenses supplémentaires etc.), **le recul de**

l'autofinancement s'avère important par rapport au BP 2020, dans une ampleur que ne saurait évidemment compenser la seule maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement (maîtrise qui s'est manifestée par le strict respect des objectifs assignés par l'Etat en 2018 et 2019 dans le cadre de la contractualisation – *cf. infra*).

Tous budgets confondus, la capacité d'autofinancement brute (épargne brute) s'élève ainsi à **40,86 M€**, soit un recul de - 7,2 M€ par rapport au budget primitif 2020 (47,98 M€), dont **25,8 M€** sur le seul budget principal, après 34,6 M€ au BP 2020 (soit une baisse de - 8,8 M€, de l'ordre d'un quart d'une année sur l'autre).

Toutefois, bien qu'enregistrant une baisse d'une ampleur inédite, le niveau d'épargne demeure malgré tout relativement élevé en valeur absolue, permettant, ainsi, de limiter le taux de financement par emprunt des dépenses d'équipement de l'ensemble des budgets à 46 % au stade du BP 2021 (étant précisé que la reprise des résultats de l'exercice 2020 dans le cadre du budget supplémentaire 2021 devrait permettre de réduire ce recours à l'emprunt).

2. Evolution de l'endettement : un réendettement limité au stade du budget primitif, soutenable budgétairement compte-tenu de la situation financière de la Métropole

Dans un contexte de réduction significative de la capacité d'autofinancement du fait de la crise sanitaire et avec la nécessité, en parallèle, de préserver au maximum le niveau d'investissement pour contribuer à la relance économique, les équilibres du budget primitif 2021 conduisent, tous budgets confondus, à une **augmentation prévisionnelle de l'endettement par rapport à 2020** de l'ordre de + 8,1 M€ d'une année sur l'autre, dans la mesure où, tous budgets confondus :

- l'amortissement de la dette s'établit pour 2021 à 24,07 M€ ;
- le besoin d'emprunt nouveau s'établit en parallèle à 32,17 M€ au BP 2021, dont 28,43 M€ sur le budget principal.

Cette évolution, somme toute limitée, apparaît soutenable au stade du budget primitif, en raison :

- de la situation financière solide de la Métropole avant déclenchement de la crise sanitaire et économique ;
- de la reprise des résultats de l'exercice 2020 au moment du budget supplémentaire 2021 qui devrait permettre de réduire ce réendettement.

En outre, la capacité de désendettement demeure contenue à 7,7 ans tous budgets confondus, et à 4,8 ans pour le seul budget principal (au stade du BP 2021, et en rappelant une nouvelle fois le degré important d'aléa et d'incertitude dans lequel sont établies ces prévisions).

BUDGET PRINCIPAL

Le rapport récapitule ci-après les principaux enjeux et perspectives du budget principal, lequel représente, en volume de dépenses réelles au budget primitif 2021, environ 67 % du budget général de la Métropole¹⁷.

En préambule, il convient de préciser qu'à plusieurs égards, le budget primitif 2021 constitue un **budget exceptionnel**, difficilement comparable avec le BP 2020, en raison, notamment :

- des conséquences durables de la crise financière de la Covid-19 sur les finances métropolitaines ;
- de la première année pleine d'exercice effectif des compétences transférées par le Département de la Côte d'Or.

En effet, au stade de la construction du BP 2020, ces deux paramètres n'étaient, soit pas pris en compte faute de visibilité suffisante (effets du transfert de compétences avec le Département), soit pas connus (puisque la crise sanitaire a réellement émergé en Europe à compter de février/mars 2020, alors que le budget primitif 2020 avait été construit à l'automne 2019).

En tout état de cause, en 2021, **le fait central sera indéniablement le recul important, et inédit, de la capacité d'autofinancement** de Dijon Métropole **du fait de la crise sanitaire et économique**, avec une épargne brute du budget principal significativement réduite par la crise économique et ses conséquences budgétaires (incluant le renforcement nécessaire des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes des transports publics urbains et parkings en ouvrage, eux-mêmes fortement impactés).

Au budget primitif 2021, la capacité d'autofinancement brute (épargne brute) du budget principal est ainsi réduite à **25,8 M€**, soit un recul de **- 8,8 M€ par rapport au budget primitif 2020 (34,6 M€)**.

En outre, le budget principal s'établit pour 2021 à :

- En mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : **276 931 008,32 €**, après 281 457 359 € au BP 2020.
- En mouvements réels : **246 421 898,09 €**, après 238 340 367,65 € au BP 2020.

Le tableau de la page suivante présente la répartition par chapitres des crédits proposés au budget primitif 2021 [BP 2021], et leurs évolutions par rapport au BP 2020 (*montants exprimés en milliers d'euros - K€*)

¹⁷ Chiffres du budget primitif 2021, y compris doubles comptes.

Budget principal - Montants exprimés en milliers d'euros (K€)

DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP 2021	BP 2020	%	Chapitres	BP 2021	BP 2020	%
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
011- Charges à caractère général	47 994	44 228	8,5%	013- Atténuations de charges	80	67	20,9%
012- Charges de personnel	29 679	28 017	5,9%	70- Produits des services	21 846	25 008	-12,6%
014- Atténuations de produits	50 235	51 424	-2,3%	73- Impôts et taxes	128 049	131 169	-2,4%
65- Autres charges de gestion courante	45 388	39 674	14,4%	74- Dotations et participations	48 887	41 461	17,9%
6586- Frais de fonct. des groupes d'élus	7	7	0,0%	75- Autres produits de gestion courante	1 977	8 944	-77,9%
66- charges financières	1 610	1 690	-4,7%				
67- Charges spécifiques	102	102	0,0%				
68- Dotations aux provisions	0	4 000	-100,0%				
Total dépenses réelles	175 014	169 142	3,5%	Total recettes réelles	200 838	206 649	-2,8%
023- Virement à la section d'invest.	7 409	20 546	-63,9%	042-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	1 685	1 480	13,9%
042- Dotation aux amortissements	20 100	18 441	9,0%				
Total dépenses d'ordre	27 509	38 987	-29,4%	Total recettes d'ordre	1 685	1 480	13,9%
Total dépenses de fonctionnement	202 523	208 129	-2,7%	Total recettes de fonctionnement	202 523	208 129	-2,7%
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses d'équipement (chapitres 20, 204, 21, 23)	57 128	53 593	6,6%	024-Produits des cessions d'immobilisations	1 000	1 514	-33,9%
10- Dotations, fonds divers et réserves	300	400	-25,0%	10- Dotations, fonds divers et réserves	5 300	5 000	6,0%
16- Emprunts et dettes assimilées	12 585	13 300	-5,4%	13- Subventions d'investissement reçues	10 216	11 388	-10,3%
26-Participations et créances rattachées	702	1 390	-49,5%	16- Emprunts et dettes assimilées	28 441	12 675	124,4%
27-Autres immobilisations financières	692	515	34,4%	27-Autres immobilisations financières	577	400	44,3%
4582- Opérations de voirie - dépenses	0	0		4582- Opérations de voirie - recettes	50	715	-93,0%
Total dépenses réelles	71 408	69 199	3,2%	Total recettes réelles	45 583	31 692	43,8%
040-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	1 685	1 480	13,9%	021- Virement de la section de fonct.	7 409	20 546	-63,9%
041- Mouv. à l'intérieur de la section	1 315	2 650	-50,4%	040- Dotation aux amortissements	20 100	18 441	9,0%
Total dépenses d'ordre	3 000	4 130	-27,4%	Total recettes d'ordre	28 824	41 637	-30,8%
Total dépenses d'investissement	74 408	73 329	1,5%	Total recettes d'investissement	74 408	73 329	1,5%
TOTAL DEPENSES	276 931	281 457	-1,6%	TOTAL RECETTES	276 931	281 457	-1,6%
Dont dépenses réelles	246 422	238 340	3,4%	Dont recettes réelles	246 422	238 340	3,4%
Dont dépenses d'ordre	30 509	43 117	-29,2%	Dont recettes d'ordre	30 509	43 117	-29,2%

I- PERSPECTIVES 2021 POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL : UN IMPORTANT EFFET CISEAU ET UN REcul SIGNIFICATIF DE L'AUTOFINANCEMENT

Concerné lui-même directement par les conséquences de la crise sanitaire et économique, et contraint également de compenser les effets de cette dernière sur le budget annexe des transports publics urbains et plus marginalement sur celui des parkings en ouvrage (rehaussement des subventions d'équilibre), **le budget principal voit sa section de fonctionnement subir un effet ciseau majeur entre les budgets primitifs 2020 et 2021, avec :**

- des dépenses en forte augmentation (cf. *infra* 1.), en précisant toutefois d'ores et déjà que cette tendance s'explique essentiellement par les hausses prévisionnelles des subventions d'équilibre susvisées, ainsi que par le changement de périmètre généré par les transferts de compétences du Département de la Côte d'Or (non pris en compte au stade du BP 2020) ;
- des recettes de fonctionnement en forte baisse (cf. *infra* 2.) ;

Cet effet ciseau a pour conséquence une **dégradation importante de la capacité d'autofinancement du budget principal**, avec une **épargne brute réduite à 25,8 M€** au budget primitif 2021 (contre 34,6 M€ au BP 2020).

Toutefois, malgré sa forte dégradation par rapport au BP 2020, ce niveau d'épargne permet de maintenir **un ratio de désendettement (encours de dette / épargne brute) de 4,8 ans au budget primitif 2021**, soit un niveau demeurant modéré et soutenable à court terme.

1. Des dépenses réelles de fonctionnement en hausse significative en raison essentiellement d'un changement de périmètre (transfert des compétences départementales) et de l'impact de la crise sanitaire

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à hauteur de **175,014 M€ au budget primitif 2021**, après 169,142 M€ au BP 2020, soit une évolution de + 3,5 %.

Cependant, le budget primitif 2020 prévoyait la constitution d'une provision pour risque d'un montant de 4 M€ concernant le centre de tri des déchets recyclables, dépense par nature ponctuelle et exceptionnelle.

Ainsi, après retraitement de cette dernière, les dépenses réelles de fonctionnement affichent une progression de près de + 6 % par rapport au BP 2020 (+ 9,9 M€), essentiellement sous l'effet des trois facteurs conjoncturels et exceptionnels suivants :

- l'exercice effectif, pour la première fois en année pleine, des compétences transférées par le Département (non prises en compte budgétairement l'an dernier au stade du BP 2020, faute de visibilité suffisante au moment de sa finalisation en décembre 2019), dont le coût brut de fonctionnement est estimé à un peu plus de 4,5 M€ au BP 2021) ;
- la majoration de + 3,7 M€ de la contribution du budget principal à l'équilibre financier des budgets annexes, des transports publics urbains d'une part (+ 3 M€ par rapport au BP 2020), et des parkings en ouvrage d'autre part (+ 700 K€ par rapport au BP 2020), tous deux particulièrement impactés par la crise sanitaire et économique de la Covid-19¹⁸;

¹⁸ Cf. les parties du présent rapport consacrées au budget annexe des transports publics urbain et au budget annexe des parkings en ouvrage, pour davantage de précisions.

- l'inscription de 430 K€ d'aides aux entreprises octroyées sous forme de subventions (aides au paiement des loyers, aides en trésorerie, aux renouvellements de stocks, etc...), dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds de solidarité métropolitain¹⁹ créé courant 2020 en articulation avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, destiné à soutenir les entreprises présentes sur le territoire métropolitain (particulièrement les petites entreprises), impactées par la crise sanitaire du Covid-19.

Par ailleurs, il est rappelé que, **suite à la suspension du dispositif de contractualisation par l'Etat** (contrat dit de Cahors conclu en 2018 avec la Métropole), **l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement ne fera l'objet d'aucun encadrement de la part de l'Etat en 2021 (aucun objectif fixé)**. En effet, théoriquement applicable entre 2018 et 2020, **la contractualisation avec l'Etat a finalement été suspendue sine die par l'Etat depuis le printemps 2020²⁰, avec pour objectif de ne pas obérer les marges d'intervention des collectivités locales pour répondre à la crise sanitaire, économique et sociale.**

Cette suspension, certes provisoire, marque cependant une rupture importante dans le discours du Gouvernement, très attaché à cette contractualisation, dont il estime d'ailleurs qu'elle a rempli ses objectifs en 2018 et 2019, à savoir une modération des dépenses réelles de fonctionnement des grandes collectivités locales.

Pour mémoire, en 2018 et 2019, Dijon Métropole avait strictement respecté l'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement assigné par l'Etat, et n'a donc subi aucune pénalité. En revanche, malgré ce strict respect, la Métropole n'a bénéficié d'aucune bonification significative de la dotation de soutien à l'investissement local, comme le prévoyait en contrepartie ledit dispositif.

1.1. Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général (chapitre 011) enregistrent une hausse de + 8,5 % par rapport au BP 2020. Elles sont ainsi prévues à hauteur de **47,994 M€**, après 44,228 M€ au BP 2020.

Parmi les principaux facteurs d'évolution par rapport à 2020, on relèvera notamment les points suivants.

1.1.1. Une augmentation dynamique des dépenses de fonctionnement du secteur « collecte et traitement des ordures ménagères »

Les frais de fonctionnement du secteur « collecte et traitement des ordures ménagères » (incluant notamment le marché public de collecte, les frais de fonctionnement de l'usine d'incinération et des déchetteries) sont prévus en hausse de + **1,44 M€** par rapport au budget primitif 2020 (**20,923 M€**, après 19,484 M€ au BP 2020), soit une **progression de près de + 7,4 %**.

- *Une progression significative des coûts de fonctionnement de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM), imputable en quasi-intégralité à la forte augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à compter du 1^{er} janvier 2021*

Au budget primitif 2021, **les dépenses de fonctionnement de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) sont anticipées en hausse substantielle de + 600 K€**, et atteignent **4,83 M€**, contre 4,23 M€ au BP 2020, en raison du renchérissement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à compter du 1^{er} janvier 2021, étant précisé que tous les autres postes de dépenses de fonctionnement de cet équipement industriel sont prévus en quasi-stabilité par rapport au BP 2020.

¹⁹ Dispositif adopté par le conseil métropolitain par délibération du 19 novembre 2020 afin d'ouvrir le volet « entreprises » à des aides en trésorerie.

²⁰ Décision prise dans le cadre de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

En effet, conformément à l'article 266 *nonies* du Code des douanes modifié par la loi de finances initiale 2020²¹, la TGAP passera ainsi :

- de 3 € par tonne en 2020, à 8 € par tonne en 2021 pour tous les déchets incinérés sur le site, soit une augmentation de + 167%²² ;
- de 18 € la tonne en 2020, à 30 € la tonne en 2021 pour tous les déchets détournés en enfouissement pendant les arrêts techniques de l'UIOM.

▪ *Une hausse significative des coûts de fonctionnement des services de collecte et de tri des déchets ménagers, à la faveur de la mise en œuvre de nouvelles prestations dans le cadre du nouveau marché de collecte des ordures ménagères renouvelé avec la société DIEZE*

Les coûts de fonctionnement des services publics de collecte et de tri des ordures ménagères sont prévus à hauteur de 14,36 M€, après 13,48 M€ au BP 2020 (+ 880 K€ d'une année sur l'autre), et intègrent notamment :

- 12,7 M€ au titre du nouveau marché de collecte des ordures ménagères, renouvelé avec la société DIEZE (groupe Suez), soit une progression de + 0,9 M€ par rapport au BP 2020 (11,8 M€), s'expliquant essentiellement par :

- l'intégration de nouvelles prestations, parmi lesquelles, entre autres :
 - une collecte des cartons en centre-ville de Dijon renforcée à hauteur de 4 fois par semaine (au lieu de 2), dont certaines rues à vélo ;
 - de nouveaux outils pour faciliter le geste de tri des habitants de la métropole (une déchetterie mobile, l'application "mon service déchets" qui permet en scannant le code-barre d'un déchet d'indiquer la consigne de tri en détaillant précisément chaque partie de l'emballage, une donnerie en ligne, etc.) ;
- la prise en compte, toujours dans le cadre du nouveau marché, de l'évolution des tonnages de certains déchets pris en charge par le prestataire ;
- le renforcement de la politique volontariste en matière de gestion des déchets (tri et prévention des déchets au travers, entre autres, de la promotion du compostage), pour laquelle il sera proposé d'affecter un ambassadeur supplémentaire (dans le cadre du marché susvisé avec la société Dieze) ;
- l'application, à compter du 1^{er} janvier 2021, d'une TVA réduite à 5,5% (au lieu de 10 %) sur certaines prestations liées à la collecte (contrebalançant partiellement les différents facteurs de hausse des coûts, listés *supra*) ;
- 1,35 M€ dans le cadre du marché d'exploitation du centre de tri, également confié au prestataire DIEZE (après 1,42 M€ au BP 2020, conséquence du passage à la TVA à 5,5 %) ;
- 240 K€ au titre des prestations de collecte, de traitement, et de compostage des déchets verts (après 200 K€ au BP 2020), conséquence de l'accroissement du nombre d'utilisateurs du service, traduisant le succès grandissant du dispositif (les prestations étant refacturées à l'euro aux seuls utilisateurs du service, 240 K€ sont également prévus en recettes de fonctionnement) ;
- 50 K€ de prestations d'enlèvement du verre collecté dans les points d'apports volontaires (PAV) ;
- 20 K€ pour la mise en place d'une nouvelle prestation de location-lavage de gobelets réutilisables à destination des communes et des associations de la métropole ;

²¹ Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020.

²² L'usine d'incinération des ordures ménagères relevant en effet de la catégorie G défini au paragraphe 1-A-b) de l'article 266 *nonies* C du Code douanes.

- *Un léger repli des coûts de fonctionnement des déchetteries, de près de -2 %*

Les frais de fonctionnement des déchetteries s'établissent à **1,74 M€** au BP 2021, en recul de **- 36 K€** par rapport au BP 2020 (1,776 M€). En effet, en 2021, l'indexation annuelle des coûts de fonctionnement du marché de gardiennage, location, transport et traitement des déchets des cinq déchetteries de la métropole, dont le titulaire est la société Godard, sera contrebalancée par l'application, à compter du 1^{er} janvier 2021, d'une TVA réduite à 5,5%, au lieu de 10 % (*cf. supra*).

1.1.2. Une augmentation des dépenses de fonctionnement en matière de gestion de l'espace public et d'entretien de la voirie, sous l'effet essentiellement, d'une part, de la gestion des ex-routes départementales pour la première fois en année pleine (145,6 km de routes supplémentaires transférées par le Département de la Côte-d'Or), et, d'autre part, d'une priorité donnée au renforcement et à l'optimisation de la propreté urbaine

Les charges à caractère général afférentes aux compétences de la métropole en matière de gestion de l'espace public et d'entretien de la voirie et de ses différents accessoires (incluant notamment, entre autres, l'entretien de la voirie et la propreté urbaine, la signalisation, la maintenance de l'éclairage public et le paiement des consommations électriques correspondantes, la gestion du stationnement de surface, ou bien encore le plan neige) représentent **16,35 M€ au BP 2021**, après 15,3 M€ au BP 2020.

- *Une revalorisation importante des coûts de fonctionnement afférents à l'entretien de la voirie et de ses différents accessoires, sous l'effet, essentiellement, de la gestion pour la première fois en année pleine par la Métropole, des quelques 145 km d'ex-routes départementales transférées par le Département*

Approchant les **5,9 M€** au BP 2021 (après 5,4 M€ au BP 2020), les dépenses de fonctionnement afférentes à l'entretien de la voirie et de ses différents accessoires (hors propreté urbaine, *cf. supra*) se répartissent entre les principaux postes suivants :

- **la consommation électrique de l'éclairage public à l'échelle de la Métropole, estimée à 2,53 M€, soit une baisse notable de - 270 K€ par rapport au BP 2020 (2,8 M€), malgré la hausse du coût de l'électricité.** Cette diminution est, pour partie, le résultat de la politique volontariste de **remplacement des points lumineux de l'éclairage public dans le cadre du projet OnDijon (mise en place d'éclairage LED)**, avec le traitement, depuis 2018, d'environ 3 000 points lumineux à l'échelle de l'agglomération, dont 2 000 en 2020. En effet, pour ce qui concerne les 2 000 points lumineux supplémentaires dotés de LED en télégestion depuis 2020, la baisse de consommation attendue est estimée, en ordre de grandeur, à environ - 1 GWh en 2021 par rapport à l'année de référence d'avant installation, soit 2019 ;

- **l'entretien de la voirie et des espaces verts accessoires de voirie** (arbres d'alignement, espaces verts des zones d'activités) : **1,6 M€**, contre 1,19 M€ au BP 2020, hausse s'expliquant essentiellement par l'entretien, pour la première fois en année pleine, des ex-routes départementales désormais assuré par la Métropole en lieu et place du Département ;

- **les frais afférents au plan neige** : **853 K€** (après 549 K€ au BP 2020), sous l'effet essentiellement de l'augmentation des crédits affectés à la location de camions et d'engins de déneigement, en lieu et place de matériels réformés (+104 K€ de BP à BP), ainsi que du périmètre d'intervention désormais étendu aux quelques 145 kilomètres d'ex-routes départementales transférées ;

- **l'entretien des poteaux/bornes d'incendie** dans le cadre de la compétence de défense extérieure contre l'incendie (DECI) : **90 K€** (stabilité par rapport au BP 2020) ;

- **les charges de fonctionnement des véhicules métropolitains** nécessaires à l'exercice des compétences listées ci-dessus (carburants, frais de maintenance, assurances) : **812 K€**, après

773 K€ au BP 2020, sous l'effet du renchérissement des primes d'assurances de la flotte automobile, dans le cadre du renouvellement de contrats d'assurance arrivés à terme.

- *Un effort budgétaire accentué en matière de propreté urbaine (nettoyage de la voirie) sur le territoire métropolitain*

En cohérence et en complément du renforcement des effectifs affectés à cette mission prioritaire que constitue la **propreté urbaine** (cf. *infra.*, pour davantage de précision, le paragraphe 1.2. afférent aux dépenses de personnel), les dépenses de fonctionnement en matière de prestations externes (locations de balayeuses, etc.) sont prévues en **hausse de + 165 K€** par rapport au budget primitif 2020, et s'établissent à **1,775 M€ au BP 2021** (après 1,61 M€ au BP 2020).

Cet effort budgétaire important pour la Métropole, tant en termes de personnel dédié que de prestations externes et de matériels, est rendu nécessaire, à la fois, par l'augmentation légitime des exigences des citoyens en la matière, mais aussi par les comportements parfois peu respectueux des usagers de l'espace public.

Dans la continuité des campagnes de prévention qui ont été menées ces dernières années dans différentes communes de l'agglomération, cette situation est l'occasion de rappeler que, si la propreté relève des compétences de Dijon Métropole et de chacune des 23 communes membres²³, elle dépend tout autant, et même en premier lieu, du comportement de chacun des utilisateurs de l'espace public.

- *Une quasi-stabilité des dépenses afférentes à la poursuite de la mise en œuvre du projet « OnDijon » de gestion connectée de l'espace public*

L'année 2021 sera marquée par la **poursuite de la mise en œuvre du projet novateur de gestion connectée de l'espace public « OnDijon »**, dont le coût de fonctionnement est estimé à **3,54 M€** au budget primitif 2021, soit un niveau stable par rapport au BP 2020 (3,58 M€), en rappelant que ces coûts intègrent un ensemble de prestations très variées²⁴, parmi lesquelles notamment :

- la poursuite de la maintenance et de la modernisation de l'éclairage public sur le territoire des 23 communes de l'agglomération (l'objectif étant de traiter/reconstruire environ 2 000 points lumineux en 2021 avec installation de LED en télégestion) ;
- l'exploitation et la maintenance des équipements centraux du poste de pilotage connecté (personnels dédiés par le titulaire du contrat, maintenance des équipements, des installations de chauffage, ventilation, climatisation, etc.) ;
- la maintenance des carrefours à feux de l'ensemble de l'agglomération ;
- l'exploitation et l'entretien du réseau de fibre déployé progressivement en vue du raccordement des 23 communes ;
- la maintenance des systèmes de géolocalisation des véhicules de service²⁵ ;
- la maintenance des systèmes de radiocommunication.

Pour ce qui concerne spécifiquement l'éclairage public, la mise en œuvre de ce contrat contribuera, à moyen terme, à limiter significativement la consommation d'électricité de l'éclairage public et les charges y afférentes (cf. *supra* concernant les charges d'électricité prévisionnelles du BP 2021 afférentes à l'éclairage public).

²³ Espaces publics demeurant de compétence communale (parcs et jardins, etc.).

²⁴ Qui faisaient l'objet, auparavant de modes de gestion distincts (par exemple, marchés publics pour ce qui concerne la maintenance de l'espace public ; gestion intégralement en régie pour ce qui concerne les postes de surveillance et de commandement, etc.).

²⁵ En précisant que les 205 boîtiers de géolocalisation seront finalement achetés, et non plus loués, par la Métropole.

De par son ampleur et sa durée l'inscrivant dans une logique de gestion pluriannuelle, il est rappelé que ce projet s'inscrit dans la cadre d'une autorisation d'engagement constituant, en toute transparence, l'enveloppe de crédits maximale des dépenses de fonctionnement pouvant être engagées pour toute la durée du contrat, également proposée au vote du présent conseil métropolitain²⁶.

Hors autorisation d'engagement précédemment mentionnée, sont également prévus :

- **103 K€** de crédits afférents au marché public de maintenance et d'entretien de l'éclairage public de Marsannay-la-Côte²⁷ (après 110 K€ au BP 2020) ;

- **115 K€** pour le paiement à la société publique locale « Aménagement de l'agglomération dijonnaise » (SPLAAD) des loyers et charges des locaux du poste de pilotage connecté [PPC] de l'ensemble des équipements urbains connectés de la métropole dijonnaise, implanté quai Nicolas Rolin à Dijon (après 100 K€ au BP 2020).

- **50 K€** de crédits pour la mise en œuvre d'actions de communication autour du projet.

▪ *Une hausse des charges de fonctionnement du contrat de délégation des services publics de la mobilité, intervenant, d'une part, dans le prolongement d'un changement d'interprétation de la doctrine fiscale au regard de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant le volet « stationnement sur voirie » dudit contrat, et, d'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre pour la première fois en année pleine d'une astreinte le week-end pour la restitution des véhicules immobilisés, concernant le volet « fourrière automobiles et de vélos » du contrat susnommé*

▪ **Les dépenses du volet « stationnement sur voirie » de la délégation des services publics de la mobilité**, mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2018, sont prévues à hauteur de **2,45 M€** au budget primitif 2021 (contre 2,1 M€ au BP 2020), et correspondent essentiellement aux frais de fonctionnement (maintenance et entretien) des horodateurs.

Cette hausse de BP à BP n'est nullement la résultante d'un accroissement du périmètre des zones de stationnement payantes ou d'une évolution dans les missions confiées au délégataire de service public.

Elle s'explique en revanche par la prise en compte du fait que la TVA ne peut pas être déduite/récupérée par Dijon Métropole dans le cadre de cette activité.

En effet, malgré la dépenalisation des amendes de stationnement et leur remplacement par une redevance, forfaitaire ou non²⁸, la gestion du stationnement sur voirie constitue une activité hors champ d'application de la TVA.

Le forfait de charges versé par Dijon Métropole au délégataire pour le fonctionnement des horodateurs (maintenance et entretien), doit en conséquence être budgété toutes taxes comprises (TTC) à compter du budget primitif 2021, sans récupération possible de la TVA, contrairement aux autres pans d'activités confiés au délégataire des services publics de la mobilité.

▪ **Les dépenses du volet « fourrière automobiles et de vélos » de la délégation des services publics de la mobilité**, sont projetées en hausse par rapport à 2021 (+ 109 K€ de BP à BP) et s'établissent à hauteur de **609 K€** (après 500 K€ au BP 2020), essentiellement en raison, d'une part, de la mise en œuvre pour la première fois en année pleine d'une astreinte le week-end pour la restitution des véhicules immobilisés, et, d'autre part, de l'actualisation contractuelle du forfait de charges versé au délégataire.

²⁶ Cf. rapport distinct portant sur la création et l'actualisation des autorisations de programmes et des autorisations d'engagements, à l'ordre du jour du présent conseil métropolitain.

²⁷ Le marché public de maintenance et d'entretien de l'éclairage public de Marsannay-la-Côte prendra fin en 2023

²⁸ Cf. dispositions de l'article 63 de la loi MAPTAM, codifiées à l'article L. 2333-87 du code général des collectivités territoriales relatives à la dépenalisation du stationnement payant sur voirie.

▪ *Évolution des dépenses de fonctionnement afférentes aux compétences de gestion des eaux pluviales et de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)*

▪ Prévues à hauteur de **550 K€**, les **dépenses afférentes à la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations**, progressent de **+ 50 K€** (500 K€ au BP 2020), essentiellement sous l'effet des facteurs suivants :

- d'une part, les cotisations aux différents syndicats de rivières²⁹ sont prévues en hausse de + 120 K€ (500 K€ au BP 2021, après 380 K€ au BP 2020), en prévision de la constitution d'un syndicat unique en remplacement des diverses structures syndicales existantes³⁰, avec pour objectif sa labellisation en temps qu'EPAGE³¹ ; à défaut d'une totale visibilité sur la date exacte de création de l'EPAGE et sur le niveau de cotisation qui sera appelé auprès de Dijon Métropole, les crédits sont donc prévus en hausse, par prudence budgétaire ;

- d'autre part, dans la continuité de l'exercice précédent, 70 K€ sont prévus au BP 2021 (après 120 K€ au BP 2020), pour permettre la réalisation d'études de classement des systèmes d'endiguement, ainsi que la conduite d'études de danger, transmises au préfet, consistant en un examen exhaustif de l'état des ouvrages (barrages, digues, et aménagements hydrauliques), conformément aux dispositions réglementaires en la matière.

▪ **Les charges d'entretien afférentes « au secteur pluvial »**, prévues à hauteur d'**1,1 M€** au BP 2021, sont prévues en baisse de - 200 K€ (après 1,3 M€ au BP 2020), et comprennent essentiellement des frais de curage et de nettoyage des réseaux de pluvial³², ainsi que des frais de tonte des bassins d'écrêtement.

1.1.3. Une évolution contenue et maîtrisée des dépenses énergétiques de Dijon Métropole, résultats fructueux des procédures d'achat d'énergie menées sur les marchés dérégulés par Dijon Métropole depuis la fin de l'année 2015

Compte-tenu de l'augmentation du prix de l'énergie, **les dépenses énergétiques de Dijon Métropole sont prévues en hausse limitée**, avec un montant estimé (hors consommations de l'éclairage public³³ et de l'usine d'incinération des ordures ménagères³⁴) à **663 K€** au budget primitif 2021, dont 541 K€ de fluides (après 602 K€ au BP 2020, dont 523 K€ de fluides), étant précisé que les dépenses énergétiques incluront en 2021 des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage et des crédits d'études à hauteur de 63 K€ en vue, notamment, du renouvellement des marchés d'achat d'énergie et d'entretien des chaudières, de la conduite d'études de faisabilité pour le déploiement de photovoltaïques sur des bâtiments propriétés de Dijon Métropole, ainsi que des études destinées à optimiser les consommations des équipements électriques.

Durant les dernières années, **les dépenses énergétiques ont connu une évolution limitée et maîtrisée**, et ce malgré les hausses des taxes applicables en la matière : contribution au service public de l'électricité (CSPE) et taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TICGN). En effet, les augmentations de la fiscalité applicable ont été, et sont toujours compensées par les **résultats**

²⁹ Jusqu'à présent, Dijon Métropole est membre de 3 syndicats de rivières : Syndicat du Bassin de l'Ouche (SBO), Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Tille, de la Norges et de l'Arnison (SITNA), et Syndicat du Bassin Versant de la Vouge (SBV)

³⁰ 4 structures syndicales préexistantes (dont les 3 auxquelles adhère Dijon Métropole)

³¹ EPAGE = établissement public d'aménagement et de gestion des eaux

³² Coûts optimisés dans le cadre du nouveau contrat.

³³ Dépenses d'éclairage public intégrées au paragraphe 1.1.2 relatif aux charges de gestion de l'espace public et d'entretien de la voirie - Cf. *supra*.

³⁴ Dépenses énergétique de l'usine d'incinération des ordures ménagères intégrées au paragraphe 1.1.1 relatif aux charges de gestion du secteur de la collecte et du traitement des ordures ménagères - Cf. *supra*.

fructueux des procédures d'achat d'énergie menées sur les marchés dérégulés par Dijon Métropole depuis la fin de l'année 2015.

De manière générale, les prix du gaz et de l'électricité payés par Dijon Métropole sont issus des consultations passées par la Centrale d'achat en 2018, lesquelles ont conduit à la conclusion d'un nouvel accord-cadre porté par la centrale d'achat, commun à l'électricité et au gaz pour la période 2019 à 2022. Ces prix sont indexés :

- principalement sur l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique)³⁵ pour ce qui concerne l'électricité ;
- sur le PEG (Point d'Échange du Gaz) pour ce qui concerne le gaz.

Par ailleurs, dans le cadre des objectifs environnementaux et de la politique de développement durable de la Métropole, il est rappelé que l'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre d'un marché d'achat d'électricité à haute valeur environnementale (HVE), s'inscrivant dans une logique de circuit court d'achat d'énergie produite par des installations d'énergies renouvelables. Conclu avec la coopérative ENERCOOP pour les années 2020 et 2021, il porte sur un **achat d'électricité verte de l'ordre de 1/2 gigawatt-heure par an (exclusivement pour le site Heudelet).**

Toujours pour ce qui concerne l'électricité, le coût prévisionnel pour 2021 tient également compte des hypothèses suivantes :

- une hausse de l'électron et du mécanisme de capacité en raison d'un futur achat complémentaire d'électricité hors ARENH suite à une demande croissante de l'ARENH dont le prix est inférieur au cours actuel du marché³⁶ ;
- une augmentation du tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE) estimée à + 2,5%³⁷ ;
- une contribution au service public de l'électricité (CSPE) constante par rapport aux années précédentes, conformément à l'article 16 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 (stabilité garantie jusqu'à l'année 2021 incluse).

De manière générale, dans les années à venir, la poursuite de la hausse des prix de l'électricité conforte les actions déjà engagées par Dijon Métropole telles que :

- **les investissements en matière d'éclairage public, et notamment le développement de l'éclairage LED dans le cadre du projet OnDijon** (environ 2 000 points lumineux sont prévus en remplacement en 2021 avec un effet favorable dès le budget 2022 sur les dépenses de fonctionnement de consommation électrique) ;
- **le développement de la production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation** : la production locale d'énergie prévue dans le cadre de la ferme photovoltaïque située en partie nord du site de l'ancien centre d'enfouissement technique permettra notamment d'envisager des perspectives de réductions de dépenses en fonctionnement sur les installations et équipements métropolitains ;

³⁵ Suite à l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, l'État (dans le cadre de la loi NOME) a mis en place le dispositif ARENH en 2010 imposant à EDF (fournisseur historique d'énergie nucléaire) de vendre aux autres fournisseurs (dits alternatifs) jusqu'à un quart de sa production nucléaire à un prix reflétant ses coûts historiques afin de permettre une concurrence équitable entre tous les fournisseurs d'électricité. Les conditions relatives au tarif et aux volumes de ces transactions constituent un ensemble réglementaire appelé « ARENH ».

³⁶ Cette forte sollicitation de l'ARENH occasionne un écrêtement du volume acheté en ARENH depuis 2019 au-delà de 100 TWh. Les fournisseurs sont donc obligés d'effectuer un complément d'achat d'électricité et un complément de capacité de cet achat sur le marché de l'énergie à un prix plus élevé.

³⁷ Niveau prévisionnel indicatif, dans la mesure où ce tarif est actualisé deux fois par an par délibération de la commission de régularisation de l'énergie (CRE).

- **le développement croissant du recours aux énergies renouvelables ;**
- **l'exécution du Contrat d'Exploitation et de Maintenance des installations de chauffage,** intégrant une baisse garantie de 14 % des consommations de chauffage par rapport à une référence de 2016 ;
- **un déploiement d'outils de supervision (Gestion Technique du Bâtiment, comptages)** permettant un pilotage rapide, précis et optimisé des installations techniques.

Compte tenu de l'augmentation des prix de fourniture d'énergie et des taxes associées dans les prochaines années, la Métropole poursuivra donc résolument sa stratégie de limitation des consommations.

Pour mémoire, l'ensemble des actions menées permettent à la Métropole de s'inscrire dans les objectifs du volet patrimonial de la **labellisation Citergie**, destinée à valoriser et à faire reconnaître la qualité de la politique énergie-climat métropolitaine.

Enfin, pour ce qui concerne les charges liées aux consommations de gaz, de chaleur urbaine, et d'eau, aucun fait notable significatif susceptible d'entraîner une forte variation du coût budgétaire des consommations en 2021 n'est à signaler au stade de la préparation du budget primitif.

1.4.4. La mise en œuvre de compétences sociales transférées par le Département de la Côte d'Or (accompagnement social lié au logement [ASSL] et prévention spécialisée à destination des jeunes)

Il ne s'agit ici bien évidemment pas de l'ensemble du budget dédié aux nouvelles compétences sociales, mais uniquement des dépenses imputées au chapitre 011.

- *Le déploiement du dispositif d'accompagnement social lié au logement (ASLL)³⁸, destiné aux ménages rencontrant des difficultés pour accéder à un logement où s'y maintenir*

L'ASLL consiste en un accompagnement et un suivi individualisés et intervient :

- d'une part, pour les ménages en difficulté pour accéder à un logement, au travers de différents types d'interventions (aides pour les démarches administratives, pour suivre et gérer son budget, pour l'appropriation du logement, médiation, etc.) ;
- d'autre part, en direction des ménages pour lesquels le maintien dans le logement est menacé par des impayés ou des problèmes de comportement (mêmes types d'interventions que pour l'ASLL-Accès).

Dijon Métropole a fait le choix de confier la gestion de l'ASLL à la Société dijonnaise de l'assistance par le Travail (SDAT), par le biais d'un marché public. **227 K€** sont à ce titre prévus au budget primitif 2021.

- *L'organisation de la prévention spécialisée, action d'éducation spécialisée visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social*

L'action de la prévention spécialisée repose sur un travail de proximité avec des jeunes de 16 à 25 ans qui, du fait de leur situation sociale défavorisée ou de leur mode de vie, se trouvent ou risquent de se trouver en marge des circuits d'intégration sociale.

³⁸ Instauré par la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 modifiée et complétée par la loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre l'exclusion, l'ASLL doit obligatoirement être mis en œuvre dans le cadre du FSL.

L'objectif de la prévention spécialisée est que ces jeunes puissent (re)conquérir une vie sociale, (re)nouer le dialogue avec leur entourage et (re)prendre le chemin de l'insertion professionnelle.

280 K€ « provisionnels » sont prévus au budget primitif 2021 pour la mise en place de ce dispositif, à hauteur du niveau de la dotation de compensation du transfert de la compétence par le Département, qui a été fixé à 279 K€ annuels³⁹, et ce alors même que le Département mobilisait encore 672 K€ en 2015 pour l'exercice de cette compétence sur le territoire de l'agglomération (soit environ 2,5 fois plus que les moyens transférés à la Métropole).

Cela illustre, une nouvelle fois, le désengagement manifeste de la collectivité départementale dans les années précédant le transfert de compétence, constaté également pour ce qui concerne les investissements en matière de voirie, et qui n'est pas neutre budgétairement pour la Métropole, puisque cela a conduit à fortement diminuer le niveau de la dotation de compensation des transferts versée depuis 2020 par le Département.

1.1.5. Autres faits marquants concernant les charges à caractère général en 2021

▪ Le budget primitif 2021 intègre **des charges de fonctionnement nouvelles ou en hausse** par rapport au précédent budget primitif, parmi lesquelles, notamment :

- la poursuite de la mise en œuvre du projet novateur d'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2030, au titre duquel **320 K€** de crédits d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'études sont inscrits au budget primitif 2021 (après 200 K€ au BP 2020). Dijon Métropole ayant été désignée, au titre de cette démarche, co-lauréate de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » initié par l'Etat (avec 23 autres porteurs de projets dans toute la France). L'exercice 2021 constituera la deuxième année de mise en œuvre du projet de système alimentaire durable à l'horizon 2030, dont l'objectif central consiste à faire du territoire métropolitain la vitrine d'une agriculture performante et durable en milieu urbain et péri-urbain, basée sur des modèles économiques viables pour des productions locales créatrices d'emplois.

- les loyers et charges des locaux occupés par les écoles d'ingénieurs ESTP et ESEO, à hauteur de **632,5 K€** (après 566 K€ au BP 2020), dont 415 K€ provisionnels pour les locaux provisoires (Atrium) et 217,5 K€ pour les locaux définitifs du futur Campus métropolitain (installation des écoles prévues en fin d'année), en précisant que cette ventilation / répartition⁴⁰ est susceptible d'évoluer en fonction du calendrier d'achèvement des travaux du Campus. Il est précisé que le BP 2021 intègre également, en recettes de fonctionnement, une participation de 75 K€ des deux écoles aux charges locatives ;

- une majoration de + **105 K€** des crédits affectés au traitement du nombre croissant des dossiers d'actes et de contentieux, essentiellement en matière d'urbanisme (170 K€ prévus au BP 2021, après 65 K€ au BP 2020) ;

- l'inscription de **150 K€** de crédits nouveaux pour la conduite d'études potentielles en matière d'analyse du tissu économique du territoire métropolitain, ou encore en matière d'accélération du transfert technologique (développement de plateformes technologiques favorisant la recherche dans diverses disciplines scientifiques) ;

- l'ouverture d'une enveloppe de **70 K€** en vue de l'organisation d'événements collectifs (hackathon, forums, Web forums, Webinaires), destinés à réunir les acteurs des différentes filières sur le territoire métropolitain (santé, innovation, agro-alimentaire, etc.) ;

³⁹ Suite à l'arrêté préfectoral modificatif du 9 novembre 2020 portant transfert de compétences entre le Conseil départemental de la Côte d'Or et Dijon Métropole.

⁴⁰ Entre loyers des locaux provisoires et loyers des bâtiments définitifs.

- une progression de + **55 K€** des coûts d'exploitation et d'entretien des aires d'accueil des gens du voyage, prévus à hauteur de 445 K€ au budget primitif 2021 (après 390 K€ au BP 2020), dans la perspective du renouvellement du marché, et des dégradations et désordres régulièrement constatés sur les équipements ;

- des crédits d'assistance à maîtrise d'ouvrage à hauteur de **45 K€**, dans la perspective du renouvellement du contrat de délégation de service public de la piscine Olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245 arrivant à échéance fin 2021.

▪ Par ailleurs, le budget primitif 2021 comporte **des charges de fonctionnement en quasi-stabilité ou en légère hausse, dont le montant est conforté** par rapport au précédent budget primitif, parmi lesquelles, notamment :

- le soutien aux clubs professionnels, par le biais d'achats de prestations de services⁴¹ prévues au BP 2021 à hauteur de 1,441 M€, en quasi-stabilité par rapport au BP 2020 (1,437 M€), et se répartissant comme suit :

- DFCO (football masculin) : 635,9 K€ ;
- JDA Basket (masculin) : 560 K€ ;
- Dijon Métropole Handball (masculin) : 124 K€ ;
- JDA Handball (féminin) : 81,6 K€ ;
- Stade dijonnais (rugby masculin) : 39,7 K€

- les dépenses de fonctionnement afférentes aux bâtiments du site Agronov, propriétés de Dijon Métropole, prévues au BP 2021 à hauteur de **173 K€**, en légère hausse par rapport au BP 2020 (162 K€). Pour rappel, ce Pôle d'innovation en agro-écologie favorise la croissance des start-up dédiées à la recherche en agro-environnement qu'il accueille, étant précisé que les loyers versés par les entreprises occupant les locaux s'établissent à 145 K€ au BP 2021 (montant prévu en recettes de fonctionnement).

- une stabilité de la cotisation au Syndicat mixte de l'aéroport de Dijon-Longvic (SMADL) par rapport au montant effectivement versé en 2020, à hauteur **260 K€ maximum** au titre de l'année 2021.

▪ Enfin, **quelques charges de fonctionnement devraient connaître une diminution significative** en 2021, parmi lesquelles :

- une réduction de - **61 K€** des crédits dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions et du suivi du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), avec 147 K€ au BP 2021 (après 208 K€ au BP 2020), et comprenant notamment 100 K€ de crédits d'études dédiés aux accompagnements de type CEP (Conseil en énergie partagé⁴²) dans le cadre du dispositif « Illicommunes » proposé aux communes membres de Dijon Métropole, et 40 K€ de frais de communication et de mise en œuvre d'actions de mobilisation des habitants et des entreprises ;

- les dépenses afférentes à la mise en œuvre de la Carte Culture étudiants, qui, prévues à hauteur de 99 K€ au BP 2021, sont anticipées en recul de - **20 K€** par rapport au précédent budget primitif (119 K€). Alors que le monde de la culture ne devrait se relever que timidement en 2021 (*a minima*, la pandémie de Covid-19 sera encore présente et prégnante au 1^{er} semestre 2021), les achats de billets aux tarifs Carte Culture devraient nécessairement demeurer en-deçà de leur niveau d'avant-crise en 2019 (pour mémoire, Dijon Métropole rembourse aux partenaires du dispositif

⁴¹ Les achats de prestations de services regroupent notamment des achats de places dans les enceintes sportives ou d'espaces publicitaires lors de manifestations sportives, ainsi que l'apposition du nom ou du logo de Dijon métropole sur divers supports de communication (maillots des joueurs, bulletin d'information du club, billetterie, affichage des rencontres, etc.)

⁴² Service spécifique aux petites et moyennes collectivités qui consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé.

la différence constatée entre le prix public d'un billet et le prix préférentiel acquitté par le porteur de la Carte Culture).

- un recul d'une centaine de milliers d'euros des crédits en matière de promotion du territoire et d'actions de communication : **1,01 M€** (après 1,13 M€ en 2020), dont :

- actions de communication : **626 K€**, dont 180 K€ au titre de l'organisation et/ou de la participation de Dijon Métropole à différents congrès/foires/événements (foire gastronomique, Cité 21, salon de l'Habitat, etc.), le restant des crédits étant destinés à des dépenses en matière de publicité, publications et relations publiques (conception/impression/diffusion du magazine de Dijon Métropole, annonces et insertions presse, campagnes d'affichage, créations et impressions diverses, films et autres supports promotionnels, etc.)

- marketing territorial : **390 K€** (dépenses afférentes à la marque territoriale Just Dijon, achats d'encarts publicitaires, etc.).

1.2. Charges de personnel (chapitre 012)

Les dépenses de personnel (chapitre 012) s'établissent à **29,679 M€** au budget primitif 2021, après 28,017 M€ au BP 2020.

Cette augmentation importante (+ 5,9%) s'explique essentiellement par **la création du service d'Action sociale métropolitaine et le renforcement du secteur « Voirie »**, dans le cadre des transferts de compétences du Département de la Côte d'Or à Dijon Métropole intervenus au 1^{er} janvier 2020, mais exercées de manière effective par cette dernière depuis le 1^{er} juin 2020⁴³.

Après retraitement des dépenses de personnel au titre des nouveaux champs d'intervention métropolitains, estimées à 1,5 M€ pour cette première année pleine, les charges de personnel affichent une progression limitée à + 0,6% par rapport au budget primitif 2020, s'expliquant par les trois facteurs suivants, à savoir :

- la priorité donnée par l'exécutif métropolitain au renforcement des effectifs des services techniques en charge de la propreté urbaine et de la gestion de proximité ;
- l'application de diverses mesures nationales (mise en place du RIFSEEP⁴⁴, achèvement de la mise en œuvre de l'accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations [PPCR], instauration d'une prime de précarité, ou encore expérimentation de l'indemnité de rupture conventionnelle) ;
- la progression naturelle des carrières des fonctionnaires.

1.2.1. La priorité donnée par l'exécutif métropolitain au renforcement des effectifs des services techniques en charge de la propreté urbaine et de la gestion de proximité

Dans la continuité des exercices précédents, le budget primitif 2021 consolide les effectifs des services de propreté urbaine et des équipes techniques en charge de la proximité, l'effort budgétaire supplémentaire de Dijon Métropole en la matière se traduisant comme suit :

- concernant le service de propreté urbaine, le nombre d'agents est ainsi passé de 56 au 31 décembre 2018, à 81 au 30 septembre 2020, soit une hausse de l'effectif de + 45%, traduisant la volonté de Dijon Métropole de préserver la qualité de vie de ses habitants ;

⁴³ L'arrêté préfectoral du 25 novembre 2019 ayant fixé le périmètre des compétences transférées du Département de la Côte d'Or à la Métropole à compter du 1^{er} janvier 2020, prévoyait la définition d'une période transitoire, permettant au Département et à la Métropole d'ajuster leurs organisations respectives afin de garantir la continuité du service public.

⁴⁴ RIFSEEP = Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

- environ 350 K€ pour la consolidation des équipes techniques en charge de la proximité, via le recrutement, en cours, d'une dizaine d'agents supplémentaires, afin de pouvoir réagir rapidement à tout dysfonctionnement constaté dans l'espace public (feu tricolore ou éclairage défectueux, trous sur la voirie, mobilier urbain endommagé, poubelles et encombrants sur la chaussée, etc.), et de répondre ainsi aux attentes croissantes des citoyens en la matière.

1.2.2. La mise en œuvre de diverses mesures nationales, impactant à la hausse les dépenses de personnel

Outre le renforcement des effectifs concernant les services susvisés, les charges de personnel sont également impactées à la hausse par diverses mesures nationales, telles que :

- **l'achèvement de la mise en œuvre de l'accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR)**, pour un effet estimé à environ + 82 K€ par rapport au BP 2020 ;

- **la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire dit RIFSEEP** (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel), ayant vocation :

- à s'appliquer à tous les agents quels que soient leurs grades ou leurs filières ;
- à remplacer toutes les primes et indemnités sauf celles limitativement énumérées par décret ;
- à être mis en œuvre dans un délai raisonnable.

Le RIFSEEP comprend deux parts :

- l'IFSE [Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise], qui constitue une part fixe déterminée en appréciant la place au sein de l'organigramme et les spécificités de la fiche de poste,
- le CI [Complément Indemnitaire], qui est une part variable fixée au regard des critères d'évaluation établis pour l'entretien professionnel.

Il est précisé, au stade de la rédaction du présent rapport, qu'un important travail de cotation des postes a d'ores et déjà été mis en œuvre par la Direction des Ressources Humaines, pré-requis nécessaire à la mise en œuvre du RIFSEEP. Néanmoins, pour laisser le temps de la concertation avec les représentants du personnel et bénéficier d'un délai suffisant pour valider la cotation des postes au sein de chaque groupe de fonction, base déterminante de l'attribution de l'IFSE, Dijon Métropole mettra en place ce nouveau régime indemnitaire courant 2021 pour la part IFSE (la part CI ne serait mise en place qu'à compter de 2022, à l'issue de la campagne d'évaluation de 2021).

- **l'instauration d'une prime de précarité**, en application de la loi du 6 août 2019 prévoyant la mise en place d'une indemnité de précarité pour tous les nouveaux contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2021, d'une durée inférieure ou égale à un an, renouvellement inclus (hors saisonniers, contrats de projet, nomination de stagiaires à l'issue du contrat), lorsque la rémunération brute globale est inférieure à un certain plafond.

Le coût de cette mesure, laquelle s'inspire de l'indemnité de fin de contrat mise en place dans le secteur privé (égale à 10% de la rémunération brute totale versée au salarié), est estimé en 2021 à **12 K€**.

- **l'expérimentation de l'indemnité de rupture conventionnelle**, prévue par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, visant à favoriser la mobilité des agents publics des carrières publiques vers les carrières privées. A ce titre, un fonctionnaire et l'administration qui l'emploie

pourront conclure une convention prévoyant la cessation définitive de ses fonctions.

Face à la demande de plusieurs agents de pouvoir bénéficier de cette mesure, Dijon Métropole souhaite mettre en place l'expérimentation du dispositif moyennant un accompagnement social des agents afin de s'assurer du bien-fondé de leur démarche et protéger les plus fragiles d'entre eux. Le coût de cette mesure est estimé en 2021 à **40 K€**.

1.2.3. La progression naturelle des carrières des fonctionnaires, contribuant à l'évolution à la hausse de la masse salariale

Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) positif est un phénomène qui contribue habituellement à l'évolution à la hausse de la masse salariale du fait des avancements d'échelons, des promotions de grades ou de la promotion interne. Cette augmentation naturelle des rémunérations liée à l'ancienneté ou à l'augmentation de la technicité des fonctionnaires découle du statut, et permet ainsi une progression de la carrière des agents. Son coût est estimé en année pleine à 313 K€.

1.3. Reversements de fiscalité - atténuations de produits (chapitre 014)

Les reversements de fiscalité et atténuations de produits (chapitre 014) sont prévus à hauteur de **50,235 M€**, en diminution de **-1,189 M€ par rapport au BP 2020** (51,424 M€), essentiellement sous l'effet des deux facteurs suivants, à savoir :

- le décalage, compte tenu de la crise sanitaire, du calendrier de mise en œuvre du projet novateur de système d'alimentation durable pour 2030 à l'échelle du territoire métropolitain, au titre duquel une participation de l'Etat était prévue au BP 2020 à hauteur de 1,5 M€, que Dijon Métropole devait ensuite reverser aux partenaires publics et privés engagés dans la démarche. Au BP 2021, conformément à l'échéancier de mise en œuvre actualisé du projet, il est ainsi prévu le reversement par Dijon Métropole d'une participation de 600 K€ de l'Etat, aux différents partenaires engagés dans la mise en œuvre de ce nouveau modèle de production agro-écologique à haute performance environnementale ;

- une baisse de - 300 K€ des reversements de la taxe de séjour métropolitaine et de la taxe additionnelle départementale (1,9 M€ cumulés prévus au BP 2021, après 2,2 M€ au BP 2020), respectivement effectués à l'Office de tourisme métropolitain et au Département de la Côte d'Or. En effet, ces recettes, dans un contexte de fréquentation touristique en berne, devraient très probablement demeurer en deçà de leur niveau d'avant-crise en 2021, compte-tenu de l'évolution de la pandémie de Covid-19 (*a minima* encore présente et prégnante au 1^{er} semestre 2021), des restrictions sanitaires et des limitations de circulation maintenues à l'international.

Après retraitement de ces éléments de contexte, **les crédits prévus en dépenses de fonctionnement au chapitre 014 « atténuations de produits », sont prévus en quasi-stabilité, à hauteur de 47,735 M€** (contre 47,724 M€ au BP 2020).

1.3.1. Une quasi-stabilité, au stade du budget primitif 2021, des montants d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire versés par Dijon Métropole aux communes membres

Au stade du budget primitif 2021, les reversements de fiscalité aux communes sont prévus à hauteur de **46,33 M€**, en quasi-stabilité par rapport au BP 2020 (46,38 M€).

- **L'attribution de compensation (dépense) s'établit à 32,923 M€ au BP 2021** (après 32,978 M€ au BP 2020), conformément à l'échéancier défini par les rapports successifs de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)⁴⁵.

Ainsi, hors éventuels nouveaux transferts de compétences et extensions du périmètre des services communs (enjeux à examiner dans le cadre, notamment, de la prochaine mise à jour du schéma de mutualisation), l'attribution de compensation, versée en 2021 à 18 communes sur les 23 communes membres de la Métropole, demeurerait quasi-stable par rapport à 2020, compte-tenu de l'absence, durant ce dernier exercice, de transferts de compétences et d'extension du périmètre des services communs.

- Toujours au stade du budget primitif 2021, **la dotation de solidarité communautaire est, quant à elle, prévue en stabilité à hauteur de 13,402 M€**, étant précisé que son évolution dépendra, entre autres, de l'évolution des grands équilibres financiers entre la Métropole et les 23 communes membres (dans un contexte où la crise sanitaire et ses conséquences économiques et fiscales pèseront beaucoup plus fortement sur le budget métropolitain que sur les budgets communaux, et ce *a minima* jusqu'en 2022-2023).

1.3.2. Une péréquation horizontale (redistribution entre collectivités) via le FPIC inchangée dans ses modalités à l'échelle nationale, mais dont la stabilité demeure incertaine au niveau local

La participation de Dijon Métropole au Fonds de Péréquation des Recettes Communales et Intercommunales (FPIC), est estimée, par prudence budgétaire, à **1,3 M€** en 2021, soit une évolution prévisionnelle de près de + 206 K€ par rapport à la contribution versée en 2020 (1,094 M€), mais d'un montant quasi-identique à la prévision du BP 2020 (1,32 M€).

Malgré la stabilisation du volume du fonds au niveau national à 1 milliard d'euros confirmée par le projet de loi de finances 2021, l'évolution du prélèvement de l'ensemble intercommunal de Dijon Métropole demeure, à ce jour, impossible à prévoir précisément. En effet, l'évolution des niveaux de « richesse » respectifs des ensembles intercommunaux, ainsi que les modifications de la carte intercommunale (fusions d'EPCI etc.) sont susceptibles de peser sur la répartition du prélèvement d'une année sur l'autre, et donc sur le montant de la contribution de Dijon Métropole.

1.3.3. Des recettes de taxe de séjour, qui, dans un contexte de fréquentation touristique en berne, devraient demeurer très en deçà de leur niveau d'avant-crise sanitaire (avec en conséquence des reversements réduits à l'Office de tourisme et au Département)

Le reversement intégral de la taxe de séjour métropolitaine et de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour est prévu à hauteur de **1,9 M€ cumulés** au budget primitif 2021 (contre 2,2 M€ au BP 2020), dont un peu plus de 170 K€ pour la taxe additionnelle départementale.

En parallèle, seuls 1,5 M€ cumulés sont inscrits en recettes en 2021 (cf. *infra*), cet écart s'expliquant par le décalage régulier entre la perception des recettes par la Métropole et leur reversement, respectivement, à l'Office de tourisme et au Département (le reversement étant en principe effectué une fois la recette effectivement encaissée par la Métropole auprès de l'hébergeur, et non au moment de l'émission comptable du titre de recettes). Ainsi, un titre de recettes émis en 2020 (exercice budgétaire 2020) peut faire l'objet d'un reversement en 2021, d'où cet écart.

Compte-tenu de l'évolution de la pandémie (*a minima* encore présente et prégnante au 1^{er} semestre 2021), des restrictions sanitaires maintenues en France, et des limitations de circulation

⁴⁵ Dont les deux derniers en date du 11 avril 2019 relatifs, respectivement, au transfert par la Ville de Dijon à Dijon Métropole de la gestion de la piscine du Carrousel, et à la création de divers services communs entre Dijon Métropole, la Ville de Dijon, le CCAS de Dijon, ainsi que l'ensemble des autres communes et CCAS de l'agglomération, sur la base du volontariat, lesquels rapports ont été approuvés par délibérations du Conseil métropolitain du 29 juin 2019.

maintenues à l'international, **il est en effet quasi-certain que la taxe de séjour sera très loin de retrouver, dès 2021, son niveau d'avant-crise.**

Cette situation appelle bien évidemment à la vigilance concernant la situation budgétaire de l'Office de tourisme, auquel Dijon Métropole reverse 100% du produit de la taxe de séjour (hors part départementale reversée au Département de Côte d'Or). Ainsi, **en fonction de l'ampleur et de la durée de la crise, il n'est pas à exclure que Dijon Métropole doive, ponctuellement, à court ou moyen terme, attribuer une subvention d'équilibre à l'Office du tourisme**, afin de compenser le recul majeur de sa principale ressource budgétaire.

1.3.4. Autres dépenses comptabilisées en tant qu'atténuations de produits (chapitre 014)

- Une enveloppe de **110 K€** est prévue pour couvrir, le cas échéant, les dégrèvements de TASCOM accordés par l'État à différentes entreprises contributrices, lesquels pourraient s'avérer plus importants compte tenu de la crise sanitaire et économique que traversent les entreprises, et en particulier certains commerces.
- Le budget primitif 2021 prévoit également, à hauteur de **600 K€**, des reversements de cofinancements de l'Etat, perçus par Dijon Métropole dans le cadre du projet novateur de système d'alimentation durable à l'horizon 2030 à l'échelle du territoire métropolitain (cf. *supra*). Après perception de ces cofinancements, la Métropole les reverse en effet aux partenaires publics et privés engagés dans la démarche.

1.4. Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les crédits prévus au chapitre 65, lesquels regroupent essentiellement les subventions et participations versées par la Métropole, s'établissent à 45,388 M€, soit une progression de + 14,4 % par rapport au budget primitif 2020 (39,674 M€), essentiellement sous l'effet des quatre facteurs suivants, à savoir :

- la majoration de + 3 M€ de la contribution du budget principal à l'équilibre financier du budget annexes des transports publics urbains (+ 3 M€ par rapport au BP 2020), particulièrement impacté par la crise sanitaire et économique de la Covid-19⁴⁶;
- la majoration de + 700 K€, par rapport au BP 2021, de la contribution du budget principal à l'équilibre financier du budget annexe des parkings en ouvrage, également touché par la crise sanitaire (pertes de recettes liées à la baisse de la fréquentation, particulièrement durant les périodes de confinements, et avec pour hypothèse que la situation ne reviendra pas à la normale dès 2021) ;
- la mise en œuvre des compétences sociales transférées par le Département (fonds d'aide aux jeunes, fonds de solidarité pour le logement, et actions en matière d'insertion) : 1,83 M€ (aucun crédit n'avait, pour mémoire, été inscrit au BP 2020) ;
- la mise en œuvre du Fonds de solidarité métropolitain⁴⁷ créé courant 2020 en articulation avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, destiné à soutenir les entreprises présentes sur le territoire métropolitain (particulièrement les petites entreprises très impactées par la crise sanitaire et économiques) : 430 K€ inscrits au chapitre 65 pour ce qui concerne les aides aux entreprises octroyées sous forme de subventions (aides au paiement des loyers, aides en trésorerie, aux renouvellements de stocks, etc...) ;

⁴⁶ Cf. les parties du présent rapport consacrées au budget annexe des transports publics urbains et au budget annexe des parkings en ouvrage, pour davantage de précisions.

⁴⁷ Dispositif adapté par le conseil métropolitain par délibération du 19 novembre 2020 afin d'ouvrir le volet « entreprises » à des aides en trésorerie.

Après retraitement de ces éléments exceptionnels, les dépenses comptabilisées au chapitre 65, à périmètre constant, observent un léger repli de - 0,6 % par rapport au BP 2020.

En outre, les crédits prévus au chapitre 65 comprennent les principaux postes de dépenses décrits ci-après.

1.4.1. Une importante hausse, au stade du budget primitif 2021, de la participation du budget principal à l'équilibre financier du budget annexe des transports, afin de pallier les pertes de recettes tarifaires et de versement mobilité (VM) des entreprises, dues à la crise sanitaire de la Covid-19

Afin de couvrir, en partie, l'effondrement des recettes d'exploitation du réseau de transport, ainsi que l'importante diminution du produit de versement mobilité des entreprises (*cf. la partie du présent rapport consacrée au budget annexe des transports publics urbains, pour davantage de précisions*), **la participation du budget principal au budget annexe est fixée à 21,5 M€ maximum** au titre de l'exercice 2021, soit un montant en progression de + 3 M€ par rapport au budget primitif 2020, tenant compte des équilibres financiers du budget annexe au stade du budget primitif 2021.

Toutefois, cette hausse prévisionnelle de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe des transports, indispensable au stade du BP 2021, ne sera pas nécessairement mise en œuvre en cours d'exécution budgétaire 2021.

En effet, en toute fin d'exercice 2020, **Dijon Métropole a bénéficié, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM), d'une avance remboursable de l'Etat de 12,285 millions d'euros⁴⁸**, destinée à compenser, temporairement, les pertes de recettes tarifaires et de versement mobilité (VM) des entreprises, dues à la crise sanitaire⁴⁹.

Ladite avance remboursable ayant été imputée comptablement sur l'exercice budgétaire 2020, la reprise des résultats de l'exercice 2020, qui interviendra dans le cadre du budget supplémentaire 2021, pourrait permettre à Dijon Métropole, au moins à court terme :

- de limiter la hausse de contribution du budget principal au budget annexe des transports (par rapport aux 21,5 M€ nécessaires au stade du budget primitif) ;
- et de préserver ainsi au mieux les équilibres financiers desdits budgets, tous deux fortement impactés par la crise sanitaire de la Covid-19.

L'attention du Conseil métropolitain est par ailleurs attirée sur le fait que, hormis ce dispositif d'avance remboursable (assimilable à un prêt à taux zéro consenti par l'Etat), **le Gouvernement n'a, jusqu'à présent, prévu aucune compensation réelle des pertes drastiques de recettes tarifaires et des pertes de versement mobilité pour les autorités organisatrices de la mobilité [AOM]**, hormis pour lorsque celles-ci sont gérées sous la forme de syndicats mixtes dédiés aux transports urbains (situation inéquitable et pas à la hauteur des enjeux, comme le rappellent régulièrement France Urbaine et les autres associations d'élus du bloc communal).

1.4.2. Une augmentation significative de la subvention d'exploitation du budget principal destinée à assurer l'équilibre du budget annexe des parkings en ouvrage

L'équilibre du budget annexe des parkings en ouvrage est assuré par le versement d'une subvention d'exploitation du budget principal, d'un montant de **3,5 M€, soit un niveau constant par rapport à**

⁴⁸ Montant sollicité auprès de l'Etat par Dijon Métropole, imputé comptablement sur l'exercice budgétaire 2020, correspondant à 35 % des recettes tarifaires et à 8% du produit du versement mobilité des entreprises, comptabilisés au compte administratif 2019.

⁴⁹ Le dispositif d'avances-remboursables, à destination des autorités organisatrices de la mobilité (AOM), a été entériné dans le cadre de la quatrième loi de finances rectificative pour 2020.

la subvention d'équilibre définitive au titre de l'exercice 2020, mais en hausse de + 700 K€ par rapport à la prévision initiale du BP 2020 établie avant le début de la crise sanitaire (2,8 M€ au BP 2020).

Cette évolution de la participation du budget principal au financement du budget annexe se justifie :

- d'une part, par des recettes d'exploitation des parkings en ouvrage qui demeurent projetées pour 2021 en-deçà de leur niveau de référence de l'année 2019 d'avant crise (3,67 M€), à un niveau de **3,4 M€**, compte-tenu, à la fois :
 - d'une crise sanitaire toujours non endiguée à fin 2020, et probablement pas avant la fin du 1^{er} semestre 2021, au mieux (avec d'éventuelles mesures de restrictions, selon l'évolution de la situation, susceptibles de restreindre la circulation des habitants, et donc la fréquentation des parkings) ;
 - des travaux rénovation du centre Dauphine, lesquels débiteront en 2021 et dégraderont nécessairement, de manière provisoire, la fréquentation et les équilibres d'exploitation du parking.
- d'autre part, des projets d'investissement qui seront portés dès l'an prochain par le délégataire de service public (mise aux normes d'accessibilité du parking Grangier, et nouvel ascenseur extérieur à l'enceinte commerciale du centre Dauphine), et qui impacteront à la hausse le forfait de charges payé annuellement par Dijon Métropole (à hauteur des amortissements correspondants aux investissements réalisés).

1.4.3. La mise en œuvre des compétences sociales du Département (fonds d'aide aux jeunes, fonds de solidarité pour le logement, et actions en matière d'insertion)

Parmi les compétences sociales exercées de manière effective par la Métropole en lieu et place du Département depuis le 1^{er} juin 2020, trois d'entre elles correspondent à la gestion de dispositifs délivrant des aides financières : le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), et le soutien à diverses actions d'insertion sociale et socio-professionnelle (essentiellement par le biais de subventions à des associations et entreprises d'insertion, ainsi qu'à des communes de la métropole organisant des chantiers écoles).

Dans un contexte de crise économique et sociale et d'augmentation concomitante de la pauvreté et des situations individuelles difficiles, le budget primitif intègre **1,83 M€** afin d'alimenter les trois dispositifs susvisés, 2021 constituant la 1^{ère} année de plein exercice des compétences sociales transférées, avec en détail :

- **une enveloppe de 995 K€ affectée à la mise en œuvre du Fonds de Solidarité pour le Logement [FSL] comprenant :**
 - les aides financières accordées au titre de l'accès et du maintien dans le logement (940 K€⁵⁰), parmi lesquelles, notamment :
 - l'aide au paiement de l'assurance locative (à hauteur de 150 € maximum pour une année),
 - l'aide au paiement du premier mois de loyer,
 - l'aide forfaitaire pour les frais d'ouvertures de compteurs,
 - le kit ménager (aide de 600 € maximum pour l'acquisition d'appareils ménagers de première nécessité tels que réfrigérateur, appareil de cuisson, lave-linge et congélateur),
 - les aides pour permettre aux personnes de faire face aux impayés (de loyers, d'énergie, d'eau et de téléphone),
 - des fonds travaux, destinés à faire face à des travaux de première nécessité (hygiène lourde,

⁵⁰ Crédits imputés au chapitre 65, compte 65134-Aides à la personne

dégradations et réparations collectives), et de mobilité, uniquement dans le cadre d'une mesure d'accompagnement social lié au logement (ASLL).

- l'aide aux dépenses de gestion locative (ADGAO) : 55 K€⁵¹

Le FSL attribue des subventions aux associations assurant la gestion locative adaptée, dans le cadre du dispositif d'ADGAO (aide aux dépenses de gestion des associations et organismes). Le montant annuel de l'aide est fixé à 1 230 € pour les organismes ayant moins de six logements en sous-location, et à 710 € pour les autres organismes, pour un montant global estimé au BP 2021 à 55 K€.

- une enveloppe de 115 K€ affectée à la mise en œuvre du Fonds d'aide aux jeunes [FAJ]

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est destiné à apporter un soutien à des jeunes, essentiellement de 18 à 25 ans, engagés dans une démarche d'insertion et/ou rencontrant des besoins urgents.

Dans ce cadre, 115 K€ sont inscrits au budget primitif 2021 pour la gestion de ce fonds, dont 92 K€ pour les secours urgents⁵² et 23 K€ pour les aides sans caractère d'urgence⁵³).

- une enveloppe de 722,2 K€ dédiée au soutien de diverses actions d'insertion sociale et socio-professionnelle

Dans le cadre du transfert de la compétence « Adoption, adaptation et mise en œuvre du programme départemental d'insertion », Dijon Métropole soutient diverses actions d'insertion sociale et socio-professionnelle, essentiellement par le biais de subventions à des associations et entreprises d'insertion (principalement la SDAT, mais également d'autres structures telles que LINEA/IDEES 21, ENVIE, EPI Sourire, etc.).

L'enveloppe globale de crédits inscrits à cette fin s'élève à **722,2 K€** au budget primitif 2021

1.4.4. Le soutien aux entreprises dans le cadre du Fonds de solidarité métropolitain créé dès 2020 en coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté

Après les premières aides attribuées et versées dès l'automne 2020, la mise en œuvre du Fonds de solidarité métropolitain et les attributions d'aides correspondantes se poursuivront en 2021.

Sur environ 510 K€ « d'aides directes aux entreprises » prévues dans le cadre dudit fonds, **430 K€** sont inscrits au budget primitif 2021, de l'ordre de 80 K€ de dossiers d'attribution ayant déjà été instruits/traités en 2020 (aides au paiement des loyers, renouvellement de stocks, etc.).

1.4.5. La poursuite de la mise en œuvre du projet novateur d'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2030⁵⁴

Pour Dijon Métropole, désignée co-lauréate de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » initié par l'Etat (avec 23 autres porteurs de projets dans toute la France), l'exercice 2021 constituera la deuxième année de mise en œuvre du projet de système alimentaire durable à l'horizon 2030, dont l'objectif central consiste à faire du territoire métropolitain la vitrine d'une agriculture performante et durable en milieu urbain et péri-urbain, basée sur des modèles économiques viables pour des productions locales créatrices d'emplois.

À cette fin, le BP 2021 prévoit **350 K€** pour le versement des premiers acomptes de subventions aux

⁵¹ Crédits imputés au chapitre 65, compte 65748-Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé

⁵² Chapitre 65, nature 65133

⁵³ Chapitre 65, nature 65134

⁵⁴ Actions référencées n°12 et 25 du contrat de métropole conclu avec la Région Bourgogne Franche-Comté.

différents porteurs de projets impliqués dans cette démarche (étant précisé que les 500 K€ qui avaient été prévus à cette fin au BP 2020 ne seront pas consommés, en raison des retards pris par les partenaires dans le contexte de crise sanitaire de la Covid-19), parmi lesquels, entre autres : l'INRA (trois laboratoires différents), le centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne, Agronov, Creativ' (Campus des métiers), Foodtech, Vitagora, l'Université de Bourgogne, Agrosup, ou encore la Banque alimentaire.

1.4.6. La poursuite de la politique volontariste en matière d'accroissement de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire de Dijon Métropole

Dans le cadre de la priorité donnée par Dijon Métropole au développement de l'offre d'enseignement supérieur sur son territoire, **le soutien à plusieurs établissements est conforté et renforcé en 2021** :

- Afin de soutenir les deux grandes écoles d'ingénieurs ESEO (École supérieure d'électronique de l'Ouest) et ESTP Paris (École spéciale des travaux publics), durant la phase d'implantation et de montée en puissance de leur campus dijonnais, **800 K€** de subventions de fonctionnement sont prévus en 2021 au profit des deux établissements (après 620 K€ au BP 2020⁵⁵), dont :

- 250 K€ pour l'ESTP (solde de la subvention au titre de l'année universitaire 2020-2021) ;
- 550 K€ alloués à l'ESEO (dont 330 K€ de solde de la subvention au titre de l'année universitaire 2020-2021 et 220 K€ d'acompte au titre de l'année universitaire 2021-2022).

Conformément aux échéanciers des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens conclues avec les deux écoles, le montant desdites subventions diminuera ensuite à compter de 2022 (aucune subvention de fonctionnement prévue pour l'ESTP pour les années universitaires 2021-2022 et suivantes ; et diminution progressive prévue des subventions de fonctionnement à l'ESEO).

- Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention UniversCités conclue avec l'Université de Bourgogne, **150 K€** sont prévus au budget primitif 2021 (après 120 K€ au BP 2020), soit un soutien renforcé aux projets menés dans le cadre de ladite convention ;

- À compter de 2021, l'octroi de subventions nouvelles est également prévu, dont **20 K€** à destination de l'École supérieure de musique Bourgogne-Franche-Comté, et **10 K€** en faveur de l'ESIREM (École supérieure d'ingénieurs de recherche en matériaux et en infotronique).

Toujours en matière d'enseignement supérieur, les soutiens suivants sont prévus en stabilité au budget primitif 2021 :

- **150 K€** d'appui financier à l'École Supérieure Appliquée au Design et au Digital (ESADD), dans le cadre de son implantation dans l'agglomération dijonnaise (montant stable par rapport à 2020) ;
- **150 K€** de soutien apporté à l'antenne de Sciences Po Paris (montant stable par rapport à 2020) ;
- **30 K€** en faveur de la chaire universitaire ETI (Entrepreneuriat, Territoire, Innovation) de l'IAE Paris-Sorbonne Business School de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, dont la ligne directrice des travaux de recherche tendra à repenser les lieux de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans les territoires⁵⁶.
- **10 K€** au profit de l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Dijon [ENSA].

⁵⁵ Conformément aux conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens conclues avec ces deux établissements, approuvées, respectivement, par délibérations successives du conseil métropolitain du 30 mars 2018 et du 20 décembre 2018 (ESEO), et du 27 septembre 2018 (ESTP).

⁵⁶ En application de la délibération du conseil métropolitain du 7 février 2019 prévoyant un accompagnement de la Métropole de 3 ans à hauteur de 30 K€ par an.

1.4.7. La politique d'appui aux filières économiques stratégiques pour le territoire (recherche, santé, agroalimentaire, numérique), dans la continuité et le respect des orientations du projet métropolitain

Avec **1,44 M€** au BP 2021 (après 1,45 M€ au BP 2020), Dijon Métropole conforte son appui aux filières d'excellence locales et régionales déjà présentes, ou en cours de structuration, sur le territoire de l'agglomération, en particulier dans les domaines du numérique, de l'agro-alimentaire et de la santé, avec notamment⁵⁷ :

- Concernant la filière agro-alimentaire :

- le soutien apporté à l'association du Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » de Bretenière, à hauteur de 150 K€ (montant stable par rapport à 2020) ;
- les participations de Dijon Métropole aux projets du pôle de compétitivité Vitagora bénéficiant du soutien de l'État par le biais du Fonds unique interministériel – FUI (environ 90 K€ au BP 2021, soit un montant stable par rapport au BP 2020) ;
- 75 K€ alloués à l'association Foodtech, dont l'objectif est notamment de promouvoir l'innovation en matière d'alimentation (reconduction du montant attribué à l'association en 2020) ;
- 50 K€ de soutien apporté à la Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or (dépense nouvelle) ;
- 15 K€ à destination de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne (reconduction du montant attribué à l'association en 2020).

- Concernant la filière santé :

- 100 K€ permettant d'acter la participation financière de Dijon Métropole aux projets collaboratifs dans le secteur de la santé (FUI Médecin, projets dans le cadre de Réadaptic, etc.) ;
- 60 K€ au profit du Pôle BFCare, association fédérant les industries du secteur des produits et services de santé basées en région Bourgogne-Franche-Comté (reconduction du montant attribué à l'association en 2020).

- Concernant la filière numérique :

- 100 K€ au profit de l'association Cluster Robotics Valley-IUMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie de Bourgogne-Franche-Comté), dont l'un des objectifs est d'améliorer l'attractivité territoriale autour de la robotique et de l'industrie du futur (après 75 K€ au BP 2020) ;
- 20 K€ à destination du Pôle de compétitivité et de transformation numérique « Cap Digital », contribuant à la dynamique des industries de la création numérique (nouveau soutien apporté à l'association).

- Concernant les actions transversales favorisant l'innovation entrepreneuriale et l'emploi sur le territoire métropolitain :

- 320 K€ de subvention allouée à Dijon Métropole Développement, « guichet unique » mis en place par Dijon Métropole, favorisant et facilitant l'implantation et le développement de dizaines d'entreprises sur le territoire depuis 2002 (initialement prévue à hauteur de 420 K€ au BP 2020, le montant de la subvention allouée devrait finalement atteindre 340 K€ au compte administratif 2020) ;
- 150 K€ dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens passée avec la Chambre du Commerce et d'Industrie de Côte d'Or, visant à soutenir les actions conduites par cette dernière en matière d'innovation et d'emploi sur l'agglomération dijonnaise (après 162 K€ au BP 2020) ;

⁵⁷ Liste non exhaustive.

- 75 K€ au profit de l'incubateur DECA Bourgogne Franche-Comté, accompagnant les créateurs d'entreprises innovantes (après 105 K€ au BP 2020) ;
- 60 K€ accordés à l'association Initiative Côte d'Or, ayant notamment pour mission d'aider gracieusement les créateurs et les repreneurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie, et en les accompagnant après la création ou la reprise, jusqu'à la réussite économique de leur projet (après 50 K€ au BP 2020).
- 100 K€ de soutien financier à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, à travers lequel Dijon Métropole apporte son appui au développement de l'artisanat et de l'ensemble des filières professionnelles qu'elle représente (après 82 K€ au BP 2020) ;
- 12 K€ à destination de l'association BGE, réseau d'accompagnement à la création d'entreprises.

1.4.8. Une quasi-stabilité de la participation de Dijon Métropole au financement du Service départemental d'Incendie et Secours (SDIS), malgré le recul de l'indice INSEE des prix à la consommation servant de base de calcul au montant des contributions des EPCI et de leurs communes membres

La participation au Service départemental d'Incendie et Secours (SDIS) est prévue à hauteur de **8 682 638 €**, après 8 682 842 € en 2020, **soit une quasi-stabilité d'une année sur l'autre**.

Dijon Métropole note que **la baisse des prix mentionnée comme référence dans la délibération du SDIS** (évolution de l'indice INSEE de l'ensemble des ménages hors tabac entre juin 2019 et juin 2020, en recul de **- 0,8% sur la période**), **n'a donc pas été intégralement répercutée sur la contribution des EPCI et communes membres**.

1.4.9. Une quasi-stabilité, au stade du budget primitif 2021, des compensations tarifaires versées au délégataire de service public de la piscine du Carrousel, de la piscine Olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245, dans l'attente de la prise en compte, courant 2021, des conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les équilibres économiques et financiers desdits contrats de délégation de service public

Les compensations versées au délégataire de service public de la piscine du Carrousel, de la piscine Olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245 sont anticipées, au stade du budget primitif 2021, à hauteur de **1,586 M€** (contre 1,580 M€ au BP 2020), en application des conventions de délégation de service public en vigueur.

Toutefois, il est précisé que **l'année 2021 sera nécessairement marquée par la prise en compte des conséquences de la crise sanitaire sur les équilibres économiques et financiers desdits contrats de délégation de service public**, significativement impactés par la fermeture administrative des équipements sportifs couverts, décrétés non indispensables à la vie du pays par le gouvernement lors des deux périodes de confinements, au printemps et à l'automne 2020, visant à endiguer la propagation de l'épidémie de coronavirus.

Aussi, il est d'ores et déjà précisé que des ajustements seront susceptibles d'être opérés par **décision(s) modificative(s) budgétaire(s) au cours de l'exercice 2021, les échanges en cours avec le délégataire devant permettre de matérialiser, par avenant, les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les équilibres économiques et financiers des deux contrats de délégation de service public** (pour ce qui concerne l'année 2020 dans un premier temps).

1.4.10. Autres dépenses comptabilisées en tant que charges de gestions courantes

Parmi les autres principaux facteurs d'évolution d'une année sur l'autre du *chapitre 65-Autres charges de gestion courante*, peuvent être notamment relevés les points ci-après.

▪ Le budget primitif 2021 prévoit **des subventions de fonctionnement en stabilité ou quasi-stabilité**, dans la continuité des précédents exercices, parmi lesquelles :

- en matière de politique de la Ville, d'habitat, et d'urbanisme :

- les subventions aux associations et aux communes dans le cadre de la politique de la ville, du soutien à l'emploi, et du dispositif de médiation : **1,132 M€**, contre 1,095 M€ au BP 2020 ;

- la contribution de Dijon Métropole au Syndicat mixte du SCOT, prévue à hauteur de **200 K€** (après 195 301 € versés en 2020) ;

- les subventions de soutien aux professionnels de l'habitat (associations ADIL, SOLIHA et UNPI) : **71,4 K€** (stabilité par rapport à 2020) ;

- le soutien financier annuel de **60 K€** maximum apporté à l'association Bourgogne Énergies Renouvelables (BER), laquelle accompagne la réhabilitation énergétique des copropriétés privées, en application de la convention triennale d'objectifs et de moyens passée en 2020 avec l'association ;

- le soutien à l'association ICOVIL (Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes) : **45 K€**, soit un montant identique à 2020 ;

- en matière environnementale :

- la contribution à l'Établissement public Latitude 21 : **358 K€** (stable par rapport à 2020) ;

- la subvention à l'association Atmos'air : **130 K€**, stable par rapport à 2020 (étant précisé qu'une subvention d'équipement annuelle de 26 K€ est également versée à l'association) ;

- le soutien aux clubs professionnels, par le biais de l'octroi de subventions de fonctionnement pour missions d'intérêt général, prévues au BP 2021 à **1,435 M€**, quasi-stables par rapport au BP 2020 (1,440 M€), et se répartissant comme suit :

- Dijon Métropole Handball : 476 K€ ;

- JDA Handball (féminin) : 318,5 K€ ;

- DFCO (football masculin) : 266,5 K€ ;

- JDA Basket (masculin) : 257 K€ ;

- Stade dijonnais (rugby masculin) : 117,5 K€ (après 121,6 K€).

▪ Enfin, **les frais des élus**, également imputés au chapitre 65, **sont estimés à hauteur de 1,14 M€** (après 1,1 M€ au BP 2020), incluant indemnités de fonction, cotisations de retraite et de sécurité sociale, frais de missions et de déplacement, et crédits de formation.

1.5. Charges financières (*chapitre 66*)

Dans un contexte de niveau toujours particulièrement modéré des taux d'intérêt, **les charges financières sont estimées à 1,61 M€ au BP 2021** (après 1,69 M€ au BP 2020).

En effet, les taux d'intérêt devraient demeurer au plus bas en 2021, compte-tenu du contexte économique et de la politique monétaire toujours extrêmement accommodante de la Banque centrale

européenne [BCE]. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, la BCE a ainsi, de nouveau, fortement assoupli sa politique monétaire afin de soutenir l'économie et de prévenir un éventuel effondrement des marchés (via des outils tels que le rachat massif de dettes publiques et privées, ou bien encore l'attribution aux banques de prêts à conditions avantageuses afin éviter une envolée des crédits pour les entreprises et les ménages).

Si cette situation constitue une bonne nouvelle apparente pour les collectivités publiques, et notamment pour l'Etat (qui peut s'endetter de manière importante à des niveaux d'intérêt très bas, notamment pour le financement de la relance), elle représente évidemment un risque majeur à moyen/long terme pour les finances publiques en cas de rebond des taux d'intérêt.

2. Des recettes réelles de fonctionnement prévues en forte baisse par rapport au budget primitif 2020

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à **200,838 M€**, soit une baisse de - 2,8% par rapport au budget primitif 2020 (206,648 M€).

Outre les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 se traduisant notamment par une baisse et/ou une atonie de la quasi-totalité des recettes fiscales, cette évolution s'explique essentiellement par les éléments de contexte et de changements de périmètre suivants, à savoir :

- la perception, en 2020, de recettes exceptionnelles de certificats d'économie d'énergie (CEE), prévues au BP 2020 à hauteur de 6,9 M€, consécutivement essentiellement aux investissements d'amélioration de la performance énergétique et environnementale de l'usine d'incinération des ordures ménagères⁵⁸ ;
- l'inscription au BP 2021 d'une dotation de compensation versée par le Département en contrepartie des charges relevant du périmètre des compétences transférées par ce dernier, exercées de manière effective par la Métropole depuis le 1^{er} juin 2020 (nouvelle recette annuelle de près de 4,7 M€).

Après retraitement de ces deux changements de périmètre majeurs, les recettes réelles de fonctionnement affichent encore une baisse inédite de - 1,8 %, soit - 3,6 M€ de BP à BP, et ce à taux d'imposition constants par rapport à 2020.

2.1. Des produits d'imposition en net recul par rapport au BP 2020 (*chapitres 73 et 731*)

Les différents impôts et taxes sont prévus à hauteur de **128,05 M€**, soit un recul de près de - 2,4% par rapport au BP 2020 (131,17 M€), et ce en raison, essentiellement :

- **des conséquences de la crise sanitaire et économique de la Covid-19 sur diverses recettes fiscales** (cf. *infra* l'évolution prévisionnelle des recettes de CVAE, de taxe de séjour, de TaSCOM et, dans une moindre mesure, de CFE) ;
- **des mesures d'allègements fiscaux décidées par le Gouvernement dans le cadre du Plan de relance** parmi lesquelles, notamment, la division par deux de la fiscalité applicable aux établissements industriels (perte de recettes estimée à 4,935 M€ en 2020 pour Dijon Métropole, dont 4,85 M€ pour la seule cotisation foncière des entreprises, avec compensation par l'Etat à l'euro l'euro → compensation fiscale imputée au chapitre 74).

Par ailleurs, conformément aux priorités définies dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, le BP 2021 est construit en tenant compte d'une hypothèse de **stabilité de l'ensemble des taux d'imposition** (pour la quatrième année consécutive pour la CFE, et la cinquième année consécutive pour l'ensemble des autres taxes).

⁵⁸ CEE accordés par EDF dans le cadre, d'une part, de la démarche de maîtrise de la demande d'énergie permise par les travaux récents visant à augmenter la chaleur valorisée au niveau de l'unité de valorisation énergétique (UVE) de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM), ainsi qu'au titre de la mise en place d'un système de traitement de l'eau plus performant, et, d'autre part, dans le cadre d'une expérimentation conduite par l'association AMORCE en matière de lutte contre la précarité énergétique, dans laquelle Dijon Métropole s'inscrit

2.1.1. Un produit de la fiscalité économique en forte baisse en raison de la crise économique et de la décision de l'Etat, dans le cadre du Plan de Relance, de diviser par deux la fiscalité foncière applicable aux entreprises industrielles

Le produit de la fiscalité économique⁵⁹ s'établit à 55,47 M€, et recule fortement par rapport au BP 2020 (60,25 M€), soit - 7,9% d'une année sur l'autre.

(a) Directement corrélée à l'évolution de l'activité économique sur le territoire de la Métropole, la **cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** est attendue à hauteur de **23,2 M€** en 2021, soit une légère diminution par rapport au pic historique de 23,64 M€ perçus en 2020 (près de - 2% d'une année sur l'autre).

Il est précisé que cette estimation est issue de simulations provisoires transmises à l'automne 2020 par la Direction générale des finances publiques (strictement indicatives à ce stade).

Pour mémoire, la CVAE effectivement payée/décaissée par les entreprises en 2020, puis reversée par l'Etat à Dijon Métropole en 2021, devrait intégrer :

- pour les entreprises dont la CVAE au titre de l'année précédente dépassait 3 000 € :
 - les deux acomptes de CVAE 2020 (exercice économique 2020 des entreprises), normalement calibrés à partir de la valeur ajoutée 2019 (avant crise), avec une faculté de modulation laissée aux entreprises pour tenir compte des effets considérables de la crise sanitaire sur leur activité en 2020 ;
 - le solde de la CVAE à payer au titre de la valeur ajoutée dégagée en 2019 (avant crise) ;
- pour les entreprises dont la CVAE au titre de l'année précédente n'excédait pas 3 000 € : la totalité de la cotisation due au titre de la valeur ajoutée dégagée en 2019 (avant crise).

Ainsi, le recul très modéré annoncé par la DGFIP pour 2021 s'explique très certainement :

- d'une part, par le fait que les grandes entreprises ont probablement peu utilisé, en 2020, la capacité de modulation des acomptes qui leur était ouverte ;
- d'autre part, par une relative résilience du tissu économique de Dijon Métropole, davantage diversifié que celui d'autres métropoles parfois concentrés sur certains secteurs particulièrement exposés à la crise actuelle (à l'image, par exemple, du secteur aéronautique pour Toulouse Métropole).

Toutefois, **suite à cette année 2021 relativement « préservée », l'exercice 2022 devrait ensuite être marqué par un recul très important de la CVAE pour Dijon Métropole**, dans la mesure où les sommes reversées par l'Etat en 2022 intégreront :

- les deux acomptes de CVAE 2021 (exercice 2021 de l'entreprise), normalement calibrés par les entreprises sur la base de la valeur ajoutée dégagée en 2020 (nécessairement en forte baisse compte-tenu de l'importante récession constatée en 2020), avec une capacité de modulation ;
- le solde de la CVAE 2020, avec de probables régularisations en faveur des entreprises (versements aux entreprises pour lesquelles les acomptes payés en 2020 auraient été trop importants, faute d'utilisation de la capacité de modulation laissée par les services fiscaux - *cf. supra*) ;
- pour les seules entreprises redevables de moins de 3 000 € en N-1 : la totalité de la CVAE 2020 (au titre de la valeur ajoutée dégagée en 2020), nécessairement en recul compte-tenu du recul important de l'activité entre 2019 et 2020.

⁵⁹ Hors taxe de séjour et hors TEOM et taxe foncière (pour les parts de ces taxes supportées par les entreprises).

Compte-tenu de ces trois effets défavorables, le produit reversé par l'Etat à la Métropole en 2022 diminuera donc nécessairement de manière significative, dans une ampleur qui reste toutefois impossible à valoriser à ce stade (potentiellement plusieurs millions d'euros).

(b) La cotisation foncière des entreprises (CFE) est, quant à elle, attendue en fort recul par rapport à 2020, avec un produit prévisionnel de **26,78 M€ au BP 2021**, après 31,077 M€ au BP 2020 (- 4,3 M€, soit - 13,8%) et 31,63 M€⁶⁰ effectivement perçus en 2020 (- 4,85 M€, soit - 15,3%).

Ce fort recul s'explique exclusivement par les conséquences de la division par deux des valeurs locatives - et donc des cotisations - des établissements industriels, telle que prévue par le Plan de Relance et la loi de finances initiale pour 2021. Cette mesure représente une perte de recettes estimée à **- 4,85 M€** pour la Métropole en 2021, laquelle devrait toutefois être compensée à l'euro l'euro par l'Etat (*recette correspondante inscrite au chapitre 74 - compensations fiscales*), sans prise en compte toutefois des éventuelles hausses de taux décidées par les collectivités concernées (ce qui revient à diminuer l'autonomie fiscale de ces dernières).

Pour le reste, le produit prévisionnel 2021 a été construit sur une hypothèse de stabilité par rapport au montant perçu en 2020 (rôle général), en cohérence avec :

- les prévisions du député Jean-René Cazeneuve dans son rapport sur « l'impact de la crise du Covid-19 sur les finances locales »⁶¹, tablant sur une évolution de 0% de la CFE en 2021 à l'échelle nationale (hors effets de la division par deux de la fiscalité applicable aux établissements industriels) ;
- la stabilité du taux de CFE proposée au conseil métropolitain pour 2021.

(c) Pour ce qui concerne la taxe sur les surfaces commerciales (TaSCOM), les premiers effets de la récession de 2020 devraient se traduire dès 2021 dans le produit reversé par l'Etat à la Métropole, en raison :

- des éventuelles faillites de certains commerces assujettis (effets des confinements et couvre-feux successifs intervenus en 2020) ;
- de la prise en compte en 2021 du chiffre d'affaires 2020 (en recul significatif pour de nombreux commerces) ;
- de l'extension de la réduction de 20% de la taxe aux commerces de moins de 400 m² assujettis en raison de leur appartenance à un réseau de magasins d'une même enseigne cumulant une superficie de plus de 4 000 m² (mesure introduite par la loi de finances 2021, en précisant que cette réduction s'appliquait jusque-là aux seuls commerces de 400 m² à 600 m² réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 3 800 € par m²).

Au stade du BP 2021, en l'absence d'informations ou prévisions précises transmises à ce stade par les services fiscaux, l'hypothèse « arbitrairement » retenue est celle d'un recul d'environ - 10%⁶² par rapport au montant perçu en 2020 par la Métropole (près de 4,8 M€), soit un produit prévisionnel de **4,3 M€** pour 2021.

(d) Enfin, le produit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) est estimé à **1,19 M€** pour 2021, soit un montant stable par rapport au produit effectivement perçu en 2020 (qui s'est avéré significativement supérieur à la prévision initiale de 1,075 M€ du BP 2020).

⁶⁰ Rôle général, hors rôles complémentaires et supplémentaires

⁶¹ Rapport publié à l'été 2020 - gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2020/08/rapport_cazeneuve.pdf

⁶² Correspondant approximativement à l'ampleur de la récession constatée en 2020 à l'échelle nationale.

2.1.2. Un produit de la fiscalité dite « ménages » considérablement amoindri, compte-tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales sur laquelle la Métropole disposait d'un pouvoir de taux, compensée par une quote-part de taxe sur la valeur ajoutée (fiscalité nationale)

Compte-tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales (et de la perception directement par l'Etat de la recette résiduelle à compter de 2021⁶³), le produit de **la fiscalité dite « ménages »** (bien qu'une part minoritaire de celle-ci soit également payée par les entreprises⁶⁴) est attendue en très fort recul en 2021, avec un produit prévisionnel de **29,22 M€**, après 59,67 M€ au BP 2020.

Cette division par plus de deux traduit, à la fois :

- la perte très importante d'autonomie fiscale de Dijon Métropole (la taxe d'habitation sur les résidences principales, sur laquelle la Métropole disposait d'un pouvoir de taux, étant remplacée par une quote-part de taxe sur la valeur ajoutée, fiscalité nationale - *cf. infra*) ;
- la concentration de plus en plus grande de la fiscalité métropolitaine sur les entreprises.

Dans le détail, ce **produit prévisionnel de 29,22 M€** se répartit de la manière suivante :

- **24,36 M€ pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** avec pour hypothèses d'évolution, par rapport au produit perçu en 2020 : la stabilité du taux d'imposition, une évolution physique des bases très modérée (0,2%), et une actualisation légale des bases proche de 0 ;
- **2,28 M€ pour la taxe foncière sur les propriétés bâties** avec :
 - la prise en compte des effets de la division par deux des valeurs locatives des locaux industriels (estimée à - 85 K€, compensée par l'Etat en principe à l'euro l'euro → *compensation fiscale correspondante inscrite au chapitre 74*) ;
 - pour le reste, les mêmes hypothèses d'évolution que pour la TEOM ;
- **2,23 M€ cumulés pour l'ensemble des taxes d'habitation résiduelles** (résidences secondaires, autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, et logements vacants), en précisant que la marge d'erreur est potentiellement significative sur cette estimation, compte-tenu des incertitudes sur le périmètre exact de cette fiscalité résiduelle (particulièrement pour ce qui concerne les « *autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale* ») ;
- **357 K€ de taxe foncière sur les propriétés non-bâties** (y compris la taxe additionnelle sur le foncier non bâti, pour laquelle la métropole ne vote aucun taux, et dont le produit est estimé à 290 K€ pour 2020). Les hypothèses retenues sont celles d'une stabilité des taux d'imposition et des bases par rapport à 2020.

2.1.3. La perception par la Métropole d'une quote-part de taxe sur la valeur ajoutée (fiscalité nationale) à compter du 1^{er} janvier 2021, en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP)

En compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) dès le 1^{er} janvier 2021, Dijon Métropole percevra, dès 2021, une **quote-part de taxe sur la valeur ajoutée (fiscalité nationale)**, dont le montant devrait correspondre, à l'euro près, à la somme des trois recettes suivantes :

- le produit de THRP perçu par la Métropole en 2020 (rôle général) ;

⁶³ A compter de 2021, la taxe d'habitation résiduelle sur les résidences principales est due directement par l'Etat pour les 20% de contribuables les plus aisés en restant redevables. Toujours pour ces derniers, elle sera supprimée progressivement sur 3 ans entre 2021 et 2023.

⁶⁴ Notamment pour ce qui concerne la taxe foncière sur les propriétés bâties et la TEOM.

- les compensations d'exonération fiscales de THRP perçues en 2020 (recettes imputées en 2020 au chapitre 74, pour un montant de 1,783 M€) ;
- la moyenne des rôles supplémentaires de THRP entre 2018 et 2020 (non connue au moment du bouclage du BP 2021).

Sur cette base, la quote-part de TVA à percevoir par Dijon Métropole en 2021 est estimée à **32,8 M€**.

2.1.4. Un produit de la taxe de séjour attendue en diminution importante par rapport au budget primitif 2020, dans un contexte de fréquentation touristique en berne liée à la pandémie de Covid-19

Le produit total de la **taxe de séjour** (cumul de la part métropolitaine et de la taxe additionnelle départementale est estimé à **1,5 M€**, soit une diminution importante par rapport au BP 2020 (prévision de 2,2 M€ établie avant le déclenchement de la crise sanitaire) et 2,39 M€ au CA 2019.

Ce fort recul par rapport au BP 2020, et surtout par rapport à la dernière année de référence 2019, tient compte d'une hypothèse de reprise progressive de la fréquentation touristique du territoire à compter du 2^{ème} trimestre 2021 (après un 1^{er} trimestre 2021 qui devrait rester particulièrement défavorable, compte tenu de la dynamique de la pandémie anticipée sur la période hivernale, et des probables mesures de restriction qui devraient encore être maintenues dans les prochains mois).

Bien entendu, cette prévision est susceptible d'être réactualisée au cours de l'exercice en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de la fréquentation touristique du territoire qui en découlera.

Pour mémoire, ces 1,5 M€ se décomposent de la manière suivante :

- environ 1,36 M€ pour la taxe de séjour métropolitaine (intégralement reversée à l'office de tourisme) ;
- 0,14 M€ pour la taxe additionnelle départementale (10% de la part métropolitaine, intégralement reversée au Département de la Côte d'Or, conformément à la législation en vigueur).

2.1.5. Autres produits à caractère fiscal ou quasi-fiscal

▪ **Le fonds national de garantie individuelle des ressources**, communément appelé FNGIR, (compensation perçue suite à la réforme de la taxe professionnelle) est prévu en stabilité par rapport au montant perçu en 2020, à hauteur de **8,523 M€**.

▪ Le produit de la **taxe locale sur la consommation finale d'électricité**, perçue par Dijon Métropole en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur son territoire, est estimé à **280 K€** au BP 2021, soit un niveau proche de la moyenne constatée sur les derniers exercices.

En valeur absolue, le produit de cette taxe demeure donc assez limité dans la mesure où celle-ci est perçue par Dijon Métropole uniquement sur le territoire des communes de moins de 2 000 habitants, ainsi que sur celui de la commune nouvelle de Neuilly-Crimolois (conformément, pour cette dernière, aux délibérations concordantes du conseil municipal du 14 septembre 2020 et du conseil métropolitain du 17 septembre 2020).

Conformément à la loi de n°2020-1721 de finances pour 2021, cette taxe fait l'objet d'une nationalisation à compter de 2021 dans un objectif de rationalisation des différentes composantes de la fiscalité sur l'électricité. Elle devrait donc être perçue directement par l'Etat, puis reversée à la Métropole pour la part lui revenant.

▪ Enfin, le chapitre 73 intègre également **une attribution de compensation « négative »** versée par cinq communes à Dijon Métropole, à hauteur de **255,2 K€** (après 220,9 K€ au BP 2020),

conformément à l'échéancier issu des rapports successifs de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Au stade du budget primitif, ces 255,2 K€ constituent un montant provisoire, dans la mesure où l'année 2021 devrait, entre autres, être marquée par l'actualisation du schéma de mutualisation et du périmètre des services communs, susceptible de générer des ajustements des attributions de compensation pour les communes concernées.

2.2. Une augmentation en trompe-l'œil des dotations et participations par rapport au BP 2020 (chapitre 74)

Les recettes du chapitre 74, prévues à hauteur de **48,89 M€** au budget primitif 2021, affichent une croissance de +18 % par rapport au BP 2020 (41,46 M€), essentiellement sous l'effet des changements majeurs de périmètre suivants, à savoir :

- d'une part, l'inscription au BP 2021 de la dotation de compensation versée par le Département en contrepartie des charges relevant du périmètre des compétences transférées par ce dernier, exercées de manière effective par la Métropole depuis le 1^{er} juin 2020 (nouvelle recette annuelle dont le montant a été figé par arrêté préfectoral en date du 9 novembre 2020 à hauteur de 4 695 026,23 €) ;
- d'autre part, pour ce qui concerne les allocations compensatrices d'exonérations de fiscalité directe locale (compensations versées par l'Etat au titre d'exonérations fiscales décidées par celui-ci), l'année 2021 sera marquée :
 - d'une part, par la compensation par l'Etat de la perte de recettes générée, pour la Métropole, par la décision de l'Etat de diviser par deux la fiscalité foncière applicable aux entreprises industrielles (établissements industriels au sens de la législation fiscale). Le montant global de la compensation correspondante est estimée à **4,85 M€** pour la CFE et **85 K€** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (montant correspondant également au gain fiscal pour les entreprises du territoire, et à la perte de recettes constatée en parallèle au chapitre 731 pour chacune de ces deux taxes - cf. *supra*) ;
 - d'autre part, par la disparition de l'ancienne compensation d'exonérations fiscales de taxe d'habitation sur les résidences principales (1,78 M€ en 2020), supprimée dans le cadre de la réforme fiscale, et dont le produit fait partie des recettes compensées par le transfert d'une quote-part de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Après retraitement de ces changements majeurs, les recettes du chapitre 74, recouvrant les dotations et participations, enregistrent une baisse d'environ -1 % de BP à BP à périmètre constant, et intègrent les différents points détaillés ci-après.

2.2.1. Une stabilité de l'enveloppe de dotation globale de fonctionnement (DGF) en 2021 à l'échelle nationale... mais une nouvelle diminution attendue pour Dijon Métropole

La dotation globale de fonctionnement [DGF] est attendue à hauteur de **29,45 M€ en 2021**, contre 29,954 M€ perçus en 2020, soit une diminution supplémentaire de l'ordre de **-500 K€**, malgré la quasi-stabilité de l'enveloppe annoncée à l'échelle nationale.

Cette baisse devrait porter essentiellement sur la dotation de compensation perçue par la Métropole, principale composante de la DGF intercommunale, laquelle subit chaque année un écrêtement destiné à financer la hausse des dotations de péréquation internes à l'enveloppe de DGF nationale.

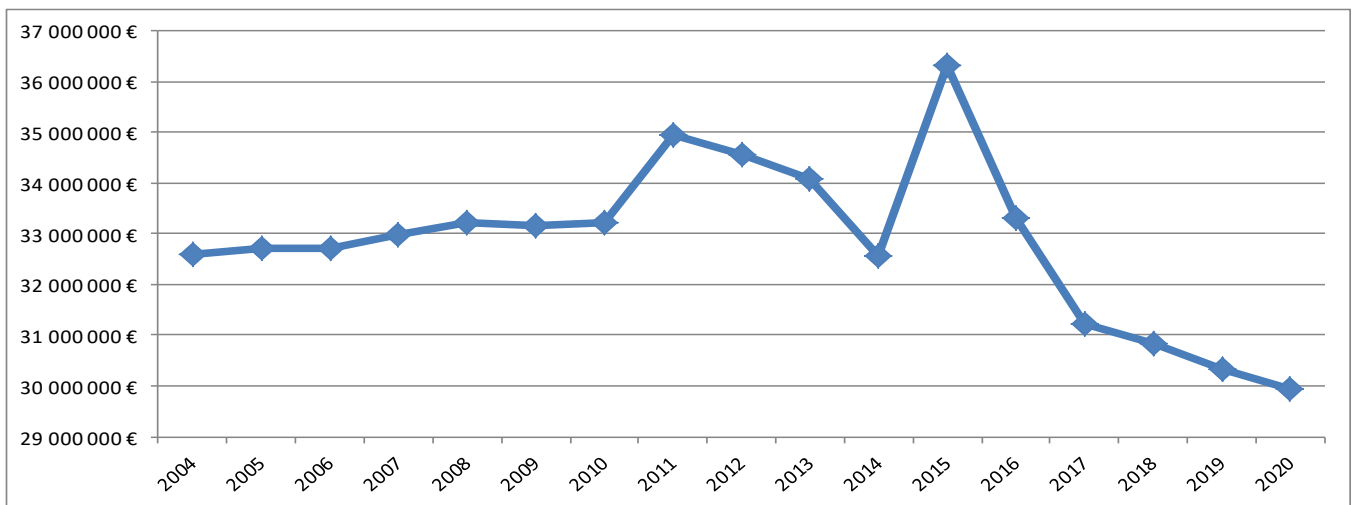
Pour mémoire, sur la période récente, l'évolution de la DGF perçue par Dijon Métropole a été la suivante :

Évolution de la DGF perçue par le Grand Dijon / Dijon Métropole depuis 2013

Chiffres arrondis, en millions d'euros (M€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Prévision BP 2021
DGF totale	34,075	32,579	36,325	33,314	31,223	30,844	30,329	29,954	29,45
Evolution		-1,496	3,746	-3,011	-2,091	-0,379	-0,515	-0,375	-0,50
Dont dotation d'intercommunalité	8,541	7,321	11,616	9,081	7,66	7,771	7,783	7,818	7,80
Dont dotation de compensation	25,534	25,258	24,709	24,233	23,563	23,073	22,546	22,136	21,65

Du fait de la nouvelle baisse à prévoir de la dotation de compensation, le montant de DGF à percevoir par Dijon Métropole en 2021 devrait être le plus faible jamais perçu depuis la réforme de l'architecture de la DGF en 2004 (constat qui était déjà valable en 2020), étant précisé qu'il est à ce stade impossible d'anticiper la manière dont pourrait évoluer la DGF perçue par la Métropole sur les exercices post-2021, en raison de points d'incertitude majeurs quant à la stratégie du Gouvernement en la matière.

Évolution de la DGF totale perçue par le Grand Dijon / Dijon Métropole sur période longue



2.2.2. Une hausse des compensations fiscales, exclusivement due à la décision de l'Etat, dans le cadre de son plan « France Relance », de diviser par deux la fiscalité foncière applicable aux entreprises industrielles

▪ **Les compensations fiscales sont prévues en nette hausse, à hauteur de 5,545 M€, soit + 3,140 M€ par rapport au montant effectivement perçu en 2020 (2,406 M€), en raison des deux facteurs suivants, à savoir :**

- la majoration de près de + 5 M€ des compensations fiscales au titre de la cotisation foncière des entreprises (+ 4,85 M€), et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (+ 85 K€), suite à la décision de l'Etat de diviser par deux la fiscalité foncière applicable aux entreprises industrielles, dans le cadre du plan « France Relance » visant à redresser l'économie française à la suite de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19 ;

- la disparition de l'ancienne compensation d'exonérations fiscales de taxe d'habitation sur les résidences principales (1,78 M€ en 2020 et 0 € en 2021), supprimée dans le cadre de la réforme fiscale, et dont le produit fait partie des recettes compensées par le transfert d'une quote-part de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

▪ **La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) est prévue à hauteur de 4,359 M€**, en hausse de + 158 K€ par rapport au BP 2020, mais d'un montant identique au produit effectivement perçu en 2020. Contrairement aux deux années précédentes, le Gouvernement et le Parlement, dans le cadre du projet de loi de finances 2021, ont en effet décidé de n'appliquer aucun « coup de rabot » supplémentaire en 2021 pour ce qui concerne la DCRTP du bloc communal.

▪ Enfin, les recettes perçues au titre du **fonds de compensation (FCTVA) au titre de certaines dépenses de fonctionnement éligibles** sont estimées à **100 K€**, comme au BP 2020, et demeurent exclues des « variables d'ajustement » de l'enveloppe normée de des concours financiers de l'État.

2.2.3. Des cofinancements de fonctionnement (comptes 747) anticipés en léger repli

Prévus à hauteur de **4,74 M€** au BP 2021, les cofinancements et participations de fonctionnement sont attendues en léger recul par rapport au BP 2020 (5,14 M€), et comprennent notamment :

- des subventions de fonctionnement nouvelles, d'un montant prévisionnel total de **1,028 M€**, **dans le cadre de la mise en œuvre des compétences sociales** exercées par la Métropole de manière effective depuis le 1^{er} juin 2020, au lieu et place du Département, dont :

- 800 K€ attendus au titre du « Pacte de solidarité de lutte contre la pauvreté », convention conclue entre l'Etat et Dijon Métropole dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Par ce biais, l'Etat apporte son soutien financier à Dijon Métropole pour la réalisation d'actions référencées au sein dudit contrat, lesquelles s'articulent autour de la mise en œuvre des compétences sociales métropolitaines (fonds de solidarité pour le logement [FSL], fonds d'aides aux jeunes [FAJ], prévention spécialisée, service public d'action sociale) parties intégrantes des réponses que porte Dijon métropole à destination du public métropolitain ;

- 228 K€ de subventions/participations de communes membres de la Métropole, et de divers organismes (bailleurs sociaux, fournisseurs d'eau et d'énergie), pour la mise en œuvre des fonds d'aide sociale (FSL, FAJ).

- **2,83 M€** de subventions **pour le centre de tri**, dont 2,45 M€ de la part de l'Adelphe (recyclage des emballages ménagers, fibreux, métal, plastique, verre), et 380 K€ attendus de la part de CITEO (au titre du recyclage des papiers). Ces recettes enregistrent une **baisse de -151 K€** par rapport au BP 2020 (2,98 M€), au vu des tonnages qui devraient être effectivement traités en 2020.

- **356 K€** de soutien financier de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de l'**appel à projets « Territoires d'innovation »** (nouvel acompte prévisionnel, après 1,5 M€ prévus au BP 2020, étant rappelé que la participation de l'Etat s'établit à 3 M€ sur 7 ans).

Pour mémoire, ces cofinancements de l'Etat, apportés au titre du projet ambitieux et novateur de système alimentaire durable à l'horizon 2030 (*cf. paragraphe concernant les dépenses de fonctionnement pour davantage de précisions quant aux objectifs poursuivis du projet*), transitent par le budget de la Métropole, avant d'être ensuite reversés aux divers porteurs de projets publics et privés⁶⁵.

⁶⁵ Parmi lesquels, entre autres : l'INRA (trois laboratoires différents), le centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne, Agronov, Creativ' (Campus des métiers), Foodtech, Vitagora, l'Université de Bourgogne, Agrosup et la Banque alimentaire.

À cette fin, le BP 2021 prévoit également au chapitre 014 en dépenses de fonctionnement, 600 K€ pour le reversement desdits cofinancements de l'Etat (montant tenant compte des premiers versements effectués par la CDC en 2020, non réalloués en totalité par la Métropole au terme de la clôture de l'exercice 2020 compte tenu de l'état d'avancement des dossiers en cours d'instruction).

- **85 K€** de participation de la Ville de Dijon et de l'Université de Bourgogne **au titre du dispositif de la carte Culture** ;

- **20 K€** de la région Bourgogne-Franche-Comté **pour la réalisation d'un atlas de l'aire urbaine de la métropole dijonnaise**, intégrant les différentes thématiques inhérentes aux axes de développement du projet de territoire métropolitain, en matière d'aménagement, de déplacements, mais aussi d'échanges économiques (solde de la subvention d'un montant total de 40 K€) ;

- le reste des crédits correspondant essentiellement à des subventions de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) en matière, respectivement, de rénovation urbaine et de logement, ainsi qu'à des subventions de l'État et des bailleurs sociaux dans le cadre du contrat de ville.

2.3. Des produits des services et de gestion courante en forte baisse par rapport au BP 2020 (chapitres 70 et 75)

Ceux-ci s'établissent à **23,823 M€** au BP 2021 (*cumul des deux chapitres 70 + 75*), après 33,951 M€ au BP 2020 (qui intégrait des recettes exceptionnelles de certificats d'économie d'énergie (CEE), d'un montant prévisionnel de 6,9 M€, *cf. supra*).

Après retraitement de ces recettes de nature exceptionnelle, **les produits des services et de gestion courante diminuent de - 3,2 M€ de BP à BP**, essentiellement sous l'effet de la quasi-extinction des recettes historiques des redevances d'occupation du domaine public (RODP) d'eau et d'assainissement que percevait jusqu'alors la Métropole au titre de la concession pour la gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire métropolitain, confiée à Suez depuis 1991 et arrivant à terme fin mars 2021 (*cf. infra*).

Les principaux facteurs d'évolution sont décrits ci-après.

2.3.1. Des recettes de stationnement payant sur voirie demeurant inférieures à leur niveau d'avant-crise

Compte-tenu de la crise sanitaire et des confinements et couvre-feux successifs, **les recettes liées au stationnement payant sur voirie ont fortement reculé en 2020** (montant prévisionnel réévalué à 5,1 M€⁶⁶, après 6,1 M€ au budget primitif 2020 et 6,6 M€ au compte administratif 2019), et sont également **projetées pour 2021 en-deçà de leur niveau d'avant crise**.

En effet, avec une crise sanitaire toujours non endiguée à fin 2020, et probablement pas avant la fin du 1^{er} semestre 2021, au mieux (avec d'éventuelles mesures de restrictions, selon l'évolution de la situation, susceptibles de restreindre la circulation des automobilistes, et donc d'affecter les recettes de stationnement payant), les recettes correspondantes devraient rester inférieures, en 2021, à leur niveau de référence d'avant crise (6,6 M€ en 2019).

Au stade du BP 2021, l'hypothèse retenue, susceptible d'ajustements en cours d'année en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, est celle d'un produit global de 6,1 M€, intégrant :

- les redevances de paiement spontané du stationnement sur voirie par les automobilistes, estimées à 5 M€, à politique tarifaire inchangée depuis le 1^{er} janvier 2018 ;

⁶⁶ Cf. la « décision modificative budgétaire n°3 », adoptée par le Conseil métropolitain du 17 décembre 2020.

- les forfaits de post-stationnement, prévus à hauteur d'1,1 M€, remplaçant l'amende pour infraction au stationnement payant (niveau de forfait de post-stationnement minoré strictement identique à celui de l'amende pénale applicable avant 2018, soit 17 euros).

Il est rappelé que ces recettes sont perçues par le délégataire pour le compte de Dijon Métropole dans le cadre de la délégation des services publics de la Mobilité (DSP Mobilité), à l'exception du forfait de post-stationnement majoré perçu par l'Etat puis reversé par ce dernier à la Métropole.

2.3.2. Des produits du secteur « collecte et traitement des déchets ménagers » anticipés en hausse, essentiellement sous l'effet du renchérissement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour tous les déchets incinérés sur le site de l'usine d'incinération des ordures ménagères

Prévues à hauteur de 8,08 M€ au budget primitif 2021, les recettes de ce secteur enregistrent une hausse de près de 300 K€ par rapport au BP 2020 (7,78 M€, hors CEE).

▪ **Certains pans d'activité du secteur « collecte et traitement des déchets » enregistrent en effet une progression importante de leurs produits** avec, entre autres :

- une hausse de l'ordre de + 290 K€ des produits générés par l'usine d'incinération des ordures ménagères (1,29 M€, après 1 M€ au BP 2020), imputable en quasi-intégralité à la refacturation du renchérissement de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à compter du 1^{er} janvier 2021 (passage au niveau national de 3 € par tonne en 2020 à 8 € par tonne en 2021 pour tous les déchets incinérés sur le site, soit une augmentation de + 167%) ;
- une hausse substantielle de + 302 K€ des prestations facturées aux collectivités clientes des services de collecte et de traitement des ordures ménagères (3,018 M€, après 2,716 M€ au BP 2020), également en raison de la forte augmentation de la TGAP, n'étant par ailleurs pas anticipé de changements significatifs en ce qui concerne le périmètre des collectivités clientes des deux services rendus (collecte et traitement des déchets ménagers) ;
- le produit issu de la collecte des déchets verts, anticipé à hauteur de 236 K€ (contre 200 K€ au BP 2020), soit une hausse de + 36 K€ conséquence de l'accroissement du nombre d'utilisateurs du service, traduisant le succès grandissant du dispositif.

▪ **A contrario, d'autres produits d'activité fléchissent par rapport à 2020**, avec :

- une réduction de - 293 K€ des recettes du centre de tri des ordures ménagères, prévues à hauteur de 697 K€ (contre 990 K€ au BP 2020), s'expliquant par :
 - une diminution des recettes de la vente de matières aux filières de recyclage, dont le montant varie en fonction du cours des matériaux. Prévues à hauteur de 647 K€ au BP 2021, ces recettes ressortent en diminution de - 243 K€ par rapport au BP 2020 ;
 - la baisse de la redevance versée par l'exploitant de l'équipement (50 K€, contre 100 K€ en 2020) pour lui permettre, dans un contexte actuel de forte concurrence, de proposer des coûts de marché compétitifs pour les clients extérieurs. En effet, l'exploitant doit, en supplément des tonnages livrés par Dijon Métropole, trier des déchets provenant d'autres collectivités ou de marchés privés.
- un léger repli de l'ordre de - 30 K€ des produits divers générés par les déchetteries (ventes de batteries, ventes de ferrailles etc.), la recette de cette activité étant prévue à hauteur de 244 K€ au BP 2021, contre 274 K€ au BP 2020, au vu des tonnages effectivement livrés et de l'évolution des cours des matériaux.

▪ **Enfin, les produits d'activités suivants sont prévus en stabilité ou en quasi-stabilité par rapport à 2020, à savoir :**

- le produit de la redevance spéciale appliquée aux gros producteurs de déchets, anticipé à hauteur de 2,4 M€ ;
- une légère augmentation de + 8 K€ du produit des « autres tris » issus de la collecte sélective (vente de verre, de cartons des zones industrielles), avec un produit prévisionnel de 189 K€ pour 2021 (après 181 K€ au BP 2020).

2.3.3. Des redevances d'occupation du domaine public en important repli pour ce qui concerne les contrats de délégations de service public en matière de réseaux

Les différentes redevances d'occupation du domaine public (RODP) perçues par la Métropole (RODP en matière de gaz, d'électricité, d'eau, d'assainissement, de réseaux de chaleur urbain, et de réseaux de télécommunication notamment), ainsi que les redevances autres que les RODP versées par les délégataires de service public dans le cadre des contrats de concession, représentent **3,82 M€ au BP 2021** (après 7,57 M€ au BP 2020).

Cette baisse significative intervient dans le cadre de la mise en œuvre, à compter du 1^{er} avril 2021, du nouveau contrat conclu avec la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) *Odivéa* pour la gestion de l'eau et l'assainissement sur une partie du territoire métropolitain⁶⁷.

Conformément à la législation en vigueur, la mise en œuvre de ce nouveau contrat s'accompagne d'une forte réduction des recettes historiques de RODP d'eau et d'assainissement que percevait jusqu'alors la Métropole au titre des précédents contrats (**1,64 M€** prévus au BP 2021, après 5,5 M€ au BP 2020), en précisant que cette baisse se poursuivra en 2022, première année pleine d'exploitation du nouveau contrat.

2.3.4. Des redevances en matière sportive et culturelle (Zénith, piscine du Carrousel, piscine olympique et salle d'escalade, stade Gaston Gérard) prévues en stabilité au stade de la préparation du budget primitif, mais nécessitant une attention particulière au regard de la crise sanitaire et économique

Au stade du budget primitif 2021, les montants des redevances versées par les délégataires exploitant des équipements sportifs et culturels de la Métropole, ainsi que les loyers acquittés par le club de football DFCO au titre de l'occupation du stade Gaston Gérard, sont prévus en stabilité ou en quasi-stabilité.

Toutefois, il est d'ores et déjà précisé que ces différentes recettes nécessiteront une vigilance particulière en 2021, compte tenu de la sensibilité de leurs redevables par rapport aux conséquences de la crise sanitaire et économique de la Covid-19.

▪ Le montant des redevances du SASP Dijon Football Côte d'Or [DFCO] au titre de l'occupation du Stade Gaston Gérard, est prévu à hauteur de 800 K€ (montant identique au BP 2020), en rappelant que le club a bénéficié d'une mesure d'exonération exceptionnelle totale au titre la saison sportive 2019-2020⁶⁸. En effet, la fermeture totale ou partielle de cet équipement sportif depuis le printemps 2020 dans le cadre des mesures prises par l'État pour lutter contre la propagation du coronavirus a fortement grevé le chiffre d'affaires du club.

⁶⁷ Cf. les parties du présent rapport consacrées aux budgets annexes de l'eau et de l'assainissement, pour davantage de précisions quant aux objectifs du contrat conclu avec la SEMOP Odivéa,

⁶⁸ Cf. pour davantage de précisions la délibération du Conseil métropolitain du 17 décembre 2020, approuvant le soutien apporté à la SASP Dijon Football Côte d'Or [DFCO], par le biais de l'exonération des redevances d'occupation du Stade Gaston Gérard au titre de la saison sportive 2019-2020.

▪ Les redevances perçues par la Métropole auprès du délégataire de service public du Zénith⁶⁹ sont prévues au BP 2021 à hauteur de 218 K€ (après 295 K€ au BP 2020).

En effet, le contrat de délégation prévoyant le versement d'une part fixe (avoisinant 218 K€ par an), et d'une part variable assise sur le résultat d'exploitation de l'équipement de l'exercice N-1, ladite part variable reversée par le délégataire en 2021 devant être proche de zéro compte tenu de « l'année noire 2020 », au cours de laquelle les événements prévus depuis le mois de mars ont en majorité été reportés ou annulés, du fait de l'interdiction des spectacles portant sur les jauges de plus de 5 000 spectateurs, le cœur d'activité du Zénith.

Pour mémoire, l'exploitant du Zénith a également bénéficié d'une mesure d'exonération exceptionnelle en 2020, pour ce qui concerne les redevances fixes et pour frais de contrôle.

▪ Les redevances d'occupation domaniale versées par le délégataire de service public gestionnaire de la piscine du Carrousel, de la piscine Olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245 sont également prévues en stabilité au BP 2021, à hauteur de 70 K€ cumulés (soit un montant stable par rapport au BP 2020).

De la même manière, comme précisé supra (cf. *paragraphe 1.4.9*), les compensations tarifaires versées par Dijon Métropole au délégataire de service public des piscines du Carrousel et Olympique et de la salle d'escalade Cime Altitude 245, sont également prévues en stabilité au BP 2021, dans l'attente de la prise en compte, courant 2021, des conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les équilibres économiques et financiers desdits contrats de délégation de service public.

En la matière, il est d'ores et déjà précisé que des ajustements seront susceptibles d'être opérés par décision(s) modificative(s) budgétaire(s) au cours de l'exercice 2021, les échanges avec le délégataire étant toujours en cours au stade de la préparation du BP 2021, afin de matérialiser, par avenant aux contrats de délégation de services publics, les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les équilibres économiques et financiers desdits contrats en 2020.

2.3.5. Autres faits marquants d'évolution des produits des services et du patrimoine

Les autres faits marquants et évolutions par rapport au budget primitif 2020 sont les suivants :

- la forte progression des recettes issues de la valorisation thermique des déchets, estimées à **2,2 M€ au BP 2021**, soit une hausse substantielle de + **800 K€** par rapport au BP 2020 (1,4 M€), résultat des travaux concomitants menés en 2019 sur l'usine d'incinération des ordures ménagères et son groupe turbo-alternateur, destinés à augmenter la quantité d'énergie injectée sur le réseau de chaleur urbain, et par voie de conséquence les recettes de ce secteur.
- le remboursement, par les écoles d'ingénieurs ESTP et ESEO, d'une partie des charges des locaux provisoires, actuellement occupés par les deux écoles, pour un montant total de **75 K€**, dans l'attente de la livraison du nouveau campus métropolitain, dont la construction a été confiée à la société publique locale « Aménagement de l'agglomération dijonnaise » (SPLAAD) ;
- l'encaissement de 145 K€, versés par les entreprises occupant des locaux des bâtiments du technopôle AgrOnov à Bretenière, propriétés de Dijon Métropole (**hausse de + 15 K€** par rapport au BP 2020, essentiellement due à l'accroissement du taux d'occupation des bâtiments). À noter que cette recette est à rapprocher des dépenses de fonctionnement générées par les bâtiments à la charge de Dijon Métropole, à hauteur de 173 K€ (fluides, nettoyages et maintenance des locaux, taxes foncières) ;

⁶⁹ Contrat de délégation de service public signé le 29 janvier 2019 entre Dijon Métropole et le délégataire de service public (société S-PASS).

- une stabilité des produits d'exploitation du volet « fourrière automobile et de vélos » de la délégation de services publics « Mobilité » mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2017 : 277 K€. Ces recettes sont collectées par le délégataire au nom et pour le compte de Dijon Métropole (609 K€ sont par ailleurs inscrits en dépenses de fonctionnement, correspondant au forfait de charges prévisionnel versé au délégataire) ;
- le remboursement par les communes de la métropole du ratio de points lumineux restant à leur charge, à hauteur de 237 K€ (après 215 K€ au BP 2020) ;
- la légère augmentation du produit des ventes de concession du cimetière intercommunal (130 K€, après 120 K€ au BP 2020) ;
- Enfin, le budget principal totalise des recettes de charges de structure et de personnel mis à disposition des budgets annexes de la Métropole et d'autres établissements satellites de la Métropole, à hauteur de **1,2 M€** (après 1,65 M€ au BP 2020), essentiellement en raison de l'abaissement de - 400 K€ des charges de structure refacturées par le budget principal au budget annexe du groupe turbo-alternateur (100 K€ prévus au BP 2021, après 500 K€ au BP 2020), consécutivement à l'amointrissement des recettes de vente d'électricité produite par la turbine du groupe turbo-alternateur (*cf. la partie du présent rapport dédiée au budget annexe du Groupe turbo-alternateur pour davantage de précisions*).

3. Opérations d'ordre

La section de fonctionnement intègre les opérations d'ordre suivantes :

- *21,1 M€ de dotation aux amortissements comptables des investissements réalisés les précédents exercices (dépense d'ordre de fonctionnement) ;*
- *1,69 M € de transfert en section de fonctionnement de la quote-part annuelle des subventions d'équipement reçues (recette d'ordre de fonctionnement).*

En outre, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription d'un virement à la section d'investissement de 7,4 M€ (dépense d'ordre de fonctionnement).

II- PERSPECTIVES 2021 POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

1. Évolution des dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à **71,408 M€ au BP 2021** (après 69,199 M€ au budget primitif 2020), soit un niveau soutenu, dans la continuité du précédent exercice.

1.1. Des dépenses d'équipement soutenues, et même renforcées, en 2021

(Dépenses comptabilisées aux chapitres 20, 21, 23 et 204)

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 57,128 M€ au BP 2021, après 53,593 M€ au BP 2020, et se répartissent entre :

- les dépenses d'équipement directes (chapitres 20, 21 et 23) à hauteur de **39,705 M€**, contre 32,094 M€ au BP 2020 ;
- les subventions d'équipement versées (chapitre 204), à hauteur de **17,423 M€**, contre 21,500 M€ au BP 2020.

Dans la continuité des exercices précédents, malgré l'achèvement de grands projets de la mandature précédente (restructuration de la piscine du Carrousel, construction de la nouvelle tribune Est du Stade Gaston Gérard, poursuite du développement de nombreuses zones d'activités destinées à améliorer et à augmenter la capacité d'accueil des entreprises sur le territoire métropolitain, etc.), le niveau d'investissement demeure soutenu en 2021, et est même renforcé par rapport à 2020, du fait, notamment :

- **de la priorité donnée à la relance de l'économie ;**
- **de la poursuite de la mise en œuvre du projet métropolitain, ainsi que du contrat de métropole conclu avec la Région Bourgogne Franche-Comté**, particulièrement en matière d'enseignement supérieur, de développement économique et de soutien aux filières (santé, innovation, agro-alimentaire, etc.) ;
- **de la nécessité de maintenir un niveau d'investissement régulier sur diverses compétences de la Métropole** : voirie et accessoires, gros entretien renouvellement d'équipements « industriels » tels que l'usine d'incinération des ordures ménagères, maintien d'une politique volontariste en matière d'habitat (construction et rénovation de logements) et de rénovation urbaine, etc.

Les axes principaux de ce programme d'investissement pour l'année 2021 sont les suivants.

1.1.1. Dépenses d'équipement directes (39,705 M€)

Les principales dépenses d'équipement directes, prévues à hauteur de 39,705 M€ au budget primitif 2021, sont détaillées ci-après.

- *Des dépenses d'équipement directes affectées pour plus de la moitié de leur montant à des investissements en matière d'aménagement et de gestion de l'espace public sur le territoire des 23 communes de la Métropole (investissements réalisés dans le cadre du projet OnDijon, travaux de voirie, y compris en faveur du développement des modes de déplacements doux, d'éclairage public, de propreté urbaine, de gestion des eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux, et autres accessoires de voirie)*

Une enveloppe globale de près de 19,8 M€ est prévue en 2021 pour les interventions sur l'espace public métropolitain des 23 communes.

Sur ces près de 19,8 M€, **16 M€** sont prévus en matière **de travaux de gros entretien et de gestion de l'espace public (investissements réalisés dans le cadre du projet OnDijon, travaux de voirie, d'éclairage public, de propreté urbaine, de gestion des eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux, et autres accessoires de voirie)**, et correspondent notamment :

- pour **8,1 M€**, à l'enveloppe dédiée aux investissements en matière d'aménagement et d'entretien de la voirie. Il est rappelé que le programme d'investissement détaillé, de même que sa répartition sur le territoire de l'agglomération, seront étudiés et répartis précisément entre les 23 communes dans le cadre de la commission voirie ;
- pour **5,83 M€**, aux investissements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet OnDijon de gestion connectée de l'espace public, avec notamment, pour l'année 2021 :
 - l'objectif de remplacement d'environ 2 000 points lumineux de l'agglomération par des luminaires LED télégérés (1,843 M€) ;
 - la poursuite de la rénovation des carrefours à feux, destinée à pallier tout dysfonctionnement dans un contexte de vieillissement croissant du parc (1,495 M€) ;
 - les travaux de mise en place du poste de commandement centralisé et les investissements de déploiement des outils centraux (830 K€, correspondant au lissage pluriannuel de cette opération de 11 M€) ;
 - la poursuite du déploiement du réseau haut débit (fibre optique) en vue de constituer un réseau sécurisé entre le poste de commandement et les sites municipaux des 23 communes membres (324 K€ au BP 2021, en précisant que la fin du programme est prévue en 2022) ;
 - la poursuite du déploiement des boîtiers de géolocalisation des véhicules d'intervention (flotte de 205 véhicules), lesquels sont acquis directement par la Métropole, et non plus loués comme auparavant, dans une optique de limitation des charges de fonctionnement (227 K€ au BP 2021) ;
 - le reste des crédits étant essentiellement destinés à des travaux de déploiement de bornes d'accès de voirie, de mise en sécurité des bâtiments, ainsi que pour d'éventuels travaux complémentaires non expressément prévus dans le cadre du marché initial.

S'ajoutent également à ces 5,83 M€, des investissements complémentaires en matière d'éclairage public à hauteur de **135 K€**, prévus dans le cadre de l'ancien marché de la commune de Marsannay-la-Côte, transféré au moment de la transformation en communauté urbaine, et toujours en cours à ce jour (interventions sur les réseaux d'éclairage public occasionnées par des travaux de voirie (création d'entrées charretières, géodétection et enfouissement de réseaux, etc.) ou des incivilités (accidents de la route, vandalisme)).

- pour **1,14 M€** aux investissements divers nécessaires au fonctionnement des services techniques métropolitains (acquisition et gros entretien renouvellement des véhicules et équipements, de propreté urbaine, de déneigement, d'entretien des espaces verts, etc.) ;
- pour **415 K€** aux investissements afférents à la compétence de « gestion des eaux pluviales » (aménagement des bassins de rétention, requalification des fossés, travaux sur les réseaux et les

ouvrages) ;

- pour **180 K€** aux relevés topographiques, de géo-détection et de numérisations de plans de voirie, incluant la poursuite de la mise en œuvre du Plan du Corps de Rue Simplifié (PCRS), nouvelle norme nationale pour les levés topographiques des chaussées et de leurs accessoires, incluant notamment les regards et les poteaux des différents opérateurs des réseaux (électricité, gaz, eau etc.) ;

- pour **220 K€** aux investissements afférents à la compétence « concession(s) de la distribution publique d'électricité », les travaux correspondant essentiellement à des enfouissements et des extensions de réseaux en complément de travaux de voirie réalisés sur le territoire métropolitain.

Au-delà de ces 16 M€, s'ajoutent également d'autres investissements concernant l'espace public, parmi lesquels :

- **3,35 M€** de travaux en faveur du développement des modes de déplacements doux, pour lequel il est proposé de dédier :

- une enveloppe de 2,1 M€, fléchée sur le développement de pistes cyclables supplémentaires ;

- 1,2 M€ pour les travaux d'aménagement de la rue du Faubourg Raines, aux abords de la future Cité internationale de la gastronomie et du vin ;

- **200 K€** dans le cadre de la compétence de défense extérieure contre l'incendie (DECI), incluant les investissements de gros entretien-renouvellement des Points d'Eau Incendie (PEI) ;

- **130 K€** de dépenses d'investissement en matière de voirie dans les zones d'activités économiques et les zones industrielles anciennement dites « d'intérêt communautaire » ;

- **100 K€** pour la plantation d'arbres sur le territoire des 23 communes de la Métropole, dont 30 K€ pour la forêt des enfants sur le plateau de La Cras ;

- **50 K€** pour la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), tant en termes de réalisation de bassins d'écrêtement que de renforcement des réseaux existants en vue de limiter les possibles inondations.

▪ *Un programme d'investissement dans le secteur de la collecte, du traitement, et de la valorisation des déchets, marqué par le lancement du processus d'acquisition des premières bennes à ordures ménagères alimentées à l'hydrogène, dans le cadre du projet de déploiement de la filière hydrogène sur le territoire métropolitain, et le démarrage, par voie de conséquence, des travaux d'adaptation du centre de maintenance et d'exploitation des bennes.*

Au budget primitif 2021, **5,1 M€** sont dédiés **au programme d'investissement dans le secteur de la collecte, du traitement, et de la valorisation des déchets**, comprenant :

- **1,72 M€** dans le cadre du lancement du projet « hydrogène », avec l'acquisition des premières bennes à ordures ménagères alimentées à l'hydrogène et le démarrage, par voie de conséquence, des travaux d'adaptation du centre de maintenance et d'exploitation des bennes.

Initialement envisagée dès 2020, ce qui avait d'ailleurs donné lieu à l'inscription de 5,76 M€ au budget supplémentaire 2020 (pour l'acquisition de 8 bennes), le processus d'acquisition des premières bennes alimentées à l'hydrogène a finalement dû être décalé, compte-tenu notamment de la crise sanitaire et économique et des incertitudes qu'elle génère sur les finances métropolitaines.

Désormais, l'acquisition des premières bennes à ordures ménagères est envisagée entre 2021 et 2023, et s'inscrira dans le cadre d'une autorisation de programme [AP] afférente à la conduite du projet « hydrogène » dans son ensemble, qui arrêtera précisément le périmètre et le coût estimatif de l'exhaustivité des investissements projetés à l'échelle de l'actuelle

mandature.

Aussi, au stade du budget primitif 2021, et dans l'attente de l'ouverture de l'autorisation de programme afférente à la réalisation du projet « hydrogène », laquelle sera soumise à l'approbation du Conseil métropolitain au cours du premier semestre 2021⁷⁰, sont prévus des crédits à hauteur de :

- **1,6 M€** dans le cadre du lancement des consultations pour l'acquisition de 2 premières bennes à hydrogène ;
- **120 K€** de travaux d'adaptation des ateliers du centre de maintenance, en marge du projet d'acquisition des bennes à énergie hydrogène.

Il est d'ores et déjà précisé que cette inscription au budget primitif 2021 intégrera le périmètre de la future autorisation de programme « hydrogène » mentionnée *supra*, par le biais d'une décision modificative budgétaire qui accompagnera la création de ladite AP comportant la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants.

En outre, il est précisé que Dijon Métropole a d'ores et déjà obtenu, pour la réalisation de ce projet novateur, le soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), à hauteur de 1,5 M€ (avec la possibilité de solliciter le versement d'un premier acompte de 40%, après exécution des dépenses éligibles à hauteur du même pourcentage).

- **567 K€ pour les achats de matériels dédiés à la collecte des ordures ménagères** (*hors projet hydrogène décrit supra*), incluant :

- **150 K€** pour l'acquisition d'une mini-benne ;
- le restant des crédits étant destiné aux acquisitions de bacs à ordures ménagères, de composteurs individuels et collectifs, et aux aménagements de points d'apport volontaires du verre ;
- **2,71 M€ pour l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM)**, couvrant les investissements réguliers de gros-entretien renouvellement (GER), destinés à sécuriser et à maintenir la continuité de fonctionnement de ces différents équipements de nature industrielle ;
- **110 K€ pour les travaux divers sur les différentes déchetteries**, intégrant notamment le remplacement de dispositif de vidéo surveillance, l'installation de barrières avec lecteur de plaques d'immatriculation des véhicules, ainsi que remplacement de panneaux de signalisation sur les quais.

▪ *Un programme d'investissements directs en matière d'habitat et d'urbanisme essentiellement marqué par la mise en œuvre du nouveau programme national de rénovation urbaine [NPNRU], concernant deux quartiers, Le Mail à Chenôve et Fontaine d'Ouche à Dijon, ainsi que par l'acquisition des premiers espaces publics aménagés aux abords immédiats de la future Cité internationale de la gastronomie et du vin (CIGV)*

8,92 M€ d'investissements directs en matière d'urbanisme et d'habitat sont également prévus, comprenant les principaux projets suivants :

- **3,82 M€** pour permettre le rachat de la première partie des espaces publics aménagés aux abords immédiats de la future Cité internationale de la gastronomie et du vin (CIGV), rétrocédés par Eiffage (aménagement et revêtement des parvis, esplanades, cours et allées, incluant mobiliers et espaces verts paysagers). Le coût total prévisionnel des espaces publics qui seront aménagés aux abords de la CIGV s'établit à 5,8 M€, étant précisé que l'Etat apporte un soutien financier à hauteur

⁷⁰ Le vote trop précoce d'une autorisation de programme [AP] faisant courir le risque d'une mauvaise appréciation du coût, il est recommandé de voter les AP le plus près possible du démarrage du projet, une fois les caractéristiques financières et techniques définies précisément.

de 1,8 M€, par le biais de son Fonds d'intervention national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) ;

- **2,61 M€** dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme national de rénovation urbaine [NPNRU], couvrant la période 2018-2024, et concernant deux quartiers, Le Mail à Chenôve et Fontaine d'Ouche à Dijon, en précisant que l'année 2021 sera notamment marquée :

- par le début des travaux de réaménagement/requalification de l'avenue du Lac et du carrefour entre celle-ci et le boulevard Kir dans le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon ;
- par le lancement des travaux d'aménagement du parc du quartier du Mail à Chenôve (espace vert, cheminements de promenade, plantation d'arbres fruitiers, etc.) ;

- **1 M€** au titre des acquisitions foncières diverses susceptibles d'intervenir en cours d'exercice (*chapitre 21*), dans le cadre de l'usage du droit de préemption exercé par la Métropole (la même somme étant inscrite en recettes d'investissement) ;

- **715 K€** dans le cadre du dispositif de reconquête du parc privé ancien, dont :

- 490 K€ pour des prestations d'accompagnement préalables à la conduite de travaux de réhabilitation de copropriétés privées dans le cadre du marché d'ingénierie conclu avec SOLIHA ;
- 165 K€ pour l'accompagnement des projets de rénovation BBC (Bâtiment Basse Consommation) des propriétaires occupants de maisons individuelles. Baptisé « Effilogis », cet accompagnement s'inscrit dans le cadre du déploiement du service public de l'efficacité énergétique (SPEE) ;
- 60 K€ correspondant à des dépenses d'ingénierie, dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) prescrit autour de l'établissement « Raffinerie du Midi » sur le territoire des communes de Dijon et Longvic, destinées à conseiller et accompagner les propriétaires dans la réalisation des travaux de renfort des habitations, étant précisé que les coûts correspondants font l'objet d'un financement de l'Etat pour le même montant ;

- **450 K€ estimatifs** pour la réalisation de travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage « Cités des peupliers », située rue Django Reinhardt à Dijon, et en service depuis 2006 (enveloppe prévisionnelle, les estimations financières des travaux n'étant pas encore précisément connues à la date de vote du budget) ;

- **310 K€** pour la conduite d'études urbaines, préalables à de futurs projets d'aménagement urbains.

- *Des investissements d'entretien et de rénovation des équipements sportifs métropolitains plus limités en 2021 après l'achèvement des grands projets de la précédente mandature (rénovation de la piscine du Carrousel, travaux de démolition/reconstruction de la tribune Est du Stade Gaston Gérard)*

Concernant les équipements sportifs, sont prévues au budget primitif 2021 des dépenses d'équipement à hauteur de **1,056 M€** :

- **250 K€** de travaux concernant la piscine Olympique (divers travaux de réfection, et harmonisation du système de billetterie et de contrôle d'accès avec la piscine du Carrousel) ;

- **237 K€** concernant le complexe sportif de Saint-Apollinaire, dont :

- 100 K€ pour la conduite d'une étude préalable à la réalisation d'un terrain synthétique ;
- 137 K€ divers travaux d'entretien de l'équipement (qui porteront en 2021 principalement sur la rénovation des vestiaires dédiés au football) ;

- **441,7 K€** pour l'achèvement des travaux de rénovation/restructuration de la piscine du Carrousel, dont la réouverture a eu lieu en septembre 2019 (coût total du projet estimé à 21,7 M€ hors taxes ; cf. rapport afférent aux autorisations de programme, également à l'ordre du jour du conseil métropolitain du 4 février 2021) ;

- **127 K€** constituant une enveloppe pour la réalisation de divers petits travaux sur les autres équipements sportifs métropolitains (stade Gaston Gérard et stade Colette Besson).

▪ *Des investissements s'inscrivant dans le cadre de la politique de soutien et de dynamisation des filières mise en œuvre depuis la création de la métropole*

Le BP 2021 prévoit des crédits s'inscrivant dans le cadre de la politique de soutien et de dynamisation des filières mise en œuvre depuis la création de la métropole, à savoir :

- **954 K€** pour le lancement du projet de création d'une légumerie centralisée⁷¹, dont la construction/installation serait effectuée au sein de la zone d'activités Beauregard, participant à l'objectif général d'encourager la transition alimentaire vers des productions locales et de qualité, rapprochées des consommateurs par une vision systémique qui intègre la transformation et la distribution (coût global prévisionnel d'environ 2,1 M€ hors taxes⁷², valeur 2020, incluant 350 K€ de coût d'acquisition du foncier, avec une réalisation du projet étalée entre 2021 et 2022⁷³) ;

- **372 K€** destinés à la poursuite du projet de renaissance du vignoble du dijonnais, visant à redonner vie à l'appellation Côte de Dijon disparue depuis plus d'un siècle, et témoignant de la volonté de Dijon Métropole de préserver une agriculture périurbaine forte ; en 2021, comme en 2020, les dépenses consisteront en l'acquisition de nouvelles parcelles, ainsi qu'en la préparation des sols préalable aux plantations des vignes ;

- **320 K€** pour le lancement d'une nouvelle phase de développement du technopôle AgrOnov à Bretenière⁷⁴, visant à permettre l'implantation de nouvelles entreprises en lien avec le thème de l'agriculture innovante et durable porté par Dijon Métropole dans le cadre de son projet novateur d'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2030⁷⁵ (crédits initialement prévus au budget primitif 2020, mais dont la mise en œuvre a été retardée par le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19).

▪ *Autres projets significatifs prévus au budget primitif 2021*

Parmi les autres projets significatifs prévus au budget primitif 2021, peuvent être relevées les inscriptions de crédits suivantes :

- **1,2 M€** pour le rachat de voiries aménagées par la société publique locale « Aménagement de l'agglomération dijonnaise » [SPLAAD] au sein de la zone d'activités Beauregard (crédits initialement prévus au budget primitif 2020, mais dont la mise en œuvre a été retardée par le contexte de crise sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19) ;

- **300 K€** pour le déploiement d'une solution de stockage des données, dite « Data Lake » (lac de données en français), en vue notamment de la mise en place d'une plateforme de collecte, en temps

⁷¹ Projet approuvé par le conseil métropolitain lors de sa séance du 17 décembre 2020.

⁷² Cf. le rapport afférent aux créations et actualisations de programme, également à l'ordre du jour du Conseil métropolitain du 4 février 2021, pour davantage de précisions.

⁷³ Cf. rapport afférent à la création/actualisation des autorisations de programme, également à l'ordre du jour du Conseil métropolitain du 4 février 2021, pour davantage de précisions sur les contours financiers du projet de création de ladite légumerie centralisée.

⁷⁴ Action référencée n°30 « Développement d'AgrOnov » du contrat métropolitain conclu avec la Région Bourgogne Franche-Comté

⁷⁵ Actions référencées n°12 et 25 du contrat de métropole conclu avec la Région Bourgogne Franche-Comté

réel, de données air-énergie-climat qui permettra d'établir des prévisions sur les îlots de chaleurs et la qualité de l'air.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet européen « **H2020, villes et communautés intelligentes / Response** », pour lequel Dijon Métropole a été retenue, au printemps 2020, pour son projet de déploiement d'îlots à énergie positive (produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment) au sein du quartier Fontaine d'Ouche à Dijon prioritaire de la politique de la Ville, réponse locale au changement climatique qui mobilisera tous les habitants, étudiants, entreprises, associations et partenaires du quartier.

Enfin, les autres investissements non détaillés ci-dessus portent essentiellement sur le « gros entretien courant » de différents équipements et sites métropolitains, ainsi que sur les licences d'utilisation des différentes solutions métiers et les investissements courants de « gros entretien renouvellement » du parc informatique de la Métropole.

1.1.2. Subventions d'équipement versées (17,423 M€)

Les principales subventions d'équipement versées à différents partenaires de Dijon Métropole sont récapitulées ci-après.

- *Le maintien d'une politique volontariste en matière d'habitat (construction et rénovation thermique de logements) et de rénovation urbaine, par le biais de crédits d'investissement confortés en la matière*

Le BP 2021 se caractérise, dans la continuité des exercices précédents, par une **politique volontariste en matière d'habitat (construction et rénovation de logements) et de rénovation urbaine**, à hauteur de **12,35 M€** (après 10,02 M€ au BP 2020), au travers notamment de :

- **7,12 M€** de participation de Dijon Métropole au développement de l'offre nouvelle de logements abordables, après 5,3 M€ au BP 2020 (contribution aux déficits d'opérations de construction de logements à loyer modéré portées par les bailleurs sociaux, dans le cadre des autorisations de programme approuvées chaque année).

Cette évolution à la hausse ne traduit toutefois, en aucun cas, une augmentation des investissements nouveaux/futurs de la Métropole en la matière. Elle vise en effet à permettre de solder progressivement les dossiers antérieurs au recentrage de la politique de la Métropole en la matière, décidé par le conseil métropolitain à la fin de l'année 2018.

Pour mémoire, la réorientation de la politique décidée fin 2018 par le conseil métropolitain avait pour objectifs principaux :

- de mettre fin au règlement d'intervention, adopté par délibération du 22 novembre 2013, relatif au soutien financier des opérations de production d'habitat à loyer modéré, et ce pour toute opération relevant des programmations relatives à la gestion des aides à la pierre déléguées par l'Etat à compter du 1er janvier 2019;
- de recentrer les aides financières de la Métropole au bénéfice de Grand Dijon Habitat afin de permettre à l'office métropolitain de maintenir sa dynamique, tant en construction au regard des programmations 2020-2030 du PLUi HD, qu'au titre de la rénovation de son parc, en particulier situé dans les quartiers relevant de la politique de la Ville (Fontaine d'Ouche à Dijon, Le Bief du Moulin à Longvic, Le Belvédère à Talant) ;
- de maintenir, en parallèle, les dispositifs existants dont bénéficient l'ensemble des bailleurs sociaux sur le territoire, à savoir :

→ les garanties d'emprunts, à hauteur de 100% du montant des prêts contractés par les

organismes pour le financement de l'ensemble de leurs réalisations (production d'une nouvelle offre en location et en location-accession, réhabilitations du parc existant, etc.) ;

→ les subventions pour la rénovation énergétique selon des standards des bâtiments basse consommation (BBC) conformément aux dispositions du Contrat de métropole signé avec la Région concernant les axes de la transition écologique, et en articulation avec les engagements pris au titre de la mobilisation du Fond Européen de Développement Régional (FEDER).

- À ces 6,72 M€, s'ajoutent également **417 K€** dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme national de rénovation urbaine [NPNRU], au titre du volet reconstruction par les bailleurs sociaux de l'offre de logements à loyers modérés ayant été démolie ;

- **2,2 M€** au titre de la gestion déléguée des aides à la pierre par l'État, permettant à Dijon Métropole, par le biais d'une convention signée avec l'État, de délivrer directement sur son territoire des subventions d'Etat au logement social ou à l'amélioration de l'habitat privé dans le cadre de son PLH [Programme Local de l'Habitat], définissant les objectifs et actions à conduire dans ce domaine (*à noter que ces 2,2 M€ de dépenses d'investissement présentent un caractère neutre sur les équilibres budgétaires de Dijon Métropole, la même somme étant budgétée en recettes d'investissement versées par l'État à la métropole dijonnaise*) ;

- **1,97 M€** pour le soutien à la réhabilitation thermique certifiée Bâtiments Basse Consommation (BBC) de logements à loyer modéré existants, complémentaires aux opérations de construction de nouveaux logements (après 1,35 M€ au BP 2020) ;

- **385 K€** pour la reconquête du parc privé ancien, au travers de subventions aux particuliers pour des travaux conduits dans l'ancien, notamment en matière de rénovation thermique, en copropriété et maisons individuelles (soutien à la fois aux propriétaires occupants et aux propriétaires-bailleurs) ;

- **200 K€** dans le cadre du dispositif d'aide à l'accession sociale et abordable de Dijon Métropole, prévoyant notamment une opération de construction, par Grand Dijon Habitat, de 32 logements en location-accession au sein de l'éco-quartier de l'Arsenal à Dijon (reconduction du montant prévus au BP 2020) ;

- **400 K€** de soutien apporté à Grand Dijon Habitat pour la réalisation d'opérations d'investissement complexes, en application de la convention d'objectifs et de moyens pour la période 2019-2024, approuvée par délibération du conseil métropolitain du 10 avril 2019 (reconduction du montant prévu au BP 2020) ;

- **50 K€** de subvention d'équipement à l'association Habitat et Humanisme pour son projet de construction d'une Résidence intergénérationnelle située 7 Boulevard Bazin à Chenôve (premier acompte de la subvention d'équipement métropolitaine, d'un montant prévisionnel total de 150 K€).

▪ *La poursuite du soutien au développement de l'offre d'enseignement supérieur, un des leviers majeurs du développement et de l'attractivité métropolitains*

L'ambition de Dijon Métropole en termes de développement de l'offre d'enseignement supérieur sur son territoire se traduit par l'inscription de **2,52 M€** de subventions d'équipement au BP 2021, dont :

- **2 M€** pour l'achèvement de la construction du « campus métropolitain » confié à la société publique locale « Aménagement de l'agglomération dijonnaise » (SPLAAD), et destiné à accueillir l'ESTP Paris (Ecole spéciale des travaux publics) et l'ESEO (École supérieure d'électronique de

l'Ouest)⁷⁶. La part du coût total de la construction de ce nouveau bâtiment prise en charge par Dijon Métropole s'élève à 10 M€⁷⁷ (2 M€ proposés au BP 2021, après deux premiers acomptes de 4 M€ chacun en 2019 et 2020). Celui-ci devrait être livré avant la fin de l'année 2021, sous réserve des éventuelles conséquences de la crise sanitaire persistante sur le planning de réalisation ;

- **274,5 K€** de soutien à l'ESTP pour l'acquisition d'équipements et mobiliers de son futur campus dijonnais, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclues avec l'établissement d'enseignement supérieur, en application de la délibération du conseil métropolitain du 27 septembre 2018 ;

- **150 K€** de soutien à la mise à niveau périodique des équipements pédagogiques et de laboratoires, ainsi que des activités de recherche de l'ESEO, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue avec l'établissement d'enseignement supérieur, en application de délibérations du conseil métropolitain en dates du 30 mars 2018 et du 20 décembre 2018 ;

- **100 K€** de subventions d'équipement pour des études préalables à des investissements en vue de l'extension des locaux actuels de Sciences Po Dijon, ou la construction de nouveaux locaux⁷⁸. Compte tenu des plans de développement de l'établissement, les locaux actuels ne suffisent en effet plus à accueillir les effectifs, en hausse, dans de bonnes conditions, en précisant qu'il n'est pas acquis à ce jour que leur extension constitue une solution viable et acceptable pour toutes les parties au dossier.

▪ *Un soutien au tissu économique local conforté et renforcé, à travers notamment la mise en œuvre du Fonds de solidarité métropolitain créé dès 2020 en coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans un contexte de crise sanitaire et économique lié à la pandémie de Covid-19, et l'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprise*

En matière de soutien au développement économique, le budget primitif 2021 prévoit :

- **836 K€** pour la poursuite du soutien de Dijon Métropole au tissu économique local dans un contexte de crise sanitaire de la Covid-19, dans le cadre du Fonds de solidarité métropolitain créé dès 2020 en coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. Après les premières aides attribuées et versées dès l'automne 2020, la mise en œuvre du Fonds et les attributions d'aides correspondantes se poursuivront en 2021. Le volet « aides directes aux entreprises » étant pourvu d'une enveloppe approchant les 1,015 M€ (soutien des investissements des entreprises), sont prévus 836 K€ de crédits au budget primitif 2021, l'équivalent de près de 180 K€ de dossiers d'attribution ayant été instruits en 2020.

- **500 K€** « provisionnels » pour l'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprise⁷⁹, dans le respect des orientations régionales en matière de développement économique, les aides à l'immobilier d'entreprise devant être compatibles avec le SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) établi par la Région.

- **100 K€** de subventions d'équipement au Syndicat mixte de l'aéroport de Dijon-Longvic (SMADL) sont prévus et s'inscrivent dans le cadre des actions du Contrat de redynamisation du Site de Défense (CRSD). Ces crédits permettront le versement du solde prévisionnel de la participation de Dijon Métropole à la réalisation d'importants travaux, dont, entre autres, le renouvellement du système de balisage diurne et nocturne de la structure aéroportuaire (débuté

⁷⁶ Actions référencées n°80 « Ecole ESTP » et n°75 « Ecole ESEO » du contrat de métropole conclu par Dijon Métropole avec la Région Bourgogne Franche-Comté.

⁷⁷ Cf. délibération du Conseil métropolitain du 19 décembre 2019, intitulée « Campus métropolitain - Concession d'aménagement - Sous-secteur 1 - Construction du bâtiment destiné à accueillir les écoles d'ingénieur ESEO et ESTP - Bilan d'investissement, compte d'exploitation et compte de trésorerie prévisionnels - Participation financière de Dijon Métropole - Avenant n°1 à la convention de prestations intégrées portant concession d'aménagement - Demande de garantie d'emprunt ».

⁷⁸ Action référencée n°83 « Extension Sciences-Po » du contrat de métropole conclu avec la Région Bourgogne Franche-Comté.

⁷⁹ Les aides à l'immobilier d'entreprise de Dijon Métropole s'inscrivent dans le cadre de l'article L. 1511-3 du code général des collectivités territoriales, et de la délibération du conseil métropolitain du 27 septembre 2018.

fin 2020) et le réaménagement du parking et du parvis de l'aérogare.

- *Le soutien à diverses initiatives et démarches innovantes dans le domaine médical, en rappelant que Dijon Métropole a inscrit la filière santé, source de croissance et d'innovations, comme l'un des axes majeurs d'attractivité économique du territoire dans son projet métropolitain*

Le budget primitif 2021 traduit également le **soutien à diverses initiatives et démarches innovantes dans le domaine médical**, en rappelant que Dijon Métropole a inscrit la filière santé, source de croissance et d'innovations, comme l'un des axes majeurs d'attractivité économique du territoire dans son projet métropolitain. Sont ainsi prévus **1,075 M€ de participation financière au projet Readaptic** (maison du futur en soins)⁸⁰, porté par le Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne, qui vise à créer une offre de soins innovante dans le domaine de la rééducation, réadaptation physique et cognitive (RRPC).

Il est précisé que Dijon Métropole intervient pour la réalisation dudit projet à hauteur de 3 M€ (1,075 M€ proposés au BP 2021, après un premier versement de 350 K€ effectué en 2020).

1.2. Prises de participation au capital (chapitre 26 - participations et créances rattachées)

Dans le cadre de son engagement pour le développement durable, notamment en matière de lutte contre le réchauffement climatique via le développement des énergies renouvelables (ENR), Dijon Métropole s'est engagée pour la mise en place d'une filière de l'hydrogène sur son territoire.

Dans un premier temps, cet engagement se traduira par la mise en service d'une station de production d'hydrogène dans le cadre d'une société par action simplifiée (SAS), dénommée *Dijon Métropole Smart Energy*, créée à cet effet, et au capital de laquelle Dijon Métropole prend part à hauteur de 30%, conformément aux délibérations successives prises en ce sens par le Conseil métropolitain les 10 avril 2019, 14 mai 2020 et 17 décembre 2020.

En 2021, avec le **lancement de la réalisation des investissements de création de la station de production, il devrait être nécessaire d'augmenter le capital social de la société.**

Au stade du budget primitif, **une somme de 702 K€ est donc inscrite à titre « provisionnel »**, dans la mesure où le montant exact de l'augmentation nécessaire du capital social n'est pas encore définitivement connu.

1.3. Avances de trésorerie à divers organismes (chapitre 27 - autres immobilisations financières)

Les avances de trésorerie s'élèvent à **692 K€** au budget primitif 2021, et se décomposent comme suit.

- **400 K€** correspondent, comme les années précédentes, à **une avance de trésorerie remboursable au syndicat mixte de l'Aéroport de Dijon-Longvic** (sans intérêts), destinée à faciliter la gestion de trésorerie de ce dernier, du fait du décalage entre la date de paiement des différents travaux portés par ce dernier et le versement des cofinancements de ses différents partenaires (*même somme inscrite en recettes d'investissement, également au chapitre 27*).
- **177 K€ de crédits** sont prévus pour l'**octroi de prêts dans le cadre du dispositif du FSL** (Fonds de solidarité pour le Logement).
- **115 K€** sont inscrits pour la poursuite de **la constitution de garanties financières pour l'usine d'incinération des ordures ménagères**. Ces garanties, consignées auprès de la Caisse des dépôts et consignations, sont en effet imposées par le Code de l'environnement en cas de défaillance de l'exploitant pour les installations de stockage des déchets présentant des risques importants de

⁸⁰ Action référencée n°40 du contrat de métropole conclu avec la Région Bourgogne Franche-Comté

pollution ou d'accident.

1.4. Remboursement du capital de la dette (chapitre 16)

L'amortissement du capital de la dette s'élève à **12,58 M€ au BP 2021**, après 13,3 M€ au BP 2020.

1.5. Autres dépenses de la section d'investissement

300 K€ sont prévus au chapitre 10 pour faire face à d'éventuels reversements de taxe d'aménagement à opérer en cours d'exercice, consécutivement à des erreurs de calcul ou d'appréciation des dossiers par les services de l'État, ainsi qu'aux éventuelles décisions de justice à intervenir dans le cadre de contentieux d'urbanisme.

2. Évolution des recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **45,58 M€** (après 31,69 M€ au budget primitif 2020), et à **17,153 M€ hors emprunt d'équilibre** (contre 19,028 M€ au BP 2020).

2.1. Cofinancements et subventions d'investissement reçues (chapitre 13)

▪ Prévues à hauteur de **10,216 M€**, après 11,388 M€ au BP 2020, ces recettes traduisent la recherche active de cofinancements menée par Dijon Métropole sur ses projets d'investissements. Elles comprennent, entre autres, les subventions d'équipement détaillées ci-après.

- Concernant les équipements sportifs, **361 K€** sont prévus, correspondant au solde de la participation de l'Etat (via le Centre national pour le développement du sport et la dotation de soutien à l'investissement local) aux **travaux de restructuration de la piscine du Carrousel**.

- En matière de gestion de l'espace public et de travaux de voirie, sont prévus les cofinancements suivants :

- **2,193 M€ dans le cadre du projet « OnDijon » de gestion connectée de l'espace public**, dont 972 K€ de la Région Bourgogne-Franche-Comté et 1,221 M€ du Fonds européen de développement régional (FEDER), dans le cadre de la fiche n°60 du contrat métropolitain conclu le 5 avril 2018 ;

- **481,5 K€** de subventions dans le cadre des travaux de **réaménagement du centre-ville de Longvic**, dont :

- 371,5 K€ de l'Union européenne (via le FEDER), au titre des travaux de création de la place Nelson-Mandela, pour laquelle la commune a délégué sa maîtrise d'ouvrage à Dijon Métropole ;

- 111 K€ de participation (fonds de concours) de la commune pour la réalisation de travaux d'aménagement de voirie (route de Dijon, rues Dorgelès et des Prévôts) ;

- **554,5 K€** de cofinancements à l'occasion des **travaux d'aménagement des espaces publics aux abords de la future Cité internationale de la gastronomie et du vin (CIGV)**, dont :

- 292 K€ de subvention de l'Union européenne (via le FEDER) au titre des travaux de réalisation d'un cheminement piéton reliant la gare de Dijon et la future CIGV ;

- 202,5 K€ de subvention de l'Etat au titre des espaces publics aménagés aux abords immédiats de la future CIGV (aménagement et revêtement des parvis, esplanades, cours et allées, incluant mobiliers et espaces verts paysagers). Il est précisé que l'Etat apporte, sur ce volet, un soutien financier global de 1,8 M€, par le biais de son Fonds d'intervention national d'aménagement et

de développement du territoire [FNADT] (soit près de 30% du coût prévisionnel des travaux, estimés à 5,8 M€).

- 60 K€ de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre des travaux d'aménagement de la rue du Faubourg Raines à Dijon ;

- **320 K€** de fonds de concours de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre des travaux d'aménagement de pistes cyclables reliant les communes de Quetigny, Chevigny-Saint-Sauveur et Sennecey-les-Dijon, d'une part, et d'aménagement d'une piste cyclable empruntant le rond-point du 8 mai 1945 à Dijon, d'autre part (étant précisé que ces 320 K€ constituent une avance de 20 % pour la réalisation desdits projets, la Région apportant un concours d'un montant total maximal de 1,6 M€). A ces 320 K€ de cofinancements de la Région Bourgogne-Franche-Comté, s'ajoutent **90 K€** de participation de la commune de Chevigny-Saint-Sauveur au titre des aménagements cyclables réalisés rue du 19 mars 1962 ;

- **250 K€** correspondant aux participations de riverains à l'aménagement d'entrées charretières et de trottoirs.

- Concernant le secteur de l'habitat et de l'urbanisme, les divers cofinancements inscrits au budget primitif 2021 se décomposent comme suit :

- **2,2 M€** dans le cadre des fonds délégués par l'État pour la gestion des **aides à la pierre** ;

- **1,23 M€** de cofinancements **dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU)**, dont :

- 1,09 M€, au titre des travaux de réaménagement/requalification de l'avenue du Lac dans le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon, et des travaux d'aménagement du parc du quartier du Mail à Chenôve (espace vert, cheminements de promenade, plantation d'arbres fruitiers, etc.), dont 650 K€ de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), et 440 K€ de la Région Bourgogne Franche-Comté ;

- 144 K€ au titre des prestations d'ingénierie préalables à la conduite de travaux de réhabilitation, notamment thermique, de trois copropriétés privées du quartier Fontaine d'Ouche à Dijon, dont 91,8 K€ de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), 34,2 K€ de la Région Bourgogne Franche-Comté, et 18 K€ de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- **478 K€** de cofinancements au titre des différents dispositifs d'ingénierie et d'accompagnement mis en œuvre par Dijon Métropole **dans le cadre du programme de reconquête du parc privé ancien**, dont 226 K€ de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), 192 K€ de la Région Bourgogne-Franche-Comté, et 60 K€ de l'État.

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds de solidarité métropolitain à destination des entreprises locales impactées par la crise sanitaire de la Covid-19, le budget primitif 2021 intègre **304,4 K€** correspondant au **solde de la participation de la Région Bourgogne-Franche-Comté au financement dudit Fonds de solidarité métropolitain** (une avance de 710,2 K€ ayant été versée par la Région en 2020, représentant 70 % du montant total de la participation de cette dernière arrêté à hauteur de 1,015 M€).

Enfin, concernant les projets menés en matière d'environnement et de développement durable, sont prévus au budget primitif :

- **612 K€** de soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) **dans le cadre de la mise en œuvre du projet « hydrogène »** (soit près de 40% des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif pour le lancement de la procédure d'acquisition des premières bennes à ordures ménagères alimentées à l'énergie hydrogène - *cf. supra*). En outre, il est

précisé que Dijon Métropole a d'ores et déjà obtenu, pour la réalisation de ce projet novateur, le soutien financier de l'ADEME jusqu'à 1,5 M€ maximum (avec la possibilité de solliciter le versement d'un premier acompte de près de 40%, après exécution des dépenses éligibles à hauteur du même pourcentage).

- **20 K€** sollicités auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté **au titre des travaux de plantations de haies bocagères et d'arbres pour la « forêt des enfants ».**

▪ Le **produit des amendes de police** relatives à la circulation routière, hors stationnement sur voirie⁸¹, est, quant à lui, estimé à hauteur de **800 K€** en 2021, après 1,49 M€ perçus en 2020 (et 800 K€ prévus au BP 2020).

Bien que le produit se soit avéré plus élevé que prévu en 2020, il est fait le choix de retenir une hypothèse prudente au BP 2021, dans la mesure où, du fait de la crise sanitaire, ces recettes pourraient s'avérer en fort recul au niveau national.

Le produit de ces amendes étant ensuite partagé chaque année proportionnellement au nombre de contraventions dressées en année n-1 sur le territoire des collectivités bénéficiaires, ces recettes sont attendues par ricochet en baisse au budget primitif 2021.

2.2. Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10)

Les dotations, fonds divers et réserves sont attendus à hauteur de **5,3 M€** (après 5 M€ au BP 2020).

Ce chapitre comptable intègre les deux catégories de recettes suivantes :

- les recettes au titre de la récupération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) via le fonds de compensation (FCTVA) : **3,3 M€**, tenant compte du taux du fonds s'élevant à 16,404%, ainsi que du programme d'investissement précédemment présenté, en rappelant que Dijon Métropole bénéficie du FCTVA en année N pour les investissements réalisés en N ;

- les recettes au titre de la fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement) : **2 M€** sont prévus au BP 2021, soit une hypothèse prudente retenue par rapport au produit prévisionnel 2020 qui devrait avoisiner les 3 M€ (après un pic de 4,5 M€ atteint en 2019). En effet, la crise de la Covid-19 est susceptible de peser à plusieurs titres sur l'évolution à moyen terme du produit de cette taxe :

- d'abord, en raison du premier confinement et de la complexité des règles sanitaires, une partie des projets et chantiers prévus en 2020 a pu être décalée et/ou suspendue ;
- ensuite, certains opérateurs économiques en difficulté du fait de la crise ont pu être contraints de retarder leurs projets (et pourraient encore l'être) en 2021 ;
- enfin, les délais de traitement des dossiers par les services de l'Etat (en charge de la liquidation de la taxe, de son encaissement, puis de son reversement aux collectivités bénéficiaires) ont pu être sensiblement allongés.

Il est toutefois impossible d'estimer précisément l'évolution du produit de cette taxe à ce stade, faute de suffisamment d'informations de la part des services de l'Etat concernant le rythme de recouvrement de cette taxe.

Il est rappelé que la taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation

⁸¹ Depuis la sortie du champ pénal du stationnement payant au 1^{er} janvier 2018, les amendes pour défaut de paiement du stationnement ont été remplacées par la mise en œuvre du forfait de post-stationnement (FPS), imputé en recettes réelles de fonctionnement.

d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

2.3. Produits de cession (chapitre 024)

Dans le cadre de la politique active en matière d'habitat aidé, Dijon Métropole prévoit notamment **1 M€** au titre d'éventuelles rétrocessions de préemptions à intervenir en cours d'exercice et non connues à ce jour. La même somme étant inscrite en dépenses réelles d'investissement, cette inscription présente un impact neutre sur les équilibres budgétaires.

2.4. Autres immobilisations financières (chapitre 27)

Ces recettes s'élèvent à **577 K€** au BP 2021 et comprennent :

- **400 K€** correspondant au **remboursement par le Syndicat mixte de l'Aéroport de Dijon-Longvic de l'avance de trésorerie** accordée par Dijon Métropole (contrepartie de la somme inscrite en dépenses d'investissement) ;
- **177 K€ de remboursements de prêts consentis dans le cadre du dispositif du FSL** (Fonds de solidarité pour le Logement), contrepartie de la somme inscrite en dépenses d'investissement pour le même montant.

2.5. Remboursement des investissements sous mandat (chapitre 45, compte 4582)

Le BP 2021 intègre **50 K€ de remboursement, par la Ville de Longvic, des dépenses résiduelles réalisées par Dijon Métropole** dans le cadre des travaux de **création de la future place Nelson-Mandela à Longvic**, pour lesquels la commune a délégué sa maîtrise d'ouvrage.

2.6. Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)

Ce chapitre comptable intègre **l'emprunt d'équilibre du budget principal, qui s'élève à 28,43 M€**, en précisant que ce niveau devrait pouvoir être partiellement réduit au budget supplémentaire 2021 après reprise de l'excédent global de clôture 2020.

Compte-tenu de ce volume d'emprunt d'équilibre, supérieur à l'amortissement du capital de la dette (12,59 M€ au BP 2021 - cf. *supra*) , le budget primitif se traduit donc par **un réendettement prévisionnel sur le budget principal de près de +15,8 M€ (niveau qui devrait pouvoir être réduit au budget supplémentaire 2021 après reprise de l'excédent global de clôture 2020)**.

En outre, le chapitre 16 totalise également **10 K€**, au titre des cautions perçues lors de la mise à disposition de matériel de compostage pour les particuliers.

3. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement, à savoir :

- 21,1 M€ de dotation aux amortissements (recette d'ordre d'investissement) ;*
- 1,69 M€ de transfert en section de fonctionnement de la quote-part annuelle des subventions d'investissement reçues (dépense d'ordre d'investissement) ;*
- 7,4 M€ de virement de la section de fonctionnement (recette d'ordre d'investissement).*

En outre, 1,315 M€ sont inscrits en section d'investissement, à la fois en recettes et en dépenses au chapitre 041 retraçant les mouvements d'ordre comptables à l'intérieur de la section d'investissement, afin de pouvoir procéder, notamment :

- d'une part, aux écritures de transfert des avances et des études préalables à la réalisation de travaux, sur les comptes d'immobilisations en cours ;*
- et, d'autre part, à l'intégration à l'actif des travaux achevés (intégration des immobilisations en cours au chapitre 23 sur des comptes d'immobilisation corporelles du chapitre 21).*

BUDGET ANNEXE DE LA DÉCHARGE DE PRODUITS INERTES (DPI) ET DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS A RISQUE INFECTIEUX (DASRI)

La construction du budget primitif 2021 de ce budget annexe s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, dans un contexte particulier marqué par :

- la fermeture du centre d'enfouissement technique des déchets inertes (CET/DPI), au 31 décembre 2018, dont les capacités de stockage étaient arrivées à saturation ;
- la réalisation d'importants travaux de réhabilitation paysagère du site post-exploitation, prescrits par arrêté préfectoral, programmés à hauteur de 2,5 M€ en 2020 ;
- le projet de reconversion valorisante et qualitative du site au travers de l'installation par EdF d'une ferme photovoltaïque de 16 hectares, débutée fin 2020, et présentant un intérêt majeur dans le cadre de la politique ambitieuse en faveur du développement durable conduite par la Métropole depuis 2001.

Dans ce contexte, le budget annexe s'établit, pour l'exercice 2021, aux montants suivants (*étant précisé que l'ensemble des dépenses et recettes sont budgétées hors taxes [HT], les activités de services publics exploités dans le cadre du présent budget annexe étant assujetties à TVA*) :

- En mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : 1 405 200 €, après 4 563 233 € au BP 2020 ;
- En mouvements réels : **1 039 200 €**, après 4 204 873 € au BP 2020.

Le tableau suivant présente la répartition par chapitres des crédits proposés au budget primitif 2021 [BP 2021], et leurs évolutions par rapport au BP 2020 (montants exprimés en euros).

Budget annexe des DPI-DASRI - Montants exprimés en euros (€)							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP 2021	BP 2020	%	Chapitres	BP 2021	BP 2020	%
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
011- Charges à caractère général	162 200	292 500	-44,5%	013- Atténuations de charges	2 500	2 200	13,6%
012- Charges de personnel	487 000	486 900	0,0%	70- Produits des services	1 000 000	1 150 000	-13,0%
65- Autres charges à caractère général	10 000	10 000	0,0%	75- Autres produits de gestion courante	36 700	20 560	44,0%
66 - charges financières	14 000	25 000	-44,0%				
Total dépenses réelles	673 200	814 400	-17,3%	Total recettes réelles	1 039 200	1 172 760	-11,4%
023- Virement à la section d'invest.	0	1 660					
042- Dotation aux amortissements	366 000	356 700	2,6%				
Total dépenses d'ordre	366 000	358 360	2,1%	Total recettes d'ordre	0	0	
Total dépenses de fonctionnement	1 039 200	1 172 760	-11,4%	Total recettes de fonctionnement	1 039 200	1 172 760	-11,4%
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses d'équipement (chapitre 20, 21, 23)	216 000	2 570 000	-91,6%	13- Subventions d'investissement reçues	0	1 500 000	
16- Emprunts et dettes assimilées	150 000	183 000	-18,0%	16- Emprunts et dettes assimilées	0	1 532 113	
27- Autres immobilisations financières	0	637 473	0,0%				
Total dépenses réelles	366 000	3 390 473	-89,2%	Total recettes réelles	0	3 032 113	
				021- Virement de la section de fonct.	0	1 660	
				040- Dotation aux amortissements	366 000	356 700	2,6%
Total dépenses d'ordre	0	0		Total recettes d'ordre	366 000	358 360	2,1%
Total dépenses d'investissement	366 000	3 390 473	-89,2%	Total recettes d'investissement	366 000	3 390 473	-89,2%
TOTAL DEPENSES	1 405 200	4 563 233	-69,2%	TOTAL RECETTES	1 405 200	4 563 233	-69,2%
Dont dépenses réelles	1 039 200	4 204 873	-75,3%	Dont recettes réelles	1 039 200	4 204 873	-75,3%
Dont dépenses d'ordre	366 000	358 360	2,1%	Dont recettes d'ordre	366 000	358 360	2,1%

I. ÉVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Prévues à hauteur de **1 039 200 €**, les recettes réelles de fonctionnement reculent de - 11,4 % par rapport au BP 2020, en raison de la révision à la baisse des prévisions de recettes générées par l'unité DASRI, prévues au budget primitif 2021 à un niveau de 1 M€, après 1,15 M€ au BP 2020 (exercice au cours duquel les recettes devraient quelque peu progresser compte tenu de la crise sanitaire de la Covid-19), et 0,95 M€ effectivement réalisés en 2019.

Le BP 2021 intègre également une nouvelle recette attendue de la part d'EDF, dans le cadre de l'exploitation de la future centrale photovoltaïque (bail emphytéotique), pour un montant prévisionnel de 16,1 K€.

Enfin, sont prévus 20 K€ de recettes résiduelles, correspondant à des redevances d'occupation de terrains situés sur le site de l'ex-centre d'enfouissement technique des déchets, à charge des sociétés Guintoli et Geodev (montant stable par rapport au BP 2020).

2. Dépenses réelles d'exploitation (de fonctionnement)

D'un montant de **673 200 €**, après 814,4 K€ au BP 2020, les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une diminution de - 141 K€, s'expliquant essentiellement par :

- la baisse prévisionnelle de 50%, à compter de 2021, des impôts locaux dits « de production » dûs par la Métropole au titre de l'unité de traitement des DASRI. Cette forte diminution s'explique par les décisions suivantes prises dans le cadre du Plan de relance mis en place suite à la crise sanitaire :

- division par deux des valeurs locatives, et donc de la fiscalité, applicable aux établissements industriels (cotisation foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties, et cotisation sur valeur ajoutée des entreprises)
- division par deux de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), avec suppression de la part régionale.

En conséquence, les crédits afférents sont réduits de près de moitié au BP 2021, et s'établissent à 67 K€, après 127 K€ au BP 2020⁸² ;

- l'exemption temporaire de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) applicable aux déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés, décrétée par l'Etat jusqu'au 31 décembre 2021. Cette exemption représente ainsi pour 2021 une économie de charges de fonctionnement pour l'unité DASRI d'un montant de l'ordre de 65 K€ (montant inscrit au BP 2020).

Le budget annexe totalise par ailleurs :

- 30,7 K€ de frais de fonctionnement de l'unité DASRI hors charges de personnel (après 97 K€ au BP 2020, montant qui incluait un crédit 65 K€ de TGAP ; cf. *supra*), dont 23 K€ affectés aux achats de fournitures d'entretien et de petit équipement, et 7,7 K€ pour les opérations de maintenance et de contrôles divers nécessaires au bon fonctionnement de l'installation ;
- 64 K€ de charges post-exploitation de la décharge de produits inertes (surveillance des nappes phréatiques par le biais de relevés piézométriques et de la conduite d'analyses et de traitement des lixiviats, fractions liquides produites sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis ; entretien des espaces verts du site) ;

⁸² Crédits ventilés sur les subdivisions du compte 6351, au chapitre 011,

- 14 K€ de charges financières (après 25 K€ au BP 2020) ;
- 10 K€ de charges de structure refacturées par le budget principal.

Enfin, les charges de personnel s'établissent à 487 K€ au BP 2021, soit un montant stable par rapport au BP 2020 (486,9 K€). Elles incluent notamment 103 K€ pour le recours au personnel extérieur intérimaire, l'exploitation de l'unité DASRI étant organisée en trois-huit, système d'organisation d'horaires de travail qui consiste à faire tourner par roulement de huit heures consécutives trois équipes sur un même poste, afin d'assurer un fonctionnement continu 24 heures sur 24.

3. Opérations d'ordre

La section de fonctionnement intègre 366 000 € de dotation aux amortissements comptables des investissements réalisés (dépense d'ordre de fonctionnement).

II. ÉVOLUTIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent au budget primitif 2021 à **366 K€**, soit un montant en fort recul par rapport au BP 2020 (3,39 M€) qui intégrait, pour mémoire, la réalisation d'importants travaux de réhabilitation paysagère du site de la décharge de produits inertes post-exploitation, prescrits par arrêté préfectoral (2,5 M€ prévisionnels).

Les investissements prévus au BP 2021 se répartissent comme suit :

- 70 K€ pour divers travaux de gros entretien renouvellement sur les installations existantes de l'unité DASRI ;
- 146 K€ constituant une réserve pour la réalisation d'éventuels travaux complémentaires, et permettant l'équilibre du budget primitif ;
- 150 K€ de crédits affectés au remboursement du capital de la dette, après 180 K€ au BP 2020, résultat de la poursuite du désendettement régulier de ce budget annexe depuis plusieurs années.

2. Recettes réelles d'investissement

Le BP 2021 ne comporte aucune recette réelle d'investissement. Pour mémoire, celles-ci s'élevaient à 3,03 M€ au BP 2020, et comprenaient 1,5 M€ de subvention d'équipement du budget principal au budget annexe, au titre des travaux de réhabilitation du site de la décharge de produits inertes post-exploitation, et 1,503 M€ correspondant au montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget primitif, en précisant que la reprise des résultats de l'exercice 2019 dans le cadre du budget supplémentaire 2020 avait permis de supprimer en totalité cet emprunt d'équilibre.

3. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement, et comptabilisent ainsi 366 000 € de dotation aux amortissements (recette d'ordre d'investissement).

BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

▪ La construction du budget primitif 2021 du budget annexe des transports publics urbains s'inscrit dans le **contexte exceptionnel de la crise sanitaire et économique de la Covid-19, laquelle s'est traduite, en 2020, par des conséquences majeures sur les équilibres économiques et financiers du budget annexe.**

Pour l'année 2021, et sauf nouvelle aggravation de la situation sanitaire et reconfinement(s) ponctuel(s), **les équilibres d'exploitation du budget annexe** devraient se redresser par rapport à « l'année noire » 2020, tout en **demeurant significativement dégradés par rapport à leur niveau de référence d'avant crise sanitaire.**

En effet, dès 2020, la crise sanitaire et économique a touché de plein fouet le budget annexe des transports publics urbains, avec un **effet ciseau majeur** entre :

- des produits en très forte baisse (recettes tarifaires perçues auprès des usagers, et versement mobilité des entreprises employant plus de 11 salariés), qui devraient demeurer en 2021 en-deçà de leur niveau d'avant crise, en raison d'une pandémie toujours non endiguée à fin 2020, et probablement pas avant la fin du 1^{er} semestre 2021, au mieux.

- un forfait de charges versé en 2020 au délégataire de service public ne prenant pas en compte les conséquences de la crise sanitaire en 2020 en matière d'« économies » réalisées par le délégataire (recours à l'activité partielle, réduction de la fréquence du réseau de transports très importante durant le 1^{er} confinement, etc.), contrebalancées toutefois partiellement par diverses charges supplémentaires liées aux mesures prophylactiques à mettre en place (respect des gestes barrière, plexiglas, acquisition de masques, etc.).

Aussi, il est d'ores et déjà précisé que **des ajustements seront susceptibles d'être opérés par décision(s) modificative(s) budgétaire(s) au cours de l'exercice 2021, les échanges avec le délégataire étant toujours en cours à la fin de l'année 2020 afin de matérialiser, par avenant au contrat de délégation de service public, lesdites économies réalisées par le délégataire en 2020.**

▪ Au-delà de la crise sanitaire, l'exercice 2021 sera marqué par **le début de la mise en œuvre du projet « hydrogène », avec l'acquisition des premiers bus à hydrogène et la réalisation préalable de travaux d'adaptation du centre de maintenance et d'exploitation des bus.**

Initialement intégralement envisagée en 2020, ce qui avait d'ailleurs donné lieu à l'inscription de 20,6 M€ HT au budget supplémentaire 2020, le processus d'acquisition des bus à hydrogène a finalement dû être décalé, compte-tenu notamment de la crise sanitaire et économique et des incertitudes qu'elle génère sur les finances métropolitaines.

Désormais, **l'acquisition des premiers bus est envisagée entre 2021 et 2023, et s'inscrira dans le cadre d'une autorisation de programme [AP] afférente à la conduite du projet « hydrogène » dans son ensemble, qui arrêtera précisément le périmètre et le coût estimatif de l'exhaustivité des investissements projetés à l'échelle de l'actuelle mandature.**

Aussi, au stade du budget primitif 2021, dans l'attente de l'ouverture de l'autorisation de programme afférente à la réalisation du projet « hydrogène », laquelle sera soumise à l'approbation du Conseil métropolitain au cours du premier semestre 2021⁸³, sont prévus des crédits à hauteur de 1,95 M€, dont :

⁸³ Le vote trop précoce d'une autorisation de programme [AP] faisant courir le risque d'une mauvaise appréciation du coût, il est recommandé de voter les AP le plus près possible du démarrage du projet, une fois les caractéristiques financières et techniques définies précisément.

- 1,3 M€ pour l'acquisition de premiers bus à hydrogène (versements/avances prévisionnels, en précisant qu'il s'agit de montants strictement indicatifs et estimatifs à ce stade, avant mise en concurrence des sociétés produisant ce type de véhicules) ;
- 650 K€ de travaux d'adaptation des ateliers du centre de maintenance, en marge du projet d'acquisition des bus à énergie hydrogène.

Bien évidemment, ces deux inscriptions au budget primitif 2021 intégreront le périmètre de la future autorisation de programme « hydrogène » mentionnée *supra*, par le biais d'une décision modificative budgétaire qui accompagnera la création de ladite AP comportant la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants.

En outre, il est précisé que Dijon Métropole a d'ores et déjà obtenu, pour la réalisation de ce projet novateur, le soutien financier de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), à hauteur de 6,1 M€ (avec la possibilité de solliciter le versement d'un premier acompte de 50%, après exécution de la moitié des dépenses éligibles).

▪ Enfin, l'année 2021 verra également **l'achèvement du remplacement de la quasi-totalité du parc de bus thermiques** (64 bus ayant une moyenne d'âge de près de 20 ans et 7 véhicules Jumpers ayant dépassé les 12 ans).

Initialement prévus en 2020, ces investissements de renouvellement du matériel roulant, portés par le délégataire, n'ont pas pu être totalement effectués en 2020 selon le rythme défini par l'avenant 4 au contrat de délégation de service public (DSP), compte-tenu du contexte sanitaire. En conséquence, le prochain avenant au contrat de DSP (qui sera soumis courant 2021 à l'approbation du Conseil métropolitain), visera donc à tenir compte de ces adaptations du calendrier de remplacement, et à intégrer les renouvellements de parc prévus sur l'année 2021.

▪ Sur la base de ces différents éléments de contexte, **le budget primitif s'établit, pour 2021, aux montants suivants** (en rappelant que l'ensemble des dépenses et recettes afférentes à l'exploitation du service des transports publics urbains sont budgétées hors taxes (HT), permettant à Dijon Métropole de récupérer directement la TVA par la voie fiscale sur la majeure partie des dépenses de fonctionnement du budget annexe des transports urbains) :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : **123 052 963 €**, après 119 644 878 € au BP 2020 ;
- en mouvements réels : **105 288 632 €**, contre 104 408 973 € au BP 2020.

Le tableau de la page suivante présente la répartition par chapitres des crédits proposés au budget primitif 2021 [BP 2021], et leurs évolutions par rapport au BP 2020 (*montants exprimés en milliers d'euros - K€*).

Budget annexe des transports publics urbains - Montants exprimés en milliers d'euros (K€)

DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP 2021	BP 2020	%	Chapitres	BP 2021	BP 2020	%
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
011- Charges à caractère général	84 269	84 952	-0,8%	70- Produits des services	19 870	22 850	-13,0%
012- Charges de personnel	200	200	0,0%	73- Impôts et taxes (versement mobilité)	57 500	56 500	1,8%
014- Atténuations de produits (remb VM)	50	200	-75,0%	74- Dotations et participations	23 877	20 877	14,4%
66 - charges financières	6 184	6 441	-4,0%	75- Autres produits de gestion courante	400	400	0,0%
				77- Produits exceptionnels	30	0	-
Total dépenses réelles	90 703	91 793	-1,2%	Total recettes réelles	101 677	100 627	1,0%
023- Virement à la section d'invest.	4 072	3 185	27,9%	042-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	3 321	3 201	3,7%
042- Dotation aux amortissements	10 223	8 850	15,5%				
Total dépenses d'ordre	14 295	12 035	18,8%	Total recettes d'ordre	3 321	3 201	3,7%
Total dépenses de fonctionnement	104 998	103 828	1,1%	Total recettes de fonctionnement	104 998	103 828	1,1%
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses d'équipement (chapitre 20, 21, 23)	5 136	4 398	16,8%	13- Subventions d'investissement reçues	402	2 935	-86,3%
16. Emprunts et dettes assimilées	9 450	8 218	15,0%	16. Emprunts et dettes assimilées	3 210	847	279,2%
Total dépenses réelles	14 586	12 616	15,6%	Total recettes réelles	3 612	3 782	-4,5%
040-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	3 321	3 201	3,7%	021- Virement de la section de fonct.	4 072	3 185	27,9%
				040- Dotation aux amortissements	10 223	8 850	15,5%
041- Mouv. à l'intérieur de la section	148	0		041- Mouv. à l'intérieur de la section	148	0	
Total dépenses d'ordre	3 469	3 201	8,4%	Total recettes d'ordre	14 443	12 035	20,0%
Total dépenses d'investissement	18 055	15 817	14,1%	Total recettes d'investissement	18 055	15 817	14,1%
TOTAL DEPENSES	123 053	119 645	2,8%	TOTAL RECETTES	123 053	119 645	2,8%
Dont dépenses réelles	105 289	104 409	0,8%	Dont recettes réelles	105 289	104 409	0,8%
Dont dépenses d'ordre	17 764	15 236	16,6%	Dont recettes d'ordre	17 764	15 236	16,6%

I. ÉVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Elles s'établissent à **101 676 963 €** au BP 2021, et affichent une progression de + 1% par rapport au BP 2020 (100,63 M€).

Hors participation du budget principal au financement du budget annexe, les recettes réelles d'exploitation reculent significativement par rapport au BP 2020 (diminution de près de - 2 M€, soit - 1,9%), compte-tenu des conséquences persistantes de la crise sanitaire, particulièrement pour ce qui concerne les recettes tarifaires.

Cette situation rend donc nécessaire, au stade du budget primitif 2021, d'augmenter de de + 3 M€ la subvention d'équilibre du budget principal (projetée à un niveau maximal de 21,5 M€ au BP 2021, après 18,5 M€ au CA 2019 et au BP 2020, établi avant le déclenchement de la crise sanitaire).

1.1. Le versement mobilité : une baisse significative dans le contexte actuel exceptionnel de crise sanitaire et économique, mais d'une ampleur qui devrait malgré tout s'avérer relativement limitée par rapport au pic historique de recettes de 2019

▪ **Le versement mobilité**, perçu auprès des entreprises de plus de 11 salariés, et constituant la principale recette du budget annexe, est **prévu à hauteur de 57,5 M€, soit un niveau inférieur de l'ordre de - 2 M€ par rapport au pic historique de recettes de 59,5 M€ enregistré au compte administratif 2019** (dernière année de référence d'avant crise sanitaire), et proche des recettes effectivement perçues en 2020 (qui devraient, contre toute attente, s'avérer supérieures à 57 M€, alors même que toutes les prévisions nationales, y compris le rapport du député Jean-René Cazeneuve, tablaient sur un recul nettement plus important).

Pour mémoire, le recul du versement mobilité s'explique essentiellement, en 2020, par les différents facteurs suivants :

- le très fort recours à l'activité partielle (chômage partiel) dans le secteur privé, non « générateur » de versement mobilité pour la Métropole⁸⁴ ;
- le mécanisme d'arrêt de travail pour les salariés sans solution pour la garde de leur enfant (notamment durant le premier confinement) ;
- le report de charges sociales pour les entreprises, avec des délais de paiement longs par ces dernières, voire, dans un nombre non négligeable de cas, une absence de recouvrement ;
- l'augmentation du chômage à l'issue du confinement dans un contexte de crise économique corollaire de la crise sanitaire (l'activité partielle ne jouant qu'un rôle provisoire d'amortisseur).

Le tableau ci-après récapitule l'évolution du produit du versement mobilité perçu par le Grand Dijon / Dijon Métropole depuis 2015, et le coup d'arrêt porté par la crise sanitaire de la Covid-19 à la dynamique de progression de cette recette jusqu'alors constatée :

Produit du versement mobilité	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020 prévisionnel	Prévision BP 2021
	54,58 M€	55,21 M€	55,67 M€	56,68 M€	59,48 M€	57 à 57,5 M€	57,5 M€

⁸⁴ Constat particulièrement valable pour le mois d'avril 2020 (avec un pic de près de 60% des salariés du secteur privé en chômage partiel à l'échelle nationale, comme de la Région Bourgogne Franche-Comté, à la fin du mois).

En 2021, le produit du versement mobilité devrait donc demeurer significativement inférieur au niveau qu'il aurait atteint en l'absence de crise (a minima de l'ordre de 59 à 60 M€ annuels, seuil de 60 M€ qui aurait d'ailleurs pu être atteint ou dépassé dès 2020 si la dynamique économique de la fin des années 2010 s'était poursuivie en 2020), compte-tenu :

- d'un niveau de chômage qui devrait, même en cas de reprise économique dynamique dès 2021, demeurer significativement supérieur à son niveau de 2019 ;
- de la poursuite de mesures administratives de fermetures de certains établissements accueillant du public *a minima* jusqu'à fin janvier / février 2021 (sans compter les incertitudes demeurant quant à l'évolution de l'épidémie jusqu'au printemps 2021), avec le recours prolongé, en conséquence, à l'activité partielle dans les secteurs concernés.

▪ Au-delà du produit du versement mobilité, Dijon Métropole perçoit également une **compensation de la part de l'État en contrepartie de la perte de recettes générée par le relèvement du seuil d'assujettissement de neuf à onze salariés**, applicable depuis le 1^{er} janvier 2016.

Le montant de ladite compensation est prévu à hauteur de 400 K€ au BP 2021 (soit un montant stable par rapport au BP 2020, mais très nettement inférieur aux 809,9 K€ perçus en 2019). Pour mémoire, l'État a en effet fait le choix, depuis 2020, d'intégrer ladite compensation au périmètre des « variables d'ajustement » de l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, rompant ainsi avec son engagement, pris en 2016, de pérenniser et sanctuariser cette recette pour les autorités organisatrices de la mobilité.

1.2. Des recettes tarifaires perçues auprès des usagers qui devraient fortement ré-augmenter en 2021, après l'« année noire » 2020, mais néanmoins demeurer significativement inférieures à leur niveau d'avant-crise

Conséquence de la crise sanitaire et de la baisse importante de la fréquentation du réseau de transport *Divia* qui s'en est suivie au cours de l'année 2020, **il est pris, au budget primitif 2021, une hypothèse relativement prudente concernant les recettes d'exploitation perçues par le délégataire pour le compte de Dijon Métropole, à hauteur de 19 M€, soit une diminution d'ampleur, de l'ordre - 2,5 M€ par rapport au produit de 21,5 M€ constaté au compte administratif 2019** (dernière année de référence de fonctionnement et de fréquentation « normale » du réseau) et de - 3 M€ par rapport à la prévision initiale du budget primitif 2020 (22 M€), mais néanmoins en augmentation d'environ + 5 M€ par rapport à « l'atterrissage » 2020 actualisé, estimé, dans le pire des cas, à 14 M€⁸⁵.

En effet, concernant les recettes tarifaires perçues auprès des usagers, **la fréquentation en 2021 devrait :**

- **certes fortement augmenter après l'année noire 2020** (en tenant compte du caractère hautement improbable de retrouver en 2021 un confinement aussi strict et durable que celui du printemps 2020) ;
- **mais néanmoins demeurer significativement inférieure à son niveau d'avant crise**, en raison :
 - d'une crise sanitaire toujours non totalement endiguée à fin 2020, et probablement pas avant la fin du 1^{er} semestre 2021, au mieux (avec d'éventuelles mesures de restrictions susceptibles de limiter la fréquentation du réseau selon l'évolution de la situation) ;
 - de l'évolution possible des comportements des usagers à l'issue de la crise sanitaire, et qui constitue bien évidemment un enjeu majeur pour les équilibres d'exploitation futurs des réseaux de transports urbains.

⁸⁵ Cf. la décision modificative budgétaire n°3 pour l'exercice 2020, adoptée par le Conseil métropolitain le 17 décembre 2020, ayant réévalué à 14 M€ le montant des recettes d'exploitation pour l'exercice 2020.

1.3. Une importante hausse, au stade du budget primitif 2021, de la participation du budget principal au budget annexe, les pertes de recettes d'exploitation du réseau de transport urbain, ainsi que la baisse du produit du versement mobilité, ne pouvant être compensées par des économies de fonctionnement à due concurrence

Afin de couvrir, en partie, l'important recul des recettes d'exploitation du réseau de transport, et la diminution du produit de versement mobilité (comme exposé dans les deux précédents paragraphes), **la participation du budget principal au budget annexe est fixée à 21,5 M€ maximum** au titre de l'exercice 2021, soit un montant en **progression de + 3 M€ par rapport au budget primitif 2020**, tenant compte des équilibres financiers du budget annexe au stade du budget primitif 2021.

Toutefois, au stade du BP 2021, et comme précisé *supra* dans la première partie du rapport, **il s'agit d'une augmentation strictement prévisionnelle, compte-tenu du fait que Dijon Métropole bénéficiera finalement, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM), d'une avance remboursable de l'Etat⁸⁶ de 12,285 millions d'euros⁸⁷.**

Ladite avance remboursable ayant été imputée comptablement sur l'exercice budgétaire 2020, la reprise des résultats de l'exercice 2020, qui interviendra dans le cadre du budget supplémentaire 2021, pourrait permettre à Dijon Métropole, au moins à court terme, de limiter ou d'annuler cette hausse de la contribution du budget principal⁸⁸.

1.4. Une stabilité ou quasi-stabilité des autres recettes récurrentes du budget annexe

Les autres recettes récurrentes du budget annexe des transports sont prévues au BP 2021 en stabilité ou en quasi-stabilité, et comprennent :

- la dotation générale de décentralisation [DGD] attribuée par l'Etat aux autorités compétentes pour l'organisation des transports scolaires, et figée à hauteur de 2,1 M€ par an ;
- la redevance d'occupation du domaine public versée par la société Clear Channel, forfaitisée à hauteur de 600 K€ par an ;
- la participation de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre de l'organisation des transports scolaires sur le territoire métropolitain, prévue à hauteur de 283 K€ par an ;
- le produit de la vente d'électricité des panneaux photovoltaïques du centre de maintenance tramway/bus, prévu à hauteur de 270 K€ (après 250 K€ au BP 2020) ;
- le versement par la Région Bourgogne-Franche-Comté d'un forfait de 30 K€ au titre de la gestion déléguée de la velostation de la gare de Dijon ville.

2. Dépenses réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Les dépenses réelles d'exploitation s'établissent à **90,703 M€, et fléchissent de - 1,2 %** par rapport au BP 2020 (91,793 M€).

⁸⁶ Le dispositif d'avances remboursables, à destination des autorités organisatrices de la mobilité (AOM), a été entériné dans le cadre de la quatrième loi de finances rectificative pour 2020.

⁸⁷ Montant sollicité auprès de l'Etat par Dijon Métropole, imputé comptablement sur l'exercice budgétaire 2020, correspondant à 35 % des recettes tarifaires et à 8% du produit du versement mobilité des entreprises, comptabilisés au compte administratif 2019.

⁸⁸ Cf. Partie 1, paragraphe B, pour davantage de précisions

2.1. Un forfait de charges versé au délégataire dans le cadre de la délégation des services public (DSP) de la Mobilité, qui prendra en compte, en 2021, les « économies » occasionnées par la Covid-19 sur le fonctionnement du réseau en 2020, toutefois contrebalancées par différents effets liés à la « vie » du contrat de DSP, ainsi que par de nouveaux services proposés aux usagers

Le forfait de charges versé au délégataire, dans le cadre de la délégation de service public (DSP) portant sur l'exploitation des services de la mobilité, est prévu au budget primitif 2021 en **hausse de + 261 K€**, et s'établit à **73,26 M€ hors taxes** (contre 73 M€ hors taxes au BP 2020).

Cette évolution s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- la prise en considération, dans le montant du forfait de charges versé au délégataire en 2021, des « économies » occasionnées par la Covid-19 sur le fonctionnement du réseau en 2020, estimées, à ce stade, et de manière strictement indicative, à hauteur de 2,3 M€ (montant retranché du forfait de charges prévu pour 2021). En effet, comme indiqué précédemment, le forfait de charges versé par la Métropole au délégataire n'a pas été réajusté dès 2020 en vue de tenir compte des différentes conséquences de la crise, parmi lesquelles (liste non exhaustive) :

- la diminution de l'offre de transports à plusieurs reprises depuis le début de l'année 2020, particulièrement durant le premier confinement (28% de l'offre habituelle) et les premières semaines de déconfinement en mai ;
- la mise en chômage partiel, par le délégataire, d'une partie de ses effectifs durant le premier confinement. Compte-tenu de la prise en charge de l'indemnité versée aux salariés concernés par une allocation de l'Etat, la charge nette de la masse salariale est donc réduite pour le délégataire durant cette période, justifiant une diminution à due concurrence du forfait de charges versé par la Métropole ;
- les surcoûts générés pour le délégataire par les nouvelles contraintes sanitaires (nettoyages supplémentaires, désinfections, etc.).

Ainsi, il est d'ores et déjà précisé que des ajustements seront susceptibles d'être opérés par décision(s) modificative(s) budgétaire(s) au cours de l'exercice 2021, les discussions avec le délégataire étant appelés à se poursuivre au 1^{er} semestre 2021 afin de matérialiser, par avenant au contrat de délégation de service public, les conséquences de la crise sanitaire pour l'exploitation du réseau de transport, ainsi que ses traductions financières pour la Métropole et son délégataire.

- la prise en compte de différents effets liés à la « vie » du contrat de délégation de service public, ainsi que de nouveaux services proposés aux usagers en 2020, atténuant les incidences de la Covid-19 budgétairement favorables à la Métropole sur le montant du forfait de charges versé au délégataire, à savoir :

- **l'actualisation du forfait de charges telle que prévue au contrat de délégation de service public.** En effet, l'avenant 4 dudit contrat, approuvé par le Conseil métropolitain le 19 décembre 2019, prévoit divers ajustements du forfait de charges, générant des coûts supplémentaires en ce qui concerne les thématiques suivantes, à savoir essentiellement :
 - la prise en charge par le délégataire d'importants travaux de prolongation de la durée de vie du parc de bus existants, complété par le renouvellement d'une partie des bus par le délégataire, dans l'attente du renouvellement du parc non hybride par des bus à hydrogène, traduction de l'engagement de Dijon Métropole pour le développement des mobilités douces, levier essentiel de la transition énergétique et décarbonée ;
 - des mesures de protection des lignes aériennes de contact alimentant le tramway en électricité, destinées à prévenir d'éventuelles perturbations du réseau liées aux conditions

climatiques ;

- le traitement de l'obsolescence de plusieurs composants du SAEIV (système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs), dont le cœur a été mis en œuvre en 2006 avant d'évoluer en 2012 lors de la mise en service du tramway ;

- divers travaux réalisés par le délégataire, en marge du projet du projet OnDijon de gestion connectée de l'espace public (raccordement informatique du PPC [poste de pilotage connecté] au centre de maintenance bus/tramways, travaux d'aménagements des espaces de travail, amélioration de la GTC [Gestion Technique Centralisée] au niveau ergonomique avec la mise en place d'un joystick pour la vidéosurveillance et l'ajout de nouvelles fonctionnalités au PPC du réseau *Divia*).

- **la mise en œuvre de nouveaux services pour les usagers du réseau**, en rappelant notamment que l'année 2020 a été marquée par la généralisation de *l'open payment* sur l'ensemble du réseau (paiement sans contact par carte bancaire directement dans les tramways et bus).

Équilibres financiers du volet transport du contrat de DSP Mobilité

Compte tenu des éléments précédemment évoqués, **les équilibres financiers du volet transport du contrat de DSP Mobilité font ressortir au BP 2021 une charge nette prévisionnelle pour Dijon Métropole de 54,26 M€** (contraction des flux de dépenses et de recettes entre Dijon Métropole et l'exploitant du réseau Keolis, respectivement 73,26 M€ en dépenses et 19 M€ en recettes), supérieure au montant de la contribution prévue au BP 2020 (51 M€).

DSP Mobilité - Volet Transport Montant HT (en millions d'euros - M€)	CA 2019	BP 2020	CA prévisionnel 2020	BP 2021
Forfait de charges	71,8	73	74	73,26
Forfait de recettes	21,5	22	14	19
Charge nette pour Dijon Métropole	50,3	51	60	54,26

2.2. Une diminution des autres charges réelles de fonctionnement, hors forfait de charges versé au délégataire de service public

▪ **Les charges à caractère général** (*chapitre 011*), hors forfait de charges versé au délégataire, s'établissent à **11 M€**, soit un recul de **- 0,94 M€** par rapport au BP 2020, sous l'effet essentiellement :

- de la baisse de près de - 1 M€ des loyers d'entretien, de maintenance, et de gros entretien-renouvellement [GER] prévus aux contrats de partenariat public-privé [PPP] afférents aux bus hybrides et à l'alimentation en énergie du tramway⁸⁹, qui s'élèvent à 4,45 M€ au BP 2021 (contre 5,47 M€ au BP 2020), incluant 180 K€ au titre des sinistres refacturés par les partenaires privés ;

- de la réduction de - 90 K€ des crédits affectés à l'entretien des stations et sous-stations du tramway, au vu des réalisations constatées sur exercices antérieurs (360 K€ prévus au BP 2021, contre 450 K€ au BP 2020) ;

- de l'abaissement de - 63 K€ des crédits destinés au paiement de l'imposition forfaitaire des

⁸⁹ Essentiellement en raison de la diminution du loyer GER du PPP bus hybrides, conformément à l'échéancier prévu au contrat.

entreprises de réseaux [IFER], au titre de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques du centre de maintenance et d'exploitation tramway/bus situé à Chenôve, lesquels crédits sont réduits à 11 K€ au BP 2021, étant précisé que la prévision du BP 2020 intégrait un rattrapage de l'imposition des années antérieures ;

- du resserrement de - 60 K€ des crédits prévus pour le règlement des différentes taxes foncières des bâtiments/équipements que compte l'actif du budget annexe des transports, au vu des réalisations constatées sur exercices antérieurs (480 K€ prévus au BP 2021, après 540 K€ au BP 2020, et 446 K€ effectivement réglés en 2019).

A contrario, le BP 2021 comprend des dépenses nouvelles, ainsi que des charges de fonctionnement en progression, dont, pour les principales d'entre-elles :

- la comptabilisation de 90 K€ de frais de maintenance du nouveau réseau de radiocommunication du réseau *Divia*, s'appuyant sur la technologie numérique Tetra (Terrestrial Trunked Radio), dont le déploiement est en cours d'achèvement, avec l'objectif de fédérer l'ensemble des acteurs sur un réseau unique ;

- l'inscription de 82,5 K€ de crédits d'assistance à maîtrise d'ouvrage, afin de préparer le renouvellement du contrat de délégation des services publics de la mobilité, arrivant à échéance fin 2022, lesquels crédits s'ajoutent aux 65 K€ de crédits d'accompagnement récurrents pour le suivi annuel de l'actuelle DSP ;

- la budgétisation de 50 K€ en vue de la conduite d'une étude qui portera sur la mesure de temps de parcours des bus dans l'agglomération, à la suite du réaménagement des 120 carrefours effectué dans le cadre du projet *Prioribus* ;

- l'évolution de + 65 K€ des loyers acquittés dans le cadre du contrat de crédit-bail conclu pour le financement des rames de tramway (3,329 M€, après 3,264 M€ au BP 2020) ;

- l'augmentation de + 45 K€ des frais de fonctionnement de la Centrale d'appels et du système d'information multimodal Mobigo (269 K€ prévus au BP 2021, après 224 K€ au BP 2020), au regard des dépenses effectivement réalisées en 2020 ;

- la hausse de + 15 K€ des crédits affectés aux opérations de petit entretien du réseau de bus (45 K€ prévus au BP 2021, après 30 K€ au BP 2020), lesquelles comprennent, notamment, les reprises des marquages au sol des arrêts de bus, les reprises de chaussée partielles des voies de bus, au droit des arrêts de bus, ainsi que des interventions lors de dysfonctionnements d'éclairage des panneaux publicitaires dans les abribus.

Enfin, les charges à caractère général comprennent également des dépenses récurrentes, en stabilité ou en quasi-stabilité par rapport au BP 2020, dont les principales d'entre elles sont les suivantes :

- 1,115 M€ correspondant aux consommations d'électricité pour les équipements et installations du tramway et du centre de maintenance (après 1,14 M€ au BP 2020) ;

- 540 K€ pour l'entretien des espaces verts aux abords du tracé du tramway (montant stable par rapport au BP 2020) ;

- 65 K€ pour le paiement à la société publique locale « Aménagement de l'agglomération dijonnaise » (SPLAAD), d'une partie des loyers des locaux du nouveau poste de pilotage connecté de l'ensemble des équipements urbains connectés de la métropole dijonnaise, accueillant désormais le *PC Divia* dédié aux transports publics urbains (après 62 K€ au BP 2020).

▪ **Les frais financiers** (*chapitre 66*), incluant les loyers financiers des contrats de partenariat public-privé (3,06 M€), sont prévus à hauteur de **6,18 M€**, et **reculent de - 0,26 M€** par rapport au BP 2020 (6,44 M€).

▪ Enfin, les dépenses réelles de fonctionnement comptabilisent :

- **200 K€ de charges de personnel refacturées par le budget principal au budget annexe** (*chapitre 012*), soit un montant stable par rapport au BP 2020 ;

- **50 K€ pour d'éventuels remboursements de versement mobilité des entreprises** (*chapitre 014*), montant réajusté à la baisse au vu des montants effectivement restitués au cours des précédents exercices (200 K€ au BP 2020, et 25,1 K€ comptabilisés au CA 2019).

3. Opérations d'ordre

La section de fonctionnement intègre 10,2 M€ de dotation aux amortissements comptables des investissements réalisés (dépense d'ordre de fonctionnement).

En outre, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription d'un virement à la section d'investissement de 4,07 M€ (dépense d'ordre de fonctionnement).

II. ÉVOLUTIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Dépenses réelles d'investissement

Elles s'élèvent à **14,59 M€**, après 12,61 M€ au BP 2020.

a) D'une part, les **dépenses d'équipement** représentent **5,14 M€**, après 4,4 M€ au BP 2020, et comprennent :

- **1,95 M€ dans le cadre du projet de déploiement d'une filière de l'hydrogène sur le territoire métropolitain**, dont :

- 1,3 M€ pour le lancement du processus d'acquisition des premiers bus à hydrogène, envisagé entre 2021 et 2023 (montant strictement indicatif estimé avant mise en concurrence, et correspondant aux avances au(x) fournisseur(s) dans le cadre du marché qui sera conclu) ;

- 650 K€ de travaux de mise aux normes des ateliers du centre de maintenance, en marge du projet d'acquisition des bus à énergie hydrogène, étant précisé que ce montant demeure estimatif au stade de la préparation du budget primitif.

En outre, comme indiqué précédemment dans la partie introductive du présent budget annexe, il est précisé que ces crédits intégreront le périmètre de la future autorisation de programme (AP) « hydrogène », qui sera soumise au vote du Conseil métropolitain au cours du 1^{er} semestre 2021, par le biais d'une décision modificative budgétaire qui accompagnera la création de ladite AP.

- **1,73 M€ pour la fin des travaux de renouvellement des systèmes d'aide à l'exploitation (SAE) et de radiocommunication du réseau Divia**, via le déploiement de la technologie numérique Tetra (Terrestrial Trunked Radio) en lieu et place du système actuel 3RP, cette opération prévue sur trois ans entre 2019 et 2021 ayant pour objectif, pour mémoire, de fédérer l'ensemble des acteurs sur un réseau unique ;

- **1,33 M€ de crédits récurrents dédiés à l'aménagement d'arrêts de bus, ainsi qu'aux travaux d'aménagement et d'entretien sur le tracé du tramway et du centre de maintenance ;**

- **125 K€ pour la réalisation d'une étude stratégique sur l'amélioration des mobilités à l'échelle de l'aire urbaine métropolitaine** (en application de la fiche-action n°59 du contrat de métropole conclu avec la Région Bourgogne Franche-Comté), initialement prévue en 2020 et qui a dû être différée (compte-tenu du contexte sanitaire et des autres sujets plus urgents à traiter à court terme concernant le fonctionnement du réseau de transports urbains) ;

b) D'autre part, **l'amortissement total de la dette** s'établit à hauteur de **9,45 M€** (après 8,22 M€ au BP 2020), dont 5,15 M€ pour la dette bancaire classique et 4,3 M€ pour la dette afférente aux partenariats public-privé.

2. Recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **3,61 M€**, et comprennent :

- **401,6 K€ de soldes de subventions d'équipement** en provenance de l'Union européenne (via le Fonds européen de développement régional - FEDER), dans le cadre du projet Prioribus ;

- **3,21 M€ d'emprunt d'équilibre**, en précisant que la reprise des résultats de l'exercice 2020 dans le cadre du budget supplémentaire 2021 devrait permettre de « supprimer » cet emprunt d'équilibre.

En d'autres termes, **le programme d'investissement de l'exercice 2021 devrait être entièrement autofinancé** par le biais de l'épargne dégagée par la section d'exploitation, les ressources propres de la section d'investissement, et l'utilisation partielle des excédents de clôture antérieurs, **sans qu'aucun recours à l'emprunt ne soit nécessaire**, garantissant ainsi la poursuite du désendettement régulier de ce budget annexe engagé depuis la fin du projet de tramway.

3. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement, à savoir :

- 10,22 M€ de dotation aux amortissements (recette d'ordre d'investissement) ;

- 4,07 M€ de virement de la section de fonctionnement (recette d'ordre d'investissement).

En outre, 148 K€ sont inscrits en section d'investissement, à la fois en recettes (041 - compte 2031) et en dépenses (041 - compte 2315), permettant les écritures de transfert des études préalables à la réalisation de travaux, sur les comptes d'immobilisations en cours.

BUDGET ANNEXE DU CRÉMATORIUM

Le budget annexe du crématorium s'établit, pour l'exercice 2021, aux montants suivants (*étant précisé que l'ensemble des dépenses et recettes sont budgétées hors taxes [HT], les activités de services publics exploités dans le cadre du présent budget annexe étant assujetties à TVA*) :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : **960 000 €**, contre 2 323 000 € au BP 2020.
- en mouvements réels : **573 200 €**, contre 1 961 800 €, au BP 2020.

Le tableau suivant présente la répartition par chapitres des crédits proposés au budget primitif 2021 [BP 2021], et leurs évolutions par rapport au BP 2020 (montants exprimés en euros)

Budget annexe du Crématorium - Montants exprimés en euros (€)							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP 2021	BP 2020	%	Chapitres	BP 2021	BP 2020	%
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
011- Charges à caractère général	62 000	34 800	78,2%	75- Autres produits de gestion courante	524 000	489 000	7,2%
012- Charges de personnel	56 000	56 000	0,0%				
65- Autres charges à caractère général	45 000	45 000	0,0%				
66 - charges financières	4 200	6 000	-30,0%				
Total dépenses réelles	167 200	141 800	17,9%	Total recettes réelles	524 000	489 000	7,2%
023- Virement à la section d'invest.	255 800	254 200	0,6%	042-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	0	7 000	-
042- Dotation aux amortissements	101 000	100 000	1,0%				
Total dépenses d'ordre	356 800	354 200	0,7%	Total recettes d'ordre	0	7 000	-
Total dépenses de fonctionnement	524 000	496 000	5,6%	Total recettes de fonctionnement	524 000	496 000	5,6%
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses d'équipement (chapitre 20, 21, 23)	306 000	1 780 000	-82,8%	16- Emprunts et dettes assimilées	49 200	1 472 800	-96,7%
16- Emprunts et dettes assimilées	100 000	40 000	150,0%				
Total dépenses réelles	406 000	1 820 000	-77,7%	Total recettes réelles	49 200	1 472 800	-
040-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	0	7 000	-	021- Virement de la section de fonct.	255 800	254 200	0,6%
041- Mouv. à l'intérieur de la section	30 000	0	-	040- Dotation aux amortissements	101 000	100 000	1,0%
Total dépenses d'ordre	30 000	7 000	328,6%	041- Mouv. à l'intérieur de la section	30 000	0	-
Total dépenses d'investissement	436 000	1 827 000	-76,1%	Total recettes d'ordre	386 800	354 200	9,2%
TOTAL DEPENSES	960 000	2 323 000	-58,7%	TOTAL RECETTES	960 000	2 323 000	-58,7%
Dont dépenses réelles	573 200	1 961 800	-70,8%	Dont recettes réelles	573 200	1 961 800	-70,8%
Dont dépenses d'ordre	386 800	361 200	7,1%	Dont recettes d'ordre	386 800	361 200	7,1%

I. ÉVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Estimé à **524 K€**, le montant de la redevance versée par l'exploitant du crématorium est prévu en hausse par rapport au budget primitif 2020 (489 K€). Cette redevance d'exploitation se décompose en une part fixe égale à 150 K€ et une part variable tenant compte de l'évolution du chiffre d'affaires du délégataire, évaluée à 294 K€ pour l'année 2021, à laquelle s'ajoute un reliquat de 80 K€ au titre de l'exercice 2020, qui ne sera reversé par l'exploitant qu'en 2021, après l'arrêté des comptes de l'exercice clos.

2. Dépenses réelles d'exploitation (de fonctionnement)

D'un montant total de **167,2 K€** (contre 141,8 K€ au BP 2020), les dépenses d'exploitation intègrent :

- 40 K€ de frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du renouvellement de la délégation de service public du crématorium qui arrivera à échéance en 2022 ;
- 22 K€ de frais de fonctionnement divers, dont 10 K€ pour répondre à des besoins ponctuels d'entretien de l'équipement non couverts par le périmètre de la délégation de service public, 5 K€ de frais de gardiennage du site, 5 K€ fléchés pour d'éventuelles dépenses de communication, et 2 K€ au titre de l'appel à cotisation annuelle de l'association l'Union du Pôle Funéraire Public [UPFP] à laquelle Dijon Métropole adhère ;
- 4,2 K€ de charges financières (contre 6 K€ au BP 2020) ;
- 101 K€ de charges de structure et de personnel affectées au budget annexe (remboursement du budget principal).

3. Opérations d'ordre

La section de fonctionnement intègre 255 800 € de dotation aux amortissements comptables des investissements réalisés (dépense d'ordre de fonctionnement).

En outre, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription d'un virement à la section d'investissement de 101 000 € (dépense d'ordre de fonctionnement).

II. ÉVOLUTIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Dépenses réelles d'investissement

Elles sont prévues à hauteur de **406 K€** et intègrent :

- 290 K€ pour le paiement du solde des travaux d'amélioration des conditions d'accueil, démarrés en 2019, et visant à réaliser une construction neuve indépendante destinée à accueillir une nouvelle salle de convivialité modulable à disposition des familles, ainsi qu'à réaménager les espaces dédiés à la réception du public dans les locaux actuels (*enveloppe totale prévisionnelle de l'opération estimée à 2,4 M€ HT*) ;
- 16 K€ destinés à améliorer la signalétique d'accès du site ;
- l'amortissement du capital de la dette à hauteur de 100 K€.

2. Recettes réelles d'investissement

Elles s'élèvent à **49,2 K€**, correspondant au montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget primitif.

3. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement, à savoir :

- 255 800 € de dotation aux amortissements (*recette d'ordre d'investissement*) ;
- 101 000 € de virement de la section de fonctionnement (*recette d'ordre d'investissement*).

En outre, 30 000 € sont inscrits en section d'investissement, à la fois en recettes (041 - compte 238) et en dépenses (041 - compte 2313), permettant les écritures de régularisation d'avances accordées sur exercices antérieurs, dans le cadre des travaux d'amélioration des conditions d'accueil du crématorium.

BUDGET ANNEXE DU GROUPE TURBO-ALTERNATEUR (GTA)

Le budget annexe du groupe turbo-alternateur (GTA) s'établit, pour l'exercice 2021, aux montants suivants (*étant précisé que l'ensemble des dépenses et recettes sont budgétées hors taxes [HT], les activités de services publics exploités dans le cadre du présent budget annexe étant assujetties à TVA*) :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : **2 930 200 €**, contre 4 261 000 € au BP 2020.
- en mouvements réels : **1 903 700 €**, contre 2 824 200 € au BP 2020.

Le tableau suivant présente la répartition par chapitres des crédits proposés au budget primitif 2021 [BP 2021], et leurs évolutions par rapport au BP 2020 (montants exprimés en euros) :

Budget annexe du Groupe turbo-alternateur [GTA] - Montants exprimés en euros (€)							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP 2021	BP 2020	%	Chapitres	BP 2021	BP 2020	%
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
011- Charges à caractère général	223 500	328 200	-31,9%	70- Produits des services	1 580 000	2 580 000	-38,8%
012- Charges de personnel	200 000	200 000	0,0%				
65- Autres charges à caractère général	100 000	550 000	-81,8%				
66 - charges financières	30 000	65 000	-53,8%				
Total dépenses réelles	553 500	1 143 200	-51,6%				
023- Virement à la section d'invest.	27 500	436 800	-93,7%				
042- Dotation aux amortissements	999 000	1 000 000	-0,1%				
Total dépenses d'ordre	1 026 500	1 436 800	-28,6%	Total recettes d'ordre	0	0	
Total dépenses de fonctionnement	1 580 000	2 580 000	-38,8%	Total recettes de fonctionnement	1 580 000	2 580 000	-38,8%
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses d'équipement (chapitre 20, 21, 23)	650 000	655 000	-0,8%	16- Emprunts et dettes assimilées	323 700	244 200	32,6%
16- Emprunts et dettes assimilées	700 200	1 026 000	-31,8%				
Total dépenses réelles	1 350 200	1 681 000	-19,7%	Total recettes réelles	323 700	244 200	
				021- Virement de la section de fonct.	27 500	436 800	-93,7%
				040- Dotation aux amortissements	999 000	1 000 000	-0,1%
Total dépenses d'ordre	0	0		Total recettes d'ordre	1 026 500	1 436 800	-28,6%
Total dépenses d'investissement	1 350 200	1 681 000	-19,7%	Total recettes d'investissement	1 350 200	1 681 000	-19,7%
TOTAL DEPENSES	2 930 200	4 261 000	-31,2%	TOTAL RECETTES	2 930 200	4 261 000	-31,2%
Dont dépenses réelles	1 903 700	2 824 200	-32,6%	Dont recettes réelles	1 903 700	2 824 200	-32,6%
Dont dépenses d'ordre	1 026 500	1 436 800	-28,6%	Dont recettes d'ordre	1 026 500	1 436 800	-28,6%

I. ÉVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles d'exploitation (de fonctionnement)

D'un montant total de **1,58 M€**, les recettes réelles de fonctionnement correspondent exclusivement au produit de la vente d'électricité générée par la turbine du groupe turbo-alternateur, et ressortent en forte baisse par rapport au budget primitif 2020 (- 1 M€ de BP à BP).

En effet, dans la continuité des démarches engagées depuis plusieurs années avec le développement et l'extension progressive des réseaux de chaleur/chauffage urbains⁹⁰, des travaux concomitants ont été menés en 2019 et en 2020 sur l'usine d'incinération des ordures ménagères et le groupe turbo-alternateur. Suite à ces travaux, l'énergie produite par l'Unité de Valorisation Energétique des déchets alimente désormais davantage les échangeurs qui réchauffent l'eau du réseau de chaleur urbain, plutôt que la turbine du groupe turbo-alternateur qui produit de l'électricité (d'où le recul des recettes correspondantes sur le budget annexe).

2. Dépenses réelles d'exploitation (de fonctionnement)

D'un montant de **553,5 K€**, elles diminuent de près de moitié par rapport au BP 2020 (1,143 M€), essentiellement en raison :

- de l'abaissement de - 400 K€ des charges de structure refacturées par le budget principal au budget annexe (100 K€ prévus au BP 2021, après 500 K€ au BP 2020)⁹¹, en cohérence avec l'amointrissement des recettes de vente d'électricité produite par la turbine du groupe turbo-alternateur (*cf. supra*) ;
 - de la baisse de - 70 K€ des frais de maintenance générale des différentes composantes du groupe turbo-alternateur (20 K€ prévus au BP 2021, après 90 K€ au BP 2020)⁹², suite aux travaux effectués sur la turbine en 2019 et 2020 ;
 - de la réduction de - 35 K€ des charges financières, sous l'effet du désendettement régulier du budget annexe (30 K€ prévus au BP 2021, contre 65 K€ en 2020) ;
 - de la baisse prévisionnelle de 50%, à compter de 2021, des impôts locaux dits « de production » dûs par la Métropole au titre du groupe turbo-alternateur. Cette forte diminution s'explique par les décisions suivantes prises dans le cadre du Plan de relance mis en place suite à la crise sanitaire :
 - division par deux des valeurs locatives, et donc de la fiscalité applicable aux établissements industriels (cotisation foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties, et cotisation sur valeur ajoutée des entreprises)
 - division par deux de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), avec suppression de la part régionale.
- En conséquence, les crédits afférents sont réduits de près de moitié au BP 2021, et s'établissent à 36 K€, après 71 K€ au BP 2020⁹³.

3. Opérations d'ordre

La section de fonctionnement intègre 999 000 € de dotation aux amortissements comptables des investissements réalisés (dépense d'ordre de fonctionnement).

En outre, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription d'un virement à la section d'investissement de 27 500 € (dépense d'ordre de fonctionnement).

⁹⁰ En 2019, le réseau s'étend sur 104 km et alimente en chaleur l'équivalent de 55 000 logements

⁹¹ Crédits imputés au chapitre 65, compte 658

⁹² Crédits imputés au chapitre 011, compte 6156

⁹³ Crédits ventilés sur les subdivisions du compte 6351, au chapitre 011,

II. ÉVOLUTIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent au budget primitif 2021 à **1,35 M€**, et comprennent des dépenses d'équipement d'un montant total de 650 K€, parmi lesquelles :

- 300 K€ de travaux d'installation d'un nouveau poste de contrôle-commande du groupe turbo-alternateur, à la suite des travaux réalisés sur la turbine, en 2018 et 2019, destinés à permettre une augmentation de la production de chaleur alimentant le réseau de chaleur urbain auquel l'usine d'incinération est raccordée ;
- 350 K€ de dépenses provisionnelles pour le gros entretien et le renouvellement régulier du groupe turbo-alternateur et pour faire face à d'éventuelles interventions d'urgence sur cet équipement industriel en cours d'exercice.

L'amortissement du capital de la dette est, quant à lui, prévu à hauteur de 700 K€.

2. Recettes réelles d'investissement

Elles s'élèvent à **323,7 K€**, correspondant au montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget primitif.

3. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement, à savoir :

- 999 000 € de dotation aux amortissements (recette d'ordre d'investissement) ;
- 27 500 € de virement de la section de fonctionnement (recette d'ordre d'investissement).

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le budget annexe de l'eau s'établit, pour l'exercice 2021, aux montants suivants (*étant précisé que l'ensemble des dépenses et recettes sont budgétées hors taxes [HT], les activités de services publics exploités dans le cadre du présent budget annexe étant assujetties à TVA*) :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : **1 369 495 €**, après 1 778 350 € au BP 2020 ;
- en mouvements réels : **943 100 €**, après 1 161 840 € au BP 2020.

Le tableau suivant présente la répartition par chapitres des crédits proposés au budget primitif 2021 [BP 2021], et leurs évolutions par rapport au BP 2020 (montants exprimés en euros) :

Budget annexe de l'Eau - Montants exprimés en euros (€)							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP 2021	BP 2020	%	Chapitres	BP 2021	BP 2020	%
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
011- Charges à caractère général	218 100	261 840	-16,7%	70- Produits des services	577 845	790 000	-26,9%
012- Charges de personnel	69 000	69 000	0,0%	74- Dotations et participations	40 000	50 000	-20,0%
65- Autres charges à caractère général	45 000	45 000	0,0%	75- Autres produits de gestion courante	50 650	70 350	-28,0%
66 - charges financières	23 000	24 000	-4,2%				
Total dépenses réelles	355 100	399 840	-11,2%	Total recettes réelles	668 495	910 350	-26,6%
023- Virement à la section d'invest.	130 595	333 510	-60,8%	042-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	56 500	53 000	6,6%
042- Dotation aux amortissements	239 300	230 000	4,0%				
Total dépenses d'ordre	369 895	563 510	-34,4%	Total recettes d'ordre	56 500	53 000	6,6%
Total dépenses de fonctionnement	724 995	963 350	-24,7%	Total recettes de fonctionnement	724 995	963 350	-24,7%
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses d'équipement (chapitre 20, 21, 23)	547 000	715 000	-23,5%	13- Subventions d'investissement reçues	150 000	145 000	3,4%
16. Emprunts et dettes assimilées	41 000	47 000	-12,8%	16. Emprunts et dettes assimilées	124 605	106 490	17,0%
Total dépenses réelles	588 000	762 000	-22,8%	Total recettes réelles	274 605	251 490	9,2%
040-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	56 500	53 000	6,6%	021- Virement de la section de fonct.	130 595	333 510	-60,8%
				040- Dotation aux amortissements	239 300	230 000	4,0%
Total dépenses d'ordre	56 500	53 000	6,6%	Total recettes d'ordre	369 895	563 510	-34,4%
Total dépenses d'investissement	644 500	815 000	-20,9%	Total recettes d'investissement	644 500	815 000	-20,9%
TOTAL DEPENSES	1 369 495	1 778 350	-23,0%	TOTAL RECETTES	1 369 495	1 778 350	-23,0%
Dont dépenses réelles	943 100	1 161 840	-18,8%	Dont recettes réelles	943 100	1 161 840	-18,8%
Dont dépenses d'ordre	426 395	616 510	-30,8%	Dont recettes d'ordre	426 395	616 510	-30,8%

I. ÉVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Prévues à hauteur de **668 495 €**, elles enregistrent une baisse de - 242 K€ par rapport au BP 2020, essentiellement dans la perspective de la mise en œuvre du nouveau contrat de délégation de service public conclu avec la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) ODIVEA, à laquelle a été confiée, par délégation de service public, la gestion de l'eau et de l'assainissement sur une partie du territoire métropolitain à compter du 1^{er} avril 2021.

En effet, les montants des surtaxes appliquées aux ventes d'eau, reversés par les délégataires à Dijon Métropole, diffèrent selon le mode de gestion du service public délégué (concession ou affermage).

Or, la mise en œuvre du nouveau contrat ODIVEA induit le changement de mode de gestion du service de distribution de l'eau potable pour cinq communes (passage d'une procédure de gestion du service public délégué en affermage, à un mode de gestion en concession), étant précisé que seuls deux contrats de délégation de service public [DSP] demeureront gérés en affermage au-delà du 1^{er} avril 2021 (contrat d'assainissement de l'Est dijonnais, et contrat d'eau du Sud dijonnais).

En conséquence, le produit des surtaxes appliquées aux ventes d'eau et perçues sur le budget annexe diminue par rapport à 2020 (578 K€ estimés au BP 2021, soit une baisse prévisionnelle de - 212 K€ par rapport au produit de 790 K€ prévu au BP 2020).

En parallèle, il convient bien évidemment de préciser que l'intégralité des investissements (hors extension de réseaux et génie civil) relevant du périmètre du nouveau contrat de délégation de service public ODIVEA sera directement prise en charge par le délégataire⁹⁴, lequel contrat fixe des objectifs ambitieux en matière de gestion de l'eau, parmi lesquels, entre autres :

- la réduction des pertes sur le réseau d'eau potable, avec des objectifs de rendement de réseau ambitieux ;
- la généralisation de la télérelève des compteurs pour permettre, à la fois, d'alerter les abonnés sur leurs fuites en domaine privé et leur permettre de surveiller leur consommation (2021-2023) ;
- l'extension de la capacité de production du champ captant de Poncey-lès-Athée pour mieux sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire élargi de la Métropole, et soulager les prélèvements sur les autres ressources plus contraintes.

Par ailleurs, outre le produit des ventes d'eau, les recettes de fonctionnement comprennent, notamment :

- une subvention de l'Agence de l'Eau de 40 K€ pour la réalisation d'une étude portant sur l'aire en alimentation de captage (AAC) de la nappe phréatique de Dijon Sud, ressource stratégique majeure aux portes de l'agglomération dijonnaise, alimentant en eau potable plus de 45 000 habitants ;
- des remboursements par les délégataires des frais de contrôle des délégations de service public engagés par Dijon Métropole, conformément aux contrats (48,8 K€, après 70 K€ au BP 2020).

2. Dépenses réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Elles s'établissent à **355 100 €** au budget primitif 2021, après 399 840 € au BP 2020. Les principaux postes de dépenses de fonctionnement prévus au budget primitif 2021 sont les suivants :

- 53 K€ de crédits d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dont :
 - 13 K€ dans la perspective du contrôle de deux contrats de délégation de service public majeurs, arrivant à échéance en 2021, et couvrant, pour le premier, le périmètre des communes de Dijon, Plombières-lès-Dijon, Corcelles-les-Monts et Flavignerot, et, pour le second, le territoire de la commune de Talant ;
 - 40 K€ de crédits d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les différents contrats d'alimentation en eau potable destinés aux bilans de fin de contrats et au début de la préparation du renouvellement du contrat de 2023.

⁹⁴ L'affermage se distingue de la concession essentiellement par le fait que les investissements nécessaires à l'exploitation du service sont réalisés par la collectivité délégante, en contrepartie d'une redevance du fermier, destinée à contribuer à l'amortissement des investissements qu'elle a réalisés (dans le cas présent du service public de distribution de l'eau potable, la redevance s'assimile au produit des surtaxes appliquées aux ventes d'eau, reversé par les délégataires à Dijon Métropole).

- 60 K€ pour la poursuite des études débutées en 2019 concernant l'aire d'alimentation des captages de la nappe phréatique de Dijon Sud couvrant notamment le territoire des communes de Chenôve, Marsannay-la-Côte et Longvic, l'objectif étant d'avoir une meilleure connaissance de la nappe et du niveau d'eau, et donc de la protéger, dans un contexte de vulnérabilité de la ressource. En outre, 20 K€ sont également prévus au BP 2021 dans le cadre de la continuité de la procédure visant à déclarer d'utilité publique les captages de la nappe de Dijon Sud ;
- 40 K€ pour l'achat d'eau pour la commune de Féney (montant stable par rapport au BP 2020) ;
- 23,8 K€ de cotisations (montant stable par rapport au BP 2020), dont 20 K€ de participation à l'Interclé Vouge Ouche, instance gestionnaire de la protection de la nappe de Dijon Sud constituant une importante réserve d'eau souterraine aux portes de la métropole dijonnaise, et 3,8 K€ de concours à la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) ;
- 12 K€ de primes d'assurance dommages aux biens, visant à couvrir les dommages matériels directs causés aux réseaux (montant identique à celui du BP 2020).

Les charges financières sont, quant à elles, limitées à 23 K€ (contre 24 K€ au BP 2020, soit un montant quasi-constant), dans un contexte de désendettement régulier de ce budget annexe depuis plusieurs années.

Par ailleurs, 114 K€ de charges de structure et de personnel prévisionnelles sont affectés au budget annexe (remboursement du budget principal), soit un montant identique au BP 2020.

3. Opérations d'ordre

La section de fonctionnement intègre les opérations d'ordre suivantes :

- 239,3 K € de dotation aux amortissements comptables des investissements réalisés les précédents exercices (dépense d'ordre de fonctionnement) ;
- 56,5 K€ de transfert en section de fonctionnement de la quote-part annuelle des subventions d'équipement reçues (recette d'ordre de fonctionnement).

En outre, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription d'un virement à la section d'investissement de 130,6 K€ (dépense d'ordre de fonctionnement).

II. ÉVOLUTIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Dépenses réelles d'investissement

D'un montant de **588 K€**, elles sont essentiellement composées de dépenses d'équipement pour 547 K€. Le programme de travaux prévus en 2021 est le suivant :

- **490 K€ de travaux de renouvellement et d'extension des réseaux d'eau potable**, prioritairement sur les réseaux ayant présenté des défaillances répétées sur les dix dernières années, dont notamment ceux du sud Dijonnais ;
- **50 K€ pour la fin des travaux de la réhabilitation du forage F2 captant d'eau potable sur le territoire de la commune de Marsannay-la-Côte ;**
- **7 K€ pour les interventions de contrôle des réseaux.**

Enfin, 40 K€ sont inscrits pour l'amortissement du capital de la dette (après 47 K€ au BP 2020).

2. Recettes réelles d'investissement

Prévues pour 2021 à hauteur de **274,6 K€**, les recettes réelles d'investissement se composent :

- de subventions reçues de l'Agence de l'eau pour 150 K€ dans le cadre des travaux réalisés sur les réseaux ;
- et d'un emprunt de 124,6 K€ nécessaire à l'équilibre du budget, en précisant que la reprise des résultats de l'exercice 2020 dans le cadre du budget supplémentaire 2021, permettra de « supprimer » totalement cet emprunt d'équilibre.

3. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement, à savoir :

- *239,3 K€ de dotation aux amortissements (recette d'ordre d'investissement) ;*
- *56,5 K€ de transfert en section de fonctionnement de la quote-part annuelle des subventions d'investissement reçues (dépense d'ordre d'investissement) ;*
- *130,6 K€ de virement de la section de fonctionnement (recette d'ordre d'investissement).*

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Le budget annexe de l'assainissement s'établit, pour l'exercice 2021, aux montants suivants (*étant précisé que l'ensemble des dépenses et recettes sont budgétées hors taxes [HT], les activités de services publics exploités dans le cadre du présent budget annexe étant assujetties à TVA*) :

- en mouvements budgétaires (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus) : **3 705 200 €**, après 3 705 406 € au BP 2020.
- en mouvements réels : **1 819 200 €**, contre 2 045 573 € au BP 2020.

Le tableau suivant présente la répartition par chapitres des crédits proposés au budget primitif 2021 [BP 2021], et leurs évolutions par rapport au BP 2020 (montants exprimés en euros) :

Budget annexe de l'Assainissement - Montants exprimés en euros (€)							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP 2021	BP 2020	%	Chapitres	BP 2021	BP 2020	%
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
011- Charges à caractère général	580 200	1 032 740	-43,8%	70- Produits des services	1 290 000	1 300 000	-0,8%
012- Charges de personnel	138 000	138 000	0,0%	74- Dotations et participations	170 000	170 000	0,0%
65- Autres charges à caractère général	70 000	70 000	0,0%	75- Autres produits de gestion courante	259 200	475 573	-45,5%
66 - charges financières	0	0	-				
67 - charges exceptionnelles	5 000	5 000	0,0%				
Total dépenses réelles	793 200	1 245 740	-36,3%	Total recettes réelles	1 719 200	1 945 573	-11,6%
023- Virement à la section d'invest.	574 800	329 833	74,3%	042-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	480 000	480 000	0,0%
042- Dotation aux amortissements	831 200	850 000	-2,2%				
Total dépenses d'ordre	1 406 000	1 179 833	19,2%	Total recettes d'ordre	480 000	480 000	0,0%
Total dépenses de fonctionnement	2 199 200	2 425 573	-9,3%	Total recettes de fonctionnement	2 199 200	2 425 573	-9,3%
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses d'équipement (chapitre 20, 21, 23)	1 010 300	784 133	28,8%	13- Subventions d'investissement reçues	100 000	100 000	0,0%
16. Emprunts et dettes assimilées	15 700	15 700	0,0%	16. Emprunts et dettes assimilées	0	0	-
Total dépenses réelles	1 026 000	799 833	28,3%	Total recettes réelles	100 000	100 000	0,0%
040-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	480 000	480 000	0,0%	021- Virement de la section de fonct.	574 800	329 833	74,3%
				040- Dotation aux amortissements	831 200	850 000	-2,2%
Total dépenses d'ordre	480 000	480 000	0,0%	Total recettes d'ordre	1 406 000	1 179 833	19,2%
Total dépenses d'investissement	1 506 000	1 279 833	17,7%	Total recettes d'investissement	1 506 000	1 279 833	17,7%
TOTAL DEPENSES	3 705 200	3 705 406	0,0%	TOTAL RECETTES	3 705 200	3 705 406	0,0%
Dont dépenses réelles	1 819 200	2 045 573	-11,1%	Dont recettes réelles	1 819 200	2 045 573	-11,1%
Dont dépenses d'ordre	1 886 000	1 659 833	13,6%	Dont recettes d'ordre	1 886 000	1 659 833	13,6%

I. ÉVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Prévues à hauteur de **1 719 200 €**, les recettes réelles de fonctionnement enregistrent une baisse par rapport au BP 2020 (- 226 K€, soit -11,6 % de BP à BP), s'expliquant essentiellement par la réduction de moitié du montant de la taxe foncière refacturée au délégataire de service public (Suez Environnement) au titre de la station d'épuration de Longvic (200 K€ prévus au BP 2021, contre près de 400 K€ au BP 2020), conformément aux dispositions du contrat de délégation de service public⁹⁵.

⁹⁵ La même somme est inscrite en dépenses réelles d'exploitation, soit 200 K€ (*cf. infra*), au titre de la cotisation de taxe foncière concernant la station d'épuration de Longvic (montant refacturé à l'euro au délégataire Suez Environnement, conformément aux

En effet, cette diminution s'inscrit dans le cadre du Plan de relance de l'activité économique mis en place par l'Etat dans le contexte de crise de la Covid-19, lequel plan prévoit une baisse de 50% des valeurs locatives, et donc de la fiscalité foncière, applicable aux établissements industriels.

Les recettes de fonctionnement intègrent par ailleurs les surtaxes métropolitaines « assainissement », ainsi que la participation au financement de l'assainissement collectif, respectivement à hauteur de 1,04 M€ et de 250 K€ au BP 2021, soit des montants stables par rapport aux prévisions initiales du budget primitif 2020, mais néanmoins inférieurs, pour ce qui concerne les seules surtaxes d'assainissement, au produit qui devrait être effectivement comptabilisé au compte administratif 2020, aux alentours de 1,2 M€.

En effet, comme pour le budget annexe de l'eau (*cf. supra*), la mise en œuvre, au 1^{er} avril 2021, du nouveau contrat de délégation de service public conclu avec la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) ODIVEA, se traduit par un changement de mode de gestion du service public d'assainissement pour neuf communes (passage d'une procédure de gestion du service public délégué en affermage, à un mode de gestion en concession), étant rappelé que seuls deux contrats de délégation de service public [DSP] demeureront gérés en affermage au-delà du 1^{er} avril 2021 (contrat d'assainissement de l'Est dijonnais, et contrat d'eau du Sud dijonnais).

Si le produit des surtaxes d'assainissement diminue en conséquence de la mise en œuvre du nouveau contrat de concession passé avec la SEMOP ODIVEA, il convient de préciser qu'en contrepartie, l'intégralité des investissements (hors extension de réseau et génie civil) relevant du périmètre du nouveau contrat de délégation de service public ODIVEA sera directement prise en charge par le délégataire⁹⁶, lequel contrat fixe des objectifs ambitieux en matière de gestion de l'eau et de son assainissement, parmi lesquels, entre autres :

- la réduction des déversements des eaux usées dans le milieu naturel, avec la construction d'un bassin complémentaire au bassin Mongeotte du réseau d'assainissement (2021-2023) ;
- l'élimination des macro et microdéchets par la mise en place de pièges à déchets (2021) et la filtration des eaux usées avec traitement et élimination des micro-polluants présents dans le rejet de la station d'épuration ;
- la méthanisation des boues de la station d'épuration eau vitale pour la production de biogaz réinjecté dans le réseau de la Métropole (construction 2021-2022) ;
- l'élimination des boues de station par incinération, avec valorisation de la chaleur produite par le four de la station d'épuration Eau vitale de Longvic.

Outre les principaux produits d'exploitation mentionnés supra (surtaxes d'assainissement et participation au financement de l'assainissement collectif), les recettes de fonctionnement comprennent, notamment :

- 170 K€ de subventions octroyées par l'Agence de l'eau, au titre de la prime d'épuration relative à la station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur et de l'aide à la gestion durable des services d'assainissement (participation au financement des études relatives à la structuration, de la gestion et de la planification des services d'assainissement). Le soutien financier de l'Agence de l'eau en la matière est ainsi prévu en stabilité par rapport au BP 2020, après avoir été, pour mémoire, significativement réduit au cours des précédents exercices (236,8 K€ au compte administratif 2019 et 284 K€ au CA 2018) ;

dispositions du contrat de DSP).

⁹⁶ L'affermage se distingue de la concession essentiellement par le fait que les investissements nécessaires à l'exploitation du service sont réalisés par la collectivité délégante, en contrepartie d'une redevance du fermier, destinée à contribuer à l'amortissement des investissements qu'elle a réalisés (dans le cas présent du service public d'assainissement, la redevance s'assimile au produit des surtaxes d'assainissement, reversé par les délégataires à Dijon Métropole).

- 45 K€ de remboursements par les délégataires des frais de contrôle des délégations de service public engagés par Dijon Métropole, conformément aux contrats correspondants (après 54,6 K€ au BP 2020) ;
- 14,2 K€ de loyers acquittés annuellement par la Société Colas pour l'occupation d'un terrain situé à proximité de la station d'épuration des eaux usées de Dijon.

2. Dépenses réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Elles s'établissent à **793,2 K€**, après 1,246 M€ au BP 2020, soit une diminution de - 453 K€ de BP à BP, s'expliquant essentiellement par la réduction de moitié des bases d'imposition des taxes foncières des stations d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur et de Longvic⁹⁷, et l'inscription d'un crédit réduit en conséquence à 400 K€ au BP 2021, affecté au paiement des cotisations grevant les deux équipements (après 753 K€ au BP 2020). Il est en effet rappelé que cette diminution résulte de la décision de l'Etat, dans le cadre du Plan de relance, de diviser par deux la fiscalité foncière locale applicable aux établissements dits « industriels ».

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement intègrent également :

- 53 K€ de crédits d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dont :
 - 13 K€ dans la perspective du contrôle de fin de contrat pour deux délégations de service public majeures arrivant à échéance en 2021, et couvrant respectivement, pour la première, le périmètre des communes de Dijon, Plombières-lès-Dijon, Corcelles-les-Monts et Flavignerot, et, pour la seconde, le territoire de la commune de Talant ;
 - 40 K€ de crédits d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les différents contrats d'assainissement destinés aux bilans de fin de contrat et aux études préalables à la construction d'une unité d'épuration de biogaz ;
- 55 K€ au titre de la convention de déversement des eaux usées passée avec le Syndicat mixte Sinotiv'Eau situé à Fauverney (rémunération de l'établissement public pour l'épuration des eaux usées de Bresse-sur-Tille, Magny-sur-Tille, Bretenière et Orgeux) ;
- 40 K€ de primes d'assurance dommages aux biens, visant à couvrir les dommages matériels directs causés aux réseaux ;
- 20 K€ pour le suivi agronomique des boues et le contrôle du dispositif d'auto-surveillance de la station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur ;
- 5 K€ destinés à permettre l'annulation éventuelle de titres de participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) sur exercices antérieurs.

Par ailleurs, 208 K€ de charges de structure et de personnel prévisionnelles sont affectés au budget annexe (remboursement du budget principal), comme au BP 2020.

Enfin, il convient de souligner que le budget annexe de l'assainissement ne supporte plus aucune charge financière depuis 2020, l'encours de dette n'étant désormais constitué que de deux anciens emprunts souscrits à taux fixe à 0% auprès de l'Agence de l'eau en 2006 et 2009.

⁹⁷ La cotisation de taxe foncière au titre de la station d'épuration de Longvic est intégralement remboursée par le délégataire de service public à Dijon Métropole, conformément aux dispositions du contrat de délégation.

3. Opérations d'ordre

La section de fonctionnement intègre les opérations d'ordre suivantes :

- 831,2 K € de dotation aux amortissements comptables des investissements réalisés les précédents exercices (dépendance d'ordre de fonctionnement) ;
- 480 K€ de transfert en section de fonctionnement de la quote-part annuelle des subventions d'équipement reçues (recette d'ordre de fonctionnement).

En outre, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription d'un virement à la section d'investissement de 574,8 K€ (dépendance d'ordre de fonctionnement).

II. ÉVOLUTIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Dépenses réelles d'investissement

D'un montant de **1,026 M€**, elles sont composées de dépenses d'équipement pour **1,01 M€**, dont :

- **480 K€ de travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement**, comprenant notamment la réhabilitation de collecteurs pour lesquels les diagnostics ont montré qu'ils étaient victimes d'intrusion d'eaux parasites ou de défaillances structurelles sur le réseau de l'Est dijonnais ;
- **100 K€ de travaux sur le génie civil du poste toutes eaux de la station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur** ;
- **10 K€ pour les interventions de contrôle des réseaux** ;
- **520 K€ constituant une réserve** pour la réalisation d'éventuels travaux sur les réseaux, complémentaires aux opérations précédemment décrites, et pouvant être, entre autres, induits par des travaux de voirie.

L'amortissement du capital de la dette est, quant à lui, prévu à hauteur de **15,7 K€**, le plan d'extinction arrivant à échéance en 2023.

2. Recettes réelles d'investissement

Prévues au budget primitif 2021 à hauteur de **100 K€**, les recettes réelles d'investissement se composent exclusivement de subventions reçues de l'Agence de l'Eau dans le cadre des travaux réalisés sur les réseaux.

3. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement, à savoir :

- 831,2 K€ de dotation aux amortissements (recette d'ordre d'investissement) ;
- 480 K€ de transfert en section de fonctionnement de la quote-part annuelle des subventions d'investissement reçues (dépendance d'ordre d'investissement) ;
- 574,8 K€ de virement de la section de fonctionnement (recette d'ordre d'investissement).

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS EN OUVRAGE

▪ La construction du budget primitif 2021 du budget annexe des parkings en ouvrage est marquée par les trois principaux paramètres suivants, à savoir :

- la prise en compte des conséquences financières de la crise sanitaire de la Covid-19 grevant les équilibres économiques et financiers du budget annexe des parkings en ouvrage.

Après une baisse importante de la fréquentation des parkings en ouvrage en 2020, particulièrement lors des deux périodes de confinement, le niveau de recettes ne devrait pas retrouver son niveau d'avant crise dès 2021, *a fortiori* au vu de la situation sanitaire toujours complexe attendue *a minima* au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Le degré d'incertitude demeurant fort sur l'évolution de la situation épidémique dans les mois qui viennent, il est d'ores et déjà précisé que des ajustements seront probablement opérés par décision(s) modificative(s) budgétaire(s) au cours de l'exercice 2021.

De plus, les discussions avec le délégataire afin de prendre en compte les conséquences financières de la crise sanitaire sur l'équilibre du contrat (recours à l'activité partielle par le délégataire, éventuels surcoûts générés par les contraintes sanitaires et d'hygiène, etc.), entamées en 2020, se poursuivront en 2021, et pourront également générer des ajustements, en cours d'exercice, du forfait de charges versé par la Métropole.

- la fin de la convention de mise à disposition par le Département du parking Trémouille au 31 décembre 2020, avec prolongation temporaire par avenant jusqu'à fin septembre 2021, convention dont l'équilibre financier était globalement défavorable à la Métropole.

Il est cependant précisé que l'impact budgétaire de l'achèvement de cette convention n'est pas pris en compte dans la construction du budget primitif 2021, des discussions étant en cours avec le Département sur les modalités de gestion future de ce parking, qui auront nécessairement des effets sur les équilibres financiers du budget annexe (favorables ou défavorables selon l'issue des discussions).

- la réalisation de travaux de moindre ampleur d'un point de vue budgétaire, mais néanmoins très importants en termes de qualité du service public (après plusieurs années d'investissements lourds portés par la Métropole, avec le renouvellement des bornes de paiement et des matériels de péage, ainsi que la construction du parking Monge⁹⁸), à savoir :

→ la mise aux normes d'accessibilité du parking Grangier pour les personnes à mobilité réduite (via la mise en œuvre d'un ascenseur entre le niveau -1 et la place Grangier) ;

→ la rénovation du centre Dauphine, avec l'installation nécessaire d'un ascenseur extérieur à l'enceinte du centre commercial afin d'assurer le cheminement des usagers du parking en ouvrage et de permettre également un accès indépendant 24h/24, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Cet investissement est rendu nécessaire par l'exigence des promoteurs de maintenir l'enceinte fermée la nuit, avec, en conséquence, une impossibilité de faire déboucher l'ascenseur du parking (relevant de la compétence de Dijon Métropole) à l'intérieur du centre commercial.

→ Ces deux investissements cumulés, estimés à 1,6 M€, devraient être réalisés dans le cadre du contrat de délégation de service public (après avenant audit contrat, ce qui donnera lieu à actualisation du forfait de charges payé annuellement par la Métropole).

⁹⁸ Autorisation de programme de 7,6 M€ hors taxes affectée à la réalisation du projet.

Au-delà de ces différents investissements, le délégataire poursuivra également son programme de modernisation et de « rafraîchissement » des différents parkings, pour un montant total de 7,2 M€ hors taxes sur toute la durée de la délégation de service public, conformément aux objectifs qui lui ont été assignés dans le cadre du contrat de délégation de service public.

▪ Dans ce contexte, le budget annexe s'établit, pour 2021, aux montants suivants (étant rappelé que les dépenses et recettes afférentes à la gestion des parkings en ouvrage sont budgétées hors taxes) :

- à **8 130 310 €** en mouvements budgétaires totaux (opérations réelles et mouvements d'ordre confondus), après 9 060 660,56 € au BP 2020 ;
- à **6 965 810 €** en mouvements réels, après 7 874 460,56 € au BP 2020.

Le tableau suivant présente la répartition par chapitres des crédits proposés au budget primitif 2021 [BP 2021], et leurs évolutions par rapport au BP 2020 (montants exprimés en euros).

Budget annexe des Parkings en ouvrage - Montants exprimés en euros (€)							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	BP 2021	BP 2020	%	Chapitres	BP 2021	BP 2020	%
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
011- Charges à caractère général	5 220 000	4 764 000	9,6%	70- Produits des services	3 400 000	3 810 200	-10,8%
66 - charges financières	642 000	690 000	-7,0%	74- Dotations et participations	3 500 000	2 800 000	25,0%
				75- Autres produits de gestion courante	30 500	29 000	5,2%
Total dépenses réelles	5 862 000	5 454 000	7,5%	Total recettes réelles	6 930 500	6 639 200	4,4%
023- Virement à la section d'invest.	188 500	285 700	-34,0%	042-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	48 000	500	9500,0%
042- Dotation aux amortissements	928 000	900 000	3,1%				
Total dépenses d'ordre	1 116 500	1 185 700	-5,8%	Total recettes d'ordre	48 000	500	9500,0%
Total dépenses de fonctionnement	6 978 500	6 639 700	5,1%	Total recettes de fonctionnement	6 978 500	6 639 700	5,1%
SECTION D'INVESTISSEMENT							
Dépenses d'équipement (chapitre 20, 21, 23)	80 000	1 259 461	-93,6%	13- Subventions d'investissement reçues	0	1 030 000	-100,0%
16. Emprunts et dettes assimilées	1 023 810	1 161 000	-11,8%	16. Emprunts et dettes assimilées	35 310	205 261	-82,8%
Total dépenses réelles	1 103 810	2 420 461	-54,4%	Total recettes réelles	35 310	1 235 261	-97,1%
040-Transfert quote-part subventions d'équipement reçues	48 000	500	9500,0%	021- Virement de la section de fonct.	188 500	285 700	-34,0%
				040- Dotation aux amortissements	928 000	900 000	3,1%
Total dépenses d'ordre	48 000	500	9500,0%	Total recettes d'ordre	1 116 500	1 185 700	-5,8%
Total dépenses d'investissement	1 151 810	2 420 961	-52,4%	Total recettes d'investissement	1 151 810	2 420 961	-52,4%
TOTAL DEPENSES	8 130 310	9 060 661	-10,3%	TOTAL RECETTES	8 130 310	9 060 661	-10,3%
Dont dépenses réelles	6 965 810	7 874 461	-11,5%	Dont recettes réelles	6 965 810	7 874 461	-11,5%
Dont dépenses d'ordre	1 164 500	1 186 200	-1,8%	Dont recettes d'ordre	1 164 500	1 186 200	-1,8%

I. ÉVOLUTION DES CHARGES ET PRODUITS DE LA SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles d'exploitation (de fonctionnement)

Hors subvention d'équilibre du budget principal⁹⁹, les recettes d'exploitation s'élèvent à **3,43 M€**, et comprennent notamment :

- les **recettes générées par les différents parkings** (tarifs payés par les automobilistes occasionnels et résidents).

⁹⁹ Subvention d'équilibre d'un montant de 3,5 M€ (cf. *infra*, page suivante).

Attendues en très forte diminution en 2020, conséquence de la crise sanitaire et de la baisse importante de la fréquentation des parkings en ouvrage qui s'en est suivie (montant prévisionnel de 2,6 M€¹⁰⁰ en 2020, contre 3,8 M€ initialement prévus au budget primitif 2020, avant crise sanitaire, et après 3,67 M€ au compte administratif 2019), les recettes collectées et reversées à Dijon Métropole par le délégataire sont également projetées pour 2021 en-deçà de leur niveau d'avant crise, à hauteur de **3,4 M€**, compte-tenu, à la fois :

- d'une crise sanitaire toujours non endiguée à fin 2020, et probablement pas avant la fin du 1^{er} semestre 2021, au mieux (avec d'éventuelles mesures de restrictions, selon l'évolution de la situation, susceptibles de restreindre la circulation des habitants, et donc la fréquentation des parkings) ;
- des travaux de rénovation du centre Dauphine, lesquels débiteront en 2021 et dégraderont nécessairement, de manière provisoire, la fréquentation et les équilibres d'exploitation du parking ;

- **la redevance d'occupation du domaine public** versée par le délégataire de service public (30,5 K€).

2. Le versement d'une subvention d'exploitation du budget principal, destinée à assurer l'équilibre du budget annexe des parkings en ouvrage

L'équilibre du budget annexe des parkings en ouvrage est assuré par une subvention d'équilibre d'exploitation du budget principal, imputée en recettes de fonctionnement, d'un montant de **3,5 M€** (en hausse de + 700 K€ par rapport à la prévision initiale du BP 2020, laquelle subvention d'équilibre a également été réactualisée par décision modificative budgétaire à hauteur de 3,5 M€ pour 2020, afin de couvrir en partie la perte drastique de recettes d'exploitation des parkings en ouvrage liée à la crise sanitaire).

En effet, comme exposé *supra*, cette hausse de la participation du budget principal au financement du budget annexe se justifie :

- d'une part, par des recettes d'exploitation des parkings en ouvrage projetées, pour 2021, à hauteur de **3,4 M€**. Elles demeureraient ainsi significativement inférieures à leur niveau de référence d'avant crise (3,67 M€ au CA 2019), compte-tenu, à la fois :
 - d'une crise sanitaire toujours non endiguée à fin 2020, et probablement pas avant la fin du 1^{er} semestre 2021, au mieux (avec d'éventuelles mesures de restrictions, selon l'évolution de la situation, susceptibles de restreindre la circulation des automobilistes, et donc la fréquentation des parkings) ;
 - des travaux de rénovation du centre Dauphine, lesquels débiteront en 2021 et dégraderont nécessairement, de manière provisoire, la fréquentation et les équilibres d'exploitation du parking ;
- d'autre part, des projets d'investissement qui seront portés dès l'an prochain par le délégataire (mise aux normes d'accessibilité du parking Grangier, et nouvel ascenseur extérieur à l'enceinte commerciale du centre Dauphine), et qui impacteront à la hausse le forfait de charges payé annuellement par Dijon Métropole (à hauteur des amortissements correspondants aux investissements réalisés).

¹⁰⁰ Cf. la « décision modificative budgétaire n°3 », adoptée par le Conseil métropolitain du 17 décembre 2020.

Enfin, la participation du budget principal au financement du budget annexe se justifie également par un contexte où les tarifs appliqués aux usagers des dix parkings en ouvrage, situés dans la moyenne nationale, devraient, pour permettre à eux seuls d'équilibrer le budget annexe, être augmentés de manière excessive et déraisonnable, avec le risque à la fois :

- de dissuader les automobilistes de recourir aux services proposés ;
- mais également de contrecarrer le dynamisme commercial et l'accessibilité du centre-ville de Dijon.

3 Dépenses réelles d'exploitation (de fonctionnement)

D'un montant total de **5,862 M€**, après 5,454 M€ au BP 2020, les dépenses réelles d'exploitation augmentent de + 7,5 %, sous l'effet essentiellement **de la hausse prévisionnelle de + 442 K€ du forfait de charges prévu au contrat de délégation de service public (4,27 M€ au BP 2021, après 3,83 M€ au BP 2020)**, compte tenu des deux paramètres suivants :

- d'une part, des projets d'investissement qui seront portés dès l'an prochain par le délégataire, et qui impacteront à la hausse le forfait de charges payé annuellement par Dijon Métropole (à hauteur des amortissements correspondants aux investissements réalisés), à savoir :
 - la mise aux normes d'accessibilité du parking Grangier pour les personnes à mobilité réduite (via la mise en œuvre d'un ascenseur entre le niveau -1 et la place Grangier) ;
 - l'installation, dans le cadre de la rénovation du centre Dauphine, d'un nouvel ascenseur extérieur à l'enceinte commerciale, rendu nécessaire par l'exigence des promoteurs de maintenir la galerie marchande fermée la nuit, avec, en conséquence, une impossibilité de faire déboucher l'ascenseur du parking (relevant de la compétence de Dijon Métropole) à l'intérieur du centre commercial ;
- d'autre part, de la prise en compte des effets de la crise de la Covid-19 sur le niveau des dépenses d'exploitation du délégataire au titre de l'exercice 2020, lesquelles ont dans leur globalité été amoindries compte tenu, entre autres, du recours à l'activité partielle par le délégataire et des économies générées par la réduction du niveau de service durant certaines parties de l'année 2020, malgré des surcoûts générés par les contraintes sanitaires et d'hygiène. Cette compression des dépenses d'exploitation du délégataire en 2020 impactera ainsi *a posteriori* à la baisse le forfait de charges acquitté par la Métropole en 2021, pour un montant estimé, au stade la préparation du BP 2021, à 43 K€.

Aussi, il est d'ores et déjà précisé que le montant de la revalorisation du forfait de charges projetée au budget primitif 2021 (+ 442 K€ prévisionnels par rapport au BP 2020), sera précisément arrêté dans le cadre d'un nouvel avenant au contrat de DSP, lequel devrait aboutir au 1^{er} semestre 2021, à l'issue des discussions actuellement en cours avec le délégataire pour prendre en compte les conséquences des deux facteurs précédemment décrits (en sachant que celles-ci ne portent, à ce stade, que sur les conséquences de la crise sanitaire sur la première partie de l'année 2020, et qu'il faudra ensuite traiter dans un second temps les conséquences du deuxième confinement de l'automne 2020)¹⁰¹.

¹⁰¹ En conséquence, des ajustements seront susceptibles d'être opérés par décision(s) modificative(s) budgétaire(s) au cours de l'exercice 2021.

Par ailleurs, parmi les autres dépenses de fonctionnement :

- **les charges locatives et de copropriété** sont réactualisées à la hausse (**486 K€** au BP 2021 après 472 K€ au BP 2020) ;
- **les cotisations de taxe foncière** sur les propriétés bâties sont prévues en stabilité (**452 K€** au BP 2021) ;
- **les intérêts de la dette** sont anticipés en baisse, et s'établissent à hauteur de **642 K€** (contre 690 K€ au BP 2020).

4. Opérations d'ordre

La section de fonctionnement intègre les opérations d'ordre suivantes :

- 928 000 € de dotation aux amortissements comptables des investissements réalisés les précédents exercices (dépense d'ordre de fonctionnement) ;
- 48 000 € de transfert en section de fonctionnement de la quote-part annuelle des subventions d'équipement reçues (recette d'ordre de fonctionnement).

En outre, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par l'inscription d'un virement à la section d'investissement de 188 500 € (dépense d'ordre de fonctionnement).

II. ÉVOLUTIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Dépenses réelles d'investissement

Prévues à hauteur de **1,104 M€**, celles-ci se décomposent de la manière suivante :

- **80 K€ de dépenses d'équipement résiduelles**, en marge de l'important programme d'investissements porté par le délégataire sur les exercices 2021 et suivants (*cf. supra*), dont :
 - 50 K€ pour le déplacement d'un câble haute tension de la cour Nord du site Dauphine (câble se trouvant sur l'emplacement prévu pour le nouvel ascenseur extérieur) ;
 - 30 K€ pour le paiement du solde du marché relatif à l'installation de nouveaux matériels de péage dans les parkings en ouvrage et le développement d'une solution billettique (permettant notamment le paiement sans contact pour les usagers).
- **1,024 M€ d'amortissement du capital de la dette.**

2. Recettes réelles d'investissement

Prévues pour 2021 à hauteur de **35,3 K€**, elles sont exclusivement constituées de l'emprunt d'équilibre du budget primitif.

3. Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre constituent la contrepartie des crédits inscrits en section de fonctionnement, à savoir :

- 928 000 € de dotation aux amortissements (recette d'ordre d'investissement) ;
- 48 000 € de transfert en section de fonctionnement de la quote-part annuelle des subventions d'investissement reçues (dépense d'ordre d'investissement) ;
- 188 500 € de virement de la section de fonctionnement (recette d'ordre d'investissement).

BUDGETS ANNEXES DES SERVICES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES RENDUS AUX ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Ces budgets annexes retracent les prestations facturées aux collectivités clientes des services de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Pour le service de collecte, le budget 2021 est équilibré à hauteur de 318 000 € en dépenses et recettes, après 316 000 € au budget primitif 2020.

Pour le service de traitement, le budget 2021 est équilibré à hauteur de 2,7 M€ en dépenses et recettes, contre 2,4 M€ au BP 2020.

Budgets annexes	Dépenses			Recettes		
	BP 2020	BP 2021	%	BP 2020	BP 2021	%
Collecte (fonctionnement)	316 000	318 000	0,6%	316 000	318 000	0,6%
Traitement (fonctionnement)	2 400 000	2 700 000	12,5%	2 400 000	2 700 000	12,5%
TOTAL	2 716 000	3 018 000	11,1%	2 716 000	3 018 000	11,1%

Prévues au total à hauteur de 3 018 000 €, les prestations facturées sont ainsi anticipées en hausse (+ 11,1 %) par rapport au BP 2020, essentiellement en raison de la forte augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), n'étant pas anticipé de changements significatifs en ce qui concerne le périmètre des collectivités clientes des deux services rendus (collecte et traitement des déchets ménagers).

En effet, conformément à l'article 266 nonies du Code des douanes modifié par la loi de finances initiale 2020¹⁰², la TGAP passera en effet de 3 € par tonne en 2020 à 8 € par tonne en 2021 pour tous les déchets incinérés sur site, soit une augmentation de + 167%¹⁰³.

Il est toutefois précisé que cette hausse de fiscalité ne grève aucunement les équilibres financiers desdits budgets annexes, la TGAP étant intégralement réaffectée aux prestations facturées aux collectivités clientes des services de collecte et de traitement des ordures ménagères.

¹⁰² Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020.

¹⁰³ L'usine d'incinération des ordures ménagères relevant en effet de la catégorie G défini au paragraphe 1-A-b) de l'article 266 nonies C du Code des douanes.



ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION **DU BUDGET PRIMITIF 2021** **DE DIJON MÉTROPOLE**

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE RETRAÇANT **LES INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES**

Conformément à l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Si le rapport du budget primitif adressé à l'ensemble des membres du conseil métropolitain dans les conditions définies par l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales - et qui sera consultable sur le site Internet de la Métropole suite à l'adoption du budget primitif - permet déjà de répondre à cette obligation légale, Dijon Métropole a souhaité, en complément, établir un document synthétique retraçant les éléments de contexte et les principales informations financières du budget.

Pour davantage de précisions, les citoyens sont également invités à prendre connaissance du rapport exhaustif de présentation du budget adressé aux membres du conseil métropolitain, qui sera mis en ligne sur le site Internet de Dijon Métropole une fois le budget adopté et devenu exécutoire.

Priorités d'action de Dijon Métropole pour le budget primitif 2021

La stratégie budgétaire de la Métropole pour 2021 peut se résumer à travers les 6 axes majeurs suivants.

1) Le maintien d'un niveau d'investissement significatif en 2021 : l'impératif de la relance économique

Les investissements projetés au budget 2021 s'établissent à **65,07 M€** (budget principal et budgets annexes consolidés), après 63,25 M€ au budget primitif 2020.

Pour mémoire, la moyenne des dépenses d'équipement réalisées (constatée au compte administratif) s'est établie à un peu plus de 50 millions d'euros annuels sur la mandature précédente, entre 2014 et 2019.

Malgré les tensions budgétaires générées par la crise sanitaire de la Covid-19, Dijon Métropole fait donc le choix assumé :

- de consolider son niveau d'investissement, afin de **contribuer à la relance sur le territoire métropolitain et de ne pas obérer la reprise économique** ;
- tout en calibrant ce niveau d'investissement de manière à éviter un réendettement trop important susceptible de fragiliser les équilibres financiers métropolitains à moyen terme (*a fortiori* dans un contexte de faible visibilité sur les conditions de sortie de crise sanitaire et économique).

2) La conduite de projets structurants en matière de développement économique, d'innovation et d'enseignement supérieur, domaines occupant une place centrale dans les orientations de l'action métropolitaine

Le statut de métropole confère à Dijon Métropole, en articulation avec la Région, un rôle accru en matière de soutien au développement économique, à l'innovation et, également à l'enseignement supérieur. Ces dimensions de l'action métropolitaine occupent ainsi une place centrale dans les orientations du projet métropolitain adopté le 30 décembre 2017.

Comme cela est le cas depuis 2018, les budgets primitifs 2021 et suivants constitueront ainsi la traduction de ces dimensions et priorités de l'action métropolitaine, au travers notamment :

- **du soutien de Dijon Métropole à l'implantation et à l'extension de plusieurs établissements d'enseignement supérieur sur le territoire de l'agglomération**, dont, notamment, les deux écoles d'ingénieurs ESEO² et ESTP³, de l'ESADD⁴ ou bien encore de Sciences Po ;

- **de la politique de soutien et de dynamisation des filières** mise en œuvre depuis la création de la métropole, particulièrement pour ce qui concerne :

→ **la filière santé**, au travers **du soutien à divers projets innovants dans le domaine médical** (création d'un Technopôle Santé en partenariat avec les représentants des industries de santé, les acteurs académiques et hospitalo-universitaires ; projet Readaptic (maison du futur en soins) porté par le Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne) ;

→ **la filière « agro-alimentaire » au sens large**, avec le début de la mise en œuvre du projet de système alimentaire durable à l'horizon 2030, le lancement des études préalables à la restructuration d'un nouveau bâtiment du Technopôle Agroenvironnement de Bretenière (ancien bâtiment INRA), la poursuite du développement agricole et viticole sur le plateau de la Cras, ou encore le projet de construction d'une légumerie centralisée ;

¹ Hors subventions d'équipement ponctuelles du budget principal à certains budgets annexes.

² Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest

³ École spéciale des travaux publics

⁴ École supérieure appliquée au design et au digital.

→ **la filière numérique**, avec comme projets structurants la poursuite du déploiement de la démarche OnDijon de gestion connectée de l'espace public et de l'ensemble des équipements urbains des 23 communes membres de la métropole, la deuxième rentrée de l'Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest (ESEO) et l'achèvement du bâtiment du Campus métropolitain qui l'accueillera (ainsi que l'ESTP), le projet Readaptic précédemment évoqué, ou bien encore le soutien financier au cluster robotique *Robotic Valley* (cluster régional dont l'objectif est d'accompagner les entreprises industrielles vers l'industrie 4.0).

3) La poursuite du soutien de Dijon Métropole au monde économique, dans un contexte de crise sanitaire de la Covid-19

Dans la continuité des actions engagées en 2020, l'année 2021 sera marquée par la **poursuite du soutien de Dijon Métropole au monde économique dans un contexte de crise sanitaire de la Covid-19**, au travers notamment :

- du soutien aux entreprises en difficulté (et particulièrement des petites entreprises), dans le cadre du Fonds de solidarité métropolitain créé dès 2020 en coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. Après les premières aides attribuées et versées dès l'automne 2020, la mise en œuvre du Fonds et les attributions d'aides correspondantes se poursuivront en 2021 (en rappelant que le volet « aides directes aux entreprises » dudit Fonds, géré directement par la Métropole, est doté d'une enveloppe totale de crédits de près de 1,5 M€) ;
- des aides à l'immobilier d'entreprise (enveloppe de 500 K€ prévue à cette fin au budget primitif 2021).

4) La poursuite de la mise en œuvre d'actions ambitieuses destinées à faire de la métropole dijonnaise une référence écologique

Le budget 2021 s'articule, de nouveau, autour de cette priorité transversale, dans la continuité des actions déjà engagées les années précédentes, au travers, entre autres :

- **du projet de système d'alimentation durable à l'horizon 2030**, démarche au titre de laquelle Dijon Métropole avait été désignée co-lauréate (avec 23 autres porteurs de projets dans toute la France) de l'appel à manifestation d'intérêt de l'État « Territoires d'Innovation », impliquant pas moins de 18 partenaires publics et privés⁵.

Il est rappelé que pour ce programme d'actions d'un volume financier prévisionnel de 46 M€ sur la durée du projet, Dijon Métropole mobilise 2,7 M€, auxquels s'ajoutent :

- 3 M€ attribués par la Caisse des dépôts et consignations (CDC) à la Métropole sur 7 ans, charge à cette dernière de justifier les actions engagées selon un planning d'avancement actualisé chaque année ;
- 6,8 M€ de participation de la CDC au capital de futures sociétés de projet ;
- 1,7 M€ de la Région Bourgogne-Franche-Comté attribués/versés directement aux partenaires publics et privés porteurs de projets.
- le reste du budget correspondant soit à de l'autofinancement des diverses structures porteuses de projets (publiques comme privées), ainsi que des prestations et temps passé de divers organismes partenaires (INRAE, Université de Bourgogne, Agrosup, Université Lyon 3, Ville de Dijon, etc.) ;
- **le lancement du projet de création d'une légumerie centralisée**, dont la construction serait effectuée au sein de la zone d'activités Beauregard, participant à l'objectif général d'encourager la transition alimentaire vers des productions locales et de qualité, rapprochées des consommateurs (coût prévisionnel de 2,52 M€ TTC, avec une réalisation du projet étalée entre 2021 et 2022).

⁵ Le cluster réalise des actions de sensibilisation, de formation et d'ingénierie de projet.

⁶ Parmi lesquels, entre autres : l'INRA (trois laboratoires différents), le centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne, Agronov, Creativ⁷ (Campus des métiers), Foodtech, Vitagora, l'Université de Bourgogne, Agrosup et la Banque alimentaire).

- **du recours croissant aux énergies renouvelables**, en cohérence avec le développement et l'extension progressive des réseaux de chaleur/chauffage urbains⁷, alimentés, entre autres, par l'énergie produite par le groupe turbo-alternateur de l'unité de valorisation énergétique des déchets. Parmi les faits marquants prévisionnels de l'année 2021 (et des années suivantes), peuvent être relevés, entre autres :

→ la mise en service d'une station de production d'hydrogène dans le cadre d'une société par action simplifiée (SAS), dénommée *Dijon Smart Energhy*, créée à cet effet, et au capital de laquelle Dijon Métropole prend part à hauteur de 30%, conformément à la délibération prise en ce sens par le conseil métropolitain le 10 avril 2019 ;

→ le lancement, en 2021, du processus d'acquisition des premiers véhicules métropolitains alimentés à l'hydrogène (bus et bennes à ordures ménagères), et le démarrage, par voie de conséquence, des travaux d'adaptation des centres de maintenance et d'exploitation desdits matériels roulants ;

→ l'installation d'une ferme photovoltaïque sur le site de l'ancien centre d'enfouissement technique (décharge de produits inertes), avec la réalisation préalable en 2020, par Dijon Métropole, d'importants travaux de remise en état et de réhabilitation paysagère du site, pour un montant prévisionnel de 2,5 M€ HT ;

- **de la gestion durable de l'eau** dans le cadre de la création d'une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) ODIVEA⁸ à laquelle a été confiée, par délégation de service public, la gestion de l'eau et de l'assainissement sur une partie du territoire métropolitain à compter du 1^{er} avril 2021. En outre, il est rappelé que la constitution de la SEMOP poursuit des objectifs ambitieux en matière de gestion de l'eau, parmi lesquels, entre autres :

- la réduction des pertes sur le réseau d'eau potable à travers notamment la généralisation de la télé-relève des compteurs, pour permettre, à la fois, d'alerter les abonnés sur leurs fuites en domaine privé et leur permettre de surveiller leur consommation ;

- la réduction des déversements des eaux usées dans le milieu naturel ;

- l'extension des capacités de production de champs captant en eau potable ;

- l'élimination des micro-polluants présents dans le rejet des stations d'épuration ;

- la valorisation thermique, par méthanisation, des boues de station incinérées.

- **du développement des modes de déplacements doux**, pour lesquels il est proposé de dédier une enveloppe de 2,1 M€ au budget primitif 2021, fléchée spécifiquement pour le développement de pistes cyclables supplémentaires ;

- **de la montée en puissance du tri sélectif**, lequel devrait connaître une nouvelle étape dans les années qui viennent avec l'extension des consignes de tri, qui nécessitera la réalisation de travaux conséquents de modernisation du centre de tri dans le courant de la mandature.

De manière générale, l'action de Dijon Métropole en matière environnementale est régulièrement primée à l'échelle nationale. Ainsi, à titre d'exemple, Dijon Métropole s'est vue, une nouvelle fois, décerner le label « Cit'ergie »⁹ à la fin du mois de novembre 2019, récompensant ainsi ses efforts soutenus en matière de lutte contre le réchauffement climatique, et renforçant le positionnement de la métropole en tant que référence écologique à l'échelle nationale et européenne.

⁷ En 2019, le réseau s'étendait sur 104 km et alimente en chaleur l'équivalent de 55 000 logements.

⁸ Il est précisé que la participation totale de Dijon Métropole au capital de la SEMOP eau et assainissement, s'est établie à 980 K€ (soit 49% du capital total de 2 M€), répartie à part égale sur les exercices 2019 et 2020, soit 490 K€ versés à la SEMOP pour chacun de ces deux exercices.

⁹ Le label Cit'ergie avait déjà été décroché une première fois, en 2015 par Dijon Métropole, et dès 2013 par la Ville de Dijon.

5) L'ambition de faire de Dijon Métropole une métropole sociale et solidaire, à travers l'exercice en 2021, pour la première fois en année pleine, des compétences transférées du Département de la Côte-d'Or

Depuis le 1^{er} juin 2020, le transfert de diverses compétences sociales par le Département de la Côte d'Or est désormais pleinement effectif.

Pilotées et gérées au sein de la nouvelle direction de l'action sociale métropolitaine, ces compétences représentent un enjeu d'autant plus important que leur exercice par la Métropole a débuté dans un contexte de crise économique et sociale majeure, générant une augmentation de la pauvreté et des situations individuelles difficiles.

Le dispositif mis en place par la Métropole s'articule autour des différents services et outils suivants :

- le service social métropolitain, chargé d'apporter la réponse de premier niveau aux personnes formulant une demande d'ordre social sans avoir eu recours à un service social dans l'année écoulée.

Constituant la porte d'entrée unique pour tous ces publics porteurs d'une demande d'aide, ce service intervient de manière particulièrement volontariste dans l'accompagnement des publics dans leurs démarches administratives et singulièrement quand celles-ci se font sur un support numérique.

- l'attribution des aides au titre du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) et du Fonds d'aide aux jeunes en difficulté (FAJ), déjà particulièrement mobilisés en 2020, et qui le seront encore en 2021, dans un contexte de crise économique et sociale subie par les ménages ;

- le soutien aux associations auparavant soutenues par le Département, dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion, étant précisé que l'ambition porte également sur une articulation étroite avec le développement économique dans une logique d'ingénierie (ce qui illustre l'articulation nécessaire et pertinente entre la compétence insertion tournée vers l'entreprise et le développement économique, compétence historique de la Métropole), et le renforcement de la dimension numérique de l'insertion, au travers de l'animation d'un réseau élargi d'acteurs communaux et métropolitains confrontés aux demandes des publics en souffrance dans leur approche du numérique, et de fait empêchés dans l'accès à leurs droits ;

- les actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu, cette action d'éducation spécialisée visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social ;

- la prévention de la perte d'autonomie au travers, à la fois :

- de la présidence de Dijon Métropole de la conférence des financeurs pour son territoire et de la mobilisation des crédits dédiés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;

- de l'information, du conseil et de l'orientation des publics.

Qu'elles touchent au domaine de l'insertion, du logement ou de l'accès aux droits, ces différentes actions trouveront également à s'exprimer dans un **partenariat étroit avec l'État** marqué par la conclusion d'un nouveau **Contrat d'appui de lutte contre la pauvreté sur la période 2021-2022**.

6) Le maintien d'une situation financière la plus solide possible, malgré les tensions budgétaires générées par la crise de la Covid-19

En 2021, dans un contexte budgétaire rendu très incertain par la crise sanitaire, les objectifs centraux de Dijon Métropole en la matière sont les suivants.

1. Limiter au maximum la dégradation de la capacité d'autofinancement (épargne brute)¹⁰

Fortement touchée dès 2020 par la crise économique liée à la pandémie de Covid-19, la Métropole sera également affectée *a minima* jusqu'en 2022/2023, avec une capacité d'autofinancement significativement réduite sur la période, et dont il est impossible de définir à ce stade à quel moment elle retrouvera son niveau d'avant crise (2019).

Au stade du budget primitif 2021, compte-tenu de l'ampleur de la crise sanitaire et économique et de ses conséquences budgétaires (pertes de recettes, dépenses supplémentaires etc.), le recul de l'autofinancement s'avère important par rapport au BP 2020, dans une ampleur que ne saurait évidemment compenser la simple maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement.

Tous budgets confondus, la capacité d'autofinancement brute (épargne brute) s'élève ainsi à **40,86 M€**, soit un recul de **- 7,2 M€ par rapport au budget primitif 2020** (47,98 M€), dont 25,8 M€ sur le seul budget principal, après 34,6 M€ au BP 2020 (soit un fléchissement de - 8,8 M€).

Toutefois, **bien qu'enregistrant une baisse d'une ampleur inédite, le niveau d'épargne demeure malgré tout relativement élevé en valeur absolue**, permettant, ainsi, de limiter le taux de financement par emprunt des dépenses d'équipement de l'ensemble des budgets à 46 % au stade du BP 2021 (étant précisé que la reprise des résultats de l'exercice 2020 dans le cadre du budget supplémentaire 2021 devrait permettre de réduire ce recours à l'emprunt).

2. Evolution de l'endettement : un réendettement limité au stade du budget primitif, soutenable budgétairement compte-tenu de la situation financière de la Métropole

Dans un contexte de réduction significative de la capacité d'autofinancement du fait de la crise sanitaire et avec la nécessité, en parallèle, de préserver au maximum le niveau d'investissement pour contribuer à la relance économique, les équilibres du budget primitif 2021 conduisent, tous budgets confondus, à une **augmentation prévisionnelle de l'endettement par rapport à 2020** de l'ordre de + **8,1 M€** d'une année sur l'autre, dans la mesure où, tous budgets confondus :

- l'amortissement de la dette s'établit pour 2021 à 24,07 M€ ;
- le besoin d'emprunt nouveau s'établit en parallèle à 32,17 M€ au BP 2021, dont 28,43 M€ sur le budget principal.

Cette évolution, somme toute limitée, apparaît soutenable au stade du budget primitif, en raison :

- de la situation financière solide de la Métropole avant déclenchement de la crise sanitaire et économique ;
- de la reprise des résultats de l'exercice 2020 au moment du budget supplémentaire 2021 qui devrait alors permettre de réduire ce réendettement.

En outre, la capacité de désendettement¹¹ demeure contenue à 7,7 ans tous budgets confondus, et à 4,8 ans pour le seul budget principal (au stade du BP 2021, et en rappelant le degré important d'aléa et d'incertitude dans lequel sont établies ces prévisions).

¹⁰ Appelée également « autofinancement brut », l'épargne brute constitue la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement de Dijon Métropole (après retraitement des dépenses et recettes à caractère exceptionnel).

¹¹ Capacité de désendettement (= *encours de dette / épargne brute*) => indicateur de solvabilité, la capacité de désendettement indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

Volume global du budget primitif 2021 (BP 2021)

Le budget total de Dijon Métropole se répartit entre le budget principal (65,2 % des dépenses du budget 2020) et neuf budgets annexes, le plus important d'entre eux étant le budget annexe des transports publics urbains (28,6 % des dépenses du budget 2021).

Le budget 2021 (total des dépenses réelles, tous budgets confondus, et hors doubles comptes) s'élève à **338 941 740 €**. L'évolution des budgets de Dijon Métropole sur une période récente est rappelée dans le tableau ci-après.

Évolution des budgets de Dijon Métropole - tous budgets confondus - hors doubles comptes (*) *Évolution depuis 2011 - montants en millions d'euros (M€) inscrits au budget primitif*

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (prév.)
436,64 M€	343,95 M€	303,16 M€	309,04 M€	291,45 M€	320,57 M€	322,13 M€	338,35 M€	337,56 M€	338,94 M€

(*) Flux comptables de refacturation entre les budgets annexes et le budget principal (celui-ci supportant un certain nombre de charges de personnel et de structures « bénéficiant » aux budgets annexes et donc ensuite refacturées à ces derniers selon des quotes-parts analytiques.

Les volumes budgétaires significatifs en 2012/2013 s'expliquent par la fin du projet de tramway, lequel avait généré des dépenses d'investissement d'un niveau exceptionnellement élevé durant les exercices 2010 à 2013.

Les exercices 2017 et 2018 se sont caractérisés par la poursuite de l'intégration institutionnelle de l'ancienne Communauté de l'agglomération dijonnaise, devenue Communauté urbaine du Grand Dijon le 1^{er} janvier 2015, puis transformée en Métropole (Dijon Métropole) depuis fin avril 2017.

Dans ce contexte, la hausse des volumes budgétaires entre l'exercice 2016 et les exercices 2017/2018, s'explique essentiellement par un **périmètre d'intervention et de compétences de plus en plus élargi du Grand Dijon, devenu Dijon Métropole**, en lieu et place des communes (gestion du stationnement payant sur voirie, promotion du tourisme, organisation de la distribution publique d'électricité, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, entretien des bornes/poteaux incendie situées sur le domaine public).

L'exercice budgétaire 2021 s'inscrit, quant à lui, dans la continuité des précédents exercices, avec une nouvelle phase de développement et d'intégration du territoire ouverte par la transformation en Métropole. En effet, comme souligné précédemment, l'année 2021 sera notamment marquée par :

- l'indispensable **relance économique** suite à la crise de la Covid-19, toujours en cours ;
- **la conduite de projets structurants en termes de développement économique, d'innovation et d'enseignement supérieur** ;
- la poursuite de la mise en œuvre d'actions ambitieuses destinées à faire de la métropole dijonnaise une **référence écologique** ;
- l'ambition de faire de Dijon Métropole, **une métropole sociale et solidaire**, permise par l'exercice effectif, depuis le 1^{er} juin 2020, des compétences du Département de la Côte-d'Or en la matière.

Répartition du budget 2021 par postes budgétaires

Les dépenses de Dijon Métropole inscrites au budget primitif 2021 se répartissent de la manière suivante.

Les charges de fonctionnement dites « courantes » au sens des règles comptables en vigueur, représentent le poste de dépenses le plus important.

Il est essentiel de préciser que la majorité d'entre elles correspondent à l'activité des services publics essentiels pour les citoyens, gérés, pour une partie d'entre eux, de manière externalisée.

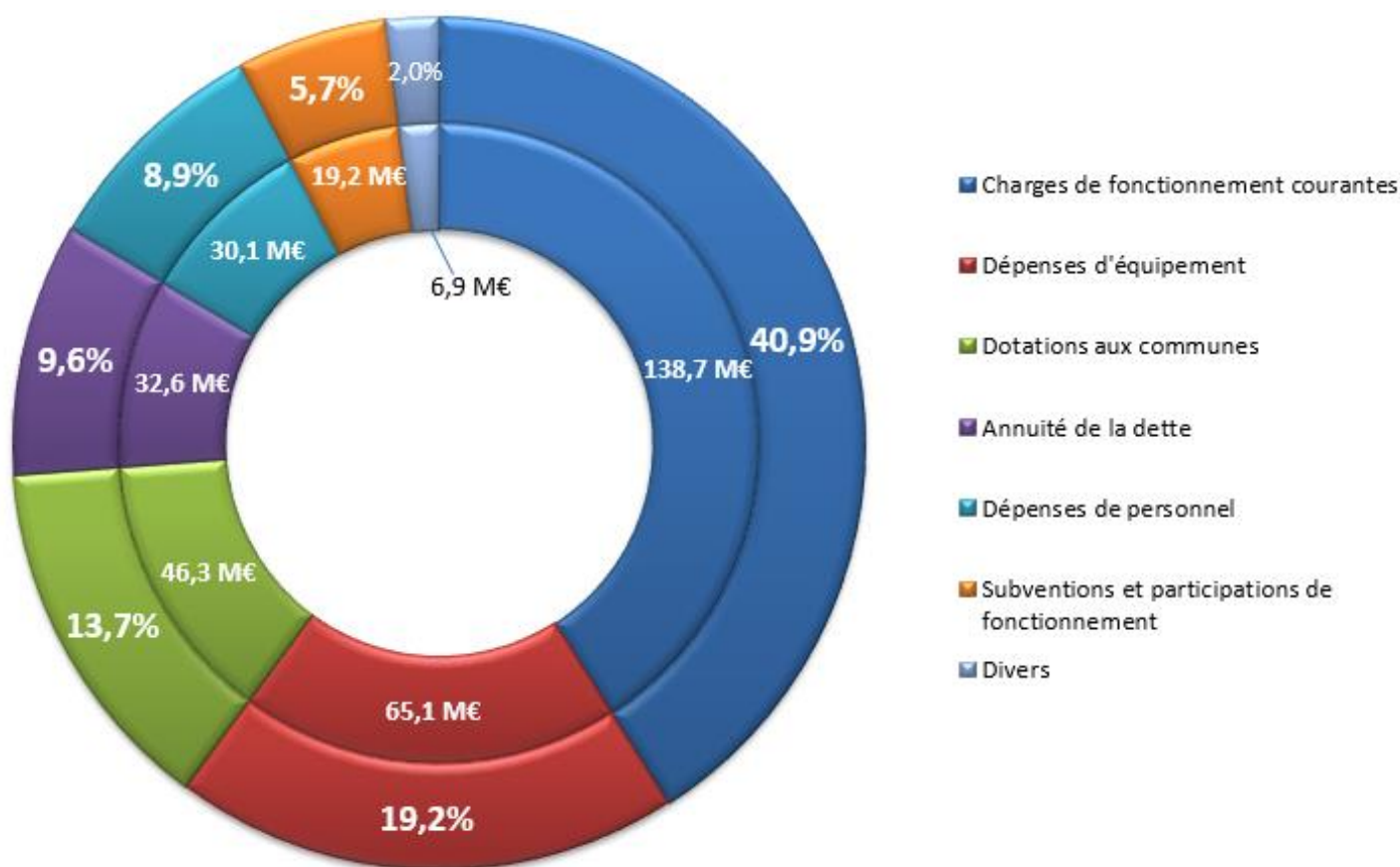
À titre d'exemple peuvent être cités, entre autres :

- le fonctionnement du réseau de transports publics urbains ;
- la collecte des ordures ménagères ;
- une partie des prestations de propreté urbaine et d'entretien de la voirie ;
- l'exploitation de la piscine olympique et de la piscine du carrousel ;
- la gestion des parkings en ouvrage et du stationnement sur voirie.

Il convient également de souligner que les charges de personnel *stricto sensu* ne représentent que 8,9 % des dépenses totales de la métropole.

Répartition des dépenses réelles de Dijon Métropole

hors doubles comptes ⁽¹²⁾



¹² Hors mouvements d'ordre et flux comptables entre budget principal et budgets annexes

Perspectives 2021 pour la section de fonctionnement de la Métropole : un important effet de ciseau et un recul significatif de l'autofinancement

La section de fonctionnement (appelée également section d'exploitation pour les budgets annexes de services publics industriels et commerciaux) correspond aux dépenses et recettes de gestion courante de Dijon Métropole.

Les dépenses de fonctionnement intègrent principalement les charges à caractère général (prestations de services et dépenses liées aux services externalisés, dépenses d'énergie et de fluides, etc.), les frais de personnel, les subventions versées à différents organismes, ainsi que les intérêts de la dette.

Les recettes réelles de fonctionnement intègrent les recettes fiscales, les dotations versées par l'État, les tarifs acquittés par les usagers des services publics, ainsi que diverses recettes de gestion courante perçues par la Métropole.

Tous budgets confondus, l'évolution des crédits de fonctionnement par rapport au budget primitif précédent est récapitulée dans le tableau ci-dessous :

Evolution des crédits de fonctionnement, tous budgets agrégés*				
Recettes de fonctionnement				
Chapitres comptables	En millions d'euros (M€)	BP 2021	BP 2020	% évolution BP à BP
70 + 75	Produits des services et autres produits de gestion courantes <i>(hors recettes exceptionnelles de vente de certificats d'économie d'énergie - CEE => 6,9 M€ au BP 2020)</i>	51,8	59,6	-13,0%
73	Impôts et taxes	185,5	187,7	-1,1%
74	Dotations, subventions et participations	51,5	44,1	16,8%
77	Charges spécifiques	0,03	0,00	-
013	Atténuations de charges	0,08	0,07	-
Total recettes de fonctionnement		289,0	291,4	-0,8%
Dépenses de fonctionnement				
Chapitres comptables	En millions d'euros (M€)	BP 2021	BP 2020	% évolution BP à BP
011 + 65	Charges à caractère général et de gestion courante <i>(dont subventions aux associations)</i>	159,1	154,3	3,1%
012	Charges de personnel	30,1	28,4	5,8%
014	Atténuations de produits	50,3	51,6	-2,6%
66	Charges financières	8,5	8,9	-4,9%
67	Charges exceptionnelles	0,11	0,11	0,0%
Total dépenses de fonctionnement		248,1	243,4	1,9%
(=) Epargne brute ou autofinancement dégagé par la section de fonctionnement		40,9	48,1	-15,0%

(*) Hors mouvements d'ordre entre sections, après retraitement des flux comptables entre budget principal et budgets annexes (dont les subventions d'équilibre du budget principal à certains budgets annexes), après retraitement de recettes et charges à caractère exceptionnel comptabilisées au BP 2020 (certificats d'économie d'énergie [CEE] inscrits en recettes de fonctionnement au chapitre 75 à hauteur de 6,9 M€, et provision prévue en dépenses de fonctionnement au chapitre 68 à hauteur de 4 M€).

Au stade du budget primitif 2021, compte-tenu de l'ampleur de la crise sanitaire et économique et de ses conséquences budgétaires (pertes de recettes, dépenses supplémentaires etc.), le recul de l'autofinancement s'avère important par rapport au BP 2020.

Le budget de Dijon Métropole voit en effet sa section de fonctionnement subir un effet ciseau majeur entre les budgets primitifs 2020 et 2021, avec :

- des dépenses en hausse significative (cf. *infra* 1.), en raison essentiellement d'un changement de périmètre (transfert des compétences départementales) et de l'impact de la crise sanitaire ;
- des recettes de fonctionnement en forte baisse (cf. *infra* 2.).

Cet effet ciseau a pour conséquence une **dégradation importante de la capacité d'autofinancement** (épargne brute), laquelle s'établit à **40,9 M€**, soit un recul de **-7,2 M€** par rapport au budget primitif 2020 (48,1 M€), dont 25,8 M€ sur le seul budget principal, après 34,6 M€ au BP 2020 (soit une baisse d'environ - 25% d'une année sur l'autre).

1- Des dépenses de fonctionnement en hausse significative, en raison essentiellement d'un changement de périmètre (transfert des compétences départementales), et de l'impact de la crise sanitaire

▪ **Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 248,1 M€ au BP 2021**, soit une progression de +1,9% par rapport au BP 2020 (243,4 M€¹³), essentiellement sous l'effet des deux facteurs conjoncturels et exceptionnels suivants :

- l'exercice effectif, pour la première fois en année pleine, des compétences transférées par le Département (non prises en compte budgétairement l'an dernier au stade du BP 2020, faute de visibilité suffisante au moment de sa finalisation en décembre 2019), dont le coût brut de fonctionnement est estimé à un peu plus de 4,5 M€ au BP 2021 ;
- l'inscription de 430 K€ d'aides aux entreprises octroyées sous forme de subventions (aides au paiement des loyers, aides en trésorerie, aux renouvellements de stocks, etc...), dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds de solidarité métropolitain¹⁴ créé courant 2020 en articulation avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, destiné à soutenir les entreprises présentes sur le territoire métropolitain (particulièrement les petites entreprises), impactées par la crise sanitaire du Covid-19.

▪ En outre, les principaux points marquants concernant l'évolution des dépenses de fonctionnement au budget primitif 2021 sont les suivants.

a) Les charges à caractère général et de gestion courante (chapitres 011 + 65) enregistrent une hausse de + 3,1 % par rapport au BP 2020. Elles sont ainsi prévues à hauteur de **159,1 M€**, après 154,3 M€ au BP 2020.

Parmi les principaux facteurs d'évolution par rapport à 2020, on relèvera notamment les points suivants.

- la mise en œuvre, pour la première fois en année pleine, des compétences sociales transférées par le Département (fonds d'aide aux jeunes, fonds de solidarité pour le logement, actions en matière d'insertion, accompagnement social lié au logement, et prévention spécialisée à destination des jeunes), dont le coût de fonctionnement, hors dépenses de personnel, est prévu à **2,3 M€** au BP 2021¹⁵.
- un accroissement de près de + 1 M€ des dépenses de fonctionnement en matière de gestion de l'espace public et d'entretien de la voirie (pour un coût total prévisionnel de 16,35 M€ au BP 2021), sous l'effet essentiellement, d'une part, de la gestion des ex-routes départementales pour la première fois en année pleine (145,6 km de routes supplémentaires transférées par le Département de la Côte-d'Or), et, d'autre part, d'une priorité donnée au renforcement et à l'optimisation de la propreté urbaine ;

¹³ Montant des dépenses réelles de fonctionnement hors provision pour risques de 4 M€ prévue au BP 2020 concernant le centre de tri des déchets recyclables (imputée au chapitre 68), dépense par nature ponctuelle et exceptionnelle.

¹⁴ Dispositif adapté par le conseil métropolitain par délibération du 19 novembre 2020 afin d'ouvrir le volet « entreprises » à des aides en trésorerie.

¹⁵ Aucun crédit n'avait, pour mémoire, été inscrit au BP 2020, faute de visibilité suffisante au moment de sa finalisation en décembre 2019.

- la poursuite de la mise en œuvre du Fonds de solidarité métropolitain créé courant 2020 en articulation avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, destiné à soutenir les entreprises du territoire de la Métropole (particulièrement les petites entreprises très impactées par la crise sanitaire et économique de la Covid-19). Dans le cadre de ce dispositif, **430 K€** sont prévus au BP 2021 pour ce qui concerne les aides aux entreprises octroyées sous forme de subventions (aides au paiement des loyers, aides en trésorerie, aux renouvellements de stocks, etc...) ;

- une augmentation dynamique des dépenses de fonctionnement du secteur « collecte et traitement des ordures ménagères » : + **1,44 M€** par rapport au BP 2020, pour un coût total de 20,92 M€ (hors frais de personnel employés par la Métropole). Cette hausse s'explique notamment par :

- la hausse significative des coûts de fonctionnement des services de collecte et de tri des déchets ménagers (+ 0,9 M€ par rapport au BP 2020), à la faveur de la mise en œuvre de nouvelles prestations dans le cadre du marché de collecte des ordures ménagères renouvelé avec la société DIEZE, parmi lesquelles, entre autres :

→ une collecte des cartons en centre-ville de Dijon renforcée à hauteur de 4 fois par semaine (au lieu de 2) ;

→ de nouveaux outils pour faciliter le geste de tri des habitants de l'agglomération (une déchetterie mobile, l'application "mon service déchets" qui permet en scannant le code-barre d'un déchet d'indiquer la consigne de tri en détaillant précisément chaque partie de l'emballage, une donnerie en ligne, etc.) ;

→ le renforcement de la politique volontariste en matière de gestion des déchets (tri et prévention des déchets au travers, entre autres, de la promotion du compostage), pour laquelle il sera proposé d'affecter un ambassadeur.

- la forte augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), générant un surcoût de fonctionnement de l'ordre de + 600 K€ pour l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM). La TGAP passera en effet :

→ de 3 € par tonne en 2020, à 8 € par tonne en 2021 pour tous les déchets incinérés sur le site, soit une augmentation de + 167% ;

→ de 18 € la tonne en 2020, à 30 € la tonne en 2021 pour tous les déchets détournés en enfouissement pendant les arrêts techniques de l'UIOM.

b) Les charges de personnel (*chapitre 012*) s'établissent, quant à elles, à 30,1 M€ en 2021, après 28,4 M€ en 2020.

Cette augmentation importante s'explique essentiellement par **la création de la direction de l'action sociale métropolitaine et le renforcement des équipes en charge de la voirie**, faisant suite aux transferts de compétences du Département de la Côte-d'Or à Dijon Métropole.

Après retraitement des dépenses de personnel au titre des nouveaux champs d'intervention métropolitains, estimées à 1,5 M€ pour cette première année pleine, les charges de personnel affichent, à périmètre constant, une progression limitée à + 0,6% par rapport au budget primitif 2020, s'expliquant notamment par :

- la priorité donnée par l'exécutif métropolitain au renforcement des effectifs des services techniques en charge de la propreté urbaine et de la gestion de proximité ;

- l'application de diverses mesures nationales (mise en place du RIFSEEP¹⁶, achèvement de la mise en œuvre de l'accord national sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations [PPCR], instauration d'une prime de précarité, ou encore expérimentation de l'indemnité de rupture conventionnelle).

¹⁶ RIFSEEP = Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

c) Les dépenses dites « **d'atténuations de produits** » (*chapitre 014*) diminuent significativement entre 2020 et 2021 (50,3 M€ au BP 2021, après 51,6 M€ au BP 2020), essentiellement sous l'effet des deux facteurs suivants, à savoir :

- le décalage, compte tenu de la crise sanitaire, du calendrier de mise en œuvre du projet novateur de système d'alimentation durable pour 2030 à l'échelle du territoire métropolitain, au titre duquel une participation de l'Etat était prévue au BP 2020 à hauteur de 1,5 M€, que Dijon Métropole devait ensuite reverser aux partenaires publics et privés engagés dans la démarche. Au BP 2021, conformément à l'échéancier de mise en œuvre actualisé du projet, il est ainsi prévu le reversement par Dijon Métropole d'une participation de 600 K€ de l'Etat, aux différents partenaires engagés dans la mise en œuvre de ce nouveau modèle de production agro-écologique à haute performance environnementale ;

- une baisse de - 300 K€ des reversements de la taxe de séjour métropolitaine et de la taxe additionnelle départementale (1,9 M€ cumulés prévus au BP 2021, après 2,2 M€ au BP 2020), respectivement effectués à l'Office de tourisme métropolitain et au Département de la Côte d'Or. En effet, ces recettes, dans un contexte de fréquentation touristique en berne, devraient très probablement demeurer en deçà de leur niveau d'avant-crise en 2021, compte-tenu de l'évolution de la pandémie de Covid-19 (*a minima* encore présente et prégnante au 1^{er} semestre 2021), des restrictions sanitaires, et des limitations de circulation maintenues à l'international.

Après retraitement de ces éléments de contexte, **les crédits prévus en dépenses de fonctionnement au chapitre 014 « atténuations de produits », sont prévus en quasi-stabilité**, à hauteur de 47,8 M€ (contre 47,9 M€ au BP 2020), et comprennent notamment :

- des reversements de fiscalité aux communes membres de la Métropole, à hauteur de **46,33 M€** après 46,38 M€ au BP 2020), au travers de deux dotations, à savoir :

- l'attribution de compensation (32,92 M€), destinée à garantir la neutralité financière des transferts de compétences, pour la métropole comme pour les communes membres.

- la dotation de solidarité communautaire, prévue quant à elle en stabilité à hauteur de 13,402 M€, et dont le but est de reverser aux communes une partie de la croissance du produit fiscal métropolitain, selon des critères à dominante péréquatrice.

- une contribution de Dijon Métropole au FPIC (Fonds de Péréquation des Recettes Communales et Intercommunales) à hauteur de **1,3 M€**, soit une évolution prévisionnelle de près de + 206 K€ par rapport à la contribution versée en 2020 (1,094 M€), mais d'un montant quasi-identique à la prévision du BP 2020 (1,32 M€), les ressources de ce fonds national étant destinées à être redistribuées aux collectivités les moins favorisées.

d) Enfin, **les charges financières** (*chapitre 66*), quasi-intégralement composées des **intérêts de la dette**, sont de nouveau en recul en 2021 (environ - 400 K€ par rapport au BP 2020), en raison à la fois :

- du désendettement mené de manière volontariste depuis 2013, à l'issue des travaux de réalisation du tramway ;

- du niveau actuellement très faible des taux d'intérêt, sous l'effet, entre autres, de la politique monétaire particulièrement accommodante menée par la Banque centrale européenne.

2- Des recettes de fonctionnement anticipées en baisse significative par rapport au budget primitif 2020

▪ Pour l'année 2021, les recettes de fonctionnement perçues par la Métropole s'établissent à **289 M€**, soit une diminution de - 0,8% par rapport au budget primitif 2020 (291,4 M€¹⁷), étant précisé que ces dernières comptabilisent au BP 2021 l'inscription d'une dotation de compensation versée par le Département en contrepartie des charges relevant du périmètre des compétences transférées par ce dernier, exercées de manière effective par la Métropole depuis le 1^{er} juin 2020 (nouvelle recette annuelle de près de **4,7 M€**).

Après retraitement de cette recette nouvelle, les recettes de fonctionnement affichent une baisse inédite de **- 2,5 % de BP à BP**, conséquence de la crise sanitaire de la Covid-19 se traduisant notamment par une baisse et/ou une atonie de la quasi-totalité des recettes fiscales, et ce à taux d'imposition constants par rapport à 2020.

▪ Les principaux facteurs de variation par rapport à 2020 sont résumés ci-après.

a) Les « **impôts et taxes** » (*chapitre 73*) sont anticipés en net recul (**185,5 M€** prévus au BP 2021, après 187,7 M€ au BP 2020), à taux d'imposition constants, et ce en raison, essentiellement :

➤ **des conséquences de la crise sanitaire et économique de la Covid-19 sur diverses recettes fiscales liées à l'activité économique.**

Ainsi, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est attendue à hauteur de **23,2 M€** en 2021, soit une légère diminution par rapport au pic historique de 23,64 M€ perçus en 2020 (près de - 2% d'une année sur l'autre). Si l'ampleur de cette baisse prévisionnelle peut sembler étonnamment faible au regard de l'ampleur de la crise et de la récession en 2020 (proche de 10%), cela ne constitue pas pour autant une bonne nouvelle. En effet, compte-tenu des modalités complexes de fonctionnement de la CVAE, c'est plutôt en **2022 que la Métropole devrait constater un recul très important des recettes de cette taxe, traduction « décalée » de l'importante récession de l'année 2020.**

Par ailleurs, le produit du versement mobilité, perçu auprès des entreprises de plus de 11 salariés et finançant le service de transports publics urbains, est prévu à hauteur de **57,5 M€** au BP 2021 et **devrait demeurer significativement inférieur au niveau qu'il aurait atteint en l'absence de crise** (*a minima* de l'ordre de 59 à 60 M€ annuels), compte-tenu :

- d'un niveau de chômage qui devrait, même en cas de reprise économique dynamique dès 2021, demeurer significativement supérieur à son niveau de 2019 ;
- de la poursuite de mesures administratives de fermetures de certains établissements accueillant du public *a minima* jusqu'à fin janvier / février 2021 (sans compter les incertitudes demeurant quant à l'évolution de l'épidémie jusqu'au printemps 2021), avec le recours prolongé, en conséquence, à l'activité partielle dans les secteurs concernés.

Pour ce qui concerne la taxe sur les surfaces commerciales (TaSCOM), l'hypothèse retenue est celle d'un recul d'environ - 10%¹⁸ par rapport au montant perçu en 2020 par la Métropole (près de 4,8 M€), soit un produit prévisionnel de **4,3 M€** pour 2021, compte tenu, notamment, du recul important de chiffre d'affaires et des éventuelles faillites de nombreux commerces assujettis (effets des confinements et couvre-feux successifs intervenus en 2020).

➤ **des mesures d'allègements fiscaux décidées par le Gouvernement dans le cadre de son Plan de relance**, parmi lesquelles, notamment, la division par deux de la fiscalité applicable aux établissements industriels (perte de recettes estimée à 4,935 M€ en 2020 pour Dijon Métropole, dont 4,85 M€ pour la seule cotisation foncière des entreprises [CFE], avec compensation par l'Etat à l'euro l'euro¹⁹).

¹⁷ Montant des recettes réelles de fonctionnement au BP 2020 exprimé après retraitement de recettes exceptionnelles de certificats d'économie d'énergie (CEE) à hauteur de 6,9 M€ consécutivement aux investissements d'amélioration de la performance énergétique et environnementale de l'usine d'incinération des ordures ménagères.

¹⁸ Ccorrespondant approximativement à l'ampleur de la récession constatée en 2020 à l'échelle nationale.

¹⁹ Compensation fiscale de l'Etat imputée au chapitre 74, expliquant, entre autres, la forte hausse des recettes inscrites à ce chapitre au BP 2021 (par rapport au BP 2020).

➤ **d'un produit de la taxe de séjour attendu en diminution importante** par rapport au budget primitif 2020, **dans un contexte de fréquentation touristique en berne liée à la pandémie de Covid-19** : 1,5 M€ prévus au BP 2021, contre 2,2 M€ au BP 2020 (prévision du BP 2020 établie, pour mémoire, avant le déclenchement de la crise sanitaire et après une année 2019 record en termes de recettes de taxe de séjour).

Il convient par ailleurs de souligner qu'en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) dès le 1^{er} janvier 2021, Dijon Métropole percevra une **quote-part de taxe sur la valeur ajoutée** (fiscalité nationale transférée par l'Etat), dont le produit est estimé au BP 2021 à 32,8 M€.

b) Les « **dotations et participations** » (*chapitre 74*) s'établissent à **51,5 M€** et enregistrent une hausse en trompe-l'œil de +16,8% (44,1 M€ au BP 2020), essentiellement sous l'effet des changements majeurs de périmètre suivants, à savoir :

- l'inscription au BP 2021 de la dotation de compensation versée par le Département en contrepartie des charges relevant du périmètre des compétences transférées par ce dernier, exercées de manière effective par la Métropole depuis le 1^{er} juin 2020 (nouvelle recette annuelle dont le montant a été figé par arrêté préfectoral en date du 9 novembre 2020 à hauteur de 4 695 026,23 €) ;

- et la redéfinition du périmètre des compensations versées par l'Etat au titre d'exonérations fiscales décidées par celui-ci, incluant :

- d'une part, la compensation de près de 5 M€ de pertes de recettes générée par la décision de l'Etat, dans le cadre de son plan de relance, de diviser par deux la fiscalité foncière applicable aux entreprises industrielles, afin de soutenir financièrement les entreprises impactées par la crise sanitaire et économique ;

- et, d'autre part, la disparition de l'ancienne compensation d'exonérations fiscales de taxe d'habitation sur les résidences principales (1,78 M€ en 2020), supprimée dans le cadre de la réforme fiscale, et dont le produit fait partie des recettes compensées par le transfert d'une quote-part de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Après retraitement de ces changements majeurs, les recettes du chapitre 74, recouvrant les dotations et participations, enregistrent une baisse d'environ - 1 % de BP à BP à périmètre constant.

Toujours sur ce chapitre budgétaire, l'année 2021 devrait être marquée par une nouvelle diminution de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État (diminution de près de 500 K€ par rapport à 2020).

c) Enfin, les « **produits des services et autres produits de gestion courante** » (*chapitres 70 et 75*), s'établissent à **51,8 M€** au budget primitif 2021, soit un fort recul de - 13% par rapport au BP 2020 (59,6 M€²⁰), essentiellement en raison de la crise sanitaire de la Covid-19, laquelle a notamment entraîné **un recul drastique des recettes tarifaires perçues auprès des usagers des services publics de la mobilité** (recettes d'exploitation du réseau de transports *Divia*, et produits du stationnement payant sur voirie ou en parkings en ouvrage).

Ces recettes tarifaires sont en effet estimées au total à hauteur de 28,5 M€ au BP 2021, soit à un niveau inférieur de l'ordre de - 3,3 M€ par rapport à leur niveau de référence 2019 d'avant-crise, en raison :

- d'une crise sanitaire toujours non totalement endiguée à fin 2020, et probablement pas avant la fin du 1^{er} semestre 2021, au mieux (avec d'éventuelles mesures de restrictions susceptibles de limiter la fréquentation du réseau et du centre-ville selon l'évolution de la situation) ;

- de l'évolution possible des comportements des usagers à l'issue de la crise sanitaire, et qui

²⁰ Hors recettes exceptionnelles de certificats d'économie d'énergie (CEE) à hauteur de 6,9 M€ consécutivement essentiellement aux investissements d'amélioration de la performance énergétique et environnementale de l'usine d'incinération des ordures ménagères

constitue bien évidemment un enjeu majeur pour les équilibres d'exploitation futurs des réseaux de transports urbains.

Les autres produits comprennent essentiellement :

- les recettes générées par les activités de collecte et de traitement des déchets (déchetteries, usine d'incinération des ordures ménagères [UIOM], déchets d'activités de soin à risques infectieux etc.).
- les redevances payées par les usagers des différents services publics métropolitains : cimetière intercommunal etc. ;
- les redevances d'occupation du domaine public versées à la Métropole par les opérateurs de réseaux (gaz, électricité, eau et assainissement, réseaux de chaleur etc.) ;
- les redevances versées à la Métropole par les délégataires de service public auxquels a été confiée la gestion d'équipements ou de services communautaires (crématorium, Zénith, piscines Olympique et du Carrousel, etc.) ;
- les loyers et remboursements de charges versés à Dijon Métropole par des occupants de sites/bâtiments intercommunaux (associations etc.).

Quelle fiscalité directe locale pour 2021 ?

Pour 2021, sous réserve de l'approbation du conseil métropolitain, **les taux d'imposition votés par la Métropole demeureront stables par rapport à 2020** pour l'ensemble des taxes et impôts locaux applicables aux ménages et aux entreprises, à savoir, notamment :

- les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, et la taxe d'habitation résiduelle sur les logements vacants et les résidences secondaires (stabilité pour la 5^{ème} année consécutive) ;
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (5^{ème} année consécutive de stabilité) ;
- la cotisation foncière des entreprises (4^{ème} année consécutive de stabilité).

1- Précisions préalables concernant la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, couplée à une réforme plus large de la fiscalité locale

▪ Dans son programme électoral, le Président de la République, Emmanuel Macron, s'était engagé à **supprimer la taxe d'habitation pour 80% des ménages à l'échelle nationale**.

La mise en œuvre de cet engagement a finalement été effectuée sur 3 ans entre 2018 et 2020, et s'est traduite, pour les contribuables concernés, par un allègement progressif (dégrèvement) de taxe d'habitation au titre de la seule résidence principale, appliqué comme suit :

- dégrèvement de 30% de la cotisation de taxe d'habitation des contribuables concernés en 2018 ;
- dégrèvement de 65% en 2019 ;
- puis, enfin, un dégrèvement intégral à l'horizon 2020.

Depuis 2020, les contribuables concernés ne payent donc plus de taxe d'habitation au titre de leur résidence principale, et ce à titre définitif.

▪ Faisant le constat qu'un dégrèvement total de taxe d'habitation pour environ 80% des contribuables à l'échelle nationale rendait difficilement explicable le maintien de la taxe d'habitation pour les 20% restants, le Président de la République et le Gouvernement ont donc défini de nouvelles priorités, à savoir :

- d'une part, aboutir à une **suppression intégrale de la taxe d'habitation après 2020** ;
- d'autre part, tirer parti de cette suppression pour **conduire une réforme plus large de la fiscalité locale**.

▪ Conformément aux dispositions alors retenues dans la loi de finances définitive pour 2020, les grands axes de cette réforme pour les structures intercommunales, dont Dijon Métropole fait partie, sont les suivants, à savoir :

- une suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales à l'horizon 2023, les taxes d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants étant, quant à elles, maintenues.

=> Pour les quelques 80% de contribuables les plus modestes, cette suppression totale est, comme indiqué précédemment, déjà effective dès l'année 2020.

=> Pour les autres contribuables (les plus aisés), cette disparition est progressive, sur trois ans, entre 2021 et 2023.

=> En revanche, pour les collectivités bénéficiaires de la taxe d'habitation (Dijon Métropole et les communes), elle prend effet dès 2021, avec transferts concomitants de nouvelles ressources afin de compenser la perte de recettes correspondante.

- une compensation de la « perte » de la taxe d'habitation, pour les intercommunalités telles que Dijon Métropole, par l'affectation d'une quote-part d'impôt national, à savoir la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Par conséquent, Dijon Métropole percevra, à compter de 2021, une quote-part de TVA nationale en remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales, conduisant, *de facto*, à une diminution importante de son autonomie fiscale.

2- Fiscalité des entreprises

En matière de fiscalité des entreprises, les taux d'imposition 2021 applicables sur le territoire de la Métropole seront les suivants :

- taux maximal de cotisation foncière des entreprises (CFE) : **27,04%** (sous réserve d'approbation par le conseil métropolitain lors de sa séance du 4 février 2021) ;
- taux du versement transport : **2%** ;
- coefficient multiplicateur de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : **1,20**.

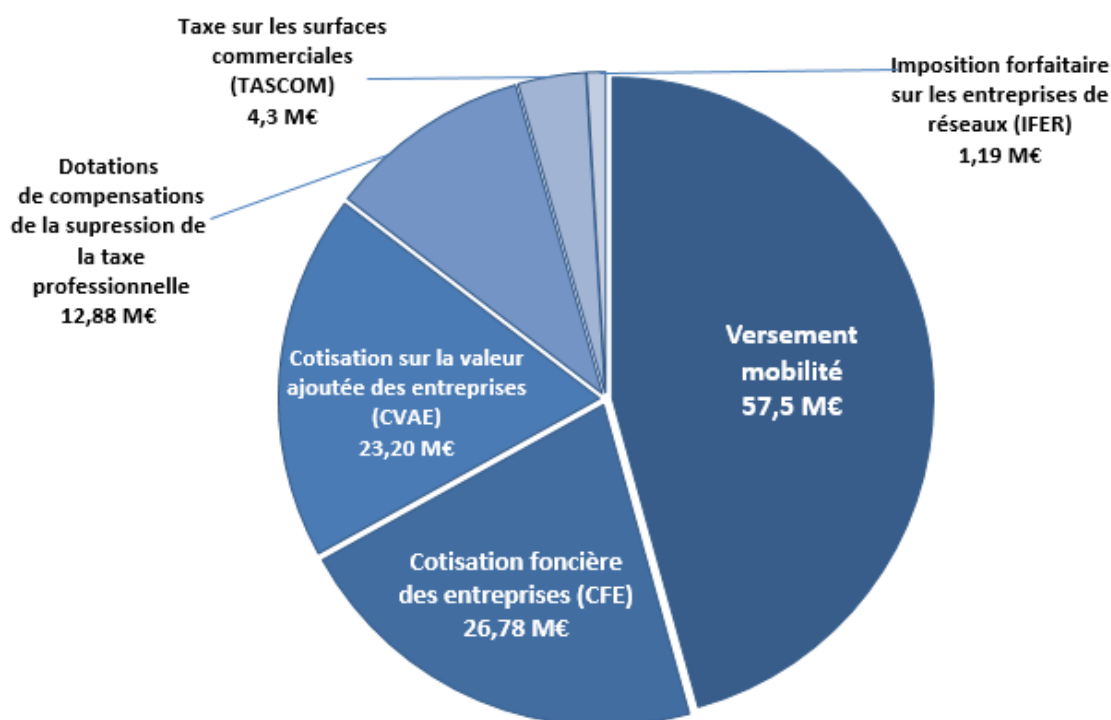
Les règles en matière de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) sont, quant à elles, définies au niveau national, Dijon Métropole ne disposant d'aucune marge de manœuvre en la matière.

Le produit prévisionnel total de la fiscalité économique²¹ pour 2021 s'élève à **125,85 millions d'euros**, en intégrant les dotations de compensations relatives aux pertes de recettes pour la Métropole générées par la suppression de la taxe professionnelle (DCRTP et FNGIR), versées par l'Etat.

Les produits de la fiscalité économique enregistrent ainsi **une forte baisse, de l'ordre de - 2,8 %** par rapport au budget primitif 2020 (129,5 M€), essentiellement **en raison des mesures d'allègements fiscaux décidées par le Gouvernement dans le cadre du Plan de relance²² et du recul de certaines recettes du fait de la crise de la Covid-19** (CVAE, TaSCOM, etc.)

La décomposition de ces recettes de fiscalité économique entre les différentes taxes est récapitulée ci-après.

Produit prévisionnel de fiscalité économique - BP 2021 = 125,85 M€ (après 129,5 M€ au BP 2020)



²¹ Hors taxe foncière sur les propriétés bâties due par les entreprises.

²² Parmi lesquelles, notamment, la division par deux de la fiscalité applicable aux établissements industriels (perte de recettes estimée à 4,935 M€ en 2020 pour Dijon Métropole, dont 4,85 M€ pour la seule cotisation foncière des entreprises, avec compensation par l'Etat à l'euro l'euro

3- Autres recettes fiscales de Dijon Métropole

Hors fiscalité économique, fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement), et taxe de séjour dont le produit est intégralement reversé à l'office de tourisme intercommunal, les autres recettes fiscales perçues par la Métropole se répartissent entre les impôts suivants :

- **la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ;**
- **la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ;**
- **la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) ;**
- **la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) ;**
- **la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).**

Pour mémoire, bien que demeurant payée jusqu'à l'année 2022 incluse par les contribuables les plus aisés, **Dijon Métropole, dès 2021, ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales** (dont les recettes résiduelles sont nationalisées et directement perçues par l'Etat).

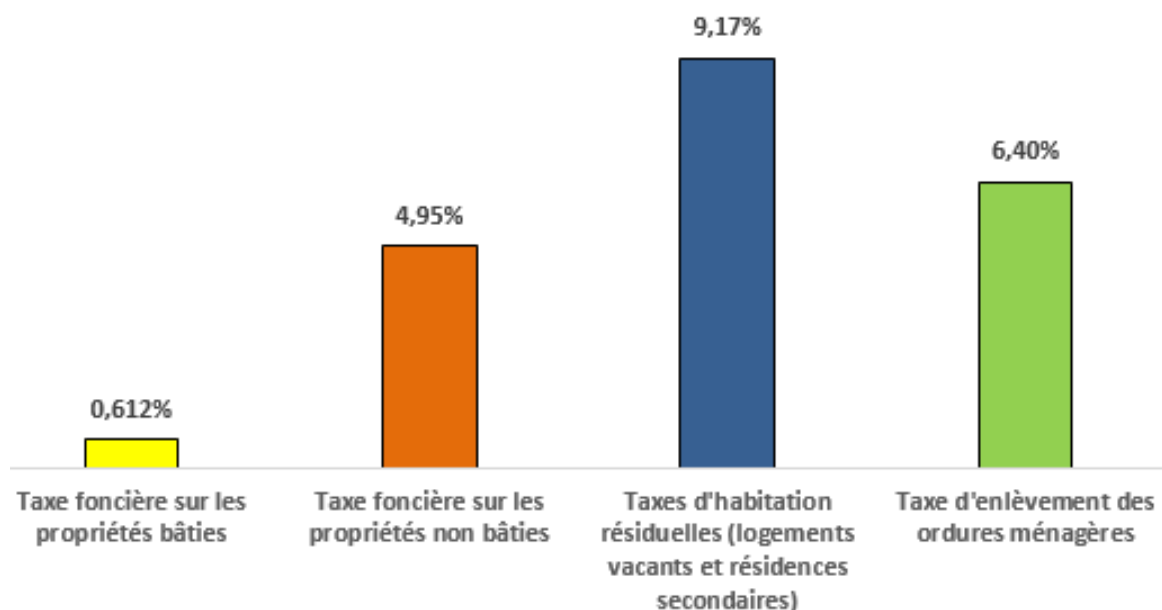
Pour chaque taxe, outre la part perçue par la Métropole, il est rappelé que :

- **la THRS**, pour sa part résiduelle à compter de 2021 (*cf. supra*), **est également perçue par les communes membres de l'agglomération** : en d'autres termes, elle est composée d'une part intercommunale (pour laquelle Dijon Métropole vote le taux, et d'une part communale, pour laquelle chaque commune membre de la métropole vote son propre taux) ;
- de même, **la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est également perçue par chacune des communes membres de l'agglomération** (la part dévolue à Dijon Métropole étant extrêmement faible), étant précisé que dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, le Département ne percevra plus cette taxe en 2021, la part départementale de la TFPB étant réaffectée aux communes à compter de cette date ;
- **la taxe foncière sur les propriétés non bâties est également perçue par les communes membres de l'agglomération.**

Pour chacune de ces taxes, y compris la TEOM, la contribution versée par le redevable (ménage ou entreprise) à la Métropole est égale à la multiplication de la valeur locative du bien (fixée par l'État selon des règles définies par ce dernier) par le taux d'imposition voté par le conseil métropolitain.

Les taux d'imposition prévisionnels pour 2021 sur le territoire de la Métropole sont rappelés ci-après (pour la seule part intercommunale de chaque taxe).

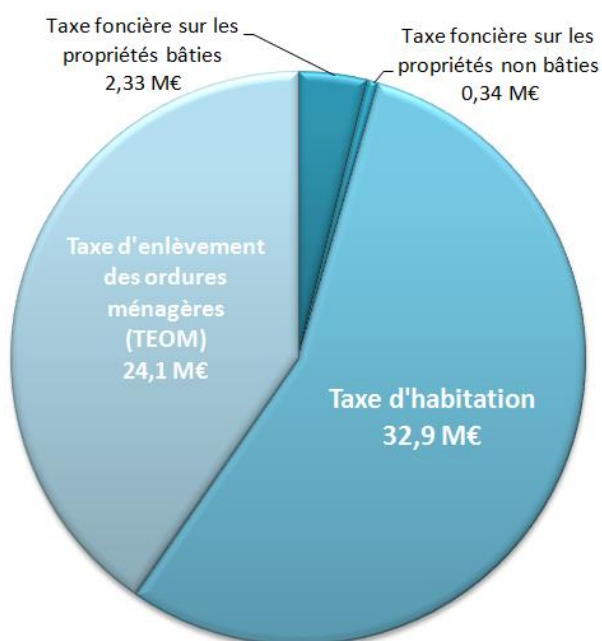
Taux d'imposition prévisionnels pour 2021²³ - part votée et perçue par la Métropole



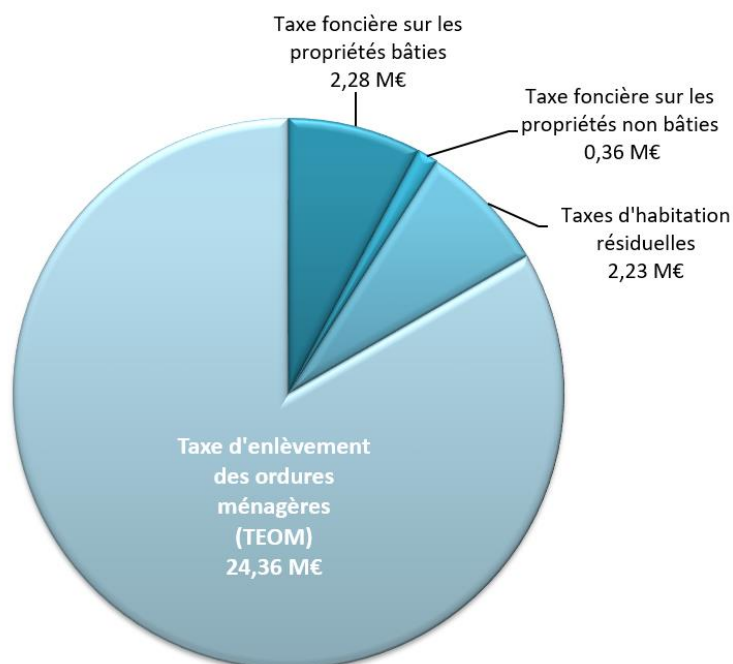
Evolution de la fiscalité ménages : un produit prévisionnel divisé par près de deux, conséquence de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales

29,22 M€²⁴ au BP 2021, après 59,67 M€ au BP 2020

Rappel BP 2020



BP 2021



²³ Sous réserve du vote de ces taux d'imposition par le conseil métropolitain lors de sa séance du 4 février 2021 (à l'exception des taxes d'habitation résiduelles, pour lesquelles le taux est gelé à 9,17% jusqu'à l'année 2022 incluse).

²⁴ Produit intégrant la taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties (290 K€ prévus au BP 2021), pour laquelle Dijon Métropole ne vote

Programme d'investissement 2021 de Dijon Métropole

Tous budgets confondus, les dépenses d'investissement au sens strict (dépenses d'équipement directes et subventions d'investissement versées à des tiers) s'élèvent à **65,07 M€ au budget primitif 2021 (BP 2021)**, après 63,25 M€ au BP 2020, 71,47 M€ au BP 2019, 65,11 M€ au BP 2018.

Malgré la réduction de sa capacité d'autofinancement et les tensions budgétaires générées par la crise sanitaire (*cf. supra*), Dijon Métropole fait donc le choix assumé :

- de consolider son niveau d'investissement, afin de **contribuer à la relance sur le territoire métropolitain et de ne pas obérer la reprise économique** ;
- tout en calibrant ce niveau d'investissement de manière à éviter un réendettement trop important susceptible de fragiliser les équilibres financiers métropolitains à moyen terme (*a fortiori* dans un contexte de faible visibilité sur les conditions de sortie de crise sanitaire et économique).

1- Dépenses d'équipement de Dijon Métropole

L'évolution des dépenses d'équipement de la Métropole sur les derniers exercices est récapitulée dans le tableau ci-après.

Évolution des dépenses d'équipement du Grand Dijon / Dijon Métropole (*)

*Depuis 2011 - montants en millions d'euros (M€) inscrits au budget primitif
Tous budgets confondus (budget principal et budgets annexes)*

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
210,70 M€	110,15 M€	54,99 M€	65,27 M€	61,39 M€	64,75 M€	65,11 M€	71,47 M€	63,25 M€	65,07 M€

(*) Total des chapitres budgétaires 20, 21, 23 et 204

La forte diminution constatée entre 2012 et 2014 s'explique par la fin de la mise en place des deux lignes de tramway, laquelle a généré pendant plusieurs années (de 2010 à 2014) des niveaux d'investissements exceptionnellement élevés.

Depuis 2015, le niveau d'investissement du Grand Dijon, devenu depuis Dijon Métropole, retrouve des niveaux plus « habituels », mais demeurant néanmoins soutenus, et intégrant les nouvelles compétences transférées par les communes dans le cadre de ses transformations successives en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2015, puis en métropole à la fin du mois d'avril 2017.

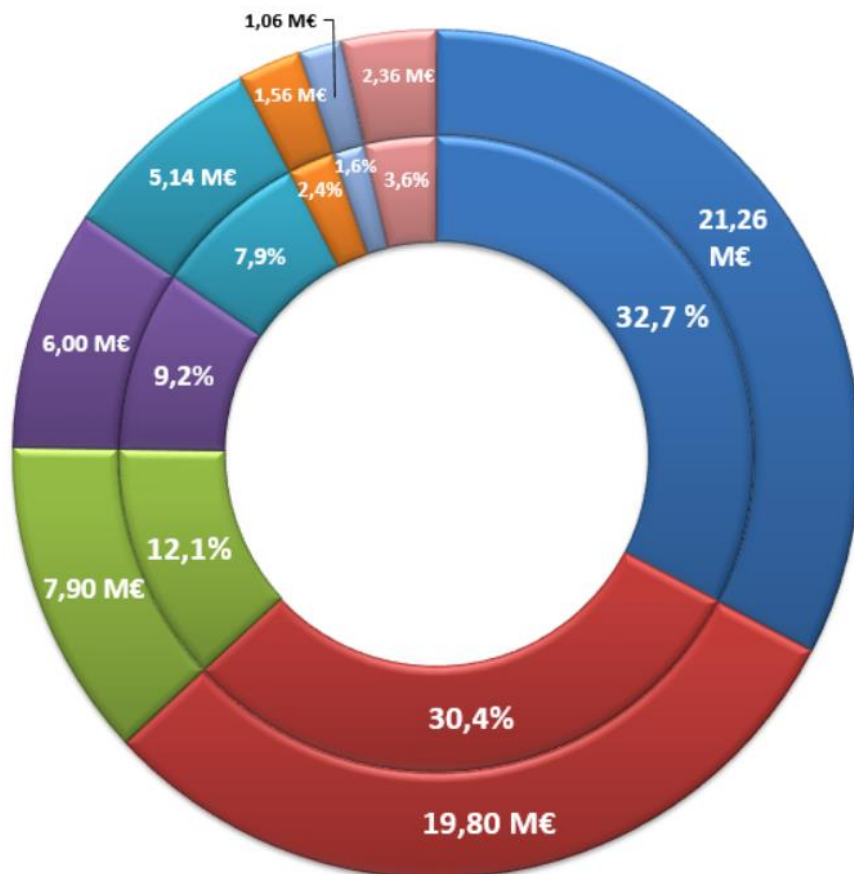
Tenant compte des priorités d'actions et des principaux projets précédemment définis, le volume des dépenses d'équipement de la Métropole est projeté au budget primitif 2021 à hauteur de **65,07 M€** tous budgets confondus (après 63,25 M€ au BP 2020).

La décomposition indicative des dépenses d'équipement par secteurs d'intervention est récapitulée ci-après.

Répartition des dépenses d'équipement de Dijon Métropole par secteurs d'intervention

Budget primitif 2021

- Urbanisme et habitat (logement, rénov. urbaine, acqu. foncières, doc. d'urbanisme, etc.)
- Gestion de l'espace public (projet On Dijon, voirie, éclairage, propreté, eaux pluviales, enfouis. réseaux, et autres accessoires de voirie)
- Développement économique, innovation, et enseignement supérieur
- Secteur de la collecte, du traitement, et de la valorisation des déchets
- Transports publics urbains (budget annexe)
- Eau et assainissement (budgets annexes)
- Equipements sportifs et culturels d'intérêt métropolitain
- Autres investissements



Les principales dépenses de l'exercice en termes de volume financier sont, entre autres :

- **les investissements en matière d'urbanisme et d'habitat** (logement social, politique de la ville, rénovation urbaine, acquisitions foncières, frais d'élaboration des documents d'urbanisme), **s'élevant à près de 21,26 M€**, comprenant, notamment, le soutien à la construction et à la réhabilitation thermique de logements à loyers modérés et la délégation des aides à la pierre par l'État (11,3 M€), les acquisitions des premiers espaces publics aménagés aux abords immédiats de la future Cité internationale de la gastronomie et du vin (3,82 M€), ou encore 3 M€ d'investissements dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme national de rénovation urbaine [NPNRU], couvrant la période 2018-2024, et concernant deux quartiers, Le Mail à Chenôve et Fontaine d'Ouche à Dijon (travaux de réaménagement/requalification des espaces publics desdits quartiers, et de reconstitution de l'offre de logements démolis) ;

- **les investissements et travaux de gestion de l'espace public** (voirie, signalisation, éclairage public, propreté urbaine, réseaux d'eaux pluviales, enfouissements de réseaux, et autres accessoires de voirie), représentant **près de 19,8 M€**, incluant notamment les investissements en matière d'aménagement et d'entretien de la voirie (9,4 M€), la poursuite de la mise en œuvre du projet « OnDijon » de gestion connectée de l'espace public (5,8 M€), ainsi qu'une enveloppe de 2,1 M€ fléchée sur le développement de pistes cyclables supplémentaires ;

- **le soutien au développement économique, à l'innovation et à l'enseignement supérieur, avec 7,9 M€ d'investissements projetés en la matière**, dont 2,52 M€ destinés à l'implantation et/ou au développement d'écoles d'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs ESTP et ESEO, Science Po Dijon, ou encore l'ESADD), 1,2 M€ pour l'aménagement de la zone d'activités économiques de Beauregard (acquisition de voiries après aménagement par la SPLAAD), 1,075 M€ de soutien à l'innovation médicale (projet Réadaptic porté par le CHU de Dijon), 954 K€ pour le lancement du projet de création d'une légumerie centralisée, 886 K€ pour la poursuite du soutien de Dijon Métropole au tissu économique local dans un contexte de crise sanitaire de la Covid-19, à travers le Fonds de solidarité métropolitain créé dès 2020 en coordination avec la Région Bourgogne-Franche-Comté ;
- **les investissements en matière de collecte, de traitement, et de valorisation énergétique des déchets** (véhicules de collecte, gros entretien renouvellement relatif à l'usine d'incinération, déchetteries, centre de tri, décharge de produits inertes, groupe turbo-alternateur...) : **6 M€**.

Au-delà des éléments synthétiques présentés ci-dessus, il est rappelé que le programme d'investissement exhaustif est consultable dans le rapport de présentation du budget adressé aux membres du conseil métropolitain, qui sera mis en ligne sur le site Internet de Dijon Métropole une fois le budget adopté et devenu exécutoire.

2- Financement du programme d'investissement

Au stade du budget primitif 2021, près de la moitié du programme d'investissement de la Métropole est financé sans recours à l'emprunt, résultat à la fois :

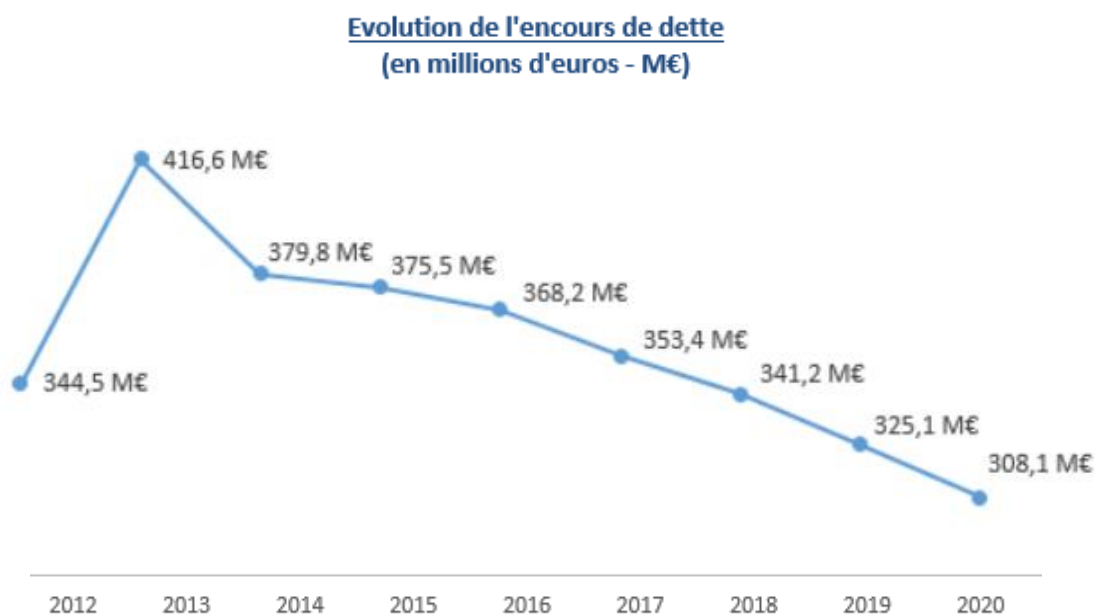
- de la recherche active et diversifiée de cofinancements (10,87 M€ prévus au BP 2021), considérés comme une priorité renforcée dans un contexte budgétaire contraint pour les différents cofinanceurs ;
- du niveau d'épargne brute important généré par la section de fonctionnement, bien que dégradé par la crise économique liée à la pandémie de Covid-19 (40,86 M€ tous budgets confondus).

Ainsi, seulement 49 % des dépenses d'équipement inscrites au BP 2021 seraient financées par emprunt, étant précisé que la reprise des résultats cumulés sur exercices antérieurs (*laquelle interviendra après la clôture de l'exercice 2020 à l'occasion du budget supplémentaire 2021*), devrait permettre de réduire significativement ce pourcentage en cours d'année 2021.

Pour les collectivités locales et intercommunalités telles que Dijon Métropole, il est rappelé que l'emprunt est uniquement destiné à contribuer au financement des investissements du budget, dans la mesure où il est strictement interdit de recourir à l'emprunt pour financer les dépenses de fonctionnement (dépenses de personnel, charges courantes etc.) et l'amortissement de la dette.

Évolution de l'encours de dette de Dijon Métropole

Après une phase d'endettement nécessaire à la réalisation des deux lignes de tramway, le Grand Dijon, devenu depuis Dijon Métropole, a mené depuis 2014 un **désendettement régulier**, comme le montre le graphique ci-après (montants exprimés en millions d'euros - M€).



Au 31 décembre 2020, l'encours de dette de Dijon Métropole est réduit à près de 308,1 M€, contre 416,6 millions d'euros à fin décembre 2013, soit une **diminution de - 108,5 M€ en sept ans (soit -26 %)**.

Au stade du budget primitif 2021, dans un contexte de réduction significative de la capacité d'autofinancement du fait de la crise sanitaire et avec la nécessité, en parallèle, de préserver au maximum le niveau d'investissement pour contribuer à la relance économique, les équilibres du budget primitif 2021 conduisent, tous budgets confondus, à une **augmentation prévisionnelle de l'endettement par rapport à 2020** de l'ordre de + **8,1 M€** d'une année sur l'autre.

Néanmoins, cette évolution, somme toute limitée, apparaît soutenable au stade du budget primitif, en raison :

- de la situation financière solide de la Métropole avant déclenchement de la crise sanitaire et économique ;
- de la reprise des résultats de l'exercice 2020 au moment du budget supplémentaire 2021 qui devrait permettre de réduire ce réendettement (théorique au stade du budget primitif).

Enfin, il est précisé que l'encours de dette de Dijon Métropole est, à plus de 95%, composé²⁵ d'emprunts classés 1A au regard de la charte Gissler²⁶ et ne présentant aucun risque particulier (emprunts à taux fixe ou à taux variable « simple »).

²⁵ Environ 95,9 % de l'encours de dette (pourcentage prévisionnel au 31 décembre 2020).

²⁶ La charte Gissler a introduit une classification des emprunts en fonction du niveau de risque qu'ils génèrent pour la collectivité, avec une échelle de 1A (emprunts à taux fixe et variables classiques et sans risques majeurs), à 6F ou « hors charte » (emprunt générant un risque financier très élevé).

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etat ou organisme d'état : Dijon Metropole (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24210041000123

POSTE COMPTABLE : Trésorier Municipal

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : DM-Bud 01 Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	49
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	50
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	53
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	61
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	64
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	65
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	68
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	70
A1.908 - Fonction 8 - Transports	73
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	77
A2.01 - Opérations non ventilables	79
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	80
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	86
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	87
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	88
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	91
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	94
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	102
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	104
A2.938 - Fonction 8 - Transports	110

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	114
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	121

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	122
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	124
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	126
B6 - Prêts	127
B7.1 - Etat des emprunts garantis	128
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	173
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	174
B8.5 - Etat des engagements reçus	175
B9 - Etat du personnel	176
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	182
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	187
B11.2 - Liste des établissements publics créés	188
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	189
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	190
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	191
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	193
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	195
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	196
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	197
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	199
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	202

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	258782

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	514.69

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	676,3
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	776,09
3	Dépenses d'équipement brut / population	153,43
4	Encours de dette / population (2)	418,09
5	DGF / population	113,8
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	16,96
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	93,41
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19,77
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	53,87
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	12,86

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : limité à 7,5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des dépenses de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	74 407 595,09	74 407 595,09
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	74 407 595,09	74 407 595,09
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	202 523 413,23	202 523 413,23
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	202 523 413,23	202 523 413,23
	TOTAL DU BUDGET (4)	276 931 008,32	276 931 008,32

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
09P203E03	AP-Construction Légumerie centralisée	21, 23	2 100 000,00
09P188E42	Logement social - AP 2021	204	3 000 000,00
09P188E43	Réhabilitations thermiques - AP 2021 - Hors PNRU	204	1 000 000,00
TOTAL			6 100 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	6 100 000,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	3 605 000,00	0,00	3 598 577,94	3 598 577,94	3 598 577,94
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	21 499 876,00	0,00	17 423 236,00	17 423 236,00	17 423 236,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	7 995 100,00	0,00	11 564 400,00	11 564 400,00	11 564 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	20 493 420,00	0,00	24 541 981,15	24 541 981,15	24 541 981,15
Total des dépenses d'équipement		53 593 396,00	0,00	57 128 195,09	57 128 195,09	57 128 195,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 300 400,00	0,00	12 585 400,00	12 585 400,00	12 585 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 390 000,00	0,00	702 000,00	702 000,00	702 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	515 000,00	0,00	692 000,00	692 000,00	692 000,00
Total des dépenses financières		15 605 400,00	0,00	14 279 400,00	14 279 400,00	14 279 400,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		69 198 796,00	0,00	71 407 595,09	71 407 595,09	71 407 595,09

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 480 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 650 000,00		1 315 000,00	1 315 000,00	1 315 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 130 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00

TOTAL	73 328 796,00	0,00	74 407 595,09	74 407 595,09	74 407 595,09
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 407 595,09
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	11 388 095,00	0,00	10 215 566,00	10 215 566,00	10 215 566,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	12 663 609,65	0,00	28 430 918,86	28 430 918,86	28 430 918,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		24 051 704,65	0,00	38 646 484,86	38 646 484,86	38 646 484,86
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000 000,00	0,00	5 300 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	400 000,00	0,00	577 000,00	577 000,00	577 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 514 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes financières		6 925 100,00	0,00	6 887 000,00	6 887 000,00	6 887 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	715 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		31 691 804,65	0,00	45 583 484,86	45 583 484,86	45 583 484,86

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	20 545 991,35		7 409 110,23	7 409 110,23	7 409 110,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	18 441 000,00		20 100 000,00	20 100 000,00	20 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 650 000,00		1 315 000,00	1 315 000,00	1 315 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		41 636 991,35		28 824 110,23	28 824 110,23	28 824 110,23

TOTAL	73 328 796,00	0,00	74 407 595,09	74 407 595,09	74 407 595,09
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 407 595,09
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	25 824 110,23
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	44 227 935,65	0,00	47 993 775,00	47 993 775,00	47 993 775,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	28 017 000,00	0,00	29 678 500,00	29 678 500,00	29 678 500,00
014	Atténuations de produits	51 424 438,00	0,00	50 235 091,00	50 235 091,00	50 235 091,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	39 673 698,00	0,00	45 388 437,00	45 388 437,00	45 388 437,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Total des dépenses de gestion courante		163 349 571,65	0,00	173 302 303,00	173 302 303,00	173 302 303,00
66	Charges financières	1 690 000,00	0,00	1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
67	Charges spécifiques (3)	102 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 000 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		169 141 571,65	0,00	175 014 303,00	175 014 303,00	175 014 303,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	20 545 991,35		7 409 110,23	7 409 110,23	7 409 110,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	18 441 000,00		20 100 000,00	20 100 000,00	20 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		38 986 991,35		27 509 110,23	27 509 110,23	27 509 110,23

TOTAL	208 128 563,00	0,00	202 523 413,23	202 523 413,23	202 523 413,23
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	202 523 413,23
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	66 510,00	0,00	80 400,00	80 400,00	80 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	25 008 304,00	0,00	21 845 541,00	21 845 541,00	21 845 541,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	8 744 466,00	0,00	41 578 806,00	41 578 806,00	41 578 806,00
731	Fiscalité locale	122 425 000,00	0,00	86 470 000,00	86 470 000,00	86 470 000,00
74	Dotations et participations (3)	41 460 782,00	0,00	48 886 529,23	48 886 529,23	48 886 529,23
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 943 501,00	0,00	1 977 137,00	1 977 137,00	1 977 137,00
Total des recettes de gestion courante		206 648 563,00	0,00	200 838 413,23	200 838 413,23	200 838 413,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		206 648 563,00	0,00	200 838 413,23	200 838 413,23	200 838 413,23

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 480 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 480 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00

TOTAL	208 128 563,00	0,00	202 523 413,23	202 523 413,23	202 523 413,23
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	202 523 413,23
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	25 824 110,23
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	300 000,00	0,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 685 000,00	1 685 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 585 400,00	0,00	12 585 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	3 598 577,94	0,00	3 598 577,94
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	17 423 236,00	0,00	17 423 236,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	11 564 400,00	200 000,00	11 764 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	24 541 981,15	1 105 000,00	25 646 981,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	702 000,00	0,00	702 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	692 000,00	10 000,00	702 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		71 407 595,09	3 000 000,00	74 407 595,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 407 595,09
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	47 993 775,00		47 993 775,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	29 678 500,00		29 678 500,00
014	Atténuations de produits	50 235 091,00		50 235 091,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	45 388 437,00	0,00	45 388 437,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	6 500,00		6 500,00
66	Charges financières	1 610 000,00	0,00	1 610 000,00
67	Charges spécifiques (9)	102 000,00	0,00	102 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	20 100 000,00	20 100 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 409 110,23	7 409 110,23
Dépenses de fonctionnement – Total		175 014 303,00	27 509 110,23	202 523 413,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	202 523 413,23
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 300 000,00	0,00	5 300 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	10 215 566,00	215 000,00	10 430 566,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 440 918,86	0,00	28 440 918,86
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	769 600,00	769 600,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	330 400,00	330 400,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	577 000,00	0,00	577 000,00
28	Amortissement des immobilisations		20 100 000,00	20 100 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		7 409 110,23	7 409 110,23
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00		1 000 000,00
Recettes d'investissement – Total		45 583 484,86	28 824 110,23	74 407 595,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 407 595,09
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	80 400,00		80 400,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	21 845 541,00		21 845 541,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	41 578 806,00		41 578 806,00
731	Fiscalité locale	86 470 000,00		86 470 000,00
74	Dotations et participations (8)	48 886 529,23		48 886 529,23
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 977 137,00	0,00	1 977 137,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 685 000,00	1 685 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		200 838 413,23	1 685 000,00	202 523 413,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			202 523 413,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		73 328 796,00	0,00	6 100 000,00	74 407 595,09	74 407 595,09	18 576 260,09	55 831 335,00	74 407 595,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 605 000,00	0,00	0,00	3 598 577,94	3 598 577,94	199 277,94	3 399 300,00	3 598 577,94
204	Subventions d'équipement versées (9)	21 499 876,00	0,00	4 000 000,00	17 423 236,00	17 423 236,00	8 735 866,00	8 687 370,00	17 423 236,00
21	Immobilisations corporelles	7 995 100,00	0,00	350 000,00	11 564 400,00	11 564 400,00	350 000,00	11 214 400,00	11 564 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 493 420,00	0,00	1 750 000,00	24 541 981,15	24 541 981,15	9 291 116,15	15 250 865,00	24 541 981,15
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		53 593 396,00	0,00	6 100 000,00	57 128 195,09	57 128 195,09	18 576 260,09	38 551 935,00	57 128 195,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 300 400,00	0,00		12 585 400,00	12 585 400,00		12 585 400,00	12 585 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 390 000,00	0,00	0,00	702 000,00	702 000,00	0,00	702 000,00	702 000,00
27	Autres immobilisations financières	515 000,00	0,00	0,00	692 000,00	692 000,00	0,00	692 000,00	692 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		15 605 400,00	0,00	0,00	14 279 400,00	14 279 400,00	0,00	14 279 400,00	14 279 400,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		69 198 796,00	0,00	6 100 000,00	71 407 595,09	71 407 595,09	18 576 260,09	52 831 335,00	71 407 595,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 480 000,00			1 685 000,00	1 685 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 650 000,00			1 315 000,00	1 315 000,00		1 315 000,00	1 315 000,00
Total des dépenses d'ordre		4 130 000,00			3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	74 407 595,09
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		73 328 796,00	0,00	74 407 595,09	74 407 595,09	74 407 595,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 388 095,00	0,00	10 215 566,00	10 215 566,00	10 215 566,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	12 663 609,65	0,00	28 430 918,86	28 430 918,86	28 430 918,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		24 051 704,65	0,00	38 646 484,86	38 646 484,86	38 646 484,86
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000 000,00	0,00	5 300 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	11 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	400 000,00	0,00	577 000,00	577 000,00	577 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 514 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes financières		6 925 100,00	0,00	6 887 000,00	6 887 000,00	6 887 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	715 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes réelles		31 691 804,65	0,00	45 583 484,86	45 583 484,86	45 583 484,86
021	Virement de la section de fonctionnement	20 545 991,35		7 409 110,23	7 409 110,23	7 409 110,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	18 441 000,00		20 100 000,00	20 100 000,00	20 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	2 650 000,00		1 315 000,00	1 315 000,00	1 315 000,00
Total des recettes d'ordre		41 636 991,35		28 824 110,23	28 824 110,23	28 824 110,23

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	74 407 595,09
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($RI\ 040 = DF\ 042$).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ($DI\ 041 = RI\ 041$).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		73 328 796,00	0,00	6 100 000,00	74 407 595,09	74 407 595,09	18 576 260,09	55 831 335,00	74 407 595,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 605 000,00	0,00	0,00	3 598 577,94	3 598 577,94	199 277,94	3 399 300,00	3 598 577,94
202	Frais réalisation documents urbanisme	125 000,00	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
2031	Frais d'études	2 840 000,00	0,00	0,00	2 835 300,00	2 835 300,00	197 300,00	2 638 000,00	2 835 300,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
2051	Concessions, droits similaires	640 000,00	0,00	0,00	656 977,94	656 977,94	1 977,94	655 000,00	656 977,94
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	21 499 876,00	0,00	4 000 000,00	17 423 236,00	17 423 236,00	8 735 866,00	8 687 370,00	17 423 236,00
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	718 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	315 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	400 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	5 193 624,00	0,00	0,00	7 221 965,00	7 221 965,00	4 771 095,00	2 450 870,00	7 221 965,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	836 000,00	836 000,00	0,00	836 000,00	836 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	12 312 730,00	0,00	0,00	9 215 271,00	9 215 271,00	3 964 771,00	5 250 500,00	9 215 271,00
21	Immobilisations corporelles	7 995 100,00	0,00	350 000,00	11 564 400,00	11 564 400,00	350 000,00	11 214 400,00	11 564 400,00
2111	Terrains nus	900 000,00	0,00	0,00	650 000,00	650 000,00	350 000,00	300 000,00	650 000,00
2112	Terrains de voirie	1 200 000,00	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	3 820 000,00	3 820 000,00	0,00	3 820 000,00	3 820 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2138	Autres constructions	1 500 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2152	Installations de voirie	350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	6 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
215731	Matériel roulant	325 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
215738	Autre matériel et outillage de voirie	75 000,00	0,00		227 000,00	227 000,00	0,00	227 000,00	227 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 032 000,00	0,00		983 000,00	983 000,00	0,00	983 000,00	983 000,00
21828	Autres matériels de transport	2 277 000,00	0,00		2 330 000,00	2 330 000,00	0,00	2 330 000,00	2 330 000,00
21838	Autre matériel informatique	145 000,00	0,00		410 000,00	410 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	81 100,00	0,00		183 400,00	183 400,00	0,00	183 400,00	183 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	20 493 420,00	0,00	1 750 000,00	24 541 981,15	24 541 981,15	9 291 116,15	15 250 865,00	24 541 981,15
2312	Agencements et aménagements de terrains	744 000,00	0,00		917 000,00	917 000,00	0,00	917 000,00	917 000,00
2313	Constructions	4 477 520,00	0,00		5 762 065,00	5 762 065,00	2 940 200,00	2 821 865,00	5 762 065,00
2315	Install., matériel et outill. technique	14 111 017,00	0,00		16 229 200,00	16 229 200,00	4 927 200,00	11 302 000,00	16 229 200,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	931 000,00	0,00		539 716,15	539 716,15	439 716,15	100 000,00	539 716,15
2318	Autres immo. corporelles en cours	195 000,00	0,00		980 000,00	980 000,00	880 000,00	100 000,00	980 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	34 883,00	0,00		114 000,00	114 000,00	104 000,00	10 000,00	114 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		53 593 396,00	0,00	6 100 000,00	57 128 195,09	57 128 195,09	18 576 260,09	38 551 935,00	57 128 195,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	400 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
10226	Taxe d'aménagement	400 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	13 300 400,00	0,00		12 585 400,00	12 585 400,00		12 585 400,00	12 585 400,00
1641	Emprunts en euros	13 300 000,00	0,00		12 585 000,00	12 585 000,00		12 585 000,00	12 585 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 390 000,00	0,00	0,00	702 000,00	702 000,00	0,00	702 000,00	702 000,00
261	Titres de participation	1 390 000,00	0,00		702 000,00	702 000,00	0,00	702 000,00	702 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	515 000,00	0,00	0,00	692 000,00	692 000,00	0,00	692 000,00	692 000,00
2745	Avances remboursables	400 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00		87 000,00	87 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	115 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		15 605 400,00	0,00	0,00	14 279 400,00	14 279 400,00	0,00	14 279 400,00	14 279 400,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45810002	Opérations de voirie - dépenses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		69 198 796,00	0,00	6 100 000,00	71 407 595,09	71 407 595,09	18 576 260,09	52 831 335,00	71 407 595,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 480 000,00			1 685 000,00	1 685 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 480 000,00			1 685 000,00	1 685 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 100 000,00			1 200 000,00	1 200 000,00		1 200 000,00	1 200 000,00
13912	Subv. transf. Régions	20 000,00			20 100,00	20 100,00		20 100,00	20 100,00
139172	Subv. transf. FEDER	10 000,00			14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	350 000,00			450 900,00	450 900,00		450 900,00	450 900,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 650 000,00			1 315 000,00	1 315 000,00		1 315 000,00	1 315 000,00
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	550 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 000 000,00			1 105 000,00	1 105 000,00		1 105 000,00	1 105 000,00
2762	Créances transf. droit déduction TVA	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'ordre		4 130 000,00			3 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		73 328 796,00	0,00	74 407 595,09	74 407 595,09	74 407 595,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	11 388 095,00	0,00	10 215 566,00	10 215 566,00	10 215 566,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 213 000,00	0,00	2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
1312	Subv. transf. Régions	89 687,00	0,00	1 863 900,00	1 863 900,00	1 863 900,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	1 221 300,00	1 221 300,00	1 221 300,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	611 616,00	611 616,00	611 616,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	799 563,00	0,00	749 280,00	749 280,00	749 280,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 872 330,00	0,00	556 915,00	556 915,00	556 915,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	410 015,00	0,00	202 000,00	202 000,00	202 000,00
13272	Subv. non transf. FEDER	2 164 000,00	0,00	854 555,00	854 555,00	854 555,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 949 500,00	0,00	506 000,00	506 000,00	506 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
1348	Autres fonds non transférables	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	12 663 609,65	0,00	28 430 918,86	28 430 918,86	28 430 918,86
1641	Emprunts en euros	12 663 609,65	0,00	28 430 918,86	28 430 918,86	28 430 918,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		24 051 704,65	0,00	38 646 484,86	38 646 484,86	38 646 484,86
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000 000,00	0,00	5 300 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
10222	FCTVA	2 500 000,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 500 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	11 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	400 000,00	0,00	577 000,00	577 000,00	577 000,00
2745	Avances remboursables	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 514 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes financières		6 925 100,00	0,00	6 887 000,00	6 887 000,00	6 887 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	715 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes réelles		31 691 804,65	0,00	45 583 484,86	45 583 484,86	45 583 484,86

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	20 545 991,35		7 409 110,23	7 409 110,23	7 409 110,23
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	18 441 000,00		20 100 000,00	20 100 000,00	20 100 000,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	150 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
28031	Frais d'études	400 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	17 000,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 670 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
2804123	Subv. Régions : Projet infrastructure	35 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	250 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	1 550 000,00		1 611 500,00	1 611 500,00	1 611 500,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00		500,00	500,00	500,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	615 000,00		682 000,00	682 000,00	682 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	4 000 000,00		4 067 500,00	4 067 500,00	4 067 500,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	1 300 000,00		1 255 000,00	1 255 000,00	1 255 000,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 000,00		27 500,00	27 500,00	27 500,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 500 000,00		2 889 000,00	2 889 000,00	2 889 000,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	1 000,00		101 000,00	101 000,00	101 000,00
28051	Concessions et droits similaires	430 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	310 000,00		310 000,00	310 000,00	310 000,00
281318	Autres bâtiments publics	2 400 000,00		2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
281351	Bâtiments publics	365 000,00		365 000,00	365 000,00	365 000,00
28152	Installations de voirie	130 000,00		145 000,00	145 000,00	145 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
2815731	Matériel roulant	175 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	30 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 190 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
281721	Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	690 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
281838	Autre matériel informatique	100 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28188	Autres immo. corporelles	50 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 650 000,00		1 315 000,00	1 315 000,00	1 315 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		215 000,00	215 000,00	215 000,00
2031	Frais d'études	1 331 000,00		761 100,00	761 100,00	761 100,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00		8 500,00	8 500,00	8 500,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	650 000,00		0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	663 000,00		325 400,00	325 400,00	325 400,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	41 636 991,35		28 824 110,23	28 824 110,23	28 824 110,23

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		208 128 563,00	0,00	0,00	202 523 413,23	202 523 413,23	3 541 600,00	198 981 813,23	202 523 413,23
011	Charges à caractère général (3)	44 227 935,65	0,00	0,00	47 993 775,00	47 993 775,00	3 541 600,00	44 452 175,00	47 993 775,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	28 017 000,00	0,00		29 678 500,00	29 678 500,00		29 678 500,00	29 678 500,00
014	Atténuations de produits	51 424 438,00	0,00		50 235 091,00	50 235 091,00		50 235 091,00	50 235 091,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	39 673 698,00	0,00	0,00	45 388 437,00	45 388 437,00	0,00	45 388 437,00	45 388 437,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
Total des dépenses de gestion des services		163 349 571,65	0,00	0,00	173 302 303,00	173 302 303,00	3 541 600,00	169 760 703,00	173 302 303,00
66	Charges financières	1 690 000,00	0,00		1 610 000,00	1 610 000,00		1 610 000,00	1 610 000,00
67	Charges spécifiques (3)	102 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		5 792 000,00	0,00	0,00	1 712 000,00	1 712 000,00		1 712 000,00	1 712 000,00
Total des dépenses réelles		169 141 571,65	0,00	0,00	175 014 303,00	175 014 303,00	3 541 600,00	171 472 703,00	175 014 303,00
023	Virement à la section d'investissement	20 545 991,35			7 409 110,23	7 409 110,23		7 409 110,23	7 409 110,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	18 441 000,00			20 100 000,00	20 100 000,00		20 100 000,00	20 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		38 986 991,35			27 509 110,23	27 509 110,23		27 509 110,23	27 509 110,23

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	202 523 413,23
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		208 128 563,00	0,00	202 523 413,23	202 523 413,23	202 523 413,23
013	Atténuations de charges (2)	66 510,00	0,00	80 400,00	80 400,00	80 400,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	25 008 304,00	0,00	21 845 541,00	21 845 541,00	21 845 541,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 744 466,00	0,00	41 578 806,00	41 578 806,00	41 578 806,00
731	Fiscalité locale	122 425 000,00	0,00	86 470 000,00	86 470 000,00	86 470 000,00
74	Dotations et participations (2)	41 460 782,00	0,00	48 886 529,23	48 886 529,23	48 886 529,23
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 943 501,00	0,00	1 977 137,00	1 977 137,00	1 977 137,00
Total des recettes de gestion des services		206 648 563,00	0,00	200 838 413,23	200 838 413,23	200 838 413,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		206 648 563,00	0,00	200 838 413,23	200 838 413,23	200 838 413,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 480 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 480 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	202 523 413,23
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		208 128 563,00	0,00	0,00	202 523 413,23	202 523 413,23	3 541 600,00	198 981 813,23	202 523 413,23
011	Charges à caractère général (4)	44 227 935,65	0,00	0,00	47 993 775,00	47 993 775,00	3 541 600,00	44 452 175,00	47 993 775,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	5 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60611	Eau et assainissement	458 810,00	0,00	0,00	458 000,00	458 000,00	0,00	458 000,00	458 000,00
60612	Energie - Electricité	3 818 400,00	0,00	0,00	3 544 200,00	3 544 200,00	0,00	3 544 200,00	3 544 200,00
60613	Chauffage urbain	51 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60621	Combustibles	20 500,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60622	Carburants	67 000,00	0,00	0,00	66 000,00	66 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00
60623	Alimentation	8 500,00	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	211 600,00	0,00	0,00	237 300,00	237 300,00	0,00	237 300,00	237 300,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	78 850,00	0,00	0,00	118 250,00	118 250,00	0,00	118 250,00	118 250,00
60633	Fournitures de voirie	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	34 000,00	0,00	0,00	28 500,00	28 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	0,00	0,00	32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
6068	Autres matières et fournitures	337 400,00	0,00	0,00	337 400,00	337 400,00	0,00	337 400,00	337 400,00
611	Contrats de prestations de services	24 581 434,65	0,00	0,00	26 291 315,00	26 291 315,00	1 436 500,00	24 854 815,00	26 291 315,00
6132	Locations immobilières	536 000,00	0,00	0,00	653 300,00	653 300,00	0,00	653 300,00	653 300,00
61351	Matériel roulant	431 000,00	0,00	0,00	580 000,00	580 000,00	0,00	580 000,00	580 000,00
61358	Autres	21 000,00	0,00	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	229 500,00	0,00	0,00	199 500,00	199 500,00	0,00	199 500,00	199 500,00
61521	Entretien terrains	499 500,00	0,00	0,00	556 750,00	556 750,00	0,00	556 750,00	556 750,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	42 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	685 500,00	0,00	0,00	962 000,00	962 000,00	0,00	962 000,00	962 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	206 000,00	0,00	0,00	156 000,00	156 000,00	0,00	156 000,00	156 000,00
6156	Maintenance	2 772 300,00	0,00	0,00	2 997 100,00	2 997 100,00	2 105 100,00	892 000,00	2 997 100,00
6161	Multirisques	450 100,00	0,00	0,00	558 700,00	558 700,00	0,00	558 700,00	558 700,00
617	Etudes et recherches	399 400,00	0,00	0,00	656 200,00	656 200,00	0,00	656 200,00	656 200,00
6182	Documentation générale et technique	198 370,00	0,00	0,00	185 660,00	185 660,00	0,00	185 660,00	185 660,00
6184	Versements à des organismes de formation	130 800,00	0,00	0,00	163 000,00	163 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00
6188	Autres frais divers	450 700,00	0,00	0,00	444 400,00	444 400,00	0,00	444 400,00	444 400,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 700,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	523 100,00	0,00		605 200,00	605 200,00	0,00	605 200,00	605 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	40 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
6228	Divers	15 000,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6231	Annonces et insertions	364 300,00	0,00		377 500,00	377 500,00	0,00	377 500,00	377 500,00
6233	Foires et expositions	214 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6234	Réceptions	74 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6236	Catalogues et imprimés	282 000,00	0,00		375 350,00	375 350,00	0,00	375 350,00	375 350,00
6238	Divers	425 000,00	0,00		479 000,00	479 000,00	0,00	479 000,00	479 000,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	64 200,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement	45 000,00	0,00		51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00
6262	Frais de télécommunications	81 500,00	0,00		107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
627	Services bancaires et assimilés	120,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
6281	Concours divers (cotisations)	746 050,00	0,00		891 850,00	891 850,00	0,00	891 850,00	891 850,00
6282	Frais de gardiennage	57 500,00	0,00		63 500,00	63 500,00	0,00	63 500,00	63 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	313 891,00	0,00		395 600,00	395 600,00	0,00	395 600,00	395 600,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	897 430,00	0,00		912 200,00	912 200,00	0,00	912 200,00	912 200,00
62878	Remb. frais à des tiers	114 000,00	0,00		94 980,00	94 980,00	0,00	94 980,00	94 980,00
6288	Autres services extérieurs	1 738 000,00	0,00		1 785 000,00	1 785 000,00	0,00	1 785 000,00	1 785 000,00
63512	Taxes foncières	791 180,00	0,00		711 000,00	711 000,00	0,00	711 000,00	711 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 500,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	460 000,00	0,00		1 011 000,00	1 011 000,00	0,00	1 011 000,00	1 011 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	28 017 000,00	0,00		29 678 500,00	29 678 500,00		29 678 500,00	29 678 500,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6331	Versement mobilité	313 000,00	0,00		328 000,00	328 000,00		328 000,00	328 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	79 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00		82 000,00	82 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	148 000,00	0,00		156 000,00	156 000,00		156 000,00	156 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	47 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	12 261 000,00	0,00		13 223 862,00	13 223 862,00		13 223 862,00	13 223 862,00
64112	SFT, indemnité de résidence	147 000,00	0,00		161 000,00	161 000,00		161 000,00	161 000,00
64113	NBI	96 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
64116	Indemnités de licenciement	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64118	Autres indemnités	3 871 000,00	0,00		4 210 000,00	4 210 000,00		4 210 000,00	4 210 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64131	Rémunérations	2 549 000,00	0,00		2 425 035,00	2 425 035,00		2 425 035,00	2 425 035,00
64132	SFT, indemnité de résidence	20 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
64138	Primes et autres indemnités	676 000,00	0,00		656 100,00	656 100,00		656 100,00	656 100,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	65 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	53 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 792 000,00	0,00		2 902 000,00	2 902 000,00		2 902 000,00	2 902 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 149 000,00	0,00		4 451 000,00	4 451 000,00		4 451 000,00	4 451 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	134 000,00	0,00		126 003,00	126 003,00		126 003,00	126 003,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	26 000,00	0,00		38 700,00	38 700,00		38 700,00	38 700,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	49 000,00	0,00		53 000,00	53 000,00		53 000,00	53 000,00
6472	Prestations familiales directes	4 100,00	0,00		6 100,00	6 100,00		6 100,00	6 100,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	185 000,00	0,00		192 300,00	192 300,00		192 300,00	192 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	38 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	238 000,00	0,00		236 000,00	236 000,00		236 000,00	236 000,00
648	Autres charges de personnel	49 600,00	0,00		60 400,00	60 400,00		60 400,00	60 400,00
014	Atténuations de produits	51 424 438,00	0,00		50 235 091,00	50 235 091,00		50 235 091,00	50 235 091,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	15 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
739178	Autres	2 200 000,00	0,00		1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00	1 900 000,00
739211	Attribution de compensation	32 977 822,00	0,00		32 923 475,00	32 923 475,00		32 923 475,00	32 923 475,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	13 401 616,00	0,00		13 401 616,00	13 401 616,00		13 401 616,00	13 401 616,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 320 000,00	0,00		1 300 000,00	1 300 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00
7498	Autres revers./dotations, participations	1 500 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	39 673 698,00	0,00	0,00	45 388 437,00	45 388 437,00	0,00	45 388 437,00	45 388 437,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
65134	Aides	0,00	0,00		963 000,00	963 000,00	0,00	963 000,00	963 000,00
65311	Indemnités de fonction	801 690,00	0,00		830 000,00	830 000,00	0,00	830 000,00	830 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65313	Cotisations de retraite	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	195 000,00	0,00		204 000,00	204 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00
65315	Formation	16 500,00	0,00		16 600,00	16 600,00	0,00	16 600,00	16 600,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 400,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6553	Service d'incendie	8 682 842,00	0,00		8 682 638,00	8 682 638,00	0,00	8 682 638,00	8 682 638,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	116 313,00	0,00		171 161,00	171 161,00	0,00	171 161,00	171 161,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	33 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	21 300 000,00	0,00		25 000 000,00	25 000 000,00	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	678 000,00	0,00		738 000,00	738 000,00	0,00	738 000,00	738 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	274 000,00	0,00		303 728,00	303 728,00	0,00	303 728,00	303 728,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00		470 000,00	470 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 629 050,00	0,00		5 935 900,00	5 935 900,00	0,00	5 935 900,00	5 935 900,00
65818	Autres	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	1 590 903,00	0,00		1 609 010,00	1 609 010,00	0,00	1 609 010,00	1 609 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
65861	Frais de personnel	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
Total des dépenses de gestion des services		163 349 571,65	0,00	0,00	173 302 303,00	173 302 303,00	3 541 600,00	169 760 703,00	173 302 303,00
66	Charges financières	1 690 000,00	0,00		1 610 000,00	1 610 000,00		1 610 000,00	1 610 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 690 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00		110 000,00	110 000,00
67	Charges spécifiques (4)	102 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	102 000,00	0,00		102 000,00	102 000,00		102 000,00	102 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	4 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		5 792 000,00	0,00	0,00	1 712 000,00	1 712 000,00		1 712 000,00	1 712 000,00
Total des dépenses réelles		169 141 571,65	0,00	0,00	175 014 303,00	175 014 303,00	3 541 600,00	171 472 703,00	175 014 303,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	20 545 991,35			7 409 110,23	7 409 110,23		7 409 110,23	7 409 110,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	18 441 000,00			20 100 000,00	20 100 000,00		20 100 000,00	20 100 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	18 441 000,00			20 100 000,00	20 100 000,00		20 100 000,00	20 100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		38 986 991,35			27 509 110,23	27 509 110,23		27 509 110,23	27 509 110,23

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	315 333,54
Montant des ICNE de l'exercice N-1	315 333,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		208 128 563,00	0,00	202 523 413,23	202 523 413,23	202 523 413,23
013	Atténuations de charges (3)	66 510,00	0,00	80 400,00	80 400,00	80 400,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	21 840,00	0,00	27 200,00	27 200,00	27 200,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	44 670,00	0,00	53 200,00	53 200,00	53 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	25 008 304,00	0,00	21 845 541,00	21 845 541,00	21 845 541,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	120 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	410 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
70323	Red. occupation dom. public	6 962 500,00	0,00	3 099 141,00	3 099 141,00	3 099 141,00
70328	Autres droits stationnement et location	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70383	Redevance de stationnement	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	2 400 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70688	Autres prestations de services	1 123 000,00	0,00	1 436 000,00	1 436 000,00	1 436 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	743 000,00	0,00	743 000,00	743 000,00	743 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	147 200,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	3 436 000,00	0,00	3 288 000,00	3 288 000,00	3 288 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	598 500,00	0,00	629 600,00	629 600,00	629 600,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 934 104,00	0,00	3 424 800,00	3 424 800,00	3 424 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	8 744 466,00	0,00	41 578 806,00	41 578 806,00	41 578 806,00
73211	Attribution de compensation	220 916,00	0,00	255 256,00	255 256,00	255 256,00
73221	FNGIR	8 523 550,00	0,00	8 523 550,00	8 523 550,00	8 523 550,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	32 800 000,00	32 800 000,00	32 800 000,00
731	Fiscalité locale	122 425 000,00	0,00	86 470 000,00	86 470 000,00	86 470 000,00
73111	Impôts directs locaux	66 653 000,00	0,00	31 640 000,00	31 640 000,00	31 640 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	23 500 000,00	0,00	23 200 000,00	23 200 000,00	23 200 000,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	4 600 000,00	0,00	4 300 000,00	4 300 000,00	4 300 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	1 075 000,00	0,00	1 190 000,00	1 190 000,00	1 190 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	24 097 000,00	0,00	24 360 000,00	24 360 000,00	24 360 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	300 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
731721	Taxe de séjour	2 200 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
74	Dotations et participations (3)	41 460 782,00	0,00	48 886 529,23	48 886 529,23	48 886 529,23
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	7 780 000,00	0,00	7 800 000,00	7 800 000,00	7 800 000,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	22 000 000,00	0,00	21 650 000,00	21 650 000,00	21 650 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74718	Autres participations Etat	1 692 500,00	0,00	1 347 980,00	1 347 980,00	1 347 980,00
7472	Participation régions	96 000,00	0,00	138 091,00	138 091,00	138 091,00
7473	Participation départements	50 000,00	0,00	4 755 026,23	4 755 026,23	4 755 026,23
74741	Participation communes membres du GFP	70 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
74784	CCAS et caisse des écoles	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
74788	Autres	3 229 180,00	0,00	3 045 359,00	3 045 359,00	3 045 359,00
748312	D.C.R.T.P.	4 200 000,00	0,00	4 358 573,00	4 358 573,00	4 358 573,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	450 000,00	0,00	5 450 000,00	5 450 000,00	5 450 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	1 783 102,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 943 501,00	0,00	1 977 137,00	1 977 137,00	1 977 137,00
752	Revenus des immeubles	207 752,00	0,00	237 527,00	237 527,00	237 527,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	1 369 000,00	0,00	1 409 600,00	1 409 600,00	1 409 600,00
75888	Autres	7 366 749,00	0,00	330 010,00	330 010,00	330 010,00
Total des recettes de gestion des services		206 648 563,00	0,00	200 838 413,23	200 838 413,23	200 838 413,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		206 648 563,00	0,00	200 838 413,23	200 838 413,23	200 838 413,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 480 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 480 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 480 000,00		1 685 000,00	1 685 000,00	1 685 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		12 885 000,00	1 773 265,00	0,00	2 181 000,00	2 524 500,00	1 088 194,09	627 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 585 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	663 000,00	0,00	0,00	0,00	101 977,94	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 524 500,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	802 000,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	308 265,00	0,00	2 181 000,00	0,00	964 716,15	450 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		34 530 918,86	34 950,00	0,00	931 300,00	0,00	361 000,00	177 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	800 000,00	34 950,00	0,00	931 300,00	0,00	361 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 430 918,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		23 634 736,00	5 797 000,00	6 957 700,00	13 939 200,00		71 407 595,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	400,00	0,00		12 585 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 502 300,00	325 000,00	56 300,00	950 000,00		3 598 577,94
204	Subventions d'équipement versées	12 346 736,00	2 526 000,00	26 000,00	0,00		17 423 236,00
21	Immobilisations corporelles	4 851 500,00	1 872 000,00	3 015 400,00	1 002 000,00		11 564 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 934 200,00	674 000,00	3 042 600,00	11 987 200,00		24 541 981,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	702 000,00	0,00		702 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	400 000,00	115 000,00	0,00		692 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		5 227 750,00	913 445,00	701 616,00	2 705 505,00		45 583 484,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00		1 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		5 300 000,00
13	Subventions d'investissement	4 227 750,00	513 445,00	691 616,00	2 655 505,00		10 215 566,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	10 000,00	0,00		28 440 918,86
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	400 000,00	0,00	0,00		577 000,00

Dijon Metropole - DM-Bud 01 Principal - BP - 2021

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	50 000,00		50 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		12 885 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	300 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	12 585 000,00
RECETTES		34 530 918,86
102	Dotations et fonds d'investissement	5 300 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	800 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	28 430 918,86

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 643 265,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	273 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	795 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	178 265,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00
RECETTES		34 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	34 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 773 265,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	795 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 265,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 950,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 950,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	1 710 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	271 000,00	2 181 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 710 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	271 000,00	2 181 000,00
	RECETTES	803 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 300,00	931 300,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	803 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 300,00	931 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
	DEPENSES	2 524 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	2 524 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 524 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 524 500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture								
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		137 500,00	249 000,00	691 694,09	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	1 977,94	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	20 500,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	117 000,00	148 000,00	689 716,15	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	361 000,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	361 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 088 194,09
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 977,94
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	964 716,15
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	361 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	0,00	627 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00	0,00	87 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00	0,00	177 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 000,00	0,00	87 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	100 000,00	1 977 500,00	0,00	0,00	381 500,00	7 560 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	277 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 820 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	70 000,00	1 977 500,00	0,00	0,00	100 000,00	2 412 700,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	20 000,00	197 000,00	0,00	0,00	0,00	1 090 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	197 000,00	0,00	0,00	0,00	1 090 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	50 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	50 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	374 000,00	0,00	0,00	0,00	23 634 736,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 212 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 346 736,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 820 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	374 000,00	0,00	0,00	0,00	4 934 200,00
RECETTES		0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	5 227 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	3 586 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	641 750,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		3 721 000,00	0,00	0,00	0,00	976 000,00	0,00	25 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 451 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
211	Terrains	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	70 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		704 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	304 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 075 000,00	0,00	0,00	5 797 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	1 075 000,00	0,00	0,00	2 526 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 850 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
RECETTES		209 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	913 445,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	209 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 445,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoieement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 287 700,00	2 937 000,00	0,00	310 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	51 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	391 000,00	560 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 753 400,00	1 000,00	0,00	310 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	141 600,00	2 200 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	621 616,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	611 616,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	415 000,00	50 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	415 000,00	50 000,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	928 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	6 957 700,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	951 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 064 400,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	226 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 032 600,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	702 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	702 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	701 616,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	611 616,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	8 907 000,00	0,00	0,00	1 687 200,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	705 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	887 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	7 200 000,00	0,00	0,00	1 687 200,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 367 950,00	371 555,00	0,00	966 000,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	416 950,00	0,00	0,00	966 000,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	901 000,00	371 555,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 345 000,00	0,00	0,00	13 939 200,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245 000,00	0,00	0,00	950 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	887 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100 000,00	0,00	0,00	11 987 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 705 505,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 382 950,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 272 555,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		49 445 091,00	20 010 445,00	0,00	11 550 259,00	1 983 942,00	5 512 086,00	4 936 182,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	4 659 921,00	0,00	2 373 500,00	650 900,00	2 322 371,00	1 230 832,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	14 072 125,00	0,00	244 121,00	53 042,00	168 215,00	1 088 150,00	0,00
014	Atténuations de produits	47 735 091,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	1 269 899,00	0,00	8 932 638,00	1 280 000,00	3 021 500,00	2 617 200,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	50 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		146 338 405,23	749 860,00	0,00	280 600,00	75 000,00	1 236 500,00	1 342 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	80 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	568 600,00	0,00	277 000,00	0,00	863 500,00	14 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	41 578 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	60 610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	44 149 599,23	39 750,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	1 273 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	61 110,00	0,00	3 600,00	75 000,00	288 000,00	55 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	9 707 255,00	6 413 177,00	31 686 782,00	33 769 084,00		175 014 303,00
011	Charges à caractère général	0,00	5 464 453,00	1 426 600,00	25 208 617,00	4 656 581,00		47 993 775,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 866 402,00	470 577,00	5 603 365,00	4 112 503,00		29 678 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	2 500 000,00	0,00	0,00		50 235 091,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	376 400,00	2 016 000,00	824 800,00	25 000 000,00		45 388 437,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 610 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00		102 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	974 775,00	2 097 071,00	40 956 202,00	6 788 000,00		200 838 413,23
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 400,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	454 500,00	0,00	12 879 941,00	6 788 000,00		21 845 541,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		41 578 806,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 500 000,00	24 360 000,00	0,00		86 470 000,00
74	Dotations et participations	0,00	36 000,00	452 071,00	2 851 109,00	0,00		48 886 529,23
75	Autres produits de gestion courante	0,00	484 275,00	145 000,00	865 152,00	0,00		1 977 137,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		49 445 091,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	50 000,00
661	Charges d'intérêts	1 500 000,00
668	Autres charges financières	110 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	47 735 091,00
RECETTES		146 338 405,23
731	Fiscalité locale	60 610 000,00
732	Fiscalité reversée	8 778 806,00
735	Fraction de TVA	32 800 000,00
741	D.G.F.	29 450 000,00
744	FCTVA	100 000,00
747	Participations	4 695 026,23
748	Autres attributions et participations	9 904 573,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		16 827 949,00	73 304,00	1 534 571,00	1 000,00	96 702,00	324 919,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	233 311,00	0,00	200,00	1 000,00	86 640,00	20 639,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	303 800,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
613	Locations	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	495 159,00	0,00	0,00	0,00	7 062,00	65 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	262 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	350 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	537 550,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	210 000,00	0,00	697 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	71 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	117 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
628	Divers	1 110 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	13 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	266 868,00	830,00	21 104,00	0,00	0,00	4 194,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	8 982 976,00	20 539,00	593 547,00	0,00	0,00	144 352,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	3 288 152,00	51 935,00	211 611,00	0,00	0,00	53 251,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	357 167,00	0,00	4 921,00	0,00	0,00	1 383,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	42 907,00	0,00	1 388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	118 889,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	6 510,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
RECETTES		482 260,00	0,00	0,00	0,00	36 600,00	231 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	27 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	53 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	301 000,00	0,00	0,00	0,00	36 600,00	101 000,00	0,00	0,00
747	Participations	39 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	53 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	8 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		1 142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	1 142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décént.,act° interrég.,eur.,intern.					06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	20 010 445,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 790,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 600,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567 221,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 860,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	539 050,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	917 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 996,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 741 414,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 604 949,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363 471,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 295,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 142 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 889,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 510,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	749 860,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 200,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 600,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 750,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 100,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 010,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	14 Plan de relance (crise sanitaire)	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		1 686 500,00	609 000,00	9 016 759,00	0,00	0,00	238 000,00	11 550 259,00
611	Contrats de prestations de services	1 436 500,00	609 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 045 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	212 000,00	302 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	6 038,00	0,00	0,00	0,00	6 038,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	170 330,00	0,00	0,00	0,00	170 330,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	65 416,00	0,00	0,00	0,00	65 416,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	411,00	0,00	0,00	0,00	411,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	1 926,00	0,00	0,00	0,00	1 926,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	8 682 638,00	0,00	0,00	0,00	8 682 638,00
657	Subventions	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
RECETTES		0,00	280 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 600,00
708	Autres produits	0,00	277 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20		21			22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201 Services communs	202 Plan de relance (crise sanitaire)	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		1 930 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 042,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	529 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	103 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 667,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375,00	0,00
657	Subventions	1 280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 983 942,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 667,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 280 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles		
DEPENSES		84 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	3 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	79 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		121 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		449 504,00	340 181,00	1 655 200,00	0,00	0,00	2 888 755,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	121 253,00	27 861,00	200,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 453 255,00
615	Entretien et réparations	29 536,00	39 820,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	52 000,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 654,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 500,00	245 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	118 193,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	45 858,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 435 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	71 000,00	0,00	1 515 000,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES		75 000,00	819 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	5 000,00	804 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	15 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Action culturelle			34 Vie sociale et citoyenne		35 Plan de relance (crise sanitaire)	39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 512 086,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 314,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 453 755,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 302,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 980,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 654,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 193,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 858,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 435 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 586 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 236 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	809 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		1 570 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 373,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	452 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	15 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	530 291,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	201 815,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	882,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	856,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		216 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	147 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées			428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	1 297 200,00	0,00	2 008 144,00	0,00	4 936 182,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 009,00	0,00	53 382,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	506 800,00	0,00	959 300,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	162 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	650,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 891,00	0,00	22 512,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 039,00	0,00	769 330,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 560,00	0,00	293 375,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	748,00	0,00	1 630,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	447,00	0,00	1 303,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 055 000,00	0,00	1 055 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	1 147 200,00	0,00	55 000,00	0,00	1 562 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00	1 028 000,00	0,00	1 342 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00	1 028 000,00	0,00	1 273 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	502 Plan de relance (crise sanitaire)	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	125 600,00	637 701,00	4 169 666,00	0,00	0,00	3 781 676,00	79 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	2 701,00	2 525 166,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
613	Locations	0,00	0,00	65 300,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	420 000,00	1 644 500,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	20 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 137,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 515 106,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	876 203,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 707,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 523,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	237 500,00	0,00	0,00	593 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	237 500,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	388 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		141 025,00	0,00	0,00	178 986,00	71 400,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	24 851,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	3 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 847,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	81 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	97 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	39 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	822,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	78,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	71 400,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	110 275,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	71 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	221 500,00	4 000,00	0,00	0,00	9 707 255,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 552 718,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	221 500,00	0,00	0,00	0,00	2 296 135,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 244,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	85 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 778 482,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	975 732,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 470,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 474,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 400,00
RECETTES		0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	974 775,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	284 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 775,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	412 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		2 324 100,00	0,00	470 577,00	0,00	1 270 000,00	0,00	1 900 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	155 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
618	Divers	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	305 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	12 359,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	325 931,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	128 642,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	3 008,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	637,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	1 666 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00
RECETTES		221 091,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
747	Participations	76 091,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		448 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 413 177,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 000,00
613	Locations	58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 359,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 931,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 642,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 008,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	637,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 016 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00
749	Reversement et restitution sur dotations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
RECETTES		20 000,00	0,00	0,00	355 980,00	0,00	0,00	2 097 071,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
747	Participations	20 000,00	0,00	0,00	355 980,00	0,00	0,00	452 071,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		121 343,00	504 455,00	0,00	0,00	13 011 850,00	10 265 252,00	0,00	4 652 364,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 536 300,00	0,00	115 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	12 916 000,00	3 033 000,00	0,00	1 465 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	7 092,00	0,00	0,00	0,00	439 500,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 700,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	20 400,00	191 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	3 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	22 350,00	500,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	34 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 746 550,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 578,00	2 567,00	0,00	0,00	0,00	38 306,00	0,00	62 910,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	13 500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	82 304,00	102 553,00	0,00	0,00	0,00	1 372 532,00	0,00	2 219 155,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	35 132,00	32 279,00	0,00	0,00	0,00	461 395,00	0,00	767 935,00
647	Autres charges sociales	329,00	872,00	0,00	0,00	0,00	12 600,00	0,00	20 892,00
648	Autres charges de personnel	0,00	292,00	0,00	0,00	0,00	369,00	0,00	972,00
657	Subventions	0,00	358 800,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 658 309,00	32 831 752,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	2 636 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 440 300,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 360 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	22 309,00	2 828 800,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 652,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		590 000,00	0,00	0,00	1 099 265,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	4 265,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	735 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	50 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	828 889,00	807 752,00	322 000,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	828 889,00	807 752,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	322 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
DEPENSES		280 000,00	0,00	0,00	0,00	810 093,00	205 000,00	0,00	147 160,00	0,00	31 686 782,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 686 065,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	7 160,00	0,00	18 231 160,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
615	Entretien et réparations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766 592,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 700,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	0,00	0,00	0,00	63 200,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	213 200,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 900,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	50 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	62 850,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 246 550,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 474,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 835,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 011 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	281 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 058 540,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	93 937,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 390 678,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	2 986,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 679,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 633,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	809 800,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RECETTES		130 000,00	0,00	0,00	0,00	3 377 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 956 202,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	445 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 081 641,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 836 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 962 300,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 360 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 851 109,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 652,00
758	Produits divers de gestion courante	130 000,00	0,00	0,00	0,00	732 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		30 000,00	0,00	0,00	21 799 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	3 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	5 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	139 473,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	54 573,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	1 451,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	21 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	11 752 802,00	0,00	0,00	186 305,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	233 416,00	0,00	0,00	50 205,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	2 953 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	525 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	545 500,00	0,00	0,00	136 100,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	79 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	2 787 637,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	1 011 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	30 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	2 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	6 548 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	6 548 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Plan de relance (crise sanitaire)	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 769 084,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 981,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 983 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	681 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 362,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 927 110,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 065 678,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 221,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 132,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 788 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 548 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					199 167 769,93									
1641 Emprunts en euros (total)					199 167 769,93									
200602-BP	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2006	21/12/2006	25/12/2007	400 000,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,790	EUR	A	P	O	A-1
2006031	DEXIA CL	16/07/2007	16/07/2007	01/08/2008	4 000 000,00	V	Euribor 12M-Floor 0 sur Euribor 12M	4,580	4,650	EUR	A	P	O	A-1
2006032	DEXIA CL	05/12/2006	05/12/2006	01/12/2008	3 500 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.02 sur EONIA(Postfixé)) + 0.02	3,590	3,720	EUR	A	P	O	A-1
2006041	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2008	22/02/2008	22/02/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	C	O	A-1
2006042	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2006	08/10/2008	09/10/2009	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,500	EUR	A	C	O	A-1
200605 - Tirage 7,5ME	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/12/2011	30/12/2011	30/12/2012	7 500 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	2,580	EUR	A	C	O	A-1
200703-BP	The Royal Bank of Scotland	28/12/2007	28/12/2007	29/12/2008	3 400 000,00	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,570	EUR	A	C	O	A-1
200802	DEXIA CL	19/12/2007	01/12/2008	01/06/2009	4 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé)-Floor -0.25 sur EONIA(Postfixé)) + 0.25	3,180	3,290	EUR	S	P	O	A-1
2008031	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/12/2008	30/12/2008	30/03/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,100	4,230	EUR	T	P	O	A-1
2008032	CREDIT FONCIER DE FRANCE	26/11/2008	01/07/2009	01/10/2009	6 900 000,00	F	Taux fixe à 3.42 %	3,420	3,520	EUR	T	P	O	A-1
200804-BP	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2008	29/12/2008	25/03/2009	1 700 000,00	V	Euribor 3M + 0.85	3,870	3,980	EUR	T	P	O	A-1
200902	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	29/12/2009	29/12/2009	31/12/2010	10 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.5 sur Euribor 3M) + 0.5	1,210	1,230	EUR	A	P	O	A-1
200903	DEXIA CL	01/10/2009	01/10/2009	01/01/2010	12 993 128,85	V	(Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M) + 0.4	1,150	1,170	EUR	T	P	O	A-1
200904	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2009	31/12/2009	01/03/2010	3 500 000,00	V	(Euribor 3M)-Floor -0 sur Euribor 3M	0,710	0,720	EUR	T	C	O	A-1
2010004	SFIL CAFFIL	26/07/2010	24/09/2010	01/01/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.06 %	3,060	3,100	EUR	T	P	O	A-1
2010005	SFIL CAFFIL	26/07/2010	24/09/2010	01/01/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.06 %	3,060	3,100	EUR	T	P	O	A-1

Dijon Metropole - DM-Bud 01 Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
201001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2010	17/05/2010	17/05/2011	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.88 %	2,880	2,880	EUR	A	C	O	A-1
201102	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25/03/2010	25/03/2010	15/06/2012	6 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.67)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	2,150	2,180	EUR	X	X	O	A-1
201103	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/08/2011	02/09/2011	01/03/2012	7 500 000,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	2,580	EUR	S	C	O	A-1
201105	CREDIT MUTUEL	06/03/2012	30/04/2012	31/07/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.46 %	4,460	4,540	EUR	T	P	O	A-1
201106	CAISSE D'EPARGNE	28/11/2011	28/11/2011	01/06/2013	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
201108	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/10/2011	28/10/2011	28/10/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.51 %	3,510	3,560	EUR	A	C	O	A-1
201202	SFIL CAFFIL	01/01/2012	29/02/2012	01/06/2012	7 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.04)-Floor -0.04 sur Euribor 3M	1,040	1,060	EUR	T	P	O	A-1
201401	SaarLB	29/12/2014	30/09/2015	30/03/2016	9 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.95)-Floor 0 sur Euribor 6M	1,000	1,020	EUR	S	C	O	A-1
201501	SaarLB	20/12/2015	30/12/2015	30/06/2017	15 000 000,00	V	Euribor 6M + 0.445	0,470	0,480	EUR	S	C	O	A-1
201502	CREDIT MUTUEL	09/09/2015	01/07/2015	30/09/2015	8 337 757,51	F	Taux fixe à 1.31 %	1,310	1,320	EUR	T	P	O	A-1
201506	BANQUE POPULAIRE	15/11/2006	31/12/2015	08/12/2016	647 883,57	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
201601	CAISSE D'EPARGNE	16/03/2016	16/03/2016	25/06/2016	7 000 000,00	F	Taux fixe à 1.8 %	1,800	1,810	EUR	T	C	O	A-1
201602	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2016	20/12/2016	01/08/2017	2 295 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201603	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/09/2016	01/08/2017	01/10/2017	1 344 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
201701	CREDIT MUTUEL	06/07/2017	31/07/2017	31/10/2017	7 500 000,00	F	Taux fixe à 1.49 %	1,490	1,500	EUR	T	C	O	A-1
201801	CAISSE D'EPARGNE	07/09/2018	31/10/2018	25/03/2019	3 750 000,00	F	Taux fixe à 0.82 %	0,820	0,820	EUR	T	C	O	A-1
201802	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2016	21/12/2016	25/03/2019	7 900 000,00	F	Taux fixe à 1.42 %	1,420	1,430	EUR	T	C	O	A-1
Saar LB 2017 Tranche A	SaarLB	01/12/2017	28/12/2018	28/12/2019	7 500 000,00	V	(Euribor 6M + 0.445)-Floor -0.445 sur Euribor 6M	0,210	0,210	EUR	S	C	O	A-1
Saar LB 2017 Tranche B1	SaarLB	01/12/2017	01/06/2019	26/12/2020	7 500 000,00	V	(Euribor 6M + 0.445)-Floor -0.445 sur Euribor 6M	0,210	0,210	EUR	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Dijon Metropole - DM-Bud 01 Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					199 167 769,93									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		4 030 477,51		108 194 444,52					12 526 467,62	1 336 200,93	0,00	271 888,72
1641 Emprunts en euros (total)		4 030 477,51		108 194 444,52					12 526 467,62	1 336 200,93	0,00	271 888,72
200602-BP	N	0,00	A-1	34 155,67	0,98	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	34 155,67	1 294,50	0,00	0,00
2006031	N	0,00	A-1	700 603,86	1,58	V	(Euribor 1M)-Floor -0 sur Euribor 1M	0,000	342 456,25	0,00	0,00	0,00
2006032	O	614 227,51	A-1	614 227,51	1,92	F	Taux fixe à 4.775 %	4,930	300 182,54	32 339,65	0,00	1 360,60
2006041	N	0,00	A-1	2 000 000,00	7,14	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	250 000,00	79 000,00	0,00	59 087,67
2006042	N	0,00	A-1	2 400 000,00	7,77	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	300 000,00	108 000,00	0,00	21 489,04
200605 - Tirage 7,5ME	N	0,00	A-1	3 000 000,00	6,00	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	500 000,00	77 400,00	0,00	176,71
200703-BP	N	0,00	A-1	1 190 000,00	6,99	F	Taux fixe à 4.36 %	4,500	170 000,00	52 604,60	0,00	370,60
200802	N	0,00	A-1	1 052 660,94	2,92	V	(Euribor 1M)-Floor -0 sur Euribor 1M	0,000	333 707,93	0,00	0,00	0,00
2008031	N	0,00	A-1	1 284 719,41	3,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	0,000	409 225,85	0,00	0,00	0,00
2008032	N	0,00	A-1	3 780 212,76	8,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.45 sur Euribor 3M) + 0.45	0,000	360 966,07	0,00	0,00	0,00
200804-BP	N	0,00	A-1	839 225,26	7,98	V	Euribor 3M + 0.7	0,180	91 321,37	1 270,79	0,00	15,94
200902	O	3 416 250,00	A-1	3 416 250,00	4,00	V	Cap à 4 désactivant à 6.5 sur Euribor 3M-Floor 1.505 sur Euribor 3M	2,070	792 611,00	71 026,34	0,00	0,00

Dijon Metropole - DM-Bud 01 Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
200903	N	0,00	A-1	4 040 109,25	4,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.5 sur Euribor 3M) + 0.5	0,000	868 355,07	61,95	0,00	0,00
200904	N	0,00	A-1	933 333,48	3,92	V	(Euribor 3M)-Floor -0 sur Euribor 3M	0,000	233 333,32	0,00	0,00	0,00
2010004	N	0,00	A-1	770 453,29	4,75	F	Taux fixe à 3.06 %	3,100	144 842,23	21 924,37	0,00	4 733,90
2010005	N	0,00	A-1	385 226,87	4,75	F	Taux fixe à 3.06 %	3,100	72 421,08	10 962,20	0,00	2 366,95
201001	N	0,00	A-1	3 333 333,30	4,38	F	Taux fixe à 2.88 %	2,880	666 666,67	96 000,00	0,00	47 973,70
201102	N	0,00	A-1	2 941 280,00	5,54	V	(Euribor 3M + 0.38)-Floor -0.38 sur Euribor 3M	0,000	431 660,00	0,00	0,00	0,00
201103	N	0,00	A-1	4 125 000,00	10,67	F	Taux fixe à 2.58 %	2,580	375 000,00	103 343,93	0,00	32 133,15
201105	N	0,00	A-1	2 577 388,34	6,33	F	Taux fixe à 4.46 %	4,540	349 806,38	109 155,06	0,00	16 468,37
201106	N	0,00	A-1	2 195 472,89	6,42	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	273 695,51	99 015,83	0,00	50 578,55
201108	N	0,00	A-1	2 750 000,00	10,82	F	Taux fixe à 3.51 %	3,560	250 000,00	97 865,62	0,00	15 600,00
201202	N	0,00	A-1	4 119 058,95	11,17	V	(Euribor 1M-Floor -0.04 sur Euribor 1M) + 0.04	0,000	346 582,30	0,00	0,00	0,00
201401	N	0,00	A-1	6 000 000,00	9,75	V	Euribor 6M + 0.5	0,030	600 000,00	434,50	0,00	-478,45
201501	N	0,00	A-1	11 000 000,00	11,00	V	Euribor 6M + 0.445	-0,060	1 000 000,00	-7 687,81	0,00	-25,32
201502	N	0,00	A-1	3 887 181,88	4,50	F	Taux fixe à 1.31 %	1,320	844 156,23	46 786,46	0,00	0,00
201506	N	0,00	A-1	486 610,88	10,94	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	36 175,35	19 221,13	0,00	1 121,15
201601	N	0,00	A-1	5 337 500,00	15,23	F	Taux fixe à 1.8 %	1,810	350 000,00	93 712,50	0,00	1 496,25
201602	N	0,00	A-1	1 836 000,00	15,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	114 750,00	0,00	0,00	0,00
201603	N	0,00	A-1	1 075 200,00	15,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	67 200,00	0,00	0,00	0,00
201701	N	0,00	A-1	6 525 000,00	21,58	F	Taux fixe à 1.49 %	1,500	300 000,00	95 546,25	0,00	15 374,73
201801	N	0,00	A-1	3 083 333,36	9,23	F	Taux fixe à 0.82 %	0,820	333 333,32	24 258,33	0,00	375,83

Dijon Metropole - DM-Bud 01 Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
201802	N	0,00	A-1	7 335 714,31	25,98	F	Taux fixe à 1.42 %	1,430	282 142,84	102 664,73	0,00	1 669,35
Saar LB 2017 Tranche A	N	0,00	A-1	6 937 500,00	18,49	V	(Euribor 6M + 0.445)-Floor -0.445 sur Euribor 6M	0,000	375 000,00	0,00	0,00	0,00
Saar LB 2017 Tranche B1	N	0,00	A-1	6 207 692,31	18,99	V	(Euribor 6M + 0.445)-Floor -0.445 sur Euribor 6M	0,000	326 720,64	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		4 030 477,51		108 194 444,52					12 526 467,62	1 336 200,93	0,00	271 888,72

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	108 194 444,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		614 227,51					614 227,51				0,00	0,00	0,00
swap - 200802 REAM	2006032	614 227,51	01/12/2022	The Royal Bank of Canada	swap	taux	614 227,51	01/12/2008	01/12/2022		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		3 416 250,00					3 416 250,00				0,00	0,00	0,00
2538442M / SW75/10	200902	3 416 250,00	30/12/2021	NATIXIS	option	taux	3 416 250,00	06/12/2010	30/12/2021		0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		4 030 477,51					4 030 477,51				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						1 324 577,59	313 473,13		
swap - 200802 REAM	2006032	Taux fixe à 4.775 %	4,933	Euribor 12M	-0,424	1 324 577,59	313 473,13	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						1 019 497,28	0,00		
2538442M / SW75/10	200902	Cap à 4 désactivant à 6.5 sur Euribor 3M-Floor 1.505 sur Euribor 3M	2,072	Taux fixe à 0 %	0,000	1 019 497,28	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						2 344 074,87	313 473,13		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800 €		20/09/2018
	Catégories de biens amortis		
L	Immobilisations incorporelles (dont logiciel) 2051	5	19/12/2019
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation (2031/2033)	5	19/12/2019
L	Frais de recherche et développement (2032)	5	19/12/2019
L	Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme (202)	10	19/12/2019
L	Autres immobilisations incorporelles (208)	10	19/12/2019
L	Matériel de bureau et mobilier (21848/217848)	10	19/12/2019
L	Gros équipements d'atelier et de garage (2158/215738/2175738/2188/21788)	10	19/12/2019
L	Matériel et outillages (21568/2158/2188/21788/2152/21752)	5	19/12/2019
L	Matériels informatique (217838/21838/2188/21788)	5	19/12/2019
L	Autre immobilisations corporelles (2188/21568/2258/2281/2288)	10	19/12/2019
L	Pièces mécaniques subissant de fortes contraintes techniques (2152/2158/21752)	3	19/12/2019
L	Véhic. motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhic. non motorisés (bicyclette) (217828/21828)	10	19/12/2019
L	Véhicules motorisés lourds avec amgts (camions et véhicules industriels) (2158.../215731/21828)	12	19/12/2019
L	Bacs de collecte des ordures ménagères, quelque soit leur valeur unitaire (2158)	5	19/12/2019
L	Agencements et aménagements de terrains (2128/21728)	30	19/12/2019
L	Plantations (2121/21721)	20	19/12/2019
L	Construction de bâtiments et locaux (2131.../21328/2138/21728/217314/21735/21738)	30	19/12/2019
L	Bâtiment Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (21318)	30	19/12/2019
L	Construction sur sol d'autrui (2141/2148) - amort. sur durée bail ou conv., sinon trente ans	0	19/12/2019
L	Installation de voirie (2152/21752/2175/215331/21351/21758)	15	19/12/2019
L	Subventions versées finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	19/12/2019
L	Subventions versées finançant des biens immobiliers ou des installations (2041/2042/2044)	30	19/12/2019
L	Subventions versées finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national (2041)	40	19/12/2019
L	Subv. finançant aides à l'invest. des entrep. ne relevant d'aucune des trois catég. ci-dessus (2042)	5	19/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0001	Intitulé de l'opération : Longvic - Aménagement du centre-ville - délégation de maîtrise d ouvrage - dépenses Longvic - Aménagement du centre-ville - délégation de maîtrise d ouvrage - recettes			Date de la délibération : 27/09/2018
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 374 693,40	0,00	50 000,00	50 000,00
45820002 45820002 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 374 693,40	0,00	50 000,00	50 000,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 374 693,40	0,00	50 000,00	50 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		18 900 000,00	0,00		
SPLAAD - SPL Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise - Ecoparc Dijon-Bourgogne		7 000 000,00	0,00		
SPLAAD - SPL Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise - Parc d'activités Beauregard		6 500 000,00	0,00		
SPLAAD - SPL Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise - Ecopôle Valmy		2 000 000,00	0,00		
SMADL - Syndicat mixte de l'aéroport de Dijon-Longvic	17/12/2020	0,00	0,00		
Office de tourisme de Dijon Métropole	17/09/2020	1 500 000,00	0,00		
Dijon Métropole Smart Energy (DMSE)	16/07/2020	1 900 000,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					17 400 000,00	17 400 000,00											68 050,00	0,00
SPLAAD.	2018	F		CE	2 400 000,00	2 400 000,00	0,57	X	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	A-1	EUR	10 125,00	0,00
SPLAAD.	2017	F		LBP	4 000 000,00	4 000 000,00	5,00	X	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	A-1	EUR	16 125,00	0,00
SPLAAD.	2020	F		LBP	11 000 000,00	11 000 000,00	11,00	X	F	Taux fixe à 0,38 %	0,380	F	Taux fixe à 0,38 %	0,380	A-1	EUR	41 800,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					731 078 591,71	624 633 150,68											6 444 100,83	17 150 382,22
ADOMA	2014	P		CDC	24 586,00	21 304,37	33,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	63,91	571,56
ADOMA	2018	P		CDC	2 080 000,00	1 986 479,80	37,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 959,44	47 146,22
ADOMA	2018	P		CDC	650 000,00	627 278,05	47,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 881,83	11 454,79
CDC HABITAT SOCIAL	1981	P	ZAC du Belvédère Révision de prix	CDC	400 285,38	18 293,01	0,07	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	A-1	EUR	612,82	18 293,01
CDC HABITAT SOCIAL	1981	P	ZAC du Belvédère Révision de prix	CDC	301 284,99	13 768,69	0,07	A	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	A-1	EUR	461,25	13 768,69

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	1986	P	QUETIGNY Grand Chaignet 108 logts	CDC	1 487 597,51	224 850,37	2,92	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	2 293,47	75 303,64
CDC HABITAT SOCIAL	1987	P	QUETIGNY Grand Chaignet 108 logts	CDC	762 245,09	151 753,82	3,25	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	1 547,89	38 215,16
CDC HABITAT SOCIAL	2007	P	Avenue Albert 1er	CDC	30 557,00	22 409,06	21,50	A	V	Livret A + 1	3,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	336,14	843,84
CDC HABITAT SOCIAL	2007	P	Avenue Albert 1er	CDC	476 937,98	407 874,62	36,50	A	V	Livret A + 1	3,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	6 118,12	7 930,12
CDC HABITAT SOCIAL	2007	P	Rue Armand Thibault	CDC	730 500,00	496 771,23	16,50	A	V	Livret A + 1.5	4,250	V	Livret A + 1.5	2,000	A-1	EUR	9 935,42	24 312,18
CDC HABITAT SOCIAL	2007	P	Avenue Albert 1er	CDC	23 579,00	16 417,15	21,50	A	V	Livret A	2,750	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	82,09	689,15
CDC HABITAT SOCIAL	2007	P	Avenue Albert 1er	CDC	95 361,00	77 872,90	36,50	A	V	Livret A	2,750	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	389,36	1 833,97
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Marie Galante Dijon	CDC	1 120 143,00	866 575,16	27,17	A	V	Livret A + 1	4,500	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	12 998,63	24 248,08
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	rue Granville Dijon	CDC	263 808,00	226 882,10	37,17	A	V	Livret A + 1	4,500	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	3 403,23	4 254,01
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Hauts de Pouilly Dijon	CDC	91 690,00	74 894,40	37,17	A	V	Livret A + (-0.2)	3,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	224,68	1 777,51
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Opération globalisée	CDC	1 370 464,00	1 169 497,42	37,17	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	15 203,47	22 828,48
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Opération globalisée	CDC	1 245 296,00	938 861,39	27,17	A	V	Livret A + (-0.2)	3,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 816,58	31 107,08
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	av. de la Concorde Dijon	CDC	594 778,00	400 582,92	22,75	A	V	Livret A + (-0.7)	3,300	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-801,17	17 321,05
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Opération globalisée	CDC	522 620,00	440 636,33	37,75	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 847,00	8 951,01
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Le Britania Dijon	CDC	625 938,00	488 175,82	27,92	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 369,93	14 462,82
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Le Britania Dijon	CDC	164 170,00	123 139,60	37,92	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 354,54	2 501,44
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	rue des Huches Quetigny	CDC	630 000,00	278 031,05	7,92	A	V	Livret A + 0.25	4,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	2 085,23	33 555,65
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Chèvre Morte Talant	CDC	97 834,00	77 595,20	38,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	232,79	2 321,13
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	4 144 497,00	3 167 860,06	28,25	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	34 846,46	111 978,98
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	1 187 335,00	969 865,89	38,25	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 668,52	26 210,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	580 071,00	428 838,37	28,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 286,52	16 496,63
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	2 150 735,00	1 711 487,61	28,58	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	18 826,36	53 218,52
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	509 193,00	434 558,14	38,58	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 780,14	9 772,42
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	530 058,00	406 675,29	28,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 220,03	14 010,74
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	69 149,00	56 759,69	38,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	170,28	1 458,56
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	2 222 637,00	1 689 201,81	30,25	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	18 581,22	48 844,06
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	773 315,00	681 140,56	40,25	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 492,55	14 498,92
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	707 439,00	519 025,12	30,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 557,08	16 735,69
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	171 950,00	147 256,52	40,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	441,77	3 602,45
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	rue Curie Bous et Brunshvig Quetigny	CDC	1 326 025,00	983 680,60	23,58	A	V	Livret A + 0.25	2,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	7 377,60	38 991,89
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	rue Curie Bous et Brunshvig Quetigny	CDC	310 122,00	260 912,87	38,58	A	V	Livret A + 0.25	2,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	1 956,85	6 221,26
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	rue Curie Bous et Brunshvig Quetigny	CDC	779 570,00	593 221,43	24,58	A	V	Livret A + 0.25	2,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	4 449,16	22 534,15
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	243 597,00	207 758,67	39,58	A	V	Livret A + 0.25	2,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	1 558,19	4 824,07
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Opération globalisée	CDC	347 603,00	216 687,45	17,92	A	V	Livret A + 1.13	5,130	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	3 532,01	13 429,70
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Opération globalisée	CDC	770 800,00	574 065,18	37,92	A	V	Livret A + 1.13	5,130	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	9 357,26	20 641,88
CDC HABITAT SOCIAL	2008	P	Opération globalisée	CDC	205 680,00	125 843,74	17,92	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 384,28	8 043,95
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	317 987,00	256 565,53	30,25	A	V	Livret A + (-0.3)	1,700	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	513,13	8 385,27
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	179 192,00	140 198,31	29,58	A	V	Livret A + (-0.3)	1,450	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	280,40	4 731,76
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	31 017,00	26 836,22	39,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	147,60	601,26
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P	Opération globalisée	CDC	659 727,92	554 385,05	29,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 484,20	15 091,88

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P		CDC	265 842,40	215 687,31	29,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 186,28	6 629,45
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P		CDC	242 204,00	216 781,11	39,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 926,54	4 114,67
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P		CDC	240 855,00	183 895,55	28,58	A	V	Livret A + (-0.3)	1,450	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	367,79	6 416,54
CDC HABITAT SOCIAL	2010	P		CDC	288 385,00	232 317,56	29,42	A	V	Livret A + (-0.3)	0,950	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	464,64	7 247,73
CDC HABITAT SOCIAL	2009	P		CDC	1 433 043,00	1 055 588,36	30,17	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	11 611,47	27 608,93
CDC HABITAT SOCIAL	2010	P		CDC	569 319,00	508 322,00	39,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 591,54	9 648,33
CDC HABITAT SOCIAL	2010	P		CDC	1 018 332,00	692 617,79	29,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 077,85	21 288,58
CDC HABITAT SOCIAL	2010	P		CDC	274 110,00	235 989,19	39,92	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	707,97	5 287,32
CDC HABITAT SOCIAL	2010	P		CDC	174 984,00	137 511,23	29,92	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	412,53	4 580,65
CDC HABITAT SOCIAL	2010	P		CDC	60 197,00	50 414,54	39,92	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	151,24	1 263,63
CDC HABITAT SOCIAL	2012	P		CDC	256 000,00	154 919,71	11,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 704,12	13 108,15
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	2 948 979,36	2 549 200,31	33,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	7 647,60	68 389,94
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	992 609,95	890 262,33	43,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 670,79	17 938,98
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	2 575 069,88	2 355 726,29	43,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	25 912,99	39 553,35
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	7 260 619,19	6 421 209,63	33,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	70 633,31	150 070,11
CDC HABITAT SOCIAL	2012	P		CDC	894 509,00	733 153,66	31,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 064,69	22 582,44
CDC HABITAT SOCIAL	2012	P		CDC	293 289,00	251 545,21	41,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 767,00	5 981,10
CDC HABITAT SOCIAL	2012	P		CDC	384 615,00	318 274,02	31,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	954,82	9 123,72
CDC HABITAT SOCIAL	2012	P		CDC	127 884,00	111 066,08	41,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	333,20	2 357,98
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	685 953,00	511 149,77	23,17	A	V	Livret A + 1.07	2,320	V	Livret A + 1.07	1,570	A-1	EUR	8 025,05	17 174,21
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	218 016,00	201 500,92	43,17	A	V	Livret A + 1.07	2,320	V	Livret A + 1.07	1,570	A-1	EUR	3 163,56	3 027,48

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	224 425,00	195 746,95	43,92	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 153,22	4 458,75
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	1 479 942,88	1 258 601,28	33,92	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 844,61	36 558,30
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	196 300,00	141 594,57	13,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 911,53	9 604,53
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	2 295 733,78	2 022 805,64	43,83	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	22 250,86	46 075,75
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	2 379 963,84	1 621 307,66	33,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 863,92	52 114,92
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	714 581,69	618 862,78	43,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 856,59	15 883,12
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	5 399 201,72	4 687 003,42	33,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	63 274,55	122 761,34
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	2 392 758,00	2 159 039,17	43,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	29 147,03	42 647,46
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	2 246 733,88	1 781 504,97	33,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	9 798,28	52 469,23
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	857 277,00	759 295,82	43,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 176,13	17 354,55
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	115 484,00	83 300,60	13,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 124,56	5 650,38
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	5 696 106,64	3 936 193,57	33,83	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	43 298,13	114 333,70
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	3 932 357,08	3 580 800,94	35,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	39 388,81	88 109,21
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	1 611 870,13	1 500 325,60	45,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 503,58	28 228,62
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	2 305 330,25	2 071 733,05	35,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	6 215,20	57 668,44
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	699 863,10	643 430,47	45,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 930,29	14 081,92
CDC HABITAT SOCIAL	2014	P		CDC	706 294,82	564 716,62	15,92	A	V	Livret A + (-0.45)	0,500	V	Livret A + (-0.45)	0,050	A-1	EUR	282,36	35 358,66
CDC HABITAT SOCIAL	2015	P		CDC	319 329,00	299 546,38	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 295,01	6 719,62
CDC HABITAT SOCIAL	2015	P		CDC	607 275,00	578 535,61	46,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 363,89	9 752,43
CDC HABITAT SOCIAL	2015	P		CDC	2 109 784,00	1 959 161,19	36,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 877,48	50 455,35
CDC HABITAT SOCIAL	2015	P		CDC	778 261,00	734 302,56	46,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 202,91	14 720,68

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2015	P		CDC	54 000,00	48 235,38	21,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	530,59	1 960,69
CDC HABITAT SOCIAL	2015	P		CDC	23 000,00	20 544,69	21,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	225,99	835,11
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	1 100 000,00	938 267,64	16,33	A	V	Livret A + (-0.45)	0,500	V	Livret A + (-0.45)	0,050	A-1	EUR	469,13	54 156,45
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	95 981,00	90 034,93	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	990,38	2 019,72
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	225 204,00	214 546,17	46,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 360,01	3 616,63
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	193 625,00	179 801,62	36,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	539,40	4 630,53
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	99 269,00	93 661,99	46,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	280,99	1 877,66
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	533 142,00	503 025,61	36,17	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	8 098,71	10 317,20
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	406 971,00	389 800,51	46,17	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	6 275,79	5 872,80
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	1 104 457,00	1 046 858,88	36,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	16 854,43	19 917,97
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	1 061 949,00	1 022 049,58	46,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	16 455,00	13 797,60
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	515 155,00	488 289,35	36,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	7 861,46	9 290,40
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	590 538,00	553 953,83	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 093,49	12 426,65
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	979 761,00	919 064,21	36,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 109,71	20 617,05
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	538 323,00	512 846,79	46,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 641,31	8 645,11
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	246 845,00	235 163,02	46,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 586,79	3 964,17
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	877 286,00	814 654,35	36,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 443,96	20 980,24
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	380 889,00	359 375,29	46,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 078,13	7 204,46
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	744 183,00	664 739,87	21,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 312,14	27 020,56
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	472 405,00	445 085,55	36,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 895,94	9 353,46
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	447 805,00	428 560,49	46,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 714,17	6 588,81

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	361 800,00	337 332,17	36,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 012,00	8 245,82
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	204 352,00	193 607,27	46,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	580,82	3 621,05
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	353 936,00	343 863,82	47,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 782,50	5 138,30
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	941 462,00	905 409,07	37,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 959,50	18 392,32
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	161 143,00	155 509,95	47,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	466,53	2 839,79
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	652 219,00	622 894,16	37,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 868,68	14 783,49
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	31 142,00	29 803,67	46,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	327,84	458,21
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	23 535,00	22 173,97	36,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	243,91	465,98
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	28 700,00	27 190,95	46,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	81,57	508,56
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	130 945,00	122 089,46	36,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	366,27	2 984,38
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	550 000,00	493 313,44	21,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 426,45	19 407,98
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	640 000,00	596 320,46	22,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 050,33	22 283,01
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	850 000,00	762 393,51	21,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 386,33	29 994,15
CDC HABITAT SOCIAL	2016	P		CDC	400 000,00	341 516,96	16,83	A	V	Livret A + (-0.45)	0,300	V	Livret A + (-0.45)	0,050	A-1	EUR	170,76	19 611,43
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	1 145 022,00	1 101 173,81	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 865,85	22 369,05
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	992 432,00	964 189,77	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 016,56	14 407,71
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	433 508,00	418 353,92	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 300,95	7 639,60
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	766 122,00	731 675,89	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 024,22	17 365,27
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	684 538,00	658 323,86	37,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 241,56	13 373,08
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	360 487,00	350 228,40	47,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 852,51	5 233,40
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	147 984,00	142 810,94	47,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	428,43	2 607,89

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	434 603,00	415 062,55	37,25	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 245,19	9 850,91
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	239 183,00	222 858,93	22,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 008,60	8 327,68
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	270 000,00	243 722,08	17,00	A	V	Livret A + (-0.45)	0,300	V	Livret A + (-0.45)	0,050	A-1	EUR	731,17	13 198,11
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	181 231,00	168 862,11	22,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 279,64	6 309,96
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	270 000,00	243 722,08	17,00	A	V	Livret A + (-0.45)	0,300	V	Livret A + (-0.45)	0,050	A-1	EUR	731,17	13 198,11
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	243 681,00	227 049,94	22,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 065,17	8 484,30
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	255 541,00	238 100,51	22,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 214,36	8 897,22
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	329 416,00	306 933,60	22,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 143,60	11 469,35
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	270 681,00	252 207,22	22,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 404,80	9 424,35
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	679 698,00	660 355,42	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 914,80	9 867,57
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	752 840,00	724 010,28	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 774,14	14 707,41
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	286 054,00	276 054,45	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 518,30	5 041,06
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	493 082,00	470 912,22	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 590,02	11 176,42
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	457 213,00	444 201,82	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 996,72	6 637,63
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	503 944,00	484 645,65	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 542,72	9 845,00
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	215 549,00	208 014,10	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 144,08	3 798,56
CDC HABITAT SOCIAL	2017	P		CDC	359 837,00	343 658,13	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 890,12	8 156,23
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	513 227,81	463 875,01	18,50	A	V	Livret A + 1.3	2,050	V	Livret A + 1.3	1,800	A-1	EUR	8 349,75	24 565,26
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	1 481 368,95	1 426 930,78	37,17	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	18 550,10	27 853,55
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	2 194 494,08	2 049 322,52	32,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	22 542,55	49 702,91
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	235 977,96	201 203,00	16,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 213,23	11 623,28

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	365 011,25	311 221,24	16,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 423,43	17 978,91
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	1 031 037,00	960 373,07	31,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 564,10	24 193,46
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	461 311,00	452 537,36	38,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 977,91	8 892,09
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	565 025,00	557 039,28	48,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 127,43	8 093,53
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	476 941,00	466 248,39	38,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 398,75	10 751,42
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	257 002,00	252 522,33	48,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	757,57	4 504,31
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	643 223,00	632 011,31	48,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 896,03	11 273,36
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	2 069 837,00	2 030 470,91	38,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	22 335,18	39 897,53
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	1 382 823,00	1 363 279,01	48,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 996,07	19 807,83
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	1 891 748,00	1 849 336,59	38,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 548,01	42 644,67
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	644 000,00	612 708,08	18,92	A	V	Livret A + (-0.45)	0,300	V	Livret A + (-0.45)	0,050	A-1	EUR	306,35	31 385,80
CDC HABITAT SOCIAL	2018	P		CDC	366 973,00	350 867,26	18,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 859,54	16 323,17
Foncière d'Habitat et Humanisme	2010	P		CDC	6 000,00	4 556,85	24,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	13,67	170,53
Foncière d'Habitat et Humanisme	2010	P		CDC	10 000,00	7 032,91	19,92	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	21,10	333,62
Foncière d'Habitat et Humanisme	2011	P		CDC	13 000,00	9 574,08	20,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	52,66	431,34
Foncière d'Habitat et Humanisme	2013	P		CDC	27 000,00	19 969,07	17,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	59,91	1 058,43
Foncière d'Habitat et Humanisme	2014	P		CDC	37 000,00	28 610,61	18,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	85,83	1 432,65
Foncière d'Habitat et Humanisme	2015	P		CDC	40 000,00	32 432,67	19,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	97,30	1 538,53
Foncière d'Habitat et Humanisme	2016	P		CDC	42 000,00	36 791,18	25,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	110,37	1 320,16
Foncière d'Habitat et Humanisme	2016	P		CDC	30 000,00	26 279,40	25,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	78,84	942,97
Foncière d'Habitat et Humanisme	2016	P		CDC	23 000,00	20 147,54	25,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	60,44	722,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Foncière d'Habitat et Humanisme	2016	P		CDC	105 000,00	93 994,70	30,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	281,98	2 789,26
Foncière d'Habitat et Humanisme	2016	P		CDC	53 000,00	46 426,94	25,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	139,28	1 665,92
Foncière d'Habitat et Humanisme	2017	P		CDC	15 000,00	13 608,62	26,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	40,83	468,90
Foncière d'Habitat et Humanisme	2019	P		CDC	36 496,00	35 677,79	38,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	107,03	822,71
Foncière d'Habitat et Humanisme	2019	P		CDC	30 070,00	29 645,62	58,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	88,94	426,71
Foncière d'Habitat et Humanisme	2019	P		CDC	76 156,00	74 448,65	38,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	223,35	1 716,74
Foncière d'Habitat et Humanisme	2019	P		CDC	92 839,00	90 757,62	38,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	272,27	2 092,82
GRAND DIJON HABITAT	1978	P	ZAC du Belvédère 30 logements.	CDC	2 667,86	237,92	2,07	A	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	A-1	EUR	2,86	78,38
GRAND DIJON HABITAT	1978	P	ZAC du Belvédère 30 logements.	CDC	8 064,55	719,43	2,07	A	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	F	Taux fixe à 1.2 %	1,200	A-1	EUR	8,63	236,94
GRAND DIJON HABITAT	1976	P	ZAC du Belvédère 35 logements.	CDC	55 460,95	1 592,54	0,32	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000	A-1	EUR	15,93	1 592,54
GRAND DIJON HABITAT	1979	P	ZAC du Belvédère 30 logements	CDC	35 276,70	3 992,08	3,57	A	F	Taux fixe à 1 %	1,000	F	Taux fixe à 1 %	1,000	A-1	EUR	39,92	983,15
GRAND DIJON HABITAT	1986	P	PLOMBIERES "Le Château"	CDC	304 898,03	36 060,89	2,42	A	V	Livret A + (-0.1)	5,750	V	Livret A + (-0.1)	0,400	A-1	EUR	144,24	12 270,72
GRAND DIJON HABITAT	1987	P	CHEVIGNY "En Grouchet"	CDC	142 356,89	27 859,46	3,58	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	284,17	7 015,66
GRAND DIJON HABITAT	2005	P	CHEVIGNY 6 logements.	CDC	382 899,60	252 155,71	19,17	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	1 891,17	11 451,73
GRAND DIJON HABITAT	2005	P	CHEVIGNY 6 logements.	CDC	52 657,25	42 196,85	34,17	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	316,48	1 012,88
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	18 à24 Bld Trimolet.	CDC	3 424 118,92	2 943 686,40	38,25	A	V	Livret A + 0.8	3,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	38 267,92	55 516,30
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	1 070 791,91	866 230,09	28,25	A	V	Livret A + 1	3,500	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	12 993,45	23 183,98
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	309 425,11	267 957,62	38,25	A	V	Livret A + 1	3,500	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	4 019,36	4 848,42
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	514 965,43	395 554,12	28,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 186,66	12 618,32
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	138 664,25	114 415,97	38,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	343,25	2 638,37
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	EHPAD rue Dr Henri Berger.	CDC	4 932 330,97	3 981 168,50	28,33	A	V	Livret A + 1	2,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	59 717,53	106 552,94

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	EHPAD rue Dr Henri Berger.	CDC	447 598,96	386 869,18	38,33	A	V	Livret A + 1	2,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	5 803,04	7 000,01
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Av. Drapeau Ilôt N.	CDC	294 079,50	248 883,97	38,33	A	V	Livret A + 0.45	2,200	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	2 364,40	5 041,92
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	455 731,17	352 368,28	28,33	A	V	Livret A	1,750	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	1 761,84	10 922,44
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	355 417,91	295 145,95	38,33	A	V	Livret A	1,750	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	1 475,73	6 543,08
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	4 131 449,06	3 298 062,25	28,58	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	42 874,81	90 939,34
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	1 446 945,49	1 238 008,59	38,58	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	16 094,11	23 348,16
GRAND DIJON HABITAT	2007	P		CDC	1 214 716,16	1 047 135,19	38,58	A	V	Livret A + 1	2,250	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	15 707,03	18 946,85
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	4 143 541,82	3 286 936,92	28,58	A	V	Livret A + 0.65	1,900	V	Livret A + 0.65	1,150	A-1	EUR	37 799,77	92 667,59
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	735 294,79	625 467,75	38,58	A	V	Livret A + 0.65	1,900	V	Livret A + 0.65	1,150	A-1	EUR	7 192,88	12 165,10
GRAND DIJON HABITAT	2007	P	Opération globalisée.	CDC	2 637 525,00	400 385,64	1,75	A	V	Livret A + 0.45	3,450	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	3 803,66	198 998,83
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	RIE rue Mal Leclerc Dijon.	CDC	3 133 950,78	2 343 396,87	19,08	A	V	Livret A + 1.38	2,630	V	Livret A + 1.38	1,880	A-1	EUR	44 055,86	95 204,33
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	RIE rue Mal Leclerc Dijon.	CDC	738 827,60	539 967,69	19,08	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	7 019,58	23 236,55
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	rue Charles Dumont Dijon.	CDC	32 990,68	27 229,12	29,42	A	V	Livret A + 1	2,250	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	408,44	697,87
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	Opération globalisée.	CDC	377 810,17	297 281,40	29,42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	891,84	9 141,49
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	12 rue V. Cugnot Dijon.	CDC	15 288,39	12 132,98	29,42	A	V	Livret A	1,250	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	60,66	362,15
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	Opération globalisée.	CDC	1 424 887,84	1 194 592,10	39,42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 583,78	26 781,75
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	Opération globalisée.	CDC	871 454,62	749 500,16	39,42	A	V	Livret A + 0.45	1,700	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	7 120,25	14 708,98
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	4 rue Blairet Dijon.	CDC	557 793,31	450 875,17	29,42	A	V	Livret A + 0.45	1,700	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	4 283,31	12 574,92
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	4 rue Blairet Dijon.	CDC	143 321,16	123 264,29	39,42	A	V	Livret A + 0.45	1,700	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	1 171,01	2 419,07
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	Opération globalisée.	CDC	356 886,72	292 331,92	39,83	A	V	Livret A + (-0.7)	1,050	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-584,66	7 237,28
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	Opération globalisée.	CDC	151 907,44	121 652,23	29,83	A	V	Livret A + 0.25	2,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	912,39	3 497,27

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2008	P	4 rue Blairet Dijon.	CDC	572 646,29	488 191,71	39,83	A	V	Livret A + 0.25	2,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	3 661,44	9 986,25
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	1 465 459,73	1 288 531,81	40,33	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 173,85	23 734,67
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	604 204,13	516 688,43	40,33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 550,07	11 269,10
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	678 114,56	558 016,92	30,33	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	4 185,13	15 443,52
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	3 669 298,39	3 072 010,36	30,50	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	33 792,11	80 460,99
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	1 202 594,92	977 355,16	30,50	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 932,07	29 002,61
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	2 438 345,62	2 015 917,16	30,50	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	15 119,38	55 791,98
GRAND DIJON HABITAT	2008	P		CDC	80 390,88	62 894,68	29,83	A	V	Livret A + (-0.3)	1,450	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	125,79	1 962,86
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	1 655 682,89	1 374 898,75	30,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	10 311,74	38 051,33
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	1 447 548,70	1 176 214,50	30,58	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	2 352,43	35 442,60
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	119 280,00	78 576,15	38,08	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	864,34	3 700,35
GRAND DIJON HABITAT	2009	P		CDC	99 400,00	69 176,29	38,25	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	760,94	2 747,61
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	200 449,18	162 876,24	30,58	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	325,75	4 907,91
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	659 237,72	535 667,63	30,58	A	V	Livret A + (-0.3)	1,950	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	1 071,34	16 141,15
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	690 140,92	580 581,67	30,58	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 386,40	15 206,39
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	705 642,79	626 987,42	40,58	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 896,86	11 549,07
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	163 518,65	133 410,97	30,58	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	400,23	3 958,91
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	381 637,71	329 301,11	40,58	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	987,90	7 182,13
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	2 085 000,00	1 235 639,52	9,75	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 592,03	116 241,94
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	323 987,00	272 963,45	39,75	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	818,89	6 119,61
GRAND DIJON HABITAT	2010	P	CDC	526 152,00	457 534,98	39,75	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 032,88	8 701,83	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	22 887,00	18 565,78	30,67	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	55,70	550,93
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	158 992,00	136 372,77	40,67	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	409,12	2 974,32
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	68 536,00	57 300,09	30,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	630,30	1 500,79
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	532 646,00	470 206,15	40,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 172,27	8 661,17
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	843 509,00	689 381,81	29,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 583,20	18 791,99
GRAND DIJON HABITAT	2011	P		CDC	839 370,10	736 699,83	40,58	A	V	Livret A + 0.25	2,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	5 525,25	14 624,24
GRAND DIJON HABITAT	2011	P		CDC	2 139 239,67	1 781 822,19	30,50	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	13 363,67	49 313,23
GRAND DIJON HABITAT	2011	P		CDC	1 412 372,56	1 245 174,23	40,50	A	V	Livret A + 0.25	2,250	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	9 338,81	24 717,99
GRAND DIJON HABITAT	2010	P		CDC	3 796 431,00	1 376 240,64	4,50	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	10 321,80	269 797,93
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	926 001,00	785 316,13	31,50	A	V	Livret A + 0.4	2,650	V	Livret A + 0.4	0,900	A-1	EUR	7 067,85	20 441,16
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	248 362,00	204 926,52	31,50	A	V	Livret A + (-0.4)	1,850	V	Livret A + (-0.4)	0,100	A-1	EUR	204,93	6 063,22
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	3 772 895,00	3 088 274,90	31,67	A	V	Livret A + (-0.4)	1,850	V	Livret A + (-0.4)	0,100	A-1	EUR	3 088,27	91 373,59
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	9 673 525,00	8 171 777,12	31,67	A	V	Livret A + 0.4	2,650	V	Livret A + 0.4	0,900	A-1	EUR	73 545,99	212 704,98
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	347 501,00	300 552,27	31,00	A	V	Livret A + 1.1	3,350	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	5 560,22	6 969,01
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	111 754,00	101 133,68	41,00	A	V	Livret A + 1.1	3,350	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	1 870,97	1 613,54
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	210 236,00	181 571,99	31,00	A	V	Livret A + 1.05	3,300	V	Livret A + 1.05	1,550	A-1	EUR	3 268,30	4 245,53
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	116 958,00	105 705,57	41,00	A	V	Livret A + 1.05	3,300	V	Livret A + 1.05	1,550	A-1	EUR	1 902,70	1 705,74
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	1 038 235,00	702 101,13	31,00	A	V	Livret A + 1.1	3,350	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	12 988,87	16 279,87
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	332 308,00	300 727,84	41,00	A	V	Livret A + 1.1	3,350	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	5 563,47	4 797,94
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	916 520,00	641 657,02	31,00	A	V	Livret A + 1.05	3,300	V	Livret A + 1.05	1,550	A-1	EUR	11 549,83	15 003,29
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	319 277,00	288 559,61	41,00	A	V	Livret A + 1.05	3,300	V	Livret A + 1.05	1,550	A-1	EUR	5 194,07	4 656,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	225 503,00	192 494,16	31,42	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 117,44	4 849,26
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	87 863,00	78 601,18	41,42	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	864,61	1 403,04
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	529 636,00	450 363,46	31,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 954,00	11 345,44
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	78 806,00	65 213,02	31,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	195,64	1 869,41
GRAND DIJON HABITAT	2012	P		CDC	15 564,00	13 234,51	31,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	145,58	333,39
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	3 930 890,00	3 425 622,30	32,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	46 245,90	83 082,77
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	1 554 651,00	1 410 194,24	42,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	19 037,62	24 407,03
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	1 055 134,00	898 030,01	32,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 939,17	24 892,67
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	351 711,00	311 907,24	42,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 715,49	6 449,53
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	388 480,00	340 352,57	32,67	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	5 479,68	7 562,93
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	355 884,00	324 324,05	42,67	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	5 221,62	4 990,39
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	589 172,00	515 225,39	32,67	A	V	Livret A + 1.04	2,290	V	Livret A + 1.04	1,540	A-1	EUR	7 934,47	11 588,36
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	305 601,00	267 741,14	32,67	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 310,63	5 949,44
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	293 847,00	267 788,48	42,67	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 311,39	4 120,48
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	463 440,00	405 273,93	32,67	A	V	Livret A + 1.04	2,290	V	Livret A + 1.04	1,540	A-1	EUR	6 241,22	9 115,35
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	885 600,00	686 813,04	42,92	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 554,94	11 860,50
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	2 857 204,00	2 479 970,19	32,92	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	27 279,67	60 055,82
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	720 668,00	651 389,53	42,92	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 165,28	11 248,78
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	1 195 391,00	939 279,34	32,92	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 817,84	26 022,91
GRAND DIJON HABITAT	2013	P		CDC	396 342,00	349 807,71	42,92	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 049,42	7 228,20
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	427 643,00	330 663,88	18,67	A	V	Livret A + (-0.25)	0,750	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	826,66	16 629,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	418 647,00	384 848,87	43,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 233,34	6 446,78
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	1 110 664,00	940 600,48	33,42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 821,80	25 221,21
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	277 996,00	250 398,63	43,42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	751,20	5 041,99
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	39 962,00	35 340,20	33,67	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	388,74	824,63
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	613 203,00	542 283,10	33,67	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 965,11	12 653,55
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	150 462,00	137 635,91	43,67	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 514,00	2 305,61
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	25 376,00	22 743,77	43,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	68,23	457,97
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	102 449,00	88 704,90	33,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	266,11	2 378,53
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	1 054 023,00	964 173,16	43,67	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 605,90	16 151,32
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	369 430,00	331 109,23	43,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	993,33	6 667,16
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	63 675,00	58 247,05	43,67	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	640,72	975,72
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	152 775,00	135 105,82	33,67	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 486,16	3 152,54
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	4 513 400,00	3 841 610,08	33,75	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	42 257,71	89 639,51
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	777 248,00	710 991,76	43,75	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 820,91	11 910,16
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	1 530 000,00	963 483,73	33,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 890,45	25 834,80
GRAND DIJON HABITAT	2014	P		CDC	160 555,00	143 900,74	43,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	431,70	2 897,56
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	1 546 054,00	861 059,71	19,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,750	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	4 305,30	41 033,18
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	2 963 951,00	2 644 005,56	34,00	A	V	Livret A + 0.35	1,350	V	Livret A + 0.35	0,850	A-1	EUR	29 084,06	62 262,87
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	183 474,00	169 750,97	44,00	A	V	Livret A + 0.35	1,350	V	Livret A + 0.35	0,850	A-1	EUR	1 867,26	2 930,38
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	1 058 595,00	935 464,38	34,00	A	V	Livret A + (-0.45)	0,550	V	Livret A + (-0.45)	0,050	A-1	EUR	2 806,39	25 381,94
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	5 098 659,00	4 634 061,31	34,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	50 974,67	97 936,82

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	2 214 408,00	2 069 120,40	44,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	22 760,32	30 690,64
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	615 572,00	565 092,09	44,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 695,28	10 364,29
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	1 844 610,00	1 646 366,55	34,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 939,10	40 678,57
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	2 761 834,00	2 510 171,41	34,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	27 611,89	53 050,27
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	875 801,00	818 339,58	44,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 001,74	12 138,19
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	801 188,00	715 082,91	34,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 145,25	17 668,33
GRAND DIJON HABITAT	2015	P		CDC	199 816,00	183 430,11	44,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	550,29	3 364,27
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	2 437 000,00	2 077 880,31	20,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	10 389,40	91 542,02
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	37 765,00	35 537,08	35,25	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	572,15	598,85
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 110 919,00	694 822,59	21,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	3 474,11	28 266,65
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	695 849,00	351 451,80	21,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	1 757,26	14 297,70
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	535 215,00	478 089,42	21,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	2 390,45	19 449,54
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	834 130,00	274 060,92	21,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	1 370,30	11 149,30
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	745 075,00	304 580,45	21,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	1 522,90	12 390,89
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	43 369,00	41 692,67	45,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	671,25	454,11
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	285 288,00	268 457,72	35,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 322,17	4 523,90
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	54 651,00	52 538,63	45,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	845,87	572,23
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	93 721,00	88 192,02	35,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 419,89	1 486,16
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	85 212,00	81 918,34	45,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 318,89	892,23
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	88 687,00	83 454,99	35,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 343,63	1 406,34
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	75 962,00	73 025,89	45,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 175,72	795,37

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	109 765,00	103 289,52	35,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 662,96	1 740,57
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 303 229,00	1 238 372,23	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 718,03	22 596,87
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	578 973,00	558 982,75	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 546,27	6 988,92
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	182 916,00	174 662,82	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	960,65	2 818,93
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	554 247,00	520 794,34	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 864,37	11 415,65
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	539 757,00	512 895,34	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 924,09	9 358,92
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	68 360,00	65 999,72	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	891,00	825,19
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	331 185,00	311 195,69	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 711,58	6 821,31
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	42 740,00	40 811,56	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	224,46	658,67
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	21 132,00	20 402,37	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	275,43	255,09
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	47 418,00	45 058,18	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	608,29	822,18
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	24 110,00	22 654,79	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	124,60	496,59
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	13 511,00	12 901,38	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	70,96	208,22
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	659 835,00	626 997,50	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 464,47	11 440,97
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	189 234,00	182 700,30	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 466,45	2 284,29
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	352 621,00	331 337,88	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 822,36	7 262,82
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	43 619,00	41 650,90	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	229,08	672,22
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	291 222,00	281 166,96	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 795,75	3 515,42
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	756 736,00	719 076,11	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 707,53	13 121,15
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	298 742,00	280 710,84	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 543,91	6 153,09
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	97 458,00	93 060,68	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	511,83	1 501,94

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	145 986,00	139 399,09	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	766,69	2 249,80
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	249 526,00	234 465,37	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 289,56	5 139,41
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	205 536,00	198 439,44	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 678,93	2 481,08
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	388 651,00	359 484,66	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 853,04	6 559,61
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	70 090,00	66 927,53	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	368,10	1 080,16
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	278 164,00	124 343,53	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	683,89	2 725,57
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	82 700,00	79 844,61	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 077,90	998,29
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	186 855,00	177 555,93	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 397,01	3 239,90
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	38 000,00	36 285,44	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	199,57	585,62
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	114 000,00	107 119,31	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	589,16	2 348,02
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	695 849,00	356 053,55	21,50	T	F	Taux fixe à 1.5 %	0,370	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	5 233,15	13 966,21
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	834 130,00	283 302,00	21,50	T	F	Taux fixe à 1.5 %	0,370	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	4 163,88	11 112,52
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 110 919,00	698 772,98	21,50	T	F	Taux fixe à 1.5 %	0,370	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	10 270,31	27 409,41
GRAND DIJON HABITAT	2011	P		Crédit Foncier	300 000,00	265 158,04	32,30	A	V	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	3,110	V	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	1,590	A-1	EUR	4 220,80	4 541,91
GRAND DIJON HABITAT	2011	C		Crédit Foncier	680 000,00	527 000,00	30,30	A	V	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	3,110	V	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	1,590	A-1	EUR	8 388,82	17 000,00
GRAND DIJON HABITAT	2011	P		Crédit Foncier	120 000,00	110 045,77	40,30	A	V	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	3,110	V	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	1,590	A-1	EUR	1 751,71	1 297,61
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	12 353,05	10 116,10	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	188,40	623,96
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	391 075,55	320 257,42	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	5 964,50	19 753,50
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	41 855,29	34 275,97	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	638,35	2 114,13
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	433 979,80	355 392,30	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	6 618,86	21 920,62

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	217 264,21	177 920,70	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	3 313,62	10 974,18
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	154 119,86	126 210,91	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	2 350,57	7 784,71
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	26 015,44	21 304,40	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	396,78	1 314,06
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	47 952,05	39 268,60	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	731,34	2 422,10
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	69 037,50	56 535,72	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	1 052,92	3 487,16
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	127 031,58	38 641,86	1,00	S	V	Inflation Livret A + 1.2	0,710	V	Inflation Livret A + 1.2	1,120	A-1	EUR	602,57	25 701,70
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	136 124,69	57 491,48	2,00	S	V	Inflation Livret A + 1.2	0,710	V	Inflation Livret A + 1.2	1,120	A-1	EUR	938,65	22 840,50
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	36 100,58	29 563,34	14,17	T	F	Taux fixe à 1.92 %	0,480	F	Taux fixe à 1.92 %	1,920	A-1	EUR	550,59	1 823,45
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	306 402,26	248 576,92	13,33	T	V	Livret A + 0.52	0,320	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	2 461,25	16 996,11
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 198 352,20	1 076 942,38	28,33	A	V	Livret A + 0.45	1,200	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	10 230,95	31 268,46
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	6 733 970,62	6 126 938,55	28,58	T	V	Livret A + 0.9	0,410	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	84 454,64	168 266,27
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 739 027,31	1 578 400,00	29,42	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	20 519,20	41 724,87
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	6 034 571,22	5 638 779,21	39,42	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	73 304,13	102 811,72
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	3 113 613,15	2 809 379,81	29,42	A	V	Livret A + 0.45	1,200	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	26 689,11	78 353,69
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	3 788 815,88	3 427 384,98	29,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	37 701,23	93 427,74
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 058 846,89	986 280,42	39,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 849,08	18 758,00
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	997 430,23	880 963,46	29,83	A	V	Livret A + (-0.7)	0,050	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-1 761,93	29 153,10
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 336 321,86	1 240 254,23	40,33	A	V	Livret A + 0.25	1,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	9 301,91	24 620,32
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	3 768 676,68	3 401 364,23	30,58	A	V	Livret A + 0.25	1,000	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	25 510,23	94 135,24
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	3 564 266,06	3 146 365,23	32,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	34 610,02	76 309,85
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	2 947 495,97	2 703 102,65	33,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	29 734,13	63 174,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	45 104,00	42 443,14	35,83	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	683,33	715,23
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	535 215,00	476 372,43	21,50	T	F	Taux fixe à 1.5 %	0,370	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	7 001,54	18 685,74
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	882 857,00	852 374,52	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	11 507,06	10 657,18
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	2 650 511,00	2 518 605,11	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	34 001,17	45 957,59
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	654 335,00	614 841,34	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 381,63	13 477,13
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	170 313,00	162 628,47	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	894,46	2 624,70
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	401 270,00	357 153,63	21,50	T	F	Taux fixe à 1.5 %	0,370	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	5 249,31	14 009,37
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	745 075,00	311 322,54	21,50	T	F	Taux fixe à 1.5 %	0,370	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	A-1	EUR	4 575,71	12 211,65
GRAND DIJON HABITAT	2016	P		CDC	627 644,00	574 167,06	30,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 157,92	15 604,75
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	157 238,00	150 384,11	36,67	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 421,18	2 422,22
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	110 066,00	106 927,87	46,67	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 721,54	1 116,18
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	109 229,00	104 467,80	36,67	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 681,93	1 682,65
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	105 028,00	102 033,50	46,67	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 642,74	1 065,09
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	480 000,00	440 768,65	22,33	T	F	Taux fixe à 1.74 %	0,430	F	Taux fixe à 1.74 %	1,740	A-1	EUR	7 515,37	16 172,43
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	480 000,00	428 767,74	21,83	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	1 071,92	17 443,05
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	270 000,00	241 345,42	22,33	T	F	Taux fixe à 1.74 %	0,430	F	Taux fixe à 1.74 %	1,740	A-1	EUR	4 115,08	8 855,32
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	270 000,00	234 700,86	21,83	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	586,75	9 548,06
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	205 000,00	188 245,02	22,33	T	F	Taux fixe à 1.74 %	0,430	F	Taux fixe à 1.74 %	1,740	A-1	EUR	3 209,70	6 906,94
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	205 000,00	183 119,55	21,83	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	457,80	7 449,63
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	740 086,00	669 219,70	21,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 361,42	24 597,77
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 950 560,00	1 886 569,70	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	25 468,69	33 081,69

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	283 215,00	275 155,38	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 714,60	4 111,59
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	88 386,00	85 743,65	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	471,59	1 345,64
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	938 501,00	900 960,57	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 955,28	19 104,63
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 180 762,00	1 142 025,80	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	15 417,35	20 025,84
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	191 470,00	186 021,22	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 511,29	2 779,68
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	47 920,00	46 487,40	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	255,68	729,56
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	574 185,00	551 217,36	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 031,70	11 688,41
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	91 041,00	88 450,19	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 194,08	1 321,69
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	175 875,00	170 105,22	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 296,42	2 982,86
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	182 664,00	175 357,37	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	964,47	3 718,40
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	84 197,00	81 679,87	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	449,24	1 281,86
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	2 091 965,00	2 023 335,76	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	27 315,03	35 479,93
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	554 789,00	539 001,03	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 276,51	8 054,20
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	124 778,00	121 047,68	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	665,76	1 899,69
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	772 989,00	742 069,11	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 081,38	15 735,38
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	594 455,00	574 953,24	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 761,87	10 082,01
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	542 776,00	527 329,89	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 118,95	7 879,80
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	241 604,00	234 381,11	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 289,10	3 678,30
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	566 422,00	543 764,88	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 990,71	11 530,39
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	476 640,00	461 003,29	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 223,54	8 083,86
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	465 762,00	452 507,53	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 108,85	6 761,74

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	67 624,00	65 602,34	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	360,81	1 029,55
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	376 979,00	361 899,68	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 990,45	7 673,98
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 021 587,00	988 072,70	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 338,98	17 326,22
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	234 077,00	227 415,74	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 070,11	3 398,23
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	50 675,00	49 160,04	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	270,38	771,50
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	486 241,00	466 791,15	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 567,35	9 898,18
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	993 992,00	961 382,99	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 978,67	16 858,20
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	324 238,00	315 010,96	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 252,65	4 707,15
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	564 140,00	541 574,16	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 978,66	11 483,93
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	84 594,00	82 065,01	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	451,36	1 287,90
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	51 543,00	49 852,07	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	673,00	874,18
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	103 066,00	100 133,00	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 351,80	1 496,26
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 073 023,00	1 037 821,28	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 010,59	18 198,57
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	399 202,00	383 233,75	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 107,79	8 126,37
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	16 727,00	16 226,93	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	89,25	254,66
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 733 130,00	1 676 272,75	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	22 629,68	29 394,05
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	294 491,00	286 110,49	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 862,49	4 275,30
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	1 124 896,00	1 079 899,69	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 939,45	22 898,98
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	98 061,00	95 129,42	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	523,21	1 492,93
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	81 678,00	78 998,46	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 066,48	1 385,27
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	68 152,00	65 916,19	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	889,87	1 155,86

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	373 813,00	361 549,66	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 880,92	6 339,90
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	131 763,00	126 492,43	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	695,71	2 682,24
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	347 395,00	335 998,32	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 535,98	5 891,85
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	90 676,00	87 048,92	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	478,77	1 845,85
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	284 929,00	275 581,59	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 720,35	4 832,42
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	644 647,00	615 241,89	33,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 383,83	14 960,76
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	184 028,00	175 633,69	33,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	965,99	4 270,86
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	63 992,00	61 892,66	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	835,55	1 085,31
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	144 490,00	139 749,85	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 886,62	2 450,57
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	147 308,00	141 415,62	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	777,79	2 998,68
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	426 702,00	412 703,57	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 571,50	7 236,91
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	340 583,00	330 890,82	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 467,03	4 944,44
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	65 606,00	63 644,66	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	350,05	998,82
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	255 651,00	245 424,85	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 349,84	5 204,17
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	97 267,00	94 499,01	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 275,74	1 412,08
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	306 807,00	296 741,86	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 006,02	5 203,47
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	232 232,00	222 942,63	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 226,18	4 727,44
GRAND DIJON HABITAT	2017	P		CDC	87 136,00	84 531,03	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	464,92	1 326,61
GRAND DIJON HABITAT	2018	P		CDC	415 803,00	403 899,44	37,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	6 502,78	6 220,98
GRAND DIJON HABITAT	2018	P		CDC	216 388,00	212 342,99	47,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	3 418,72	2 124,50
GRAND DIJON HABITAT	2018	P		CDC	263 854,00	256 300,41	37,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 126,44	3 947,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRAND DIJON HABITAT	2018	P		CDC	300 285,00	294 671,67	47,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 744,21	2 948,21
GRAND DIJON HABITAT	2018	P		CDC	55 736,00	54 140,39	37,67	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	871,66	833,89
GRAND DIJON HABITAT	2018	P		CDC	61 241,00	60 096,20	47,67	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	967,55	601,26
GRAND DIJON HABITAT	2019	P		CDC	168 016,00	165 646,80	38,17	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 666,91	2 440,74
GRAND DIJON HABITAT	2019	P		CDC	187 926,00	186 198,63	48,17	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 997,80	1 785,61
HABELLIS	2006	P	45 rue Berbisey	CDC	21 000,00	15 657,89	25,83	A	V	Livret A + 0.5	3,250	V	Livret A + 0.5	1,000	A-1	EUR	156,58	513,38
HABELLIS	2006	P	8 et 8bis Avenue du Parc	CDC	163 420,00	135 187,37	35,83	A	V	Livret A + 0.5	3,250	V	Livret A + 0.5	1,000	A-1	EUR	1 351,87	2 996,48
HABELLIS	2007	P	8 et 8 bis avenue du Parc	CDC	42 000,00	34 144,26	36,17	A	V	Livret A	2,750	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	170,72	804,13
HABELLIS	2007	P	Bld de l'atire de Tassigny Chenôve	CDC	247 700,00	98 699,96	6,17	A	V	Livret A + 0.45	3,200	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	937,65	13 600,47
HABELLIS	2007	P	rue Frémiet & rue Sadi Carnot Dijon	CDC	700 000,00	540 903,05	26,83	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	7 031,74	16 285,63
HABELLIS	2007	P	7 rue de Chenôve & 28 rue Manutention	CDC	460 000,00	387 412,88	36,83	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	5 036,37	7 832,37
HABELLIS	2007	P	8 rue de Chenôve & 28 rue Manutention	CDC	125 000,00	100 392,24	36,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	301,18	2 454,01
HABELLIS	2007	P	9 rue de Chenôve & 28 rue Manutention	CDC	170 000,00	124 839,57	26,92	A	V	Livret A + (-0.2)	2,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	374,52	4 301,55
HABELLIS	2007	P	10 rue Chenôve & 28 rue Manutention	CDC	50 000,00	40 156,88	36,92	A	V	Livret A + (-0.2)	2,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	120,47	981,61
HABELLIS	2007	P	Opération globalisée	CDC	360 000,00	278 178,68	26,92	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	3 616,32	8 375,47
HABELLIS	2007	P	Opération globalisée	CDC	275 000,00	231 605,51	36,92	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	3 010,87	4 682,39
HABELLIS	2008	P	Opération globalisée	CDC	800 000,00	629 801,01	27,17	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	8 187,41	18 135,07
HABELLIS	2008	P	rue A. Frémiet Dijon	CDC	150 000,00	112 701,29	27,17	A	V	Livret A + (-0.2)	3,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	338,10	3 734,10
HABELLIS	2008	P	Opération globalisée	CDC	609 000,00	476 889,54	27,58	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	6 199,56	13 732,00
HABELLIS	2008	P	Opération globalisée	CDC	290 000,00	245 316,10	37,58	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	3 189,11	4 788,55

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2008	P	2 imp. Zamenhof Dijon	CDC	6 600,00	4 928,18	27,58	A	V	Livret A + (-0.2)	3,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	14,78	163,29
HABELLIS	2008	P	Opération globalisée	CDC	105 000,00	84 952,33	37,58	A	V	Livret A + (-0.2)	3,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	254,86	2 016,22
HABELLIS	2009	P	Opération globalisée	CDC	1 240 000,00	990 762,32	28,08	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 898,39	28 139,03
HABELLIS	2009	P	Opération globalisée	CDC	263 000,00	198 147,48	28,08	A	V	Livret A + (-0.7)	3,300	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-396,29	6 784,97
HABELLIS	2009	P	Opération globalisée	CDC	72 500,00	55 688,57	28,33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	167,07	1 776,48
HABELLIS	2009	P	Opération globalisée	CDC	20 000,00	16 502,61	38,33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	49,51	380,54
HABELLIS	2009	P	Opération globalisée	CDC	707 000,00	562 703,28	28,33	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 189,74	15 981,56
HABELLIS	2009	P	Opération globalisée	CDC	150 000,00	127 978,63	38,33	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 407,76	2 514,71
HABELLIS	2009	P	Clos de la Tour Bresse	CDC	387 650,00	309 370,78	28,58	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 403,08	8 786,56
HABELLIS	2008	P		Crédit Foncier	321 873,00	258 070,50	19,33	A	V	Livret A	3,500	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	1 290,35	8 114,91
HABELLIS	2009	P	1 rue Beauséjour Dijon	CDC	440 322,00	363 945,29	29,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 913,26	9 920,85
HABELLIS	2009	P	Opération globalisée	CDC	584 395,00	497 767,71	39,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 737,72	11 159,54
HABELLIS	2009	P	Opération globalisée	CDC	1 566 516,00	1 378 138,16	39,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	18 604,87	26 210,72
HABELLIS	2009	P	Clos de la Tour Bresse	CDC	69 200,00	53 336,71	28,75	A	V	Livret A + (-0.3)	0,950	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	106,67	1 725,92
HABELLIS	2011	P		CDC	4 185 873,00	3 475 954,67	30,17	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	38 235,50	91 040,96
HABELLIS	2011	P		CDC	294 471,00	259 363,98	40,17	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 853,00	4 777,47
HABELLIS	2011	P		CDC	1 035 119,00	838 741,41	30,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 516,22	24 889,30
HABELLIS	2011	P		CDC	81 727,00	70 000,77	40,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	210,00	1 526,74
HABELLIS	2011	P		CDC	242 344,00	213 451,57	40,42	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 347,97	3 931,76
HABELLIS	2011	P		CDC	57 956,00	49 640,46	40,42	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	148,92	1 082,67
HABELLIS	2011	P		CDC	1 925 631,00	1 584 810,10	30,50	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	17 432,91	41 508,77
HABELLIS	2011	P		CDC	441 749,00	357 942,60	30,50	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 073,83	10 621,80
HABELLIS	2011	P		CDC	216 964,00	181 057,44	40,58	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 991,63	4 699,97
HABELLIS	2011	P		CDC	77 876,00	66 426,19	40,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	199,28	1 448,78

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2011	P		CDC	366 524,00	295 533,40	30,75	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	886,60	8 769,83
HABELLIS	2011	P		CDC	1 219 519,00	1 013 037,75	30,75	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	11 143,42	26 533,12
HABELLIS	2011	P		CDC	781 369,00	685 088,68	40,92	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 535,98	12 619,29
HABELLIS	2011	P		CDC	150 324,00	128 127,33	40,92	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	384,38	2 794,49
HABELLIS	2010	P		CDC	355 025,80	274 514,01	27,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	823,54	9 095,41
HABELLIS	2010	P		CDC	112 805,70	93 609,23	37,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	280,83	2 221,68
HABELLIS	2010	P		CDC	86 950,22	70 487,65	37,83	A	V	Livret A + (-0.7)	1,050	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-140,98	1 837,84
HABELLIS	2011	P		CDC	418 338,00	351 094,40	30,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 739,77	9 195,74
HABELLIS	2011	P		CDC	119 580,00	105 936,57	40,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 430,14	1 951,35
HABELLIS	2012	P		CDC	2 344 107,00	1 994 226,82	31,25	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	21 936,50	50 238,04
HABELLIS	2012	P		CDC	450 970,00	373 643,17	31,25	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 120,93	10 710,95
HABELLIS	2010	P		CDC	1 413 068,42	1 218 611,76	37,17	A	V	Livret A + 0.8	2,050	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	15 841,95	23 787,19
HABELLIS	2010	P		CDC	1 442 302,70	1 151 353,53	27,75	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 664,89	34 110,27
HABELLIS	2010	P		CDC	1 675 232,86	1 432 663,48	37,75	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	15 759,30	29 102,87
HABELLIS	2010	P		CDC	574 487,08	491 302,83	37,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 404,33	9 980,24
HABELLIS	2010	P		CDC	374 242,52	291 990,02	28,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	875,97	9 314,58
HABELLIS	2010	P		CDC	1 555 108,00	1 253 971,89	28,17	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 793,69	35 614,55
HABELLIS	2010	P		CDC	415 141,99	357 270,31	38,17	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 929,97	7 020,15
HABELLIS	2010	P		CDC	563 405,74	456 472,84	28,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 021,20	12 964,47
HABELLIS	2010	P		CDC	254 576,24	220 193,32	38,42	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 422,13	4 326,67
HABELLIS	2010	P		CDC	1 617 660,82	1 278 917,20	28,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 836,75	40 797,94
HABELLIS	2010	P		CDC	971 923,76	822 031,93	38,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 466,10	18 955,59
HABELLIS	2010	P		CDC	3 248 144,22	2 656 985,62	28,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	29 226,84	75 462,08
HABELLIS	2010	P		CDC	2 544 635,04	2 223 470,27	38,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	24 458,17	43 689,86
HABELLIS	2010	P		CDC	791 347,86	622 812,28	28,83	A	V	Livret A + (-0.3)	1,450	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	1 245,62	20 153,64
HABELLIS	2010	P		CDC	510 190,23	454 838,96	38,83	A	V	Livret A + 1.16	2,910	V	Livret A + 1.16	1,660	A-1	EUR	7 550,33	7 959,26
HABELLIS	2011	P		CDC	113 097,28	95 106,23	29,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 283,93	2 592,52
HABELLIS	2011	P		CDC	46 124,28	41 084,19	39,00	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	554,64	781,37
HABELLIS	2011	P		CDC	64 525,65	52 632,24	29,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	289,48	1 618,45
HABELLIS	2011	P		CDC	22 792,62	19 719,61	39,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	108,46	442,09

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2011	P		CDC	430 564,99	357 426,03	29,00	A	V	Livret A + 0,25	2,000	V	Livret A + 0,25	0,750	A-1	EUR	3 574,26	10 275,32
HABELLIS	2011	P		CDC	140 823,49	123 913,20	39,00	A	V	Livret A + 0,25	2,000	V	Livret A + 0,25	0,750	A-1	EUR	1 239,13	2 534,72
HABELLIS	2011	P		CDC	93 093,41	75 627,27	29,00	A	V	Livret A + (-0,3)	1,450	V	Livret A + (-0,3)	0,200	A-1	EUR	340,32	2 360,24
HABELLIS	2012	P		CDC	165 916,00	144 229,71	41,50	A	V	Livret A + (-0,2)	2,050	V	Livret A + (-0,2)	0,300	A-1	EUR	432,69	3 062,06
HABELLIS	2012	P		CDC	960 156,00	855 881,91	41,50	A	V	Livret A + 0,6	2,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	9 414,70	15 277,63
HABELLIS	2012	P		CDC	523 386,00	464 909,53	41,67	A	V	Livret A + 0,6	2,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	5 114,00	8 298,71
HABELLIS	2012	P		CDC	184 819,00	159 999,56	41,67	A	V	Livret A + (-0,2)	2,050	V	Livret A + (-0,2)	0,300	A-1	EUR	480,00	3 396,86
HABELLIS	2012	P		CDC	2 247 986,00	1 905 211,44	31,92	A	V	Livret A + 0,6	2,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	20 957,33	47 995,60
HABELLIS	2012	P		CDC	250 395,00	206 570,31	31,92	A	V	Livret A + (-0,2)	2,050	V	Livret A + (-0,2)	0,300	A-1	EUR	619,71	5 921,60
HABELLIS	2013	P		CDC	467 805,00	413 534,19	42,00	A	V	Livret A + (-0,2)	2,050	V	Livret A + (-0,2)	0,300	A-1	EUR	2 274,44	8 550,94
HABELLIS	2013	P		CDC	1 615 261,00	1 370 544,91	32,00	A	V	Livret A + (-0,2)	2,050	V	Livret A + (-0,2)	0,300	A-1	EUR	7 538,00	37 990,41
HABELLIS	2013	P		CDC	4 700 337,00	4 009 506,19	32,00	A	V	Livret A + 0,6	2,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	54 128,33	97 243,90
HABELLIS	2013	P		CDC	1 501 060,00	1 356 834,28	42,00	A	V	Livret A + 0,6	2,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	18 317,26	23 483,50
HABELLIS	2009	P		DEXIA CL	64 582,00	59 490,47	39,08	T	V	Livret A + 1,31	2,580	V	Livret A + 1,31	1,820	A-1	EUR	1 072,83	585,81
HABELLIS	2008	P		DEXIA CL	141 000,00	132 826,91	39,58	A	V	Livret A + 1,13	5,130	V	(((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1,13	1,690	A-1	EUR	2 248,10	1 065,15
HABELLIS	2009	P		DEXIA CL	156 400,00	119 072,48	18,08	T	V	Livret A + 1,31	2,580	V	Livret A + 1,31	1,820	A-1	EUR	2 125,84	4 365,52
HABELLIS	2008	P		DEXIA CL	450 000,00	423 915,37	39,58	A	V	Livret A + 1,13	5,130	V	Livret A + 1,13	1,630	A-1	EUR	6 909,82	3 399,44
HABELLIS	2007	P		Crédit Foncier	241 649,00	216 164,12	36,97	A	V	Livret A + 1,13	4,130	V	Livret A + 1,13	1,630	A-1	EUR	3 523,48	2 572,78
HABELLIS	2007	P		Crédit Foncier	883 410,00	625 045,11	16,55	A	V	Livret A + 1,13	3,880	V	Livret A + 1,13	1,630	A-1	EUR	10 188,24	26 082,77
HABELLIS	2014	P		CDC	327 868,00	301 398,63	43,25	A	V	Livret A + 0,6	1,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	3 315,38	5 048,87
HABELLIS	2014	P		CDC	593 220,00	527 199,34	33,25	A	V	Livret A + 0,6	1,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	5 799,19	12 301,59
HABELLIS	2014	P		CDC	948 220,00	821 656,06	33,00	A	V	Livret A + (-0,2)	1,050	V	Livret A + (-0,2)	0,300	A-1	EUR	4 519,11	22 043,39
HABELLIS	2014	P		CDC	1 716 255,00	1 518 158,05	33,00	A	V	Livret A + 0,6	1,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	20 495,13	35 480,88
HABELLIS	2013	P		CDC	1 044 998,00	950 510,12	35,00	A	V	Livret A + (-0,2)	0,550	V	Livret A + (-0,2)	0,300	A-1	EUR	5 227,81	23 947,66

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2013	P		CDC	261 256,00	242 889,89	45,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 335,89	4 654,84
HABELLIS	2013	P		CDC	380 000,00	314 176,20	19,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 241,38	13 788,59
HABELLIS	2013	P		CDC	4 029 234,00	3 635 589,41	34,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	39 991,48	81 945,94
HABELLIS	2013	P		CDC	1 386 358,00	1 285 707,08	44,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 142,78	20 952,74
HABELLIS	2013	P		CDC	652 382,00	578 443,84	34,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 735,33	15 032,52
HABELLIS	2013	P		CDC	184 340,00	168 096,61	44,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	504,29	3 302,48
HABELLIS	2013	P		CDC	1 988 532,00	1 763 160,39	34,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 289,48	45 820,77
HABELLIS	2013	P		CDC	662 844,00	604 436,56	44,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 813,31	11 874,94
HABELLIS	2014	P		CDC	847 001,00	620 912,35	33,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 415,02	16 657,83
HABELLIS	2014	P		CDC	367 436,00	329 549,80	43,00	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 812,52	6 640,51
HABELLIS	2014	P		CDC	260 409,00	231 427,54	33,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 545,70	5 400,10
HABELLIS	2014	P		CDC	201 970,00	185 664,59	43,25	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 042,31	3 110,16
HABELLIS	2014	P		CDC	169 844,00	147 789,76	33,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	443,37	3 962,83
HABELLIS	2014	P		CDC	62 615,00	56 399,04	43,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	169,20	1 135,65
HABELLIS	2014	P		CDC	56 405,00	51 410,07	34,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	827,70	1 055,41
HABELLIS	2014	P		CDC	19 201,00	17 976,02	44,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	289,41	258,84
HABELLIS	2014	P		CDC	67 851,00	61 842,49	34,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	995,66	1 269,58
HABELLIS	2014	P		CDC	26 183,00	24 512,58	44,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	394,65	352,96
HABELLIS	2014	P		CDC	66 342,00	60 467,14	34,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	973,52	1 241,34
HABELLIS	2014	P		CDC	22 681,00	21 234,01	44,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	341,87	305,75
HABELLIS	2014	P		CDC	64 212,00	58 525,73	34,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	942,26	1 201,49
HABELLIS	2014	P		CDC	21 838,00	20 444,77	44,75	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	329,16	294,39
HABELLIS	2014	P		CDC	310 018,00	282 463,72	34,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 813,26	5 969,62
HABELLIS	2014	P		CDC	249 283,00	233 502,08	44,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 152,28	3 463,46
HABELLIS	2014	P		CDC	265 381,00	237 448,95	34,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 305,97	5 866,91

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2014	P		CDC	94 461,00	86 930,34	44,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	478,12	1 594,38
HABELLIS	2013	P		CDC	3 245 131,00	2 993 210,90	35,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	40 408,35	65 119,85
HABELLIS	2013	P		CDC	1 135 771,00	1 070 249,77	45,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 448,37	16 936,85
HABELLIS	2013	P		CDC	3 209 346,00	2 895 802,13	34,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	31 853,82	65 271,18
HABELLIS	2013	P		CDC	1 758 482,00	1 630 814,54	44,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	17 938,96	26 576,84
HABELLIS	2014	P		CDC	3 759 376,00	3 467 534,97	35,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	38 142,88	75 439,18
HABELLIS	2014	P		CDC	1 478 822,00	1 393 510,63	45,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	15 328,62	22 052,49
HABELLIS	2014	P		CDC	1 677 183,00	1 524 177,58	35,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 572,53	38 400,95
HABELLIS	2014	P		CDC	532 269,00	494 850,86	45,75	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 484,55	9 483,51
HABELLIS	2015	P		CDC	198 912,00	181 232,77	34,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 993,56	3 830,20
HABELLIS	2015	P		CDC	190 381,00	178 328,87	44,50	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 961,62	2 645,10
HABELLIS	2015	P		CDC	202 669,00	181 337,55	34,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	544,01	4 480,50
HABELLIS	2015	P		CDC	67 556,00	62 170,27	44,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	186,51	1 140,26
HABELLIS	2015	P		CDC	661 810,00	605 154,58	35,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 815,46	14 470,46
HABELLIS	2015	P		CDC	211 798,00	197 964,51	45,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	593,89	3 534,98
HABELLIS	2015	P		CDC	622 191,00	589 836,41	45,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 488,20	8 467,44
HABELLIS	2014	P		CDC	226 707,00	188 204,16	20,75	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 070,25	7 811,62
HABELLIS	2014	P		CDC	839 000,00	711 689,50	20,75	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	1 779,22	32 226,46
HABELLIS	2015	P		CDC	910 129,00	844 374,58	35,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 288,12	17 177,95
HABELLIS	2015	P		CDC	323 833,00	301 932,78	36,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	905,80	7 380,52
HABELLIS	2015	P		CDC	67 503,00	63 953,72	46,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	191,86	1 196,13
HABELLIS	2015	P		CDC	554 000,00	512 177,44	22,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	2 560,89	21 068,24
HABELLIS	2013	P	324-5004107 Parc social public, composé de 20 logements, située 9 rue Larrey 21000 DIJON	CDC	567 814,00	512 851,28	34,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 923,49	11 559,63

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2013	P	324-5004109 Parc social public, composé de 20 logements, située 9 rue Larrey 21000 DIJON	CDC	156 296,00	142 681,26	44,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	784,75	2 803,15
HABELLIS	2013	P	324-5004108 Parc social public, composé de 20 logements, située 9 rue Larrey 21000 DIJON	CDC	538 941,00	500 283,11	44,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 753,82	8 152,95
HABELLIS	2013	P	324-5004110 Parc social public, composé de 20 logements, située 9 rue Larrey 21000 DIJON	CDC	363 062,00	322 278,71	34,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 772,53	8 375,34
HABELLIS	2016	C		C.C.C.COOP	1 000 000,00	908 333,37	27,02	T	V	(Moyenne Euribor 3M + 1)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	1,000	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.57)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	1,580	A-1	EUR	14 064,58	33 333,32
HABELLIS	2017	P		CDC	173 116,00	164 087,89	36,33	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 641,82	3 122,01
HABELLIS	2017	P		CDC	165 615,00	159 392,53	46,33	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 566,22	2 151,79
HABELLIS	2018	P		CDC	112 000,00	103 544,89	22,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	517,72	4 259,29
HABELLIS	2018	P		CDC	1 141 164,00	1 103 726,84	37,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 141,00	19 354,25
HABELLIS	2018	P		CDC	433 668,00	423 806,45	47,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 661,87	5 111,74
HABELLIS	2018	P		CDC	520 174,00	499 366,83	37,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 498,10	10 588,94
HABELLIS	2018	P		CDC	182 878,00	177 410,77	47,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	532,23	2 784,23
HABELLIS	2017	P		CDC	2 363 886,00	2 204 020,91	36,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	6 612,06	53 875,60
HABELLIS	2017	P		CDC	758 223,00	718 355,96	46,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 155,07	13 435,46
HABELLIS	2017	P		CDC	591 204,00	565 796,89	46,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 223,77	8 698,72
HABELLIS	2017	P		CDC	1 777 584,00	1 674 785,35	36,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	18 422,64	35 195,54
HABELLIS	2016	P		CDC	222 977,00	215 182,43	47,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	645,55	3 929,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2016	P		CDC	626 663,00	604 756,84	47,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 814,27	11 043,53
HABELLIS	2016	P		CDC	1 630 847,00	1 557 521,47	37,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 672,56	36 965,51
HABELLIS	2016	P		CDC	173 921,00	167 841,28	47,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	503,52	3 064,96
HABELLIS	2013	C		CREDIT COOPERATIF	3 000 000,00	2 300 000,00	22,90	T	F	Taux fixe à 2.47 %	2,490	F	Taux fixe à 2.47 %	2,490	A-1	EUR	55 883,75	100 000,00
HABELLIS	2017	P		CDC	1 414 424,52	1 310 910,86	35,58	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	18 352,75	26 954,63
HABELLIS	2017	P		CDC	163 533,51	146 080,37	25,83	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	2 045,13	4 544,74
HABELLIS	2017	P		CDC	516 421,64	461 306,42	25,83	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	6 458,29	14 351,83
HABELLIS	2017	P		CDC	83 740,23	79 181,68	36,17	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	1 108,54	1 569,93
HABELLIS	2017	P		CDC	628 523,35	578 627,76	26,17	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	8 100,79	17 183,71
HABELLIS	2017	P		CDC	529 504,33	487 469,38	26,42	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	6 824,57	14 476,56
HABELLIS	2017	P		CDC	86 749,44	77 868,79	26,83	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	1 090,16	2 312,49
HABELLIS	2017	P		CDC	85 839,96	79 303,51	27,17	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	1 110,25	2 251,11
HABELLIS	2017	P		CDC	67 344,58	60 724,93	27,58	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	850,15	1 723,74
HABELLIS	2017	P		CDC	373 517,87	332 662,09	22,25	A	V	Livret A + 0.95	1,700	V	Livret A + 0.95	1,450	A-1	EUR	4 823,60	13 709,06
HABELLIS	2017	P		CDC	575 386,77	540 594,49	33,17	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	7 568,32	11 982,23
HABELLIS	2017	P		CDC	252 173,97	241 215,47	43,17	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	3 377,02	3 774,03
HABELLIS	2017	P		CDC	575 306,99	540 519,54	33,17	A	V	Livret A + 0.9	1,650	V	Livret A + 0.9	1,400	A-1	EUR	7 567,27	11 980,57
HABELLIS	2015	P		CDC	308 593,00	297 963,27	37,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	5 542,12	5 463,60
HABELLIS	2015	P		CDC	227 370,00	221 727,49	47,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 124,13	2 900,21
HABELLIS	2015	P		CDC	188 046,00	181 568,61	37,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	3 377,18	3 329,33
HABELLIS	2015	P		CDC	298 206,00	287 934,07	37,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	5 355,57	5 279,70
HABELLIS	2015	P		CDC	208 476,00	203 302,37	47,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	3 781,42	2 659,21
HABELLIS	2015	P		CDC	3 232 932,00	3 045 969,79	36,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	33 505,67	64 010,92
HABELLIS	2015	P		CDC	841 520,00	805 355,53	46,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 858,91	12 381,76
HABELLIS	2016	P		CDC	254 250,00	246 971,37	37,50	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	3 976,24	3 803,92
HABELLIS	2016	P		CDC	332 524,00	326 308,02	47,50	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	5 253,56	3 264,73
HABELLIS	2015	P		CDC	79 866,00	74 415,19	22,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 004,61	2 780,71
HABELLIS	2016	P		CDC	1 402 247,00	1 339 199,69	37,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 017,60	31 783,96
HABELLIS	2016	P		CDC	477 948,00	461 747,55	23,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 233,59	16 419,16

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2016	P		CDC	3 744 000,00	3 603 031,45	23,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	18 015,16	141 673,39
HABELLIS	2017	P		CDC	1 200 000,00	1 154 817,77	23,67	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	2 887,04	45 408,14
HABELLIS	2016	P		CDC	461 014,00	440 890,78	32,92	A	V	Livret A + 0.82	1,570	V	Livret A + 0.82	1,320	A-1	EUR	5 819,76	10 299,17
HABELLIS	2016	P		CDC	3 379 966,00	3 250 531,48	37,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	35 755,85	66 030,72
HABELLIS	2016	P		CDC	749 401,00	728 074,84	47,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 008,82	10 879,49
HABELLIS	2016	P		CDC	857 577,00	819 018,94	37,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 457,06	19 438,23
HABELLIS	2016	P		CDC	235 073,00	228 383,38	47,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 512,22	3 412,69
HABELLIS	2016	P		CDC	631 467,00	607 285,21	37,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 680,14	12 336,28
HABELLIS	2016	P		CDC	383 350,00	366 113,96	37,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 098,34	8 689,18
HABELLIS	2016	P		CDC	96 044,00	92 686,59	47,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	278,06	1 692,56
HABELLIS	2016	P		CDC	1 682 535,00	1 634 654,07	47,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	17 981,19	24 426,34
HABELLIS	2016	P		CDC	3 563 933,00	3 427 453,52	37,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	37 701,99	69 624,69
HABELLIS	2016	P		CDC	852 704,00	820 050,01	37,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 020,55	16 658,35
HABELLIS	2016	P		CDC	617 783,00	600 202,37	47,92	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 602,23	8 968,72
HABELLIS	2016	P		CDC	405 815,00	387 568,88	37,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 162,71	9 198,39
HABELLIS	2017	P		CDC	1 031 539,00	997 698,22	37,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 974,68	17 495,00
HABELLIS	2017	P		CDC	745 303,00	728 354,91	47,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 011,90	8 785,05
HABELLIS	2017	P		CDC	723 099,00	694 174,73	37,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 082,52	14 719,79
HABELLIS	2017	P		CDC	337 757,00	327 659,57	47,83	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	982,98	5 142,19
HABELLIS	2017	P		CDC	1 140 576,00	1 127 764,73	48,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 405,41	13 125,28
HABELLIS	2017	P		CDC	315 686,00	310 996,15	48,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	932,99	4 747,77
HABELLIS	2017	P		CDC	1 100 000,00	1 100 000,00	36,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 100,00	0,00
HABELLIS	2017	P		CDC	200 000,00	200 000,00	5,83	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
HABELLIS	2017	P		CDC	186 453,00	186 453,00	49,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 025,49	3 249,97
HABELLIS	2017	P		CDC	726 622,00	726 622,00	39,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 996,42	16 290,26
HABELLIS	2017	P		CDC	512 000,00	512 000,00	24,00	A	V	Livret A + (-0.25)	0,500	V	Livret A + (-0.25)	0,250	A-1	EUR	2 560,00	19 277,75
HABELLIS	2017	P		CDC	777 438,00	777 438,00	39,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 275,91	17 429,51

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABELLIS	2017	P		CDC	456 318,00	456 318,00	49,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 509,75	7 953,84
HABELLIS	2017	P		CDC	592 584,00	592 584,00	39,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 259,21	13 285,24
HABELLIS	2017	P		CDC	172 650,00	172 650,00	49,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	949,58	3 009,38
HABELLIS	2018	P		CDC	60 542,82	59 413,39	38,83	T	V	Livret A + 1.38	0,530	V	Livret A + 1.38	1,890	A-1	EUR	1 105,01	602,09
HABELLIS	2018	P		CDC	128 279,47	120 415,14	18,83	T	V	Livret A + 1.38	0,530	V	Livret A + 1.38	1,890	A-1	EUR	2 218,93	4 192,37
HABELLIS	2018	P		CDC	430 224,70	423 915,37	39,58	A	V	Livret A + 1.13	1,880	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	6 909,82	3 399,44
HABELLIS	2018	P		CDC	134 803,81	132 826,89	39,58	A	V	Livret A + 1.13	1,880	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	2 165,08	1 065,16
HABELLIS	2018	P		CDC	3 312 514,62	3 167 408,27	32,08	A	V	Livret A + 0.8	1,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	41 176,31	74 244,36
HABELLIS	2018	P		CDC	852 547,24	782 390,02	19,17	A	V	Livret A + 1.21	1,960	V	Livret A + 1.21	1,710	A-1	EUR	13 378,87	35 538,46
HABELLIS	2018	P		CDC	1 099 097,24	1 024 661,19	25,25	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	11 271,27	37 394,00
HABELLIS	2018	P		CDC	1 066 555,00	1 008 015,65	27,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 608,21	29 863,71
HABELLIS	2017	P		CDC	206 558,00	201 584,89	28,25	A	V	Livret A + 1.4	2,150	V	Livret A + 1.4	1,900	A-1	EUR	3 830,11	5 080,03
HABELLIS	2017	P		CDC	153 571,00	151 830,29	48,25	A	V	Livret A + 1.4	2,150	V	Livret A + 1.4	1,900	A-1	EUR	2 884,78	1 778,14
HABELLIS	2017	P		CDC	1 523 944,00	1 499 226,72	38,42	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 491,49	25 277,41
HABELLIS	2017	P		CDC	671 601,00	658 248,18	38,42	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 974,74	13 511,50
HABELLIS	2018	P		CDC	2 125 000,00	2 125 000,00	37,67	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	23 375,00	0,00
HABELLIS	2018	P		CDC	455 000,00	455 000,00	37,67	A	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	A-1	EUR	8 235,50	0,00
HABELLIS	2018	P		CDC	112 000,00	112 000,00	37,83	A	F	Taux fixe à 2.07 %	2,070	F	Taux fixe à 2.07 %	2,070	A-1	EUR	2 318,40	0,00
HABELLIS	2018	P		CDC	98 000,00	98 000,00	37,75	A	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	A-1	EUR	1 813,00	0,00
HABELLIS	2018	P		CDC	133 000,00	133 000,00	37,83	A	F	Taux fixe à 2.07 %	2,070	F	Taux fixe à 2.07 %	2,070	A-1	EUR	2 753,10	0,00
HABELLIS	2018	P		CDC	168 000,00	168 000,00	37,92	A	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	A-1	EUR	3 158,40	0,00
HABELLIS	2018	P		CDC	1 092 000,00	1 092 000,00	37,92	A	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	A-1	EUR	20 529,60	0,00
ICF HABITAT	2007	P	Grésilles,rue d'York Dijon	CDC	2 721 500,00	413 133,34	1,83	A	V	Livret A + 0.45	3,450	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	3 924,77	205 334,67
ICF HABITAT	2008	P	Allée des Mélodies Chebigny.	CDC	558 514,00	412 909,86	22,50	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	5 367,83	15 079,61

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ICF HABITAT	2008	P	Allée des Mélodies Chebigny.	CDC	265 150,00	195 422,50	22,58	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	2 540,49	7 136,90
ICF HABITAT	2008	P	Allée des Mélodies Chebigny.	CDC	64 250,00	45 083,82	22,58	A	V	Livret A + (-0.2)	3,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	135,25	1 844,18
ICF HABITAT	2009	P	résidence Square Chevigny.	CDC	287 875,00	218 030,27	23,08	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 398,33	7 752,88
ICF HABITAT	2009	P	résidence Square Chevigny.	CDC	113 978,00	85 957,59	23,17	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	945,53	3 056,54
ICF HABITAT	2009	P		CDC	155 000,00	110 718,22	18,33	A	V	Livret A + 1.13	3,630	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	1 804,71	4 902,39
ICF HABITAT	2009	P		CDC	63 337,00	47 766,20	23,33	A	V	Livret A + 0.6	3,100	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	525,43	1 698,51
ICF HABITAT	2009	P		CDC	134 420,00	96 017,70	18,33	A	V	Livret A + 1.13	3,630	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	1 565,09	4 251,48
ICF HABITAT	2009	P	rue Cournot Dijon.	CDC	525 698,00	397 397,22	23,58	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 371,37	14 130,94
ICF HABITAT	2009	P	rue Cournot Dijon.	CDC	87 435,00	63 672,32	23,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	191,02	2 489,04
ICF HABITAT	2009	P		CDC	1 305 906,00	994 224,06	23,83	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 936,46	35 353,34
ICF HABITAT	2009	P		CDC	161 697,00	118 499,37	23,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	355,50	4 632,31
ICF HABITAT	2010	P		CDC	169 007,00	132 860,58	24,17	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 461,47	4 503,42
ICF HABITAT	2010	P		CDC	83 651,00	63 530,79	24,17	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	190,59	2 377,50
ICF HABITAT	2009	C		DEXIA CL	196 311,00	124 330,30	18,08	A	V	(((((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	4,880	V	(((((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	1,820	A-1	EUR	2 259,70	6 543,70
ICF HABITAT	2011	P		CDC	1 829 430,00	1 458 456,93	25,67	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 043,03	47 198,60
ICF HABITAT	2011	P		CDC	357 947,00	276 776,81	25,67	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	830,33	9 931,46
ICF HABITAT	2013	P		CDC	1 283 439,00	1 030 111,24	27,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 906,50	39 203,47
ICF HABITAT	2013	P		CDC	785 118,00	616 955,45	27,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 393,25	25 356,53
ICF HABITAT	2013	P		CDC	167 753,00	131 029,85	22,00	A	V	Livret A + 1.11	3,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 437,16	5 712,48
ICF HABITAT	2013	P		CDC	86 752,00	67 641,92	22,00	A	V	Livret A + 1.04	3,290	V	Livret A + 1.04	1,540	A-1	EUR	1 210,79	2 966,25
ICF HABITAT	2013	P		CDC	1 128 460,00	945 915,60	27,75	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 405,07	28 023,92
ICF HABITAT	2013	P		CDC	347 738,00	284 391,74	27,75	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	853,18	9 422,69

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ICF HABITAT	2015	P		CDC	2 356 695,00	2 050 590,85	24,17	A	V	Livret A + 1.11	2,110	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	33 014,51	65 172,85
ICF HABITAT	2014	P		CDC	982 623,00	846 034,60	28,92	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 306,38	24 028,56
ICF HABITAT	2014	P		CDC	139 569,00	117 639,66	28,92	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	352,92	3 752,75
ICF HABITAT	2015	P		CDC	1 849 338,00	1 636 893,29	29,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	18 005,83	44 620,39
ICF HABITAT	2015	P		CDC	482 806,00	419 857,40	29,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 259,57	12 910,74
ICF HABITAT	2015	P		CDC	256 247,00	222 963,83	24,17	A	V	Livret A + 1.11	2,110	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	3 589,72	7 086,34
ICF HABITAT	2015	P		CDC	1 076 072,00	952 457,05	29,17	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 477,03	25 963,21
ICF HABITAT	2015	P		CDC	381 437,00	331 704,99	29,17	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	995,11	10 200,02
ICF HABITAT	2017	P		CDC	2 143 850,00	1 996 917,44	31,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	26 958,39	50 305,82
ICF HABITAT	2017	P		CDC	960 046,00	884 784,93	31,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 866,32	25 363,48
ICF HABITAT	2017	P		CDC	490 236,00	452 616,91	31,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 978,79	12 689,35
ICF HABITAT	2017	P		CDC	1 008 141,00	921 533,14	31,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 764,60	28 844,82
ICF HABITAT	2017	P		CDC	3 627 446,00	3 349 087,77	31,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	36 839,97	93 893,47
ICF HABITAT	2017	P		CDC	913 827,00	835 321,52	31,50	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 505,96	26 146,32
MUTUALITE FRANCAISE.	2014	C		Crédit Foncier	5 000 000,00	4 187 500,00	33,33	T	V	Livret A + 1.07	2,340	V	Livret A + 1.07	1,580	A-1	EUR	65 007,82	125 000,00
MUTUALITE FRANCAISE.	2012	C		CREDIT MUTUEL	3 000 000,00	2 472 885,21	31,51	M	V	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	3,420	V	(Livret A + 1.07)-Floor 0 sur Livret A	1,600	A-1	EUR	38 793,12	78 091,08
ORVITIS	1981	P	ZAC du Belvédère	CDC	12 973,41	559,94	0,32	A	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	F	Taux fixe à 2.95 %	2,950	A-1	EUR	16,52	559,94
ORVITIS	2006	P	Rue Jean Mazen	CDC	1 267 470,00	967 391,96	25,67	A	V	Livret A + 0.5	3,250	V	Livret A + 0.5	1,000	A-1	EUR	9 673,92	31 718,15
ORVITIS	2006	P	Rue Jean Mazen	CDC	78 283,00	65 256,05	35,67	A	V	Livret A + 0.5	3,250	V	Livret A + 0.5	1,000	A-1	EUR	652,56	1 446,42
ORVITIS	2007	P	Les Nymphéas à Fontaine lès Dijon	CDC	1 829 913,50	1 013 883,64	11,33	A	V	Livret A + 0.8	3,550	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	13 180,49	77 527,41
ORVITIS	2007	P	122 Rue d'Auxonne	CDC	71 867,00	49 860,17	21,25	A	V	Livret A	2,750	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	249,30	2 093,01
ORVITIS	2007	P	122 Rue d'Auxonne	CDC	167 221,00	135 943,82	36,25	A	V	Livret A	2,750	V	Livret A	0,500	A-1	EUR	679,72	3 201,59
ORVITIS	2007	P	6 Grand Pré de Pont Chevigny	CDC	222 364,00	33 726,67	1,42	A	V	Livret A + 0.45	3,200	V	Livret A + 0.45	0,950	A-1	EUR	320,40	16 762,76
ORVITIS	2007	P	Les Champs Rémy Fontaine-lès-Dijon	CDC	67 751,00	57 502,03	36,42	A	V	Livret A + 1	3,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	862,53	1 117,98

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2007	P	Les Champs Rémy Fontaine-lès-Dijon	CDC	518 328,00	403 978,84	26,42	A	V	Livret A + 1	3,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	6 059,68	11 832,86
ORVITIS	2007	P	Opération globalisée	CDC	607 685,00	525 311,51	36,83	A	V	Livret A + 1.38	4,380	V	Livret A + 1.38	1,880	A-1	EUR	9 875,86	9 473,57
ORVITIS	2008	P	Allée des Mélodies Chebigny	CDC	1 328 058,00	1 026 884,55	27,08	A	V	Livret A + (-0.2)	2,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 080,65	34 023,53
ORVITIS	2008	P	Allée des Mélodies Chebigny	CDC	330 498,00	274 256,23	37,08	A	V	Livret A + (-0.2)	2,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	822,77	6 509,07
ORVITIS	2008	P	Allée des Mélodies Chebigny	CDC	1 569 135,00	1 263 903,48	27,08	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	16 430,75	36 394,02
ORVITIS	2008	P	Allée des Mélodies Chebigny	CDC	390 489,00	336 752,63	37,08	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	4 377,78	6 573,37
ORVITIS	2008	P	réserves foncières Fenay	CDC	728 000,00	183 380,80	2,00	A	V	Livret A + 0.55	3,550	V	Livret A + 0.55	1,050	A-1	EUR	2 383,95	60 339,14
ORVITIS	2008	P		CDC	2 966 871,00	2 358 791,35	27,08	A	V	Livret A + 0.8	3,800	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	30 664,29	67 921,24
ORVITIS	2008	P	rue Petitot Dijon	CDC	311 541,00	269 616,00	37,08	A	V	Livret A + 1.13	4,130	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	4 394,74	4 923,75
ORVITIS	2008	P	Réserves foncières Perrigny-lès-Dijon	CDC	494 555,00	124 435,44	2,33	A	V	Livret A + 0.55	4,050	V	Livret A + 0.55	1,050	A-1	EUR	1 306,57	40 943,91
ORVITIS	2008	P	rue Maurice Chaume Dijon	CDC	793 262,00	685 212,72	37,42	A	V	Livret A + 1.13	4,630	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	11 168,97	12 513,41
ORVITIS	2008	P	rue Maurice Chaume Dijon	CDC	362 154,00	287 252,47	27,42	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	3 734,28	8 271,42
ORVITIS	2008	P	Opération globalisée	CDC	955 217,00	781 741,88	37,42	A	V	Livret A + (-0.2)	3,300	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 345,23	18 553,51
ORVITIS	2008	P	Opération globalisée	CDC	1 663 860,00	1 419 860,67	37,42	A	V	Livret A + 0.8	4,300	V	Livret A + 0.8	1,300	A-1	EUR	18 458,19	27 715,55
ORVITIS	2008	P	4-15 rue Chanoine Romain Fontaine	CDC	251 334,00	198 491,28	37,67	A	V	Livret A + (-0.7)	3,300	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-396,98	5 175,29
ORVITIS	2008	P	4-15 rue Chanoine Romain Fontaine	CDC	750 000,00	643 203,04	37,67	A	V	Livret A + 1.13	5,130	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	10 484,21	11 746,22
ORVITIS	2008	P	4-15 rue Chanoine Romain Fontaine	CDC	175 484,00	117 420,28	17,67	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 291,62	5 806,55
ORVITIS	2008	P	2 rue Etienne Hadju Dijon	CDC	157 768,00	135 925,07	37,83	A	V	Livret A + 1.13	5,130	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	2 215,58	2 482,28
ORVITIS	2008	P	2 rue Etienne Hadju Dijon	CDC	73 473,00	49 967,69	17,83	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	549,64	2 470,96

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2008	P	2 rue Etienne Hadju Dijon	CDC	157 748,00	125 599,99	37,83	A	V	Livret A + (-0.7)	3,300	V	Livret A + (-0.7)	-0,200	A-1	EUR	-251,20	3 274,79
ORVITIS	2009	P	2 rue Etienne Hadju Dijon	CDC	196 418,00	169 165,73	38,00	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 283,74	3 324,00
ORVITIS	2009	P	Opération globalisée 45 rue en Pailley Saint-Apollinaire	CDC	2 058 379,00	1 798 585,85	38,75	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	19 784,44	35 341,13
ORVITIS	2009	P		CDC	1 809 657,00	538 306,61	3,67	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 921,37	131 881,92
ORVITIS	2008	P		CDC	79 748,00	55 703,94	17,67	A	V	Livret A + 0.6	4,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	612,74	2 754,62
ORVITIS	2009	P		CDC	393 405,00	321 805,73	28,83	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 539,86	9 139,73
ORVITIS	2009	P	CDC	230 202,00	201 147,65	38,83	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 212,62	3 952,43	
ORVITIS	2009	P	CDC	461 878,00	365 159,18	28,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 095,48	11 648,71	
ORVITIS	2009	P	CDC	205 977,00	174 210,87	38,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	522,63	4 017,20	
ORVITIS	2009	P	CDC	4 627 982,00	3 817 549,68	29,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	41 993,05	104 063,32	
ORVITIS	2009	P	CDC	1 154 593,00	1 013 837,70	39,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	11 152,21	19 282,11	
ORVITIS	2009	P	CDC	2 345 182,00	1 869 975,80	29,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 609,93	57 502,31	
ORVITIS	2009	P	CDC	462 744,00	393 364,74	39,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 180,09	8 818,90	
ORVITIS	2009	P	CDC	426 222,00	235 890,04	9,00	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 184,52	22 191,18	
ORVITIS	2010	P	CDC	110 000,00	99 659,18	39,00	A	V	Livret A + 1.13	2,380	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	1 873,59	1 693,29	
ORVITIS	2009	P	CDC	808 583,00	636 376,76	28,83	A	V	Livret A + (-0.3)	0,950	V	Livret A + (-0.3)	0,200	A-1	EUR	1 272,75	20 592,58	
ORVITIS	2008	P	DEXIA CL	412 460,00	311 006,84	18,58	A	V	((((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.5	5,000	V	((((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.5	2,060	A-1	EUR	6 414,52	10 967,44	
ORVITIS	2009	P	SFIL	169 008,96	127 184,50	18,00	T	V	Euribor 3M + 0.2	3,210	V	Euribor 3M + 0.2	-0,350	A-1	EUR	-438,05	4 653,81	
ORVITIS	2007	P	SFIL	74 395,00	50 288,17	16,83	A	V	Euribor 12M + 0.3	4,390	V	Euribor 12M + 0.3	-0,190	A-1	EUR	-96,36	2 360,16	
ORVITIS	2009	P	SFIL	242 280,87	185 781,53	19,00	T	V	Euribor 3M + 0.2	3,210	V	Euribor 3M + 0.2	-0,350	A-1	EUR	-640,57	6 286,67	
ORVITIS	2008	P	DEXIA CL	519 376,66	389 629,60	17,33	A	V	((((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	4,190	V	((((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	1,760	A-1	EUR	6 838,00	14 334,88	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2008	P		DEXIA CL	549 843,34	412 485,25	17,33	A	V	(((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	4,190	V	(((Livret A + Livret A) + Livret A) + Livret A)/4) + 1.13	1,760	A-1	EUR	7 239,12	15 175,77
ORVITIS	2010	P		CDC	704 463,00	466 207,12	14,50	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 128,28	28 248,32
ORVITIS	2010	P		CDC	73 092,00	40 027,91	9,92	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	440,31	3 765,59
ORVITIS	2010	P		CDC	1 078 326,00	859 649,41	29,50	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 578,95	26 434,48
ORVITIS	2010	P		CDC	5 279 078,00	4 291 089,04	29,50	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	32 183,17	123 360,72
ORVITIS	2010	P		CDC	117 335,00	42 535,01	4,50	A	V	Livret A + 0.25	1,500	V	Livret A + 0.25	0,750	A-1	EUR	319,01	8 338,55
ORVITIS	2010	P		CDC	517 935,00	423 297,14	29,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 656,27	11 538,74
ORVITIS	2010	P		CDC	98 267,00	85 451,72	39,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	939,97	1 625,20
ORVITIS	2010	P		CDC	119 846,00	94 741,26	29,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	284,22	2 913,32
ORVITIS	2010	P		CDC	22 738,00	19 157,05	39,83	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	57,47	429,49
ORVITIS	2010	P		CDC	248 471,00	206 946,52	29,83	A	V	Livret A + 1.1	2,850	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	3 311,14	5 222,15
ORVITIS	2010	P		CDC	59 920,00	53 021,86	39,83	A	V	Livret A + 1.1	2,850	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	848,35	906,73
ORVITIS	2011	P		CDC	544 996,00	441 833,35	30,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 325,50	13 111,23
ORVITIS	2011	P		CDC	324 443,00	278 073,17	40,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	834,22	6 064,85
ORVITIS	2011	P		CDC	137 960,00	114 695,53	30,58	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 261,65	3 004,07
ORVITIS	2011	P		CDC	50 597,00	44 407,25	40,58	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	488,48	817,98
ORVITIS	2011	P		CDC	248 441,00	200 441,02	30,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	601,32	5 948,00
ORVITIS	2011	P		CDC	105 870,00	90 304,39	40,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	270,91	1 969,56
ORVITIS	2011	P		CDC	1 142 235,00	786 493,41	15,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 651,43	44 367,76
ORVITIS	2011	P		CDC	3 800 285,00	2 616 711,12	15,92	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	28 783,82	147 614,23
ORVITIS	2012	P		CDC	644 347,00	548 172,11	31,17	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 029,89	13 809,41
ORVITIS	2012	P		CDC	155 010,00	138 175,74	41,17	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 519,93	2 466,46
ORVITIS	2012	P		CDC	648 822,00	537 569,90	31,17	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 612,71	15 410,13
ORVITIS	2012	P		CDC	156 087,00	135 685,41	41,17	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	407,06	2 880,66
ORVITIS	2013	P		CDC	1 714 060,00	1 714 060,00	7,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	23 139,81	0,00
ORVITIS	2010	P		CDC	60 239,00	46 598,80	39,08	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	139,80	1 364,02
ORVITIS	2010	P		CDC	48 191,00	36 320,40	39,08	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	399,52	1 187,06

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2012	P		CDC	1 053 515,00	869 126,51	31,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 607,38	24 914,61
ORVITIS	2012	P		CDC	241 334,00	208 925,14	41,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	626,78	4 435,57
ORVITIS	2012	P		CDC	3 896 413,00	3 302 285,14	31,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	36 325,14	83 190,31
ORVITIS	2012	P		CDC	936 034,00	831 453,56	41,83	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 145,99	14 841,58
ORVITIS	2012	P		CDC	519 047,00	428 202,27	31,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 284,61	12 274,96
ORVITIS	2012	P		CDC	248 364,00	215 011,08	41,83	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	645,03	4 564,78
ORVITIS	2013	P		CDC	1 707 933,00	1 382 433,63	32,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	7 603,38	49 602,84
ORVITIS	2013	P		CDC	945 577,00	795 990,41	42,00	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 377,95	23 241,20
ORVITIS	2013	P		CDC	2 756 875,00	2 394 581,32	32,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	32 326,85	58 076,58
ORVITIS	2013	P		CDC	993 333,00	897 891,00	42,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 121,53	15 540,31
ORVITIS	2013	P		CDC	198 864,00	167 697,55	32,92	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	503,09	4 648,44
ORVITIS	2013	P		CDC	19 373,00	17 025,36	42,92	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	51,08	352,04
ORVITIS	2013	P		CDC	1 291 794,00	839 666,10	12,00	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	11 335,49	64 589,70
ORVITIS	2013	P		CDC	557 136,00	481 311,21	32,92	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 294,42	11 673,41
ORVITIS	2013	P		CDC	54 275,00	48 818,20	42,92	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	537,00	844,92
ORVITIS	2014	P		CDC	533 762,00	325 036,61	8,50	A	V	Livret A + (-0.75)	0,500	V	Livret A + (-0.75)	-0,250	A-1	EUR	-812,59	35 398,88
ORVITIS	2015	P		CDC	631 112,00	564 945,80	33,33	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	9 095,63	12 061,24
ORVITIS	2015	P		CDC	330 554,00	305 766,89	43,33	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 922,85	4 550,21
ORVITIS	2015	P		CDC	550 611,00	492 108,26	33,33	A	V	Livret A + 1.04	2,290	V	Livret A + 1.04	1,540	A-1	EUR	7 578,47	10 638,69
ORVITIS	2014	P		CDC	6 617 469,00	5 853 654,50	33,50	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	64 390,20	136 805,77
ORVITIS	2014	P		CDC	847 167,00	775 005,60	43,50	A	V	Livret A + 0.6	1,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	8 525,06	13 012,57
ORVITIS	2014	P		CDC	1 919 103,00	1 642 702,86	33,50	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 928,11	48 381,20
ORVITIS	2014	P		CDC	484 841,00	429 426,83	43,50	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 288,28	9 815,03
ORVITIS	2015	P		CDC	204 455,00	179 273,19	34,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	986,00	5 130,92
ORVITIS	2015	P		CDC	49 831,00	44 921,72	44,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	247,07	1 004,45
ORVITIS	2015	P		CDC	1 208 902,00	999 495,24	19,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 493,19	43 865,95
ORVITIS	2015	P		CDC	475 001,00	440 929,47	44,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 952,55	7 185,68

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2015	P		CDC	573 600,00	518 077,18	34,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 994,04	11 677,43
ORVITIS	2015	P		CDC	1 697 497,00	1 533 184,22	34,58	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 865,03	34 557,87
ORVITIS	2015	P		CDC	462 774,00	429 579,51	44,58	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 725,37	7 000,72
ORVITIS	2015	P		CDC	602 494,00	531 946,65	34,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 595,84	14 516,67
ORVITIS	2015	P		CDC	166 964,00	151 585,76	44,58	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	454,76	3 180,83
ORVITIS	2014	P		CDC	555 366,00	472 061,10	33,33	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	7 600,18	13 884,15
ORVITIS	2014	P		CDC	118 494,00	104 274,72	43,33	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 678,82	2 369,88
ORVITIS	2014	P		CDC	533 586,00	453 548,10	33,33	A	V	Livret A + 1.04	2,290	V	Livret A + 1.04	1,540	A-1	EUR	6 984,64	13 339,65
ORVITIS	2014	P		CDC	364 327,00	309 677,98	33,33	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 985,82	9 108,17
ORVITIS	2014	P		CDC	114 818,00	101 039,84	43,33	A	V	Livret A + 1.11	2,360	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 626,74	2 296,36
ORVITIS	2014	P		CDC	361 925,00	307 636,22	33,33	A	V	Livret A + 1.04	2,290	V	Livret A + 1.04	1,540	A-1	EUR	4 737,60	9 048,13
ORVITIS	2015	P		CDC	875 611,00	648 482,02	10,00	A	V	Livret A + (-0.75)	0,500	V	Livret A + (-0.75)	-0,250	A-1	EUR	0,00	57 493,79
ORVITIS	2015	P		CDC	3 290 609,00	2 701 131,10	15,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	36 465,27	152 376,54
ORVITIS	2015	P		CDC	17 044,00	15 970,01	44,58	A	V	Livret A + 1.11	2,110	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	257,12	229,96
ORVITIS	2015	P		CDC	62 539,00	57 053,07	34,58	A	V	Livret A + 1.11	2,110	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	918,55	1 171,25
ORVITIS	2015	P		CDC	76 467,00	69 759,29	34,58	A	V	Livret A + 1.11	2,110	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 123,12	1 432,11
ORVITIS	2015	P		CDC	2 106 940,00	1 906 132,89	35,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	10 483,73	50 512,81
ORVITIS	2015	P		CDC	398 129,00	368 110,99	45,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 024,61	7 548,16
ORVITIS	2014	C		CREDIT COOPERATIF	664 658,00	559 420,42	25,00	T	V	Moyenne de Euribor 3M + 1	1,230	V	Moyenne de Euribor 3M + 2.06	1,550	A-1	EUR	8 428,08	22 155,28
ORVITIS	2016	P		CDC	13 535 758,00	12 484 974,61	35,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	168 547,16	271 621,27
ORVITIS	2016	P		CDC	1 268 373,00	1 195 202,16	45,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 135,23	18 914,23
ORVITIS	2017	P		CDC	133 052,64	124 054,54	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	682,30	3 032,42
ORVITIS	2017	P		CDC	44 193,02	41 869,35	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	230,28	783,09
ORVITIS	2017	P		CDC	332 647,53	310 151,21	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 705,83	7 581,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2017	P		CDC	64 909,40	61 496,50	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	338,23	1 150,17
ORVITIS	2017	P		CDC	211 675,29	197 360,08	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 085,48	4 824,32
ORVITIS	2017	P		CDC	55 683,20	52 755,41	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	290,15	986,69
ORVITIS	2017	P		CDC	154 693,69	144 232,05	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	793,28	3 525,64
ORVITIS	2017	P		CDC	33 351,23	31 597,63	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	173,79	590,97
ORVITIS	2017	P		CDC	377 587,54	352 052,01	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 936,29	8 605,64
ORVITIS	2017	P		CDC	99 328,01	94 105,38	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	517,58	1 760,06
ORVITIS	2016	P		CDC	58 864,00	55 794,20	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 037,77	1 061,57
ORVITIS	2016	P		CDC	3 061,00	2 945,97	46,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	54,80	39,77
ORVITIS	2016	P		CDC	45 498,00	43 125,24	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	802,13	820,52
ORVITIS	2016	P		CDC	198 553,00	188 198,34	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	3 500,49	3 580,74
ORVITIS	2016	P		CDC	43 157,00	41 535,50	46,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	772,56	560,73
ORVITIS	2016	P		CDC	97 232,00	92 161,29	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 714,20	1 753,50
ORVITIS	2016	P		CDC	173 099,00	166 525,40	46,00	A	V	Livret A + 1.07	1,820	V	Livret A + 1.07	1,570	A-1	EUR	3 030,76	2 271,44
ORVITIS	2016	P		CDC	905 193,00	857 597,61	36,00	A	V	Livret A + 1.07	1,820	V	Livret A + 1.07	1,570	A-1	EUR	15 608,28	16 446,09
ORVITIS	2016	P		CDC	783 206,00	742 361,32	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	13 807,92	14 124,48
ORVITIS	2016	P		CDC	114 628,00	108 650,09	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 020,89	2 067,22
ORVITIS	2016	P		CDC	104 012,00	100 104,08	46,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 861,94	1 351,39
ORVITIS	2016	P		CDC	166 418,00	157 739,19	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 933,95	3 001,21
ORVITIS	2016	P		CDC	124 081,00	117 610,09	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 187,55	2 237,70
ORVITIS	2016	P		CDC	118 926,00	112 723,93	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 096,67	2 144,73

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2016	P		CDC	20 995,00	20 206,18	46,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	375,83	272,79
ORVITIS	2016	P		CDC	208 419,70	197 550,48	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	3 674,44	3 758,68
ORVITIS	2016	P		CDC	83 933,31	80 779,77	46,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 502,50	1 090,53
ORVITIS	2016	P		CDC	56 705,99	53 748,74	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	999,73	1 022,64
ORVITIS	2016	P		CDC	190 320,10	180 434,26	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 435,86	3 326,29
ORVITIS	2016	P		CDC	867 351,99	809 842,38	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 932,87	19 382,70
ORVITIS	2016	P		CDC	84 693,19	80 293,96	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 083,97	1 480,21
ORVITIS	2016	P		CDC	254 454,47	237 582,92	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 207,37	5 686,29
ORVITIS	2016	P		CDC	84 223,12	79 848,30	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 077,95	1 472,00
ORVITIS	2016	P		CDC	390 653,78	364 751,56	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 924,15	8 729,93
ORVITIS	2016	P		CDC	184 298,38	174 725,34	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 358,79	3 221,04
ORVITIS	2016	P		CDC	610 595,63	570 110,21	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 696,49	13 644,96
ORVITIS	2016	P		CDC	1 581 909,00	1 477 020,82	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	19 939,78	35 350,89
ORVITIS	2016	P		CDC	2 478 832,00	2 223 347,52	21,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	30 015,19	87 471,13
ORVITIS	2016	P		CDC	1 184 720,00	1 026 619,40	16,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	13 859,36	54 129,47
ORVITIS	2018	P		CDC	108 939,00	105 186,52	37,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 693,50	1 928,75
ORVITIS	2018	P		CDC	57 626,00	56 195,93	47,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	904,75	735,05
ORVITIS	2018	P		CDC	104 667,00	101 061,68	37,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 627,09	1 853,11
ORVITIS	2017	P		CDC	91 382,00	88 224,89	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 191,04	1 589,55
ORVITIS	2017	P		CDC	347 072,00	331 772,30	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 478,93	7 712,84
ORVITIS	2017	P		CDC	170 991,00	163 302,96	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	898,17	3 875,76
ORVITIS	2017	P		CDC	45 198,00	43 618,03	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	239,90	796,51
ORVITIS	2017	P		CDC	179 705,00	171 783,21	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	2 319,07	3 993,52
ORVITIS	2017	P		CDC	85 000,00	82 063,36	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	1 107,86	1 478,54
ORVITIS	2017	P		CDC	142 474,00	136 068,15	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	748,37	3 229,38
ORVITIS	2017	P		CDC	35 000,00	33 776,50	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	185,77	616,80
ORVITIS	2017	P		CDC	416 301,00	401 918,38	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 425,90	7 241,40
ORVITIS	2017	P		CDC	2 503 191,00	2 392 844,84	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	32 303,41	55 627,43
ORVITIS	2017	P		CDC	165 000,00	159 232,12	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	875,78	2 907,75
ORVITIS	2017	P		CDC	864 220,00	825 363,26	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 539,50	19 588,80

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2017	P		CDC	405 458,00	391 450,00	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 284,58	7 052,79
ORVITIS	2017	P		CDC	1 140 150,00	1 089 889,69	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	14 713,51	25 337,11
ORVITIS	2017	P		CDC	180 000,00	173 707,76	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	955,39	3 172,10
ORVITIS	2017	P		CDC	653 482,00	624 100,38	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 432,55	14 812,12
ORVITIS	2017	P		CDC	1 256 263,00	1 212 860,89	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 373,62	21 852,22
ORVITIS	2017	P		CDC	2 824 026,00	2 699 536,73	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	36 443,75	62 757,22
ORVITIS	2017	P		CDC	265 000,00	255 736,44	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 406,55	4 670,03
ORVITIS	2017	P		CDC	589 740,00	563 224,32	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	3 097,73	13 367,32
ORVITIS	2017	P		CDC	354 367,00	341 979,45	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 880,89	6 244,92
ORVITIS	2017	P		CDC	775 793,00	740 912,08	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	4 075,02	17 584,47
ORVITIS	2017	P		CDC	52 760,00	50 434,22	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	680,86	1 172,47
ORVITIS	2017	P		CDC	50 000,00	48 272,57	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	651,68	869,73
ORVITIS	2017	P		CDC	37 000,00	35 706,59	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	196,39	652,04
ORVITIS	2017	P		CDC	123 528,00	117 973,97	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	648,86	2 799,94
ORVITIS	2017	P		CDC	475 000,00	458 589,42	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 190,96	8 262,44
ORVITIS	2017	P		CDC	2 460 306,00	2 351 850,31	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	31 749,98	54 674,42
ORVITIS	2017	P		CDC	155 000,00	149 581,68	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	822,70	2 731,53
ORVITIS	2017	P		CDC	978 036,00	934 061,90	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	5 137,34	22 168,61
ORVITIS	2017	P		CDC	310 000,00	299 289,93	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 040,41	5 392,34
ORVITIS	2017	P		CDC	614 637,00	587 542,45	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 931,82	13 658,84
ORVITIS	2017	P		CDC	88 000,00	84 923,80	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	467,08	1 550,80
ORVITIS	2017	P		CDC	205 454,00	196 216,46	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 079,19	4 656,91
ORVITIS	2017	P		CDC	285 390,00	275 530,18	47,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 719,66	4 964,25
ORVITIS	2017	P		CDC	1 331 578,00	1 272 879,11	37,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	17 183,87	29 591,14
ORVITIS	2017	P		CDC	110 000,00	106 154,75	47,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	583,85	1 938,50
ORVITIS	2017	P		CDC	467 147,00	446 143,32	37,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 453,79	10 588,56
ORVITIS	2018	P		CDC	3 845 945,77	3 767 698,69	40,08	A	V	Livret A + 1.13	1,880	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	61 413,49	41 266,47

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2018	P		CDC	320 906,00	309 852,15	37,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 988,62	5 681,60
ORVITIS	2018	P		CDC	166 153,00	162 029,68	47,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 608,68	2 119,36
ORVITIS	2018	P		CDC	308 321,00	297 700,66	37,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 792,98	5 458,78
ORVITIS	2018	P		CDC	171 976,00	166 052,16	37,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 673,44	3 044,81
ORVITIS	2018	P		CDC	72 837,00	71 029,44	47,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 143,57	929,07
ORVITIS	2018	P		CDC	126 575,00	122 215,04	37,08	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 967,66	2 240,99
ORVITIS	2018	P		CDC	164 060,00	161 260,46	38,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	2 999,44	2 851,62
ORVITIS	2018	P		CDC	234 372,00	231 490,66	48,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	4 305,73	2 934,93
ORVITIS	2018	P		CDC	322 807,22	317 298,78	38,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	5 901,76	5 610,89
ORVITIS	2019	P		CDC	975 906,00	956 502,96	38,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 869,51	19 633,61
ORVITIS	2019	P		CDC	196 669,00	192 758,81	38,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	578,28	3 956,66
ORVITIS	2019	P		CDC	396 862,00	388 971,56	38,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 166,91	7 984,21
ORVITIS	2019	P		CDC	189 370,00	187 191,22	58,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	561,57	2 206,87
ORVITIS	2019	P		CDC	587 417,00	574 247,60	38,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 722,74	13 241,83
ORVITIS	2019	P		CDC	436 894,00	428 207,64	38,67	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 284,62	8 789,58
ORVITIS	2011	C		CREDIT AGRICOLE	678 400,00	474 883,00	20,78	A	F	Taux fixe à 3.73 %	3,780	F	Taux fixe à 3.73 %	3,780	A-1	EUR	17 713,12	22 613,00
ORVITIS	2009	P		DEXIA CL	4 079 768,15	3 683 667,74	38,15	A	V	((Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé))/4 + 1.13	2,860	V	((Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé))/4 + 1.13	1,650	A-1	EUR	61 044,51	44 316,79

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ORVITIS	2009	P		DEXIA CL	3 399 806,80	2 420 498,19	18,63	A	V	((Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)/4 + 1.13	2,410	V	((Livret A(Postfixé) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)) + Livret A(Postfixé)/4 + 1.13	1,650	A-1	EUR	40 002,09	102 239,08
SOCIETE EST METROPOLE	2007	C	ZAC Espace Champollion	CE	3 075 000,00	1 024 999,92	6,00	T	V	T4M(Postfixé) + 0.09	3,770	V	Euribor 3M + 0.09	-0,460	A-1	EUR	-4 639,04	170 833,36
SOCIETE EST METROPOLE	2007	C	ZAC Espace Champollion	CE	1 500 000,00	720 000,00	12,00	T	V	T4M(Postfixé) + 0.09	3,770	V	Euribor 3M + 0.12	-0,440	A-1	EUR	-3 145,12	60 000,00
TOTAL GENERAL					748 478 591,71	642 033 150,68											6 512 150,83	17 150 382,22

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	23 662 533,05
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	13 862 668,55
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	37 525 201,60
Recettes réelles de fonctionnement	II	200 838 413,23
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	18,68

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					2 464 780,89	874 691,17	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					2 464 780,89	874 691,17	0,00
Au profit d'organismes publics					2 464 780,89	874 691,17	0,00
1987	acquisition sur CHICHERET	LONGVIC	10	X	67 829,73	10 974,18	0,00
1987	acquisition sur CLAIR - CHEREUL	LONGVIC	10	X	404 424,62	134 782,50	0,00
1987	acquisition sur SARRASIN	LONGVIC	10	X	81 324,31	31 324,22	0,00
1989	acquisition sur KRZYWONOS	LONGVIC	10	X	47 381,76	20 198,19	0,00
1990	acquisition sur GARNIER	LONGVIC	10	X	20 090,80	10 106,00	0,00
1990	acquisition sur LAFIOSCA	LONGVIC	10	X	36 587,76	18 404,10	0,00
1991	acquisition sur TRAPET	LONGVIC	10	X	21 714,53	9 747,53	0,00
1994	acquisition sur SAFER	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	10	X	470 509,25	205 639,72	0,00
1995	acquisition sur ROSSIGNOL & SAFER	QUETIGNY	10	X	71 482,57	30 633,74	0,00
1996	acquisition sur HGH	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	10	X	510 704,21	208 164,58	0,00
1996	acquisition sur BRULLEBAUT	LONGVIC	10	X	533,57	219,58	0,00
1996	acquisition sur LUCE	LONGVIC	10	X	8 463,36	3 549,01	0,00
1997	acquisition sur CANDIARD	LONGVIC	10	X	243 907,91	42 632,21	0,00
1999	acquisition sur CANDIARD	LONGVIC	10	X	16 698,20	0,00	0,00
2000	acquisition sur VERVANDIER	LONGVIC	10	X	110 671,74	35 063,47	0,00
2001	acquisition sur LASNE	LONGVIC	10	X	11 738,57	4 560,00	0,00
2005	acquisition sur BALTRUSAITIS	LONGVIC	10	X	249 255,00	89 460,00	0,00
2005	acquisition sur BOIRAT	LONGVIC	10	X	46 063,00	2 942,14	0,00
2005	acquisition sur ROSSIN	LONGVIC	10	X	45 400,00	16 290,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					2 464 780,89	874 691,17	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					2 464 780,89	874 691,17	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					2 464 780,89	874 691,17	0,00
1987	acquisition sur CHICHERET	LONGVIC	10	X	67 829,73	10 974,18	0,00
1987	acquisition sur CLAIR - CHEREUL	LONGVIC	10	X	404 424,62	134 782,50	0,00
1987	acquisition sur SARRASIN	LONGVIC	10	X	81 324,31	31 324,22	0,00
1989	acquisition sur KRZYWONOS	LONGVIC	10	X	47 381,76	20 198,19	0,00
1990	acquisition sur GARNIER	LONGVIC	10	X	20 090,80	10 106,00	0,00
1990	acquisition sur LAFIOSCA	LONGVIC	10	X	36 587,76	18 404,10	0,00
1991	acquisition sur TRAPET	LONGVIC	10	X	21 714,53	9 747,53	0,00
1994	acquisition sur SAFER	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	10	X	470 509,25	205 639,72	0,00
1995	acquisition sur ROSSIGNOL & SAFER	QUETIGNY	10	X	71 482,57	30 633,74	0,00
1996	acquisition sur HGH	CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	10	X	510 704,21	208 164,58	0,00
1996	acquisition sur BRULLEBAUT	LONGVIC	10	X	533,57	219,58	0,00
1996	acquisition sur LUCE	LONGVIC	10	X	8 463,36	3 549,01	0,00
1997	acquisition sur CANDIARD	LONGVIC	10	X	243 907,91	42 632,21	0,00
1999	acquisition sur CANDIARD	LONGVIC	8	X	16 698,20	0,00	0,00
2000	acquisition sur VERVANDIER	LONGVIC	10	X	110 671,74	35 063,47	0,00
2001	acquisition sur LASNE	LONGVIC	10	X	11 738,57	4 560,00	0,00
2005	acquisition sur BALTRUSAITIS	LONGVIC	10	X	249 255,00	89 460,00	0,00
2005	acquisition sur BOIRAT	LONGVIC	10	X	46 063,00	2 942,14	0,00
2005	acquisition sur ROSSIN	LONGVIC	10	X	45 400,00	16 290,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		296,00	0,51	296,51	234,71	26,50	261,21
Adjt adm	C	34,00	0,00	34,00	25,90	3,00	28,90
Adjt adm Pal 1CI	C	24,00	0,00	24,00	35,80	0,00	35,80
Adjt adm Pal 2CI	C	33,00	0,00	33,00	58,71	0,00	58,71
Adjt adm ter 1CI (anc)	C	21,00	0,00	21,00	0,00	0,00	0,00
Adjt adm ter 2CI (anc)	C	30,00	0,51	30,51	0,00	0,00	0,00
Administrateur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	4,00
Administrateur Général	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Administrateur HCl	A	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	40,00	0,00	40,00	20,50	13,60	34,10
Attaché HCl	A	2,00	0,00	2,00	3,00	0,00	3,00
Attaché Pal	A	20,00	0,00	20,00	18,80	5,90	24,70
Directeur ter	A	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur	B	28,00	0,00	28,00	15,80	1,00	16,80
Rédacteur Pal 1CI	B	29,00	0,00	29,00	31,50	0,00	31,50
Rédacteur Pal 2CI	B	23,00	0,00	23,00	16,70	0,00	16,70
FILIERE TECHNIQUE (c)		368,00	0,00	368,00	253,30	22,00	275,30
Adjt tech ter	C	20,00	0,00	20,00	38,30	13,00	51,30
Adjt tech ter 1CI (anc)	C	25,00	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00
Adjt tech ter 2CI (anc)	C	58,00	0,00	58,00	0,00	0,00	0,00
Adjt tech ter Pal 1CI	C	44,00	0,00	44,00	62,00	0,00	62,00
Adjt tech ter Pal 2CI	C	63,00	0,00	63,00	40,50	0,00	40,50
Agent maîtrise	C	31,00	0,00	31,00	23,50	0,00	23,50
Agent maîtrise Pal	C	26,00	0,00	26,00	25,00	0,00	25,00
Ingénieur	A	20,00	0,00	20,00	10,80	2,00	12,80
Ingénieur HCl	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Pal	A	15,00	0,00	15,00	19,50	2,00	21,50
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur en chef HCl	A	5,00	0,00	5,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur général	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	12,00	0,00	12,00	9,00	0,00	9,00
Technicien Pal 1CI	B	26,00	0,00	26,00	12,90	0,00	12,90
Technicien Pal 2CI	B	22,00	0,00	22,00	7,80	2,00	9,80

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		13,00	0,00	13,00	7,80	5,00	12,80
Assist soc-ed 1Cl	A	0,00	0,00	0,00	4,80	0,00	4,80
Assist soc-ed 2Cl	A	12,00	0,00	12,00	1,00	5,00	6,00
Assist soc-ed ClEx	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller soc-ed	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,46	2,46	0,00	2,46	2,46
C-Médecin contrôleur	A	0,00	0,46	0,46	0,00	0,00	0,00
C-Médecin du travail	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Médecin HCl	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,46	0,46
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjt ter anim 2Cl (anc)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Laborantin Photo 2cl		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		683,00	0,97	683,97	496,81	55,96	552,77

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				410 438,12		
Adjt adm	C	ADM	350	0,00	3-1	CDD
Adjt adm	C	ADM	350	0,00	3-1	CDD
Adjt adm	C	ADM	350	0,00	3-1	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-2	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-2	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-2	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-2	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-2	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	412	0,00	3-2	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	353	0,00	3-2	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-1	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-1	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-1	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-1	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-1	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-1	CDD
Administrateur	A	ADM	977	0,00	3-3-2°	CDD
Administrateur	A	ADM	977	0,00	3-4	CDI
Administrateur HCI	A	ADM	977	0,00	3-3-2°	CDD
Assist soc-ed 2CI	A	S	404	0,00	3-1	CDD
Assist soc-ed 2CI	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assist soc-ed 2CI	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assist soc-ed 2CI	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Assist soc-ed 2CI	A	S	404	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	693	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	693	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	A 1-Transfert Métro - Serv Communs	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	3-1	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-4	CDI
Attaché	A	ADM	732	0,00	A 1-Transfert Métro - Serv Communs	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	A 1-Transfert Métro - Serv Communs	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	412	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	412	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Adjt tech ter	C	TECH	350	0,00	3-a°	CDD
Agent maitrise	C	TECH	355	0,00	3-a°	CDD
Agent maitrise	C	TECH	355	0,00	3-a°	CDD
Agent maitrise	C	TECH	355	0,00	3-a°	CDD
Agent maitrise	C	TECH	355	0,00	3-a°	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	110-1	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR		57 941,88	110	CDD
Ingénieur	A	TECH	444	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-a°	CDD
Rédacteur	B	ADM	513	0,00	3-a°	CDD
Technicien	B	TECH	388	0,00	3-a°	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	389	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				468 380,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

Dijon Metropole - DM-Bud 01 Principal - BP - 2021

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 40 avenue du Drapeau, 21000 DIJON (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
05/10/1993 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Longvic - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	7 082,00
09/12/1994 - Service public de la distribution d'énergie électrique - Ville de Dijon - concession	ENEDIS	ENEDIS	Société anonyme	138 075,00
14/12/1994 - Service public de la distribution de gaz - Ville d'Ouges - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 422,00
08/03/1995 - Service public de la distribution d'énergie électrique - Ville de Chenôve - concession	ENEDIS	ENEDIS	Société anonyme	6 370,00
13/02/1997 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Chevigny-Saint-Sauveur - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	8 288,00
27/02/1997 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Daix - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 672,00
16/04/1997 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Bretenière - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 288,00
18/03/1998 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Crimolois - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 132,00
10/10/1998 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Hauteville-lès-Dijon - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 375,00
21/12/1998 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Fenay - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	2 037,00
12/02/1999 - Service public de la distribution d'énergie électrique - Ville de Longvic - concession	ENEDIS	ENEDIS	Société anonyme	3 246,00
12/02/1999 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Talant - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	7 818,00
23/03/1999 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Saint Apollinaire	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	6 183,00
29/03/1999 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Fontaine-lès-Dijon - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	7 486,00
06/05/1999 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Plombières-lès-Dijon - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	2 126,00
24/01/2000 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Magny-sur-Tille - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 287,00
30/06/2000 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Marsannay-la-Côte - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	4 581,00
04/07/2000 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Chenôve - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	8 924,00
20/08/2001 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Perrigny-lès-Dijon - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	2 103,00
10/09/2001 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Sennecey-lès-Dijon -concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	2 121,00
07/01/2002 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Bressey-sur-Tille - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 389,00
14/01/2002 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Neuilly-lès-Dijon - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 854,00
15/10/2002 - Service public de la distribution de gaz - Ville d'Ahuy - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	1 725,00
15/10/2003 - Service public de la distribution de gaz - Ville de Quetigny - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	7 167,00
01/01/2005 - Service public de la distribution d'énergie électrique Ville de Marsannay-la-Côte - concession	ENEDIS	ENEDIS	Société anonyme	1 318,00
12/10/2011 - Zénith - Convention d'affermage (recette)	SNC Zénith (société dédiée créée par la société Vega)	SNC Zénith (société dédiée créée par la société Vega)	Société en nom collectif	218 000,00
15/12/2011 - Réseau de chaleur de la Métropole dijonnaise - Concession (recette)	Dijon Énergies	Dijon Énergies	Société en commandite par actions simplifiée	657 000,00
01/01/2014 - Réseaux de chauffage urbain de la Fontaine d'Ouche et de Chenôve - concession (recette)	Société Dijonnaise d'Énergie Nouvelle (SODIEN)	Société Dijonnaise d'Énergie Nouvelle (SODIEN)	Société par actions simplifiée	518 000,00
18/09/2014 - Exploit. pisc. olymp.-salle escal Cime Altitude245 - afferm. (dép. - comp° tarif. & contraintes SP)	UCPA - Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air	UCPA - Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air	Association loi 1901	706 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
18/09/2014 - Exploit. pisc. olymp. & salle d'escalade Cime Altitude 245 - affermage (recettes - RODP)	UCPA - Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air	UCPA - Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air	Association loi 1901	20 000,00
22/07/2015 - Elec.Ah,Bres,Bret,Chev,Corc,Crim,Daix,Fén,Flav,Font,Haut,Mag,Neu,Oug,Per,Plom,Que,StAp,Sen,Tal	ENEDIS	ENEDIS	Société anonyme	23 575,00
03/09/2015 - Distribution publique de gaz naturel (Grand Dijon/GRDF) - concession	ENGIE	ENGIE	Société anonyme	95 293,00
20/12/2016 - Exploitation des services de la mobilité : volet fourrière automobile et de vélos (dépense)	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Société par actions simplifiée	609 000,00
20/12/2016 - Exploitation des services de la mobilité : volet fourrière automobile et de vélos (recette)	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Société par actions simplifiée	280 600,00
20/12/2016 - Exploitation des services de la mobilité : volet stationnement sur voirie (dépense)	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Société par actions simplifiée	2 440 000,00
20/12/2016 - Exploitation des services de la mobilité : volet stationnement sur voirie (recette)	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Société par actions simplifiée	6 100 000,00
20/12/2018 - Exploit. Piscine du Carrousel - affermage (dépenses - compens° tarifaires)	UCPA - Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air	UCPA - Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air	Association loi 1901	880 000,00
20/12/2018 - Exploit. Piscine du Carrousel - affermage (recettes - RODP)	UCPA - Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air	UCPA - Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air	Association loi 1901	50 000,00
20/12/2019 - R1 ELEC (cnes de Dijon métropole)	ENEDIS	ENEDIS	Société anonyme	253 256,00
Détention d'une part du capital				
- Détention d'une part de capital	SPLAAD	SPLAAD	Société Publique Locale	1 530 000,00
- Détention d'une part de capital	Dijon Métropole Smart Energy	Dijon Métropole Smart Energy	d'Aménagement Société par actions simplifiées	49 000,00
- Détention d'une part de capital	Batifranc	Batifranc	Société immobilière pour le commerce et l'industrie	290 760,00
- Détention d'une part de capital (sous réserve de la création de cette société avant le 01/01/2020)	SEMOP Eau et assainissement	SEMOP Eau et assainissement	SEMOP	980 000,00
- Détention d'une part de capital	Habellis	Habellis	ESH-Entreprise sociale pour l'habitat	159 645,38

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Détention d'une part de capital (parts sociales acquises par l'ex-SMD)	Crédit Agricole	Crédit Agricole	S.A.	3 150,21
- Détention d'une part de capital	BFC Promotion Habitat	BFC Promotion Habitat	Société Anonyme	10 004,00
- Détention d'une part de capital	SACICAP Bourgogne Nord	SACICAP Bourgogne Nord	Coopérative de production d'HLM Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété	15,00
- Détention d'une part de capital	CDC Habitat social	CDC Habitat social	ESH-Entreprise sociale pour l'habitat	0,10
- Détention d'une part de capital	ICF Sud-Est Méditerranée	ICF Sud-Est Méditerranée	ESH-Entreprise sociale pour l'habitat	0,10
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Grand Dijon Habitat	Grand Dijon Habitat	Office public HLM	189 959 466,10
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ORVITIS	OPH de la Côte d'Or	Office public HLM	138 155 549,70
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	HABELLIS	HABELLIS	S.A. HLM	152 466 796,02
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	CDC HABITAT SOCIAL	CDC HABITAT SOCIAL	S.A. HLM	109 091 700,20
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ICF HABITAT	ICF HABITAT	S.A. HLM	23 349 237,06
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Mutualité Française Bourguignonne Services de soins et d'accompagnement mutualistes	Mutualité Française Bourguignonne Services de soins et d'accompagnement mutualistes	Organisme non lucratif régi par le code de la Mutualité	6 660 385,21
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Société Est Métropoles (ex-SEMAAD)	Société Est Métropoles (ex-SEMAAD)	Société Anonyme	1 744 999,92
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	SPLAAD	SPLAAD	Société Publique Locale d'Aménagement	6 400 000,00
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Foncière d'Habitat et Humanisme	Foncière d'Habitat et Humanisme	Association loi 1901	569 954,25
- Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ADOMA	ADOMA	Société d'Economie Mixte	2 635 062,22
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention de fonctionnement	Dijon Métropole Développement	Dijon Métropole Développement	Association loi 1901	320 000,00
- Subvention de fonctionnement	Technopôle Agro-Environnement (AgrOnov)	Technopôle Agro-Environnement (AgrOnov)	Association loi 1901	150 000,00
- Subvention de fonctionnement	ATMOSF'AIR	ATMOSF'AIR	Association loi 1901	130 000,00
- Subvention de fonctionnement	Association Grand Dijon Médiation (AGDM)	Association Grand Dijon Médiation (AGDM)	Association loi 1901	220 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention de fonctionnement	SDAT	Société Dijonnaise d'Assistance par le Travail	Association loi 1901	427 200,00
- Subvention de fonctionnement	JDA section basket-ball	SA JDA	S.A.	257 000,00
- Subvention de fonctionnement	JDA section handball	SA JDA	S.A.	318 500,00
- Subvention de fonctionnement	Dijon Football Côte d'Or	S.A.S.P. Dijon Football Côte d'Or	Société Anonyme Sportive Professionnelle	266 500,00
- Subvention de fonctionnement	Dijon Métropole Handball	S.A.S.P.Dijon Métropole Handball	Société Anonyme Sportive Professionnelle	476 000,00
- Subvention de fonctionnement	Stade Dijonnais	Stade Dijonnais	Société Anonyme Sportive Professionnelle	117 500,00
- Subvention de fonctionnement	Latitude 21	Maison de l'architecture et de l'environnement du Grand Dijon	Établissement public à caractère administratif	358 000,00
- Subvention de fonctionnement	Fondation Nationale des Sciences Politiques	Fondation Nationale des Sciences Politiques	Association loi 1901	150 000,00
- Subvention de fonctionnement	ESTP Paris	École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie	Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général	250 000,00
- Subvention de fonctionnement	ESEO	École supérieure d'électronique de l'Ouest	Association loi 1901	550 000,00
- Subvention de fonctionnement	ESADD	École Supérieure Appliquée au Design et au Digital	Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire	150 000,00
- Subvention de fonctionnement	CCI	Chambre du commerce et de l'industrie	établissement public organisme consulaire	150 000,00
- Subvention de fonctionnement	Chambre de métiers et de l'artisanat de Côte d'Or	Chambre de métiers et de l'artisanat de Côte d'Or	établissement public organisme consulaire	100 000,00
- Subvention de fonctionnement	CREATIV'-Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais	Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais	G.I.P	410 000,00
- Subvention de fonctionnement	FOODTECH	FOODTECH	Association loi 1901	75 000,00
- Subvention de fonctionnement	UIMM	DIJON-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE Union des industries et des métiers de la métallurgie de BFC	Association loi 1901	100 000,00
- Subvention de fonctionnement	Incubateur DECA BFC	Incubateur DECA BFC	Incubateur	75 000,00
- Subvention de fonctionnement	Mission Locale de l'arrondissement de Dijon	Mission Locale de l'arrondissement de Dijon	Association loi 1901	120 000,00
Autres				

Dijon Metropole - DM-Bud 01 Principal - BP - 2021

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
- (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
- (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Syndicat mixte du SCOT du dijonnais	02/09/2003	Sans fiscalité propre / cotisation à l'habitant	200 000,00
Syndicat mixte de l'aéroport de Dijon-Longvic	01/09/2014	Sans fiscalité propre / cotisation des membres	260 000,00
Syndicat Interco d'aménag et d'entret Tille, Norges, Arnison (SITNA)	15/04/2017	Sans fiscalité propre / cotisation des membres	40 600,00
Syndicat du Bassin de l'Ouche	15/04/2017	Sans fiscalité propre / cotisation des membres	272 500,00
Syndicat du Bassin de la Vouge	15/04/2017	Sans fiscalité propre / cotisation des membres	49 400,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à personnalité morale et autonomie financière	Grand Dijon Habitat	07/04/1988	01/12/0016	SPIC	oui
Régie à personnalité morale et autonomie financière	Etablissement Public Foncier Local des collectivités de Côte-d'Or	18/07/2003	26/06/2003	SPIC	oui
Régie à personnalité morale et autonomie financière	Maison de l'Environnement, de l'architecture, du paysage, et du cadre de vie (Latitude 21)	01/01/2007	21/12/2006	SPA	non
Régie à personnalité morale et autonomie financière	Office de tourisme intercommunal	01/01/2017	01/12/2016	SPA/SPIC	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	DPI et DASRI	01/01/1990	28/02/1990	24210041000032	SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	Transports Publics	01/01/1997	20/12/1996	24210041000040	SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	Crématorium	01/01/2000	17/12/1999	24210041000073	SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	Prestations collecte OM	01/01/2000	17/12/1999	24210041000081	SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	Prestations traitement OM	01/01/2000	17/12/1999	24210041000099	SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	Groupe turbo-alternateur	01/01/2006	22/12/2015	24210041000131	SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	Assainissement	01/01/2011	16/12/2010	24210041000065	SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	Eau	01/01/2011	16/12/2010	24210041000149	SPIC	oui
Régie à seule autonomie financière	Parkings en ouvrage	01/01/2015	18/12/2014	24210041000164	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		14 570 000,00	I 14 570 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		12 585 000,00	12 585 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 585 000,00	12 585 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 985 000,00	1 985 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	300 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 685 000,00	1 685 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 570 000,00	0,00	0,00	14 570 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		34 386 110,23	III 34 386 110,23
Ressources propres externes de l'année (a)		5 877 000,00	5 877 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	3 300 000,00	3 300 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	2 000 000,00	2 000 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	400 000,00	400 000,00
2748	Autres prêts	87 000,00	87 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	90 000,00	90 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		28 509 110,23	28 509 110,23
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	200 000,00	200 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	550 000,00	550 000,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	17 000,00	17 000,00
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	1 700 000,00	1 700 000,00
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	50 000,00	50 000,00
2804123	<i>Subv. Régions : Projet infrastructure</i>	32 000,00	32 000,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	250 000,00	250 000,00
28041412	<i>Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	1 611 500,00	1 611 500,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	500,00	500,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	60 000,00	60 000,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	682 000,00	682 000,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	4 067 500,00	4 067 500,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	1 255 000,00	1 255 000,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	27 500,00	27 500,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	2 889 000,00	2 889 000,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	101 000,00	101 000,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	500 000,00	500 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	30 000,00	30 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	310 000,00	310 000,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	2 400 000,00	2 400 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	365 000,00	365 000,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	145 000,00	145 000,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 000,00	1 000,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	200 000,00	200 000,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	40 000,00	40 000,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	1 300 000,00	1 300 000,00
281721	<i>Plant. arbres, arbustes (mise à dispo)</i>	1 000,00	1 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	1 000 000,00	1 000 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	150 000,00	150 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	15 000,00	15 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	150 000,00	150 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000 000,00	1 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 409 110,23	7 409 110,23

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	34 386 110,23	0,00	0,00	0,00	34 386 110,23

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 14 570 000,00
Ressources propres disponibles	IV 34 386 110,23
Solde	V = IV – II (8) 19 816 110,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Produit des amendes de police	0,00	800 000,00	800 000,00	0,00
Forfait de post-stationnement (FPS)	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	0,00
Taxe de séjour	0,00	1 364 000,00	1 727 290,00	-363 290,00
Taxe de séjour départementale	0,00	136 000,00	172 710,00	-36 710,00
Total	0,00	3 400 000,00	3 800 000,00	-400 000,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Produit des amendes de police		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
1342	Amendes de police	800 000,00
		Total
		800 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
2152 (fonctions 512+844+847)	Installations de voirie	24 000,00
215731 (fonctions 512+844+847)	Matériel roulant	20 000,00
215738 (fonctions 512+844+847)	Autre matériel et outillage de voirie	16 000,00
2315 (fonctions 512+844+847)	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	740 000,00
		Total
		800 000,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Forfait de post-stationnement (FPS)		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
70384	Forfait de post-stationnement	1 100 000,00
		Total
		1 100 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
2152 (fonctions 512+844+847)	Installations de voirie	33 000,00
215731 (fonctions 512+844+847)	Matériel roulant	28 000,00
215738 (fonctions 512+844+847)	Autre matériel et outillage de voirie	21 000,00
2315 (fonctions 512+844+847)	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	1 018 000,00
		Total
		1 100 000,00
		Reste à employer au 31/12/N (3)
		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjour		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjour		
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
731721	Taxe de séjour métropolitaine	1 364 000,00
Total		1 364 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
739178	Taxe de séjour réversée à l'Office de Toursime Intercommunal	1 727 290,00
Total		1 727 290,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		-363 290,00

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjour départementale		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
731721	Taxe de séjour dépatementale	136 000,00
Total		136 000,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
739178	Taxe de séjour dépatementale reversée au Département de la Côte d'Or	172 710,00
Total		172 710,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		-36 710,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Fourrière automobile et de vélos (DSP Mobilités)			SPA
	Locaux d'entreprises Agronov			SPIC
	Ventes diverses			SPA
	Centrale d'achat			SPA
	Stade Gaston Gérard			SPIC
	DSP Piscine olympique Piscine olympique et Salle d'escalade Cime			SPIC
	Altitude 245			
	DSP Piscine du Carrousel			SPIC
	DSP Zénith			SPIC
	Vente de chaleur			SPIC
	Redevances concessionnaires réseau de chaleur			SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
Taxe d'habitation		0,00	0,00	9,17	2 227 000,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,61	2 276 000,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	4,95	67 000,00	0,00
CFE		0,00	0,00	27,04	26 780 000,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		31 357 000,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		2 211 800,00
1641	Emprunts en euros	2 211 400,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00
Acquisitions d'immobilisations		5 099 300,00
2031	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'études	50 000,00
2033	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion - Frais d'insertion	2 300,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	951 000,00
21828	Autres immobilisations corporelles - Autres matériels de transport	1 750 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles - Autres	4 400,00
2312	Immobilisations corporelles en cours - Terrains	25 000,00
2313	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	2 291 600,00
2315	Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques	25 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
Autres dépenses éventuelles		125 000,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	10 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	115 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		7 436 100,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		7 436 100,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00
Dotations et subventions reçues		611 616,00
1318	Subventions d'équipement transférables - Autres	611 616,00
Autres recettes éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		621 616,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>4 250 008,00</i>

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
28031	Frais d'études	33 392,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	107,00
281318	Autres bâtiments publics	2 359 692,00
28152	Installations de voirie	1 291,00
2815738	Autres matériels et outillage de voirie	8 522,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 156 701,00
281828	Autres matériels de transport	1 366,00
281828	Autres matériels de transport	681 560,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	527,00
28188	Autres	6 850,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 665 151,00
Total des recettes d'ordre		6 915 159,00
TOTAL GENERAL		7 536 775,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	21 340 900,00
60611	Achats non stockés de matières et fournitures - Eau et assainissement	365 000,00
60612	Achats non stockés de matières et fournitures - Énergie - Électricité	580 000,00
60618	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres fournitures	150 000,00
60621	Achats non stockés de matières et fournitures - Combustibles	3 000,00
60622	Achats non stockés de matières et fournitures - Carburants	6 000,00
60623	Achats non stockés de matières et fournitures - Alimentation	500,00
60628	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres fournitures non stockées	10 300,00
60631	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures d'entretien	6 000,00
60632	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures de petit équipement	54 500,00
60636	Achats non stockés de matières et fournitures - Habillement et Vêtements de travail	28 500,00
6064	Achats non stockés de matières et fournitures - Fournitures administratives	2 500,00
6068	Achats non stockés de matières et fournitures - Autres matières et fournitures.	330 000,00
611	Contrats de prestations de services	15 949 000,00
61358	Locations - Autres	24 000,00
61521	Entretien et réparations - Terrains	65 000,00
615221	Entretien et réparations - Bâtiments publics	13 000,00
615231	Entretien et réparations - Voirie	15 500,00
61551	Entretien et réparations - Matériel roulant	5 000,00
61558	Entretien et réparations - Autres biens mobiliers	130 000,00
6156	Entretien et réparations - Maintenance	211 000,00
6161	Assurances - multirisques	296 700,00
6188	Divers - Autres frais divers	211 400,00
62268	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Autres honoraires, conseils...	48 000,00
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	3 000,00
6236	Publicité, publications, relations publiques - Catalogues et imprimés et publications	17 850,00
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	5 000,00
6241	Transports de biens et transports collectifs - Transports de biens	1 000,00
6261	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais d'affranchissement	1 500,00
6262	Frais postaux et frais de télécommunications - Frais de télécommunications	34 000,00
6281	Divers - Concours divers (cotisations...)	5 850,00
6282	Divers - Frais de gardiennage	500,00
6283	Divers - Frais de nettoyage des locaux	40 000,00
62875	Divers - Aux communes membres du GFP	200,00
6288	Divers - Autres	1 700 000,00
63512	Taxes foncières	13 500,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 600,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	1 011 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 885 202,00
6331	Versement mobilité	20 145,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 036,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	10 030,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	3 095,00
64111	Rémunérations du personnel - Rémunération principale	829 956,00
64112	Rémunérations du personnel - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	11 870,00
64113	Rémunérations du personnel - NBI	1 054,00
64118	Rémunérations du personnel - Autres indemnités.	347 544,00
64131	Rémunérations du personnel - Rémunérations	131 397,00
64132	Rémunérations du personnel - Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	200,00
64138	Rémunérations du personnel - Primes et autres indemnités	45 810,00
6417	Rémunérations du personnel - Rémunérations des apprentis	4 701,00
6451	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	177 247,00
6453	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux caisses de retraite	273 590,00
6454	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 206,00
6458	Charges de sécurité sociale et de prévoyance - Cotisations aux autres organismes sociaux.	3 352,00
6474	Autres charges sociales - Versements aux oeuvres sociales	12 600,00
648	Autres charges de personnel	369,00
65	Autres charges de gestion courante	2 615 900,00
65748	Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	1 000,00
65888	Autres	2 614 900,00
66	Charges financières	282 900,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes	282 900,00
67	Charges spécifiques	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		26 174 902,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	4 250 008,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	4 250 008,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 665 151,00
Total des dépenses d'ordre		6 915 159,00
TOTAL GENERAL		33 090 061,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		24 360 000,00
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées	24 360 000,00
Dotations et participations reçues		2 851 109,00
7472	Participations - Régions	6 000,00
74788	Participations - Autres	2 845 109,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		5 878 952,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 876 300,00
70688	Prestations de services - Autres prestations de services	1 436 000,00
70841	Autres produits - aux budgets annexes, régies, CCAS et caisse des écoles	200 000,00
70872	Autres produits - par les budgets annexes et les régies	3 018 000,00
7088	Autres produits - Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	1 222 300,00
75	Autres produits de gestion courante	2 652,00
752	Revenus des immeubles	2 652,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		33 090 061,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		33 090 061,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par le Président (1),

A Dijon, le 04/02/2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

AKPINAR-ISTIQAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	
COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LEMANCEAU Philippe	
LONCHAMPT Samuel	
LOVICHY Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

TONOT Céline	
VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.

François Rebsamen

Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES :
pour :
contre :
abstention :

86
1000
1000
1000
1000
1000
1000

Date de convocation le 29 janvier 2021

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nuray</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>J. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dodet</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. El Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Focheres</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot-Dirx</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet de Loisy</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline			<i>C. Jacquemard</i>
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000032	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 02 DPI et DASRI (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 039 200,00	1 039 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 039 200,00	1 039 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	366 000,00	366 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		366 000,00	366 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 405 200,00	1 405 200,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	292 500,00	0,00	162 200,00	162 200,00	162 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	486 900,00	0,00	487 000,00	487 000,00	487 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion des services		789 400,00	0,00	659 200,00	659 200,00	659 200,00
66	Charges financières	25 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		814 400,00	0,00	673 200,00	673 200,00	673 200,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 660,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	356 700,00		366 000,00	366 000,00	366 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		358 360,00		366 000,00	366 000,00	366 000,00
TOTAL		1 172 760,00	0,00	1 039 200,00	1 039 200,00	1 039 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 039 200,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 200,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 150 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 560,00	0,00	36 700,00	36 700,00	36 700,00
Total des recettes de gestion des services		1 172 760,00	0,00	1 039 200,00	1 039 200,00	1 039 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 172 760,00	0,00	1 039 200,00	1 039 200,00	1 039 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 172 760,00	0,00	1 039 200,00	1 039 200,00	1 039 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 039 200,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	366 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 535 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 570 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	183 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	637 473,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	820 473,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 390 473,00	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 390 473,00	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 532 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 032 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 032 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 660,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	356 700,00		366 000,00	366 000,00	366 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	358 360,00		366 000,00	366 000,00	366 000,00
	TOTAL	3 390 473,00	0,00	366 000,00	366 000,00	366 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	366 000,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	162 200,00		162 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	487 000,00		487 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	14 000,00	0,00	14 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	366 000,00	366 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	673 200,00	366 000,00	1 039 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 039 200,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 000,00	0,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	85 000,00	0,00	85 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	81 000,00	0,00	81 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	366 000,00	0,00	366 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 500,00		2 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000 000,00		1 000 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	36 700,00		36 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 039 200,00	0,00	1 039 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 039 200,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		366 000,00	366 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	366 000,00	366 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	292 500,00	162 200,00	162 200,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	14 500,00	12 500,00	12 500,00
6156	Maintenance	10 000,00	9 500,00	9 500,00
618	Divers	35 000,00	32 500,00	32 500,00
6228	Divers	16 000,00	15 700,00	15 700,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	500,00	500,00
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	52 000,00	27 000,00	27 000,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	10 000,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	65 000,00	33 000,00	33 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	65 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	486 900,00	487 000,00	487 000,00
6211	Personnel intérimaire	103 000,00	103 000,00	103 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	80 000,00	70 000,00	70 000,00
6331	Versement de mobilité	3 100,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	800,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00	500,00	500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	147 000,00	145 900,00	145 900,00
6414	Indemnités et avantages divers	65 900,00	75 000,00	75 000,00
6415	Supplément familial	4 600,00	6 800,00	6 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	2 900,00	2 600,00	2 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	100,00	100,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	700,00	700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	300,00	300,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 600,00	2 800,00	2 800,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		789 400,00	659 200,00	659 200,00
66	Charges financières (b) (8)	25 000,00	14 000,00	14 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	14 000,00	14 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		814 400,00	673 200,00	673 200,00
023	Virement à la section d'investissement	1 660,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	356 700,00	366 000,00	366 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	356 700,00	366 000,00	366 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		358 360,00	366 000,00	366 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		358 360,00	366 000,00	366 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 172 760,00	1 039 200,00	1 039 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 039 200,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	5 352,03
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 352,03
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 200,00	2 500,00	2 500,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	2 200,00	2 500,00	2 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 150 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
706	Prestations de services	1 150 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 560,00	36 700,00	36 700,00
752	Revenus des immeubles	20 560,00	36 700,00	36 700,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 172 760,00	1 039 200,00	1 039 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 172 760,00	1 039 200,00	1 039 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 172 760,00	1 039 200,00	1 039 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 039 200,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	0,00	50 000,00	50 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	35 000,00	85 000,00	85 000,00
2154	Matériel industriel	35 000,00	35 000,00	35 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 535 000,00	81 000,00	81 000,00
2312	Terrains	2 500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 000,00	81 000,00	81 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 570 000,00	216 000,00	216 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	183 000,00	150 000,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros	183 000,00	150 000,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	637 473,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	637 473,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		820 473,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 390 473,00	366 000,00	366 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 390 473,00	366 000,00	366 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 500 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	1 500 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 532 113,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 532 113,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 032 113,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 032 113,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 660,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	356 700,00	366 000,00	366 000,00
28031	Frais d'études	1 600,00	2 000,00	2 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	35 000,00	35 000,00	35 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	304 000,00	304 000,00	304 000,00
28154	Matériel industriel	16 000,00	25 000,00	25 000,00
28182	Matériel de transport	100,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		358 360,00	366 000,00	366 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		358 360,00	366 000,00	366 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 390 473,00	366 000,00	366 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	366 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 300 000,00									
200702-DPI	SFIL CAFFIL	31/07/2007	31/07/2007	01/08/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,820	EUR	A	C	O	A-1
200804-DPI	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2008	29/12/2008	25/03/2009	300 000,00	V	Euribor 3M + 0.85	3,870	3,980	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Dijon Metropole - DM-Bud 02 DPI et DASRI - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					2 300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		414 758,66					149 448,87	13 066,52	0,00	2 676,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		414 758,66					149 448,87	13 066,52	0,00	2 676,75
200702-DPI	N	0,00	A-1	266 660,04	1,58	F	Taux fixe à 4.75 %	4,820	133 333,33	12 842,27	0,00	2 673,94
200804-DPI	N	0,00	A-1	148 098,62	7,98	V	Euribor 3M + 0.7	0,180	16 115,54	224,25	0,00	2,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		414 758,66					149 448,87	13 066,52	0,00	2 676,75

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	414 758,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800 €	20/09/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles (dont logiciels)	5	16/12/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	16/12/2010
L	Frais de recherche et développement	5	16/12/2010
L	Mobilier	10	16/12/2010
L	Gros équipements d'atelier et de garage	10	16/12/2010
L	Matériels et outillages	5	16/12/2010
L	Matériel informatique	5	16/12/2010
L	Pièces mécaniques subissant de fortes contraintes techniques	3	16/12/2010
L	Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes)	10	16/12/2010
L	Véhicules motorisés lourds avec leurs aménagements (camions et véhicules industriels)	12	16/12/2010
L	Installations générales, agencement, aménagement des constructions	15	16/12/2010
L	Installations complexes spécialisées	15	16/12/2010
L	Biens immeubles productifs de revenus	15	16/12/2010
L	Bâtiments industriels et bungalows	20	16/12/2010
L	Constructions sur sol d'autrui (amorties sur la durée du bail ou conv, ou 30 ans à défaut)	0	19/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		150 000,00	I 150 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		150 000,00	150 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	150 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		366 000,00	III 366 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		366 000,00	366 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 000,00	2 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	35 000,00	35 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	304 000,00	304 000,00
28154	Matériel industriel	25 000,00	25 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	366 000,00	0,00	0,00	0,00	366 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	150 000,00
Ressources propres disponibles	IV	366 000,00
Solde	V = IV – II (6)	216 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	6,00	1,00	7,00
Adjt tech ter	C	0,00	0,00	0,00	2,00	1,00	3,00
Adjt tech ter 2CI (anc)	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjt tech ter Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent maitrise	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent maitrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,00	0,00	10,00	6,00	1,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adit tech ter	C	TECH	350	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICHY Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.

François Rebsamen

Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : pour :
 contre :
 abstention :

86
Membres présents

Date de convocation le 29 janvier 2021

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nuray</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>J. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dodet</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. El Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Fouchères</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot-Dirx</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet de Loisy</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline			<i>C. Jacquemard</i>
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000040	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 03 Transport (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	26
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	27
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	28
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	29
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	30
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	104 997 963,00	104 997 963,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	104 997 963,00	104 997 963,00
---	-----------------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 055 000,00	18 055 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 055 000,00	18 055 000,00
---	----------------------	----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	123 052 963,00	123 052 963,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	84 952 058,00	0,00	84 269 132,00	84 269 132,00	84 269 132,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits	200 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		85 352 058,00	0,00	84 519 132,00	84 519 132,00	84 519 132,00
66	Charges financières	6 441 000,00	0,00	6 183 500,00	6 183 500,00	6 183 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		91 793 058,00	0,00	90 702 632,00	90 702 632,00	90 702 632,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 184 905,00		4 072 331,00	4 072 331,00	4 072 331,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 850 000,00		10 223 000,00	10 223 000,00	10 223 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		12 034 905,00		14 295 331,00	14 295 331,00	14 295 331,00
TOTAL		103 827 963,00	0,00	104 997 963,00	104 997 963,00	104 997 963,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 997 963,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 850 160,00	0,00	19 870 160,00	19 870 160,00	19 870 160,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	56 500 000,00	0,00	57 500 000,00	57 500 000,00	57 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	20 876 803,00	0,00	23 876 803,00	23 876 803,00	23 876 803,00
75	Autres produits de gestion courante	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes de gestion des services		100 626 963,00	0,00	101 646 963,00	101 646 963,00	101 646 963,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		100 626 963,00	0,00	101 676 963,00	101 676 963,00	101 676 963,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 201 000,00		3 321 000,00	3 321 000,00	3 321 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 201 000,00		3 321 000,00	3 321 000,00	3 321 000,00
TOTAL		103 827 963,00	0,00	104 997 963,00	104 997 963,00	104 997 963,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 997 963,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	10 974 331,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	125 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	1 303 000,00	1 303 000,00	1 303 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 271 714,57	0,00	3 658 000,00	3 658 000,00	3 658 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 397 714,57	0,00	5 136 000,00	5 136 000,00	5 136 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 218 200,00	0,00	9 450 000,00	9 450 000,00	9 450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	8 218 200,00	0,00	9 450 000,00	9 450 000,00	9 450 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 615 914,57	0,00	14 586 000,00	14 586 000,00	14 586 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 201 000,00		3 321 000,00	3 321 000,00	3 321 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 201 000,00		3 469 000,00	3 469 000,00	3 469 000,00
	TOTAL	15 816 914,57	0,00	18 055 000,00	18 055 000,00	18 055 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 055 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 935 425,00	0,00	401 600,00	401 600,00	401 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	846 584,57	0,00	3 210 069,00	3 210 069,00	3 210 069,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 782 009,57	0,00	3 611 669,00	3 611 669,00	3 611 669,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 782 009,57	0,00	3 611 669,00	3 611 669,00	3 611 669,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 184 905,00		4 072 331,00	4 072 331,00	4 072 331,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 850 000,00		10 223 000,00	10 223 000,00	10 223 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	12 034 905,00		14 443 331,00	14 443 331,00	14 443 331,00
	TOTAL	15 816 914,57	0,00	18 055 000,00	18 055 000,00	18 055 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 055 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	10 974 331,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	84 269 132,00		84 269 132,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	6 183 500,00	0,00	6 183 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	10 223 000,00	10 223 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 072 331,00	4 072 331,00
	Dépenses d'exploitation – Total	90 702 632,00	14 295 331,00	104 997 963,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 997 963,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 321 000,00	3 321 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 450 000,00	0,00	9 450 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	175 000,00	0,00	175 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 303 000,00	0,00	1 303 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 658 000,00	148 000,00	3 806 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	14 586 000,00	3 469 000,00	18 055 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 055 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 870 160,00		19 870 160,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	57 500 000,00		57 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	23 876 803,00		23 876 803,00
75	Autres produits de gestion courante	400 000,00		400 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	3 321 000,00	3 351 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		101 676 963,00	3 321 000,00	104 997 963,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 997 963,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	401 600,00	0,00	401 600,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 210 069,00	0,00	3 210 069,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	148 000,00	148 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		10 223 000,00	10 223 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		4 072 331,00	4 072 331,00
Recettes d'investissement – Total		3 611 669,00	14 443 331,00	18 055 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 055 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	84 952 058,00	84 269 132,00	84 269 132,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 139 500,00	1 117 500,00	1 117 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	12 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	75 237 000,00	75 412 000,00	75 412 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	3 264 000,00	3 329 000,00	3 329 000,00
6132	Locations immobilières	37 000,00	37 000,00	37 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	25 700,00	28 700,00	28 700,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	709 000,00	704 000,00	704 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	540 000,00	540 000,00	540 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 426 300,00	1 488 000,00	1 488 000,00
6156	Maintenance	400 000,00	424 932,00	424 932,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	90 000,00	90 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	102 500,00	102 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	0,00	12 500,00	12 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 000,00	1 000,00
6287	Remboursements de frais	229 000,00	180 000,00	180 000,00
6288	Autres	224 000,00	281 000,00	281 000,00
63512	Taxes foncières	540 000,00	480 000,00	480 000,00
63513	Autres impôts locaux	73 558,00	11 000,00	11 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	200 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits (7)	200 000,00	50 000,00	50 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	200 000,00	50 000,00	50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		85 352 058,00	84 519 132,00	84 519 132,00
66	Charges financières (b) (8)	6 441 000,00	6 183 500,00	6 183 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 252 000,00	3 120 000,00	3 120 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	3 189 000,00	3 063 500,00	3 063 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		91 793 058,00	90 702 632,00	90 702 632,00
023	Virement à la section d'investissement	3 184 905,00	4 072 331,00	4 072 331,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	8 850 000,00	10 223 000,00	10 223 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	8 850 000,00	10 223 000,00	10 223 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 034 905,00	14 295 331,00	14 295 331,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 034 905,00	14 295 331,00	14 295 331,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		103 827 963,00	104 997 963,00	104 997 963,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 997 963,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	565 618,11
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	565 618,11
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 850 160,00	19 870 160,00	19 870 160,00
7061	Transport de voyageur	22 000 000,00	19 000 000,00	19 000 000,00
7087	Remboursement de frais	160,00	160,00	160,00
7088	Autres produits activités annexes	850 000,00	870 000,00	870 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	56 500 000,00	57 500 000,00	57 500 000,00
734	Versement de mobilité	56 500 000,00	57 500 000,00	57 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	20 876 803,00	23 876 803,00	23 876 803,00
7471	Subv. exploitat° État	2 093 751,00	2 093 751,00	2 093 751,00
7472	Subv. exploitat° Régions	283 052,00	283 052,00	283 052,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	18 500 000,00	21 500 000,00	21 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	400 000,00	400 000,00	400 000,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		100 626 963,00	101 646 963,00	101 646 963,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	30 000,00	30 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		100 626 963,00	101 676 963,00	101 676 963,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 201 000,00	3 321 000,00	3 321 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 201 000,00	3 321 000,00	3 321 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 201 000,00	3 321 000,00	3 321 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		103 827 963,00	104 997 963,00	104 997 963,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 997 963,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	125 000,00	175 000,00	175 000,00
2031	Frais d'études	125 000,00	175 000,00	175 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 000,00	1 303 000,00	1 303 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	1 000,00	3 000,00	3 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 271 714,57	3 658 000,00	3 658 000,00
2312	Terrains	1 901 714,57	828 000,00	828 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 370 000,00	2 830 000,00	2 830 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 397 714,57	5 136 000,00	5 136 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 218 200,00	9 450 000,00	9 450 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros	4 893 000,00	5 150 000,00	5 150 000,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	3 175 200,00	4 150 000,00	4 150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		8 218 200,00	9 450 000,00	9 450 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 615 914,57	14 586 000,00	14 586 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 201 000,00	3 321 000,00	3 321 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	3 201 000,00	3 321 000,00	3 321 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 279 000,00	1 285 000,00	1 285 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 000 100,00	1 035 000,00	1 035 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	517 500,00	518 000,00	518 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	32 200,00	33 000,00	33 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	275 000,00	350 000,00	350 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	97 200,00	100 000,00	100 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	148 000,00	148 000,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	148 000,00	148 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 201 000,00	3 469 000,00	3 469 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		15 816 914,57	18 055 000,00	18 055 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 055 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 935 425,00	401 600,00	401 600,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	2 072 800,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	103 625,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	759 000,00	401 600,00	401 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	846 584,57	3 210 069,00	3 210 069,00
1641	Emprunts en euros	846 584,57	3 210 069,00	3 210 069,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 782 009,57	3 611 669,00	3 611 669,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 782 009,57	3 611 669,00	3 611 669,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 184 905,00	4 072 331,00	4 072 331,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	8 850 000,00	10 223 000,00	10 223 000,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	33 000,00	32 000,00	32 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 640 000,00	5 640 000,00	5 640 000,00
28131	Bâtiments	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	310 000,00	310 000,00	310 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	108 000,00	108 000,00	108 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 130 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
28154	Matériel industriel	8 000,00	8 000,00	8 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	370 000,00	1 744 000,00	1 744 000,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		12 034 905,00	14 295 331,00	14 295 331,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	148 000,00	148 000,00
2031	Frais d'études	0,00	148 000,00	148 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		12 034 905,00	14 443 331,00	14 443 331,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 816 914,57	18 055 000,00	18 055 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 055 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					3 000 000,00									
200805	BNP PARIBAS	19/12/2008	19/12/2008	21/12/2009	3 000 000,00	V	Euribor 12M + 1	4,330	4,400	EUR	A	C	O	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					159 900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					159 900 000,00									
200602-TPU	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2006	21/12/2006	25/12/2007	1 400 000,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,790	EUR	A	P	O	A-1
200702-TPU	SFIL CAFFIL	31/07/2007	31/07/2007	01/08/2008	400 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,820	EUR	A	C	O	A-1
200703-TPU	The Royal Bank of Scotland	28/12/2007	28/12/2007	29/12/2008	1 600 000,00	F	Taux fixe à 3.47 %	3,470	3,570	EUR	A	C	O	A-1
200801-1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2008	31/12/2008	31/12/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,730	EUR	A	C	O	A-1
200801-2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2008	31/12/2008	31/12/2009	3 000 000,00	C	Taux fixe 4.19% à barrière 6% sur Euribor 3M	4,190	4,320	EUR	A	C	O	A-1
200901	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/12/2008	15/01/2009	01/05/2009	2 500 000,00	V	Euribor 3M-Floor -0.39 sur Euribor 3M + 0.39	2,960	3,040	EUR	T	P	O	A-1
201002	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/06/2010	30/06/2010	01/06/2011	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,270	EUR	A	P	O	A-1
201003	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/06/2010	30/09/2010	01/09/2011	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	3,140	EUR	A	P	O	A-1
201101	BEI Banque Europeenne d'Investissement	25/03/2010	18/05/2011	01/09/2011	30 000 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.437 sur Euribor 3M) + 0.437	1,860	1,900	EUR	T	C	O	A-1
201104	BEI Banque Europeenne d'Investissement	25/03/2010	15/09/2011	15/12/2011	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.561 %	3,560	3,610	EUR	T	P	O	A-1
201107	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2011	29/12/2011	01/03/2012	33 000 000,00	F	Taux fixe à 2.64 %	2,640	2,640	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Dijon Metropole - DM-Bud 03 Transport - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					93 103 096,44									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					93 103 096,44									
PPP bus hybrides	AUTRE	29/09/2013	29/09/2013	30/09/2013	40 426 014,44	V	Taux hybride ppp	2,670	2,700	EUR	T	P	O	A-1
PPP énergie	AUTRE	27/09/2012	27/09/2012	28/09/2012	52 677 082,00	V	Taux hybride ppp	1,500	1,510	EUR	T	C	O	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					256 003 096,44									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		1 200 000,00					150 000,00	7 088,66	0,00	184,35
200805	N	0,00	A-1	1 200 000,00	7,97	V	Euribor 12M + 1	0,590	150 000,00	7 088,66	0,00	184,35
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		115 500 444,61					4 999 996,78	2 961 884,28	0,00	544 404,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		115 500 444,61					4 999 996,78	2 961 884,28	0,00	544 404,73
200602-TPU	N	0,00	A-1	119 544,83	0,98	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	119 544,83	4 530,74	0,00	0,00
200702-TPU	N	0,00	A-1	53 339,96	1,58	F	Taux fixe à 4.75 %	4,820	26 666,67	2 568,84	0,00	534,95
200703-TPU	N	0,00	A-1	560 000,00	6,99	F	Taux fixe à 4.36 %	4,500	80 000,00	24 755,10	0,00	174,40
200801-1	N	0,00	A-1	600 000,00	3,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,730	200 000,00	27 861,67	0,00	0,00
200801-2	N	0,00	A-1	600 000,00	3,00	F	Taux fixe à 4.26 %	4,390	200 000,00	25 915,00	0,00	0,00
200901	N	0,00	A-1	1 225 542,54	8,08	V	Euribor 3M-Floor -0.39 sur Euribor 3M + 0.39	0,000	132 031,53	1 395,30	0,00	213,23
201002	N	0,00	A-1	11 497 585,59	19,42	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	416 267,34	375 971,05	0,00	211 458,88
201003	N	0,00	A-1	22 887 867,20	19,67	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	839 726,83	718 679,03	0,00	229 506,04
201101	N	0,00	A-1	20 500 000,00	20,39	V	(Euribor 3M-Floor -0.437 sur Euribor 3M) + 0.437	0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
201104	N	0,00	A-1	31 815 293,98	20,71	F	Taux fixe à 3.561 %	3,610	1 056 448,63	1 118 939,26	0,00	48 681,00
201107	N	0,00	A-1	25 641 270,51	20,92	F	Taux fixe à 2.64 %	2,640	929 310,95	661 268,29	0,00	53 836,23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Dijon Metropole - DM-Bud 03 Transport - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		63 633 403,18					4 114 870,66	3 042 994,96	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		63 633 403,18					4 114 870,66	3 042 994,96	0,00	0,00
PPP bus hybrides	N	0,00	A-1	24 281 428,25	7,74	V	Taux hybride ppp	3,430	2 190 905,04	1 278 594,96	0,00	0,00
PPP énergie	N	0,00	A-1	39 351 974,93	15,50	V	Taux hybride ppp	4,680	1 923 965,62	1 764 400,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		180 333 847,79					9 264 867,44	6 011 967,90	0,00	544 589,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	180 333 847,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800 €	27/09/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	5	19/12/2013
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	19/12/2013
L	Frais de recherche et développement	5	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Bat. adm. et indust. y compris aménag. ext. (sauf lots ci-dessous)	50	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Ascenseurs appareils élévateurs	20	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Cabine à peinture	20	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Portes d'atelier	15	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Tour en fosse	20	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Distribution de sable, carburant et gaz	20	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Installations de lavage des véhicules et colonnes élévatrices	20	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Banc de freinage	15	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Poste d'aspiration gaz échappement	20	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Système recyclage eaux de lavage	20	19/12/2013
L	Dépôt Bus et tramway - Système Récup de chaleur sur réseau d'eaux usées	20	19/12/2013
L	Déploiement de réseaux	50	19/12/2013
L	Infrastructures tramway	40	19/12/2013
L	Voirie et éclairage public	20	19/12/2013
L	Plantations d'arbres	50	19/12/2013
L	Autres plantations	20	19/12/2013
L	Rames de tramways	40	19/12/2013
L	Véhicules utilitaires Rail Route	15	19/12/2013
L	Autobus articulés, standards et de moyenne capacité	15	19/12/2013
L	Minibus	8	19/12/2013
L	Véhicules légers - Camionnettes aménagées et véhicules de service	10	19/12/2013
L	Equip. urbains divers (sanitaires, poteaux d'arrêts scellés au sol, bungalows...)	20	19/12/2013
L	Mobilier de station tramway / bus	25	19/12/2013
L	Bâtiments Locaux techniques sous-stations	50	19/12/2013
L	Autre matériel et outillage : poteaux d'arrêts non scellés au sol, panneaux de signalétique...	15	19/12/2013
L	Instal. billétique : distrib. automatiques de titres, instal. fixes radiotéléphone et SAEIV	15	19/12/2013
L	Matériel embarqué autre que vidéosurveillance	15	19/12/2013
L	Equipement embarqué de vidéosurveillance	10	19/12/2013
L	Signalétique vidéo aux arrêts	10	19/12/2013
L	Equipements portables de validation, de contrôle et de vente sans contact	10	19/12/2013
L	Mobilier et Matériel de bureau	10	19/12/2013
L	Matériel informatique	5	19/12/2013
L	Constructions sur sol d'autrui (amorties sur la durée du bail ou convention)	0	12/11/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		8 621 000,00	I 8 621 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 300 000,00	5 300 000,00
1631	Emprunts obligataires	150 000,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros	5 150 000,00	5 150 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 321 000,00	3 321 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 321 000,00	3 321 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 621 000,00	0,00	0,00	8 621 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		14 295 331,00	III 14 295 331,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		14 295 331,00	14 295 331,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	32 000,00	32 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	100 000,00	100 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 640 000,00	5 640 000,00
28131	Bâtiments	1 150 000,00	1 150 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	310 000,00	310 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	108 000,00	108 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 130 000,00	1 130 000,00
28154	Matériel industriel	8 000,00	8 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 744 000,00	1 744 000,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 072 331,00	4 072 331,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	14 295 331,00	0,00	0,00	0,00	14 295 331,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	8 621 000,00
Ressources propres disponibles	IV	14 295 331,00
Solde	V = IV – II (6)	5 674 331,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2010	Mobilier : Financement de 33 rames de tramway	3 329 000,00	SNC RAMES DIJON BAIL	32	3 394 981,90	3 463 289,54	3 532 555,32	3 603 206,44	73 549 775,20	87 543 808,40

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
Contrat de partenariat Energie pour le tramway de l'agglomération dijonnaise	2010	Société Tramway Energie Dijon	Financ,concept,réal,entret-maint.,GER, équip et fourniture élec tram & dépôt	163 463 566,00	163 463 566,00	432	22/07/2036
Contrat de PPP pour le financ., la fourniture et la maint. partielle de bus hybrides	2012	Société des Bus Hybrides Dijonnais	Financ,réal,fourniture et maint partielle de 102 bus hybrides	89 795 906,00	89 795 906,00	180	31/05/2027

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
11P212E20 PRIORIBUS	15 300 000,00	0,00	15 300 000,00	14 073 729,34	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
20/12/2016 - Exploit. des services de la mobilité : transports publics urbains - forfait de charges (dépense)	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Société par actions simplifiée	73 261 000,00
20/12/2016 - Exploit. des services de la mobilité : transports publics urbains - forfait de recettes	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Société par actions simplifiée	19 000 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICH I Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.
François Rebsamen
Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021.
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : pour :
contre :
abstention :

86
Membres présents

Date de convocation le 29 janvier 2021

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nuray</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>J. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dode</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Fouchères</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline			<i>C. Jacquemard</i>
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE**

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000073	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 04 Crématorium (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	26
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	27
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	524 000,00	524 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	524 000,00	524 000,00
---	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	436 000,00	436 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	436 000,00	436 000,00
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	960 000,00	960 000,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	34 800,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des dépenses de gestion des services		135 800,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
66	Charges financières	6 000,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		141 800,00	0,00	167 200,00	167 200,00	167 200,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	254 200,00		255 800,00	255 800,00	255 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	100 000,00		101 000,00	101 000,00	101 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		354 200,00		356 800,00	356 800,00	356 800,00
TOTAL		496 000,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	524 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	489 000,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00
Total des recettes de gestion des services		489 000,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		489 000,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		7 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		496 000,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	524 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	356 800,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 700 000,00	0,00	286 000,00	286 000,00	286 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 780 000,00	0,00	306 000,00	306 000,00	306 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		40 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 820 000,00	0,00	406 000,00	406 000,00	406 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		1 827 000,00	0,00	436 000,00	436 000,00	436 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	436 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 472 800,00	0,00	49 200,00	49 200,00	49 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 472 800,00	0,00	49 200,00	49 200,00	49 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 472 800,00	0,00	49 200,00	49 200,00	49 200,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	254 200,00		255 800,00	255 800,00	255 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		101 000,00	101 000,00	101 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		354 200,00		386 800,00	386 800,00	386 800,00
TOTAL		1 827 000,00	0,00	436 000,00	436 000,00	436 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	436 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	356 800,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	62 000,00		62 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	56 000,00		56 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00		45 000,00
66	Charges financières	4 200,00	0,00	4 200,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	101 000,00	101 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		255 800,00	255 800,00
	Dépenses d'exploitation – Total	167 200,00	356 800,00	524 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	524 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	286 000,00	30 000,00	316 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	406 000,00	30 000,00	436 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	436 000,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	524 000,00		524 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		524 000,00	0,00	524 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	524 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	49 200,00	0,00	49 200,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	30 000,00	30 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		101 000,00	101 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		255 800,00	255 800,00
Recettes d'investissement – Total		49 200,00	386 800,00	436 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	436 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	34 800,00	62 000,00	62 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 000,00	40 000,00	40 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 800,00	2 000,00	2 000,00
6282	Frais de gardiennage	15 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	56 000,00	56 000,00	56 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	56 000,00	56 000,00	56 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00	45 000,00	45 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	45 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		135 800,00	163 000,00	163 000,00
66	Charges financières (b) (8)	6 000,00	4 200,00	4 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00	4 200,00	4 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		141 800,00	167 200,00	167 200,00
023	Virement à la section d'investissement	254 200,00	255 800,00	255 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	100 000,00	101 000,00	101 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	100 000,00	101 000,00	101 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		354 200,00	356 800,00	356 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		354 200,00	356 800,00	356 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		496 000,00	524 000,00	524 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	524 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 604,45
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 604,45
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	489 000,00	524 000,00	524 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	489 000,00	524 000,00	524 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		489 000,00	524 000,00	524 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		489 000,00	524 000,00	524 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	7 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	7 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		496 000,00	524 000,00	524 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	524 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	80 000,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	80 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 700 000,00	286 000,00	286 000,00
2312	Terrains	200 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 500 000,00	270 000,00	270 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	16 000,00	16 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 780 000,00	306 000,00	306 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	100 000,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		40 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 820 000,00	406 000,00	406 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	7 000,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	7 000,00	0,00	0,00
13911	<i>Sub. équipt cpte résult. Etat</i>	7 000,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	30 000,00	30 000,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 827 000,00	436 000,00	436 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	436 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 472 800,00	49 200,00	49 200,00
1641	Emprunts en euros	1 472 800,00	49 200,00	49 200,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 472 800,00	49 200,00	49 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 472 800,00	49 200,00	49 200,00
021	Virement de la section d'exploitation	254 200,00	255 800,00	255 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	100 000,00	101 000,00	101 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	1 000,00	1 000,00
28131	Bâtiments	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		354 200,00	356 800,00	356 800,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	30 000,00	30 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		354 200,00	386 800,00	386 800,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 827 000,00	436 000,00	436 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	436 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 700 000,00									
200702-CREM	SFIL CAFFIL	31/07/2007	31/07/2007	01/08/2008	600 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,820	EUR	A	C	O	A-1
Saar LB 2017 Tranche B 2	SaarLB	01/12/2017	26/12/2020	26/06/2021	1 100 000,00	V	(Euribor 6M + 0.445)-Floor -0.445 sur Euribor 6M	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Dijon Metropole - DM-Bud 04 Crématorium - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					1 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 180 000,00					97 894,74	3 852,78	0,00	802,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 180 000,00					97 894,74	3 852,78	0,00	802,22
200702-CREM	N	0,00	A-1	80 000,00	1,58	F	Taux fixe à 4.75 %	4,820	40 000,00	3 852,78	0,00	802,22
Saar LB 2017 Tranche B 2	N	0,00	A-1	1 100 000,00	18,99	V	(Euribor 6M + 0.445)-Floor -0.445 sur Euribor 6M	0,000	57 894,74	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 180 000,00					97 894,74	3 852,78	0,00	802,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Dijon Metropole - DM-Bud 04 Crématorium - BP - 2021

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800 €	20/09/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles (dont logiciels)	5	16/12/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	16/12/2010
L	Frais de recherche et développement	5	16/12/2010
L	Mobilier	10	16/12/2010
L	Gros équipements d'atelier et de garage	10	16/12/2010
L	Matériels et outillages	5	16/12/2010
L	Matériel informatique	5	16/12/2010
L	Pièces mécaniques subissant de fortes contraintes techniques	3	16/12/2010
L	Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes)	10	16/12/2010
L	Véhicules motorisés lourds avec leurs aménagements (camions et véhicules industriels)	12	16/12/2010
L	Installations générales, agencement, aménagement des constructions	15	16/12/2010
L	Installations complexes spécialisées	15	16/12/2010
L	Biens immeubles productifs de revenus	15	16/12/2010
L	Bâtiments industriels et bungalows	20	16/12/2010
L	Constructions sur sol d'autrui (amorties sur la durée du bail ou conv, ou 30 ans à défaut)	0	19/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		100 000,00	I 100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 000,00	100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		356 800,00	III 356 800,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		356 800,00	356 800,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	1 000,00
28131	Bâtiments	100 000,00	100 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	255 800,00	255 800,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	356 800,00	0,00	0,00	0,00	356 800,00

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II	100 000,00
Ressources propres disponibles		IV	356 800,00
Solde		V = IV – II (6)	256 800,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
19/11/2015 - Exploitation du Crématorium de la Métropole Dijonnaise - contrat d'àffermage (recette)	SAS Complexe Funéraire de Dijon Métropole	SAS Complexe Funéraire de Dijon Métropole	Société par Actions Simplifiées (SAS)	524 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICH I Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.

François Rebsamen

Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : pour :
 contre :
 abstention :

86
Membres présents

Date de convocation le 29 janvier 2021

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nuray</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>J. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dodet</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. El Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Fouchères</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot-Dirx</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet de Loisy</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline		<i>C. Jacquemard</i>	
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean-Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean-Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean-Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN-LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000081	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 05 Prest. Collecte OM (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	17
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	318 000,00	318 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		318 000,00	318 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	0,00	0,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	318 000,00	318 000,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	316 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
Total des dépenses de gestion des services		316 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		316 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		316 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 000,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	316 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		316 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		316 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		316 000,00	0,00	318 000,00	318 000,00	318 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 000,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	318 000,00		318 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	318 000,00	0,00	318 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	318 000,00		318 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		318 000,00	0,00	318 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 000,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	316 000,00	318 000,00	318 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	316 000,00	318 000,00	318 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		316 000,00	318 000,00	318 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		316 000,00	318 000,00	318 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		316 000,00	318 000,00	318 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	316 000,00	318 000,00	318 000,00
706	Prestations de services	316 000,00	318 000,00	318 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		316 000,00	318 000,00	318 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		316 000,00	318 000,00	318 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		316 000,00	318 000,00	318 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 000,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICH I Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.
François Rebsamen
Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021.
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES :
pour :
contre :
abstention :
Date de convocation le 29 janvier 2021

86
Membres présents

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nuray</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>J. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dodet</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. El Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Fouchères</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot-Dirx</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet de Loisy</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline		<i>C. Jacquemard</i>	
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000099	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 06 Prest. Traitement OM (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	17
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 700 000,00	2 700 000,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
T	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	2 700 000,00	2 700 000,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00
---	-------------	-------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 700 000,00	2 700 000,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 400 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 400 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 400 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 400 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 400 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 400 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 400 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 400 000,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 700 000,00		2 700 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 700 000,00	0,00	2 700 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 700 000,00		2 700 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 700 000,00	0,00	2 700 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
706	Prestations de services	2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 400 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 700 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICH I Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.

François Rebsamen

Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : pour :
 contre :
 abstention :

86

Date de convocation le 29 janvier 2021

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nalpinar</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>K. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dodet</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. El Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Foucheres</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot-Dirx</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet de Loisy</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline		<i>C. Jacquemard</i>	
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000131	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 08 GTA (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	26
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	1 580 000,00	1 580 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si déficit)	(si excédent)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		1 580 000,00	1 580 000,00
		=	=
		1 580 000,00	1 580 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	1 350 200,00	1 350 200,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	P	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	R	0,00	0,00
R	T	=	=
		1 350 200,00	1 350 200,00
		=	=
		1 350 200,00	1 350 200,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 930 200,00	2 930 200,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	328 200,00	0,00	223 500,00	223 500,00	223 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	550 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 078 200,00	0,00	523 500,00	523 500,00	523 500,00
66	Charges financières	65 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 143 200,00	0,00	553 500,00	553 500,00	553 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	436 800,00		27 500,00	27 500,00	27 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 000 000,00		999 000,00	999 000,00	999 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 436 800,00		1 026 500,00	1 026 500,00	1 026 500,00
TOTAL		2 580 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 580 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 580 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 580 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 580 000,00	0,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 026 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	300 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	355 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		655 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 026 000,00	0,00	700 200,00	700 200,00	700 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 026 000,00	0,00	700 200,00	700 200,00	700 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 681 000,00	0,00	1 350 200,00	1 350 200,00	1 350 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 681 000,00	0,00	1 350 200,00	1 350 200,00	1 350 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 350 200,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	244 200,00	0,00	323 700,00	323 700,00	323 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		244 200,00	0,00	323 700,00	323 700,00	323 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		244 200,00	0,00	323 700,00	323 700,00	323 700,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	436 800,00		27 500,00	27 500,00	27 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 000 000,00		999 000,00	999 000,00	999 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 436 800,00		1 026 500,00	1 026 500,00	1 026 500,00
TOTAL		1 681 000,00	0,00	1 350 200,00	1 350 200,00	1 350 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 350 200,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 026 500,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	223 500,00		223 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00		200 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 000,00		100 000,00
66	Charges financières	30 000,00	0,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	999 000,00	999 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		27 500,00	27 500,00
	Dépenses d'exploitation – Total	553 500,00	1 026 500,00	1 580 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	700 200,00	0,00	700 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	350 000,00	0,00	350 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	300 000,00	0,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 350 200,00	0,00	1 350 200,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 350 200,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 580 000,00		1 580 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 580 000,00	0,00	1 580 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	323 700,00	0,00	323 700,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		999 000,00	999 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		27 500,00	27 500,00
Recettes d'investissement – Total		323 700,00	1 026 500,00	1 350 200,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 350 200,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	328 200,00	223 500,00	223 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	111 200,00	110 000,00	110 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	45 000,00	46 000,00	46 000,00
6156	Maintenance	90 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	21 000,00	11 000,00	11 000,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	25 000,00	12 000,00	12 000,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	13 000,00	13 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	200 000,00	200 000,00	200 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	550 000,00	100 000,00	100 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	550 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 078 200,00	523 500,00	523 500,00
66	Charges financières (b) (8)	65 000,00	30 000,00	30 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	30 000,00	30 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 143 200,00	553 500,00	553 500,00
023	Virement à la section d'investissement	436 800,00	27 500,00	27 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 000 000,00	999 000,00	999 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 000 000,00	999 000,00	999 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 436 800,00	1 026 500,00	1 026 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 436 800,00	1 026 500,00	1 026 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	436,23
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	436,23
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
706	Prestations de services	2 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 580 000,00	1 580 000,00	1 580 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 580 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	300 000,00	350 000,00	350 000,00
2154	Matériel industriel	300 000,00	350 000,00	350 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	355 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	355 000,00	300 000,00	300 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		655 000,00	650 000,00	650 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 026 000,00	700 200,00	700 200,00
1641	Emprunts en euros	1 026 000,00	700 200,00	700 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 026 000,00	700 200,00	700 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 681 000,00	1 350 200,00	1 350 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 681 000,00	1 350 200,00	1 350 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 350 200,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	244 200,00	323 700,00	323 700,00
1641	Emprunts en euros	244 200,00	323 700,00	323 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		244 200,00	323 700,00	323 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		244 200,00	323 700,00	323 700,00
021	Virement de la section d'exploitation	436 800,00	27 500,00	27 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 000 000,00	999 000,00	999 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	814 000,00	810 000,00	810 000,00
28154	Matériel industriel	185 000,00	188 000,00	188 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 436 800,00	1 026 500,00	1 026 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 436 800,00	1 026 500,00	1 026 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 681 000,00	1 350 200,00	1 350 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 350 200,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 200 000,00									
200602-GTA	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2006	21/12/2006	25/12/2007	8 200 000,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,790	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 200 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		700 191,18					700 191,18	26 537,20	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		700 191,18					700 191,18	26 537,20	0,00	0,00
200602-GTA	N	0,00	A-1	700 191,18	0,98	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	700 191,18	26 537,20	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		700 191,18					700 191,18	26 537,20	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	700 191,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800 €	20/09/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles (dont logiciels)	5	16/12/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	16/12/2010
L	Frais de recherche et développement	5	16/12/2010
L	Mobilier	10	16/12/2010
L	Gros équipements d'atelier et de garage	10	16/12/2010
L	Matériels et outillages	5	16/12/2010
L	Matériel informatique	5	16/12/2010
L	Pièces mécaniques subissant de fortes contraintes techniques	3	16/12/2010
L	Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes)	10	16/12/2010
L	Véhicules motorisés lourds avec leurs aménagements (camions et véhicules industriels)	12	16/12/2010
L	Installations générales, agencement, aménagement des constructions	15	16/12/2010
L	Installations complexes spécialisées	15	16/12/2010
L	Biens immeubles productifs de revenus	15	16/12/2010
L	Bâtiments industriels et bungalows	20	16/12/2010
L	Constructions sur sol d'autrui (amorties sur la durée du bail ou conv, ou 30 ans à défaut)	0	19/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		700 200,00	I 700 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		700 200,00	700 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 200,00	700 200,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	700 200,00	0,00	0,00	700 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 026 500,00	III 1 026 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 026 500,00	1 026 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	810 000,00	810 000,00
28154	Matériel industriel	188 000,00	188 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	27 500,00	27 500,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 026 500,00	0,00	0,00	0,00	1 026 500,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	700 200,00
Ressources propres disponibles	IV	1 026 500,00
Solde	V = IV – II (6)	326 300,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICH I Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.
François Rebsamen
Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : pour :
 contre :
 abstention :

86
Membres présents

Date de convocation le 29 janvier 2021

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nuray</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>J. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dodet</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. El Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Fouchères</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot-Dirx</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet de Loisy</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline			<i>C. Jacquemard</i>
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000149	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 09 Eau (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	27
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	28
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	724 995,00	724 995,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	724 995,00	724 995,00
---	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	644 500,00	644 500,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	644 500,00	644 500,00
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 369 495,00	1 369 495,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	261 840,00	0,00	218 100,00	218 100,00	218 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des dépenses de gestion des services		375 840,00	0,00	332 100,00	332 100,00	332 100,00
66	Charges financières	24 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		399 840,00	0,00	355 100,00	355 100,00	355 100,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	333 510,00		130 595,00	130 595,00	130 595,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	230 000,00		239 300,00	239 300,00	239 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		563 510,00		369 895,00	369 895,00	369 895,00
TOTAL		963 350,00	0,00	724 995,00	724 995,00	724 995,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	724 995,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	790 000,00	0,00	577 845,00	577 845,00	577 845,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	70 350,00	0,00	50 650,00	50 650,00	50 650,00
Total des recettes de gestion des services		910 350,00	0,00	668 495,00	668 495,00	668 495,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		910 350,00	0,00	668 495,00	668 495,00	668 495,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	53 000,00		56 500,00	56 500,00	56 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		53 000,00		56 500,00	56 500,00	56 500,00
TOTAL		963 350,00	0,00	724 995,00	724 995,00	724 995,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	724 995,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	313 395,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	705 000,00	0,00	537 000,00	537 000,00	537 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		715 000,00	0,00	547 000,00	547 000,00	547 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		47 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		762 000,00	0,00	588 000,00	588 000,00	588 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	53 000,00		56 500,00	56 500,00	56 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		53 000,00		56 500,00	56 500,00	56 500,00
TOTAL		815 000,00	0,00	644 500,00	644 500,00	644 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	644 500,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	145 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	106 490,00	0,00	124 605,00	124 605,00	124 605,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		251 490,00	0,00	274 605,00	274 605,00	274 605,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		251 490,00	0,00	274 605,00	274 605,00	274 605,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	333 510,00		130 595,00	130 595,00	130 595,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	230 000,00		239 300,00	239 300,00	239 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		563 510,00		369 895,00	369 895,00	369 895,00
TOTAL		815 000,00	0,00	644 500,00	644 500,00	644 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	644 500,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	313 395,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	218 100,00		218 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	69 000,00		69 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00		45 000,00
66	Charges financières	23 000,00	0,00	23 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	239 300,00	239 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		130 595,00	130 595,00
	Dépenses d'exploitation – Total	355 100,00	369 895,00	724 995,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	724 995,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	56 500,00	56 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	41 000,00	0,00	41 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	537 000,00	0,00	537 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	588 000,00	56 500,00	644 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	644 500,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	577 845,00		577 845,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00		40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50 650,00		50 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	56 500,00	56 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		668 495,00	56 500,00	724 995,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	724 995,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	150 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	124 605,00	0,00	124 605,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		239 300,00	239 300,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		130 595,00	130 595,00
Recettes d'investissement – Total		274 605,00	369 895,00	644 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	644 500,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	261 840,00	218 100,00	218 100,00
605	Achats d'eau	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6168	Autres	11 900,00	12 000,00	12 000,00
617	Etudes et recherches	73 000,00	73 000,00	73 000,00
618	Divers	0,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 740,00	23 800,00	23 800,00
6288	Autres	90 000,00	40 000,00	40 000,00
63512	Taxes foncières	3 200,00	3 300,00	3 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	69 000,00	69 000,00	69 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	69 000,00	69 000,00	69 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	45 000,00	45 000,00	45 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	45 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		375 840,00	332 100,00	332 100,00
66	Charges financières (b) (8)	24 000,00	23 000,00	23 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 000,00	23 000,00	23 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		399 840,00	355 100,00	355 100,00
023	Virement à la section d'investissement	333 510,00	130 595,00	130 595,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	230 000,00	239 300,00	239 300,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	230 000,00	239 300,00	239 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		563 510,00	369 895,00	369 895,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		563 510,00	369 895,00	369 895,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		963 350,00	724 995,00	724 995,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	724 995,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	16 458,68
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	16 458,68
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	790 000,00	577 845,00	577 845,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	790 000,00	577 845,00	577 845,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	40 000,00	40 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	50 000,00	40 000,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	70 350,00	50 650,00	50 650,00
752	Revenus des immeubles	0,00	1 900,00	1 900,00
7588	Autres	70 350,00	48 750,00	48 750,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		910 350,00	668 495,00	668 495,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		910 350,00	668 495,00	668 495,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	53 000,00	56 500,00	56 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	53 000,00	56 500,00	56 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		53 000,00	56 500,00	56 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		963 350,00	724 995,00	724 995,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	724 995,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2111	Terrains nus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	705 000,00	537 000,00	537 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	705 000,00	537 000,00	537 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		715 000,00	547 000,00	547 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	47 000,00	41 000,00	41 000,00
1641	Emprunts en euros	47 000,00	34 100,00	34 100,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	6 900,00	6 900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		47 000,00	41 000,00	41 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		762 000,00	588 000,00	588 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	53 000,00	56 500,00	56 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	53 000,00	56 500,00	56 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	17 000,00	20 500,00	20 500,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	11 000,00	11 000,00	11 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		53 000,00	56 500,00	56 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		815 000,00	644 500,00	644 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	644 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	145 000,00	150 000,00	150 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	145 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	106 490,00	124 605,00	124 605,00
1641	Emprunts en euros	106 490,00	124 605,00	124 605,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		251 490,00	274 605,00	274 605,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		251 490,00	274 605,00	274 605,00
021	Virement de la section d'exploitation	333 510,00	130 595,00	130 595,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	230 000,00	239 300,00	239 300,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	2 000,00	1 300,00	1 300,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	75 000,00	89 000,00	89 000,00
281561	Service de distribution d'eau	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	36 000,00	36 000,00	36 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	95 000,00	91 000,00	91 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		563 510,00	369 895,00	369 895,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		563 510,00	369 895,00	369 895,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		815 000,00	644 500,00	644 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	644 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 493 092,16									
1641 Emprunts en euros (total)					2 493 092,16									
2004SICODI-16	SFIL CAFFIL	01/01/2004	01/01/2004	01/08/2004	151 092,16	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,960	EUR	S	P	O	A-1
2005 CHENOV-1	CREDIT AGRICOLE	15/01/2005	15/01/2005	15/01/2006	207 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
2007LONGVIC-5	SFIL CAFFIL	19/12/2007	19/12/2007	01/04/2008	120 000,00	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	4,930	EUR	A	P	O	A-1
2007LONGVIC-6	SFIL CAFFIL	19/12/2007	19/12/2007	01/04/2008	209 000,00	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	4,930	EUR	A	P	O	A-1
2007PLOMB-1	SFIL CAFFIL	19/12/2007	19/12/2007	01/04/2008	166 000,00	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	4,930	EUR	A	P	O	A-1
201109	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	01/01/2011	01/01/2011	28/06/2013	1 640 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.73	2,040	1,810	EUR	X	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					100 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					100 000,00									

Dijon Metropole - DM-Bud 09 Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0001106-Interconnexion EP	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	24/03/2006	24/03/2006	16/07/2009	100 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 593 092,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		545 621,73					32 464,13	21 053,10	0,00	15 655,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		545 621,73					32 464,13	21 053,10	0,00	15 655,89
2004SICODI-16	N	0,00	A-1	3 688,39	0,58	V	(Euribor 6M-Floor -0.25 sur Euribor 6M) + 0.25	0,000	3 688,39	0,00	0,00	0,00
2005 CHENOV-1	N	0,00	A-1	102 268,07	9,04	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	8 685,30	3 661,20	0,00	3 212,58
2007LONGVIC-5	N	0,00	A-1	84 809,41	16,25	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	3 302,14	4 181,10	0,00	3 016,48
2007LONGVIC-6	N	0,00	A-1	147 709,69	16,25	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	5 751,22	7 282,09	0,00	5 253,71
2007PLOMB-1	N	0,00	A-1	117 319,59	16,25	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	4 567,96	5 783,86	0,00	4 172,80
201109	N	0,00	A-1	89 826,58	10,50	V	Euribor 3M + 0.71	0,190	6 469,12	144,85	0,00	0,32
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		19 999,96					6 666,67	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		19 999,96					6 666,67	0,00	0,00	0,00
0001106-Interconnexion EP	N	0,00	A-1	19 999,96	2,54	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 666,67	0,00	0,00	0,00

Dijon Metropole - DM-Bud 09 Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		565 621,69					39 130,80	21 053,10	0,00	15 655,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	565 621,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800 €	20/09/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles (dont logiciels)	5	16/12/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	16/12/2010
L	Frais de recherche et développement	5	16/12/2010
L	Mobilier	10	16/12/2010
L	Gros équipements d'atelier et de garage	10	16/12/2010
L	Matériels et outillages	5	16/12/2010
L	Matériel informatique	5	16/12/2010
L	Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes)	10	16/12/2010
L	Véhicules motorisés lourds avec leurs aménagements (camions et véhicules industriels)	12	16/12/2010
L	Installations générales, agencement, aménagement des constructions	15	16/12/2010
L	Bâtiments légers, abris	15	16/12/2010
L	Matériel spécifique d'exploitation	15	16/12/2010
L	Bâtiments (dont Stations de pompage, captages)	30	16/12/2010
L	Canalisations d'eau potable	80	16/12/2010
L	Constructions sur sol d'autrui (amorties sur la durée du bail ou conv, ou 30 ans à défaut)	0	19/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		97 500,00	I 97 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		41 000,00	41 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	34 100,00	34 100,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	6 900,00	6 900,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		56 500,00	56 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	56 500,00	56 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	97 500,00	0,00	0,00	97 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		369 895,00	III 369 895,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		369 895,00	369 895,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	1 000,00	1 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 300,00	1 300,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 000,00	1 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	89 000,00	89 000,00
281561	Service de distribution d'eau	15 000,00	15 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	36 000,00	36 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	91 000,00	91 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	5 000,00	5 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	130 595,00	130 595,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	369 895,00	0,00	0,00	0,00	369 895,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	97 500,00
Ressources propres disponibles	IV	369 895,00
Solde	V = IV – II (6)	272 395,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
02/04/1991 - SP Eau Potable (Dijon / Plombières-lès-Dijon Corcelles-les-Monts / Flavignerot) – fin 30/03/2021	SUEZ EAU	SUEZ EAU	Société par actions simplifiée	48 000,00
02/06/1993 - Service Public de l'Eau Potable (Talent) -fin 30/03/2021	SUEZ EAU	SUEZ EAU	Société par actions simplifiée	2 700,00
01/01/1994 - SP Eau Potable (Bressey / Chevigny / Neully-Crimolois / Quetigny / Sennecey) concess° (recette)	SOGEDO	SOGEDO	Société par actions simplifiée	18 387,00
01/01/2006 - Service Public de l'Eau Potable (Fenay) - fin 21/01/20 affermage (recette) solde contrat	VEOLIA Eau	VEOLIA Eau	Société en commandite par actions	2 444,00
01/01/2014 - SP Eau Potable (Ahuy / Daix / Fontaine / Hauteville/ Saint-Apollinaire) – fin 30/03/2021	SUEZ EAU	SUEZ EAU	Société par actions simplifiée	23 000,00
01/01/2019 - SP Eau Potable (Chenôve/ Fenay / Mars.la-Côte /Ouges / Longvic/Magny-sur-Tille / Bret./Perrigny)	SUEZ EAU	SUEZ EAU	Société par actions simplifiée	400 000,00
01/04/2021 - SP Eau potable(Ahuy/Daix/Fontaine/Hauteville/St Apol/Talant/Dijon/Plomb./Corcelles./Flavignerot	ODIVEA	ODIVEA	Société par actions simplifiée	83 314,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICHY Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000065	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 10 Assainissement (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	26
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	27
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 199 200,00	2 199 200,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 199 200,00	2 199 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 506 000,00	1 506 000,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 506 000,00	1 506 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 705 200,00	3 705 200,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 032 740,00	0,00	580 200,00	580 200,00	580 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 000,00	0,00	138 000,00	138 000,00	138 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 240 740,00	0,00	788 200,00	788 200,00	788 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 245 740,00	0,00	793 200,00	793 200,00	793 200,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	329 833,00		574 800,00	574 800,00	574 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	850 000,00		831 200,00	831 200,00	831 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 179 833,00		1 406 000,00	1 406 000,00	1 406 000,00
TOTAL		2 425 573,00	0,00	2 199 200,00	2 199 200,00	2 199 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 199 200,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 300 000,00	0,00	1 290 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
75	Autres produits de gestion courante	475 573,00	0,00	259 200,00	259 200,00	259 200,00
Total des recettes de gestion des services		1 945 573,00	0,00	1 719 200,00	1 719 200,00	1 719 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 945 573,00	0,00	1 719 200,00	1 719 200,00	1 719 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	480 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		480 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
TOTAL		2 425 573,00	0,00	2 199 200,00	2 199 200,00	2 199 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 199 200,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	926 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	150 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	584 133,00	0,00	810 300,00	810 300,00	810 300,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	784 133,00	0,00	1 010 300,00	1 010 300,00	1 010 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 700,00	0,00	15 700,00	15 700,00	15 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 700,00	0,00	15 700,00	15 700,00	15 700,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	799 833,00	0,00	1 026 000,00	1 026 000,00	1 026 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	480 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	480 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
	TOTAL	1 279 833,00	0,00	1 506 000,00	1 506 000,00	1 506 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 506 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	329 833,00		574 800,00	574 800,00	574 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	850 000,00		831 200,00	831 200,00	831 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 179 833,00		1 406 000,00	1 406 000,00	1 406 000,00
	TOTAL	1 279 833,00	0,00	1 506 000,00	1 506 000,00	1 506 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 506 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	926 000,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	580 200,00		580 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 000,00		138 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00		70 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	831 200,00	831 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		574 800,00	574 800,00
	Dépenses d'exploitation – Total	793 200,00	1 406 000,00	2 199 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 199 200,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	480 000,00	480 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 700,00	0,00	15 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	810 300,00	0,00	810 300,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 026 000,00	480 000,00	1 506 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 506 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 290 000,00		1 290 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	170 000,00		170 000,00
75	Autres produits de gestion courante	259 200,00		259 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	480 000,00	480 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 719 200,00	480 000,00	2 199 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 199 200,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	100 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		831 200,00	831 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		574 800,00	574 800,00
Recettes d'investissement – Total		100 000,00	1 406 000,00	1 506 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 506 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 032 740,00	580 200,00	580 200,00
6168	Autres	40 000,00	40 400,00	40 400,00
617	Etudes et recherches	63 000,00	13 000,00	13 000,00
618	Divers	0,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 740,00	3 800,00	3 800,00
6288	Autres	165 000,00	115 000,00	115 000,00
63512	Taxes foncières	753 000,00	400 000,00	400 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	138 000,00	138 000,00	138 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	138 000,00	138 000,00	138 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 000,00	70 000,00	70 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	70 000,00	70 000,00	70 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 240 740,00	788 200,00	788 200,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 245 740,00	793 200,00	793 200,00
023	Virement à la section d'investissement	329 833,00	574 800,00	574 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	850 000,00	831 200,00	831 200,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	850 000,00	831 200,00	831 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 179 833,00	1 406 000,00	1 406 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 179 833,00	1 406 000,00	1 406 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 425 573,00	2 199 200,00	2 199 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 199 200,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 300 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
704	Travaux	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 050 000,00	1 040 000,00	1 040 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	170 000,00	170 000,00	170 000,00
741	Primes d'épuration	170 000,00	170 000,00	170 000,00
75	Autres produits de gestion courante	475 573,00	259 200,00	259 200,00
752	Revenus des immeubles	14 000,00	14 200,00	14 200,00
7588	Autres	461 573,00	245 000,00	245 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 945 573,00	1 719 200,00	1 719 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 945 573,00	1 719 200,00	1 719 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	480 000,00	480 000,00	480 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	480 000,00	480 000,00	480 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		480 000,00	480 000,00	480 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 425 573,00	2 199 200,00	2 199 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 199 200,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	150 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
2111	Terrains nus	0,00	100 000,00	100 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	584 133,00	810 300,00	810 300,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	490 000,00	490 000,00	490 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	94 133,00	320 300,00	320 300,00
Total des dépenses d'équipement		784 133,00	1 010 300,00	1 010 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 700,00	15 700,00	15 700,00
1641	Emprunts en euros	0,00	15 700,00	15 700,00
1678	Autres dettes condit° particulières	15 700,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		15 700,00	15 700,00	15 700,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		799 833,00	1 026 000,00	1 026 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	480 000,00	480 000,00	480 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	480 000,00	480 000,00	480 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	12 000,00	15 000,00	15 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	145 000,00	145 000,00	145 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	320 000,00	317 000,00	317 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		480 000,00	480 000,00	480 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 279 833,00	1 506 000,00	1 506 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 506 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		100 000,00	100 000,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		100 000,00	100 000,00	100 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	329 833,00	574 800,00	574 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	850 000,00	831 200,00	831 200,00
28031	Frais d'études	3 000,00	3 000,00	3 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	500 000,00	470 000,00	470 000,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	0,00	10 000,00	10 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	191 000,00	192 200,00	192 200,00
281562	Service d'assainissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	155 000,00	155 000,00	155 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 179 833,00	1 406 000,00	1 406 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 179 833,00	1 406 000,00	1 406 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 279 833,00	1 506 000,00	1 506 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 506 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					194 303,00									
1681 Autres emprunts (total)					194 303,00									
2009BASS30000-5	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	11/02/2009	11/02/2009	16/02/2013	79 903,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
STEP CHEVIGNY	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	13/04/2006	13/04/2006	16/09/2009	114 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Dijon Metropole - DM-Bud 10 Assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					194 303,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		38 860,56					15 616,97	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		38 860,56					15 616,97	0,00	0,00	0,00
2009BASS30000-5	N	0,00	A-1	15 980,60	1,12	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 990,30	0,00	0,00	0,00
STEP CHEVIGNY	N	0,00	A-1	22 879,96	2,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 626,67	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		38 860,56					15 616,97	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	38 860,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles (dont logiciels)	5	16/12/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	16/12/2010
L	Frais de recherche et développement	5	16/12/2010
L	Mobilier	10	16/12/2010
L	Gros équipements d'atelier et de garage	10	16/12/2010
L	Matériels et outillages	5	16/12/2010
L	Matériel informatique	5	16/12/2010
L	Pièces mécaniques subissant de fortes contraintes techniques	3	16/12/2010
L	Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes)	10	16/12/2010
L	Véhicules motorisés lourds avec leurs aménagements (camions et véhicules industriels)	12	16/12/2010
L	Installations générales, agencement, aménagement des constructions	15	16/12/2010
L	Installations complexes spécialisées	15	16/12/2010
L	Biens immeubles productifs de revenus	15	16/12/2010
L	Bâtiments industriels et bungalows	20	16/12/2010
L	Constructions sur sol d'autrui (amorties sur la durée du bail ou conv, ou 30 ans à défaut)	0	19/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		495 700,00	I 495 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 700,00	15 700,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 700,00	15 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		480 000,00	480 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	480 000,00	480 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	495 700,00	0,00	0,00	495 700,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 406 000,00	III 1 406 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 406 000,00	1 406 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 000,00	3 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	470 000,00	470 000,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	10 000,00	10 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	192 200,00	192 200,00
281562	Service d'assainissement	1 000,00	1 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	155 000,00	155 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	574 800,00	574 800,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 406 000,00	0,00	0,00	0,00	1 406 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	495 700,00
Ressources propres disponibles	IV	1 406 000,00
Solde	V = IV – II (6)	910 300,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
02/04/1991 - SP assain. sur Dijon, Plombières & Corcelles – fin 30/03/2021	SUEZ EAU	SUEZ EAU	Société par actions simplifiée	270 000,00
01/06/1993 - Service public de l'assainissement sur Talant – FIN 30/03/2021	SUEZ EAU	SUEZ EAU	Société par actions simplifiée	15 500,00
01/01/2014 - SP assain. Ahuy, Daix, Font., Long., Marsan., Perr., Chen., Ouges, Hauteville – fin 30/03/2021	SUEZ EAU	SUEZ EAU	Société par actions simplifiée	79 500,00
01/01/2019 - SP asst. Est Dijon. (Bres, Bret, Chev, Crim, Fen, Mag, Neuil, Quet, Sen, St Apo(hors Cap Nord)	SOGEDO	SOGEDO	Société par actions simplifiée	307 300,00
01/04/2021 - SP asst. Ahuy, Daix, Font., Long., Marsan., Perr., Chen., Ouges, Haute., Tal., Dij., Plomb., Corc.	ODIVEA	ODIVEA	Société par actions simplifiée	367 700,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICH I Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.

François Rebsamen

Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : pour :
 contre :
 abstention :

86
Membres présents

Date de convocation le 29 janvier 2021

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nuray</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>J. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dodet</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. El Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Fouchères</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot-Dirx</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet de Loisy</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline			<i>C. Jacquemard</i>
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICH Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean-Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean-Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean-Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN-LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24210041000164	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Etat ou organisme d'état Dijon Metropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Trésorier Municipal

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : DM-Bud 11 Parkings en ouvrage (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	27
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	28
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	29
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 978 500,00	6 978 500,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 978 500,00	6 978 500,00
---	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 151 810,00	1 151 810,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 151 810,00	1 151 810,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 130 310,00	8 130 310,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 764 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 764 000,00	0,00	5 220 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
66	Charges financières	690 000,00	0,00	642 000,00	642 000,00	642 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 454 000,00	0,00	5 862 000,00	5 862 000,00	5 862 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	285 700,00		188 500,00	188 500,00	188 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	900 000,00		928 000,00	928 000,00	928 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 185 700,00		1 116 500,00	1 116 500,00	1 116 500,00
TOTAL		6 639 700,00	0,00	6 978 500,00	6 978 500,00	6 978 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 978 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 810 200,00	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 800 000,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
Total des recettes de gestion des services		6 639 200,00	0,00	6 930 500,00	6 930 500,00	6 930 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 639 200,00	0,00	6 930 500,00	6 930 500,00	6 930 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	500,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		500,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
TOTAL		6 639 700,00	0,00	6 978 500,00	6 978 500,00	6 978 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 978 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 068 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 259 460,56	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 259 460,56	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 161 000,00	0,00	1 023 810,00	1 023 810,00	1 023 810,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 161 000,00	0,00	1 023 810,00	1 023 810,00	1 023 810,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 420 460,56	0,00	1 103 810,00	1 103 810,00	1 103 810,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	500,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		500,00		48 000,00	48 000,00	48 000,00
TOTAL		2 420 960,56	0,00	1 151 810,00	1 151 810,00	1 151 810,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 151 810,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	205 260,56	0,00	35 310,00	35 310,00	35 310,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 235 260,56	0,00	35 310,00	35 310,00	35 310,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 235 260,56	0,00	35 310,00	35 310,00	35 310,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	285 700,00		188 500,00	188 500,00	188 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	900 000,00		928 000,00	928 000,00	928 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 185 700,00		1 116 500,00	1 116 500,00	1 116 500,00
TOTAL		2 420 960,56	0,00	1 151 810,00	1 151 810,00	1 151 810,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 151 810,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 068 500,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 220 000,00		5 220 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	642 000,00	0,00	642 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	928 000,00	928 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		188 500,00	188 500,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 862 000,00	1 116 500,00	6 978 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 978 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	48 000,00	48 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 023 810,00	0,00	1 023 810,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	80 000,00	0,00	80 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 103 810,00	48 000,00	1 151 810,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 151 810,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 400 000,00		3 400 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 500 000,00		3 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	30 500,00		30 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	48 000,00	48 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 930 500,00	48 000,00	6 978 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 978 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	35 310,00	0,00	35 310,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		928 000,00	928 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		188 500,00	188 500,00
Recettes d'investissement – Total		35 310,00	1 116 500,00	1 151 810,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 151 810,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 764 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
611	Sous-traitance générale	3 830 000,00	4 272 000,00	4 272 000,00
6132	Locations immobilières	365 000,00	376 000,00	376 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	107 000,00	110 000,00	110 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	452 000,00	452 000,00	452 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 764 000,00	5 220 000,00	5 220 000,00
66	Charges financières (b) (8)	690 000,00	642 000,00	642 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	690 000,00	642 000,00	642 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 454 000,00	5 862 000,00	5 862 000,00
023	Virement à la section d'investissement	285 700,00	188 500,00	188 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	900 000,00	928 000,00	928 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	900 000,00	928 000,00	928 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 185 700,00	1 116 500,00	1 116 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 185 700,00	1 116 500,00	1 116 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 639 700,00	6 978 500,00	6 978 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 978 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	70 892,74
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	70 892,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 810 200,00	3 400 000,00	3 400 000,00
706	Prestations de services	3 810 200,00	3 400 000,00	3 400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 800 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 800 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	30 500,00	30 500,00
757	Redevances des fermiers, concession..	29 000,00	30 500,00	30 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 639 200,00	6 930 500,00	6 930 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 639 200,00	6 930 500,00	6 930 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	500,00	48 000,00	48 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	500,00	48 000,00	48 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		500,00	48 000,00	48 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 639 700,00	6 978 500,00	6 978 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 978 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 259 460,56	80 000,00	80 000,00
2313	Constructions	1 229 460,56	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	30 000,00	30 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	30 000,00	50 000,00	50 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 259 460,56	80 000,00	80 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 161 000,00	1 023 810,00	1 023 810,00
1641	Emprunts en euros	1 161 000,00	1 023 810,00	1 023 810,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 161 000,00	1 023 810,00	1 023 810,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 420 460,56	1 103 810,00	1 103 810,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	500,00	48 000,00	48 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	500,00	48 000,00	48 000,00
13911	<i>Sub. équipt cpte résult. Etat</i>	500,00	14 000,00	14 000,00
13915	<i>Sub. équipt cpte résult. Groupements</i>	0,00	34 000,00	34 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		500,00	48 000,00	48 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 420 960,56	1 151 810,00	1 151 810,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 151 810,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 030 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	30 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	1 000 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	205 260,56	35 310,00	35 310,00
1641	Emprunts en euros	205 260,56	35 310,00	35 310,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 235 260,56	35 310,00	35 310,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 235 260,56	35 310,00	35 310,00
021	Virement de la section d'exploitation	285 700,00	188 500,00	188 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	900 000,00	928 000,00	928 000,00
28031	Frais d'études	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 000,00	6 000,00	6 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	845 000,00	878 500,00	878 500,00
281741	Bâtiments (mise à disposition)	25 000,00	27 500,00	27 500,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	1 000,00	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	12 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 185 700,00	1 116 500,00	1 116 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 185 700,00	1 116 500,00	1 116 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 420 960,56	1 151 810,00	1 151 810,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 151 810,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 233 969,90									
1641 Emprunts en euros (total)					20 233 969,90									
201503	SOCIETE GENERALE	11/07/2004	01/01/2016	11/07/2016	2 958 385,48	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
201504	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2015	01/01/2016	25/10/2016	1 678 802,68	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,200	EUR	A	C	O	A-1
201505	SFIL CAFFIL	18/02/2010	01/12/2015	01/12/2016	13 496 781,74	C	3.89-(5*Cap 8.25 sur CMS USD 10A(Postfixé))	3,890	3,950	EUR	A	X	O	E-4
201802	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2016	21/12/2016	25/03/2019	2 100 000,00	F	Taux fixe à 1.42 %	1,420	1,430	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Dijon Metropole - DM-Bud 11 Parkings en ouvrage - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 233 969,90									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		16 693 661,96					1 023 809,26	610 593,05	0,00	61 170,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 693 661,96					1 023 809,26	610 593,05	0,00	61 170,37
201503	N	0,00	A-1	1 216 660,43	2,53	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	390 140,24	47 449,76	0,00	15 278,17
201504	N	0,00	A-1	915 710,53	5,82	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	152 618,43	38 459,84	0,00	5 883,13
201505	N	0,00	E-4	12 611 290,99	13,92	C	3.89-(5*Cap 8.25 sur CMS USD 10A(Postfixé))	3,950	406 050,59	497 392,82	0,00	39 565,32
201802	N	0,00	A-1	1 950 000,01	25,98	F	Taux fixe à 1.42 %	1,430	75 000,00	27 290,63	0,00	443,75
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 693 661,96					1 023 809,26	610 593,05	0,00	61 170,37

Dijon Metropole - DM-Bud 11 Parkings en ouvrage - BP - 2021

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
201505	SFIL CAFFIL	13 496 781,74	12 611 290,99	4	25,00		3.89% sur toute la durée du contrat	3.89-(5*Cap 8.25 sur CMS USD 10 Ans (Postfixé))	4 671 308,29	3.89-(5*Cap 8.25 sur CMS USD 10 Ans (Postfixé))	3,950	497 392,82	0,00	75,55
TOTAL (E)		13 496 781,74	12 611 290,99						4 671 308,29			497 392,82	0,00	75,55
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		13 496 781,74	12 611 290,99						4 671 308,29			497 392,82	0,00	75,55

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

Dijon Metropole - DM-Bud 11 Parkings en ouvrage - BP - 2021

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	24,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 082 370,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	75,55	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	12 611 290,99	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800 €	20/09/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles (dont logiciels)	5	16/12/2010
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	16/12/2010
L	Frais de recherche et développement	5	16/12/2010
L	Mobilier	10	16/12/2010
L	Gros équipements d'atelier et de garage	10	16/12/2010
L	Matériels et outillages	5	16/12/2010
L	Matériel informatique	5	16/12/2010
L	Pièces mécaniques subissant de fortes contraintes techniques	3	16/12/2010
L	Véhicules motorisés légers (voitures, 2 roues) et véhicules non motorisés (bicyclettes)	10	16/12/2010
L	Véhicules motorisés lourds avec leurs aménagements (camions et véhicules industriels)	12	16/12/2010
L	Installations générales, agencement, aménagement des constructions	15	16/12/2010
L	Installations complexes spécialisées	15	16/12/2010
L	Biens immeubles productifs de revenus	15	16/12/2010
L	Bâtiments industriels et bungalows	20	16/12/2010
L	Constructions sur sol d'autrui (amorties sur la durée du bail ou conv, ou 30 ans à défaut)	0	19/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 071 810,00	I 1 071 810,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 023 810,00	1 023 810,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 023 810,00	1 023 810,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		48 000,00	48 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	48 000,00	48 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 071 810,00	0,00	0,00	1 071 810,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 116 500,00	III 1 116 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 116 500,00	1 116 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 000,00	1 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00	6 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	878 500,00	878 500,00
281741	Bâtiments (mise à disposition)	27 500,00	27 500,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	10 000,00	10 000,00
28188	Autres	5 000,00	5 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	188 500,00	188 500,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 116 500,00	0,00	0,00	0,00	1 116 500,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 071 810,00
Ressources propres disponibles	IV	1 116 500,00
Solde	V = IV – II (6)	44 690,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
27P086E09 AP-Création du parking Monge	7 600 000,00	0,00	7 600 000,00	7 351 623,47	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 0.00 (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
20/12/2016 - Exploitation des services de la mobilité : volet parkings en ouvrage (dépense)	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Société par actions simplifiée	4 272 000,00
20/12/2016 - Exploitation des services de la mobilité : volet parkings en ouvrage (recette)	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Groupement Keolis, Effia Stationnement et Cykleo - société dédiée Keolis Dijon Mobilités	Société par actions simplifiée	3 400 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 75

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 68

Contre : 8

Abstentions : 7

Date de convocation : 29/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Dijon le 04/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Dijon, le 04/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AKPINAR-ISTIQAM Nuray	
ALMEIDA José	
AUDARD Patrick	
AVENA Christophe	
BATAILLE Kildine	
BAUDEMONT Patrick	
BAYARD Monique	
BEGIN-CLAUDET Dominique (pouvoir à Anne PERRIN-LOUVRIER)	
BELHADEF Najoua	
BELLEVILLE Philippe	
BERTHIER Christophe	
BICHOT Emmanuel	
BORDAT Benoit (pouvoir à Nathalie KOENDERS)	
BOURGUIGNAT Laurent	
BOURNY Nicolas	
CAMBILLARD NOËL	
CARRELET DE LOISY Jacques	
CHAPUIS Patrick	
CHARRET-GODARD Océane (pouvoir à Pierre PRIBETICH)	
CHEVALIER Stéphane	
CHÂTEAU Patrice (pouvoir à Olivier MULLER)	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

COURGEY Jean-François	
DAVID Bruno	
DESEILLE François	
DETANG Rémi (pouvoir à Isabelle PASTEUR)	
DODET Jean-François	
DUBUET Jean	
EL HASSOUNI Hamid	
FALCONNET Thierry	
FAVIER Laurence	
FOUCHERES Gaston	
GAUCHER CYRIL	
GERBET Laurence	
GIRARD Jean-Claude	
GOBET Laurent	
GOULIER Frédéric	
GOZZI Catherine (pouvoir à Philippe SCHMITT)	
GRAYOT-DIRX Stéphanie	
GRIMPRET Dominique	
GUENÉ Adrien	
HAMEAU Denis (pouvoir à Lydie PFANDER-MENY)	
HERRMANN Gérard	
HOAREAU Antoine	
HUON-SAVINA Karine (pouvoir à Stéphanie MODDE)	
JACQUEMARD Caroline	
JUBAN Danielle	
JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	
KOENDERS Nathalie	
LACHAMBRE Léo	
LEMANCEAU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LONCHAMPT Samuel	
LOVICH I Marien	
MARTIN Christine	
MARTIN-GENDRE Dominique	
MASSON Jean-Patrick	
MEZUI Georges	
MODDE Stéphanie	
MOREL Jean-Philippe	
MULLER Olivier	
N'DIAYE Massar	
PAGEAUX Catherine	
PASTEUR Isabelle	
PERRIN-LOUVRIER Anne	
PERSON-PICARD Bénédicte	
PFANDER-MENY Lydie	
POPARD Brigitte	
PRIBETICH Pierre	
RABUT Céline	
REBSAMEN François	
RELOT Didier	
RENAUD Céline	
RETY Jean-Marc	
RUET Guillaume	
SANCHEZ Lionel	
SCHMITT Philippe	
SCHOUTITH Nicolas	
TENENBAUM Françoise	
TOMASELLI Claire	
TONOT Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VACHEROT Stéphanie	
VERPILLOT Jean-Michel	
VICTOR Catherine	
VUILLEMIN Claire	
WALIDI-ALAOUI Hana	
WOYNAROSKI Stéphane	
ZIVKOVIC Sladana	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Métropolitain.

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

SIGNATURE

Présenté par le Président,
à Dijon, fait le 4 février 2021.

François Rebsamen

Délibéré par le Conseil réuni en session
à Dijon, fait le 4 février 2021
Les membres du Conseil.

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : pour :
 contre :
 abstention :

86
Membres présents

Date de convocation le 29 janvier 2021

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
REBSAMEN François	<i>F. Rebsamen</i>			DESEILLE François	<i>fran DESEILLE</i>		
AKPINAR-ISTIQUAM Nuray	<i>Nuray</i>			DETANG Rémi			
ALMEIDA José	<i>J. Almeida</i>			DODET Jean-François	<i>J. Dodet</i>		
AUDARD Patrick	<i>P. Audard</i>			DUBUET Jean	<i>J. Dubuet</i>		
AVENA Christophe	<i>C. Avena</i>			EL HASSOUNI Hamid	<i>H. El Hassouni</i>		
BATAILLE Kildine	<i>K. Bataille</i>			FALCONNET Thierry	<i>T. Falconnet</i>		
BAUDEMONT Patrick				FAVIER Laurence	<i>L. Favier</i>		
BAYARD Monique	<i>M. Bayard</i>			FOUCHERES Gaston	<i>G. Fouchères</i>		
BEGIN-CLAUDET Dominique	<i>D. Begin-Claudet</i>			GAUCHER Cyril	<i>C. Gaucher</i>		
BELHADEF Nadjoua	<i>N. Belhade</i>			GERBET Laurence	<i>L. Gerbet</i>		
BELLEVILLE Philippe	<i>P. Belleville</i>			GIRARD Jean-Claude	<i>J. Girard</i>		
BERTHIER Christophe	<i>C. Berthier</i>			GOBET Laurent	<i>L. Gobet</i>		
BICHOT Emmanuel		<i>E. Bichot</i>		GOULIER Frédéric	<i>F. Goulier</i>		
BORDAT Benoît				GOZZI Catherine			
BOURGUIGNAT Laurent		<i>L. Bourguignat</i>		GRAYOT-DIRX Stéphanie			<i>S. Grayot-Dirx</i>
BOURNY Nicolas	<i>N. Bourny</i>			GRIMPRET Dominique	<i>D. Grimpret</i>		
CAMBILLARD Noëlle			<i>N. Cambillard</i>	GUENE Adrien			<i>A. Guene</i>
CARRELET DE LOISY Jacques	<i>J. Carrelet de Loisy</i>			HAMEAU Denis			
CHAPUIS Patrick				HERRMANN Gérard	<i>G. Herrmann</i>		
CHARRET-GODARD Océane				HOAREAU Antoine	<i>A. Hoareau</i>		
CHATEAU Patrice				HUON-SAVINA Karine			
CHEVALIER Stéphane		<i>S. Chevalier</i>		JACQUEMARD Caroline			<i>C. Jacquemard</i>
COURGEY Jean-François	<i>J. Courgey</i>			JUBAN Danielle	<i>D. Juban</i>		
DAVID Bruno		<i>B. David</i>		JUILLARD-RANDRIAN Marie-Hélène	<i>M. Juillard-Randrian</i>		

**DIJON METROPOLE BUDGET PRIMITIF 2021
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
SIGNATURE**

Ont voté	Pour	Contre	Abstention	Ont voté	Pour	Contre	Abstention
KOENDERS Nathalie				PRIBETICH Pierre			
LACHAMBRE Léo				RABUT Céline			
LEMANCEAU Philippe				RELOT Didier			
LONCHAMPT Samuel				RENAUD Céline			
LOVICHY Marien				RETY Jean-Marc			
MARTIN Christine				RUET Guillaume			
MARTIN-GENDRE Dominique				SANCHEZ Lionel			
MASSON Jean- Patrick				SCHMITT Philippe			
MEZUI Geoges				SCHOUTITH Nicolas			
MODDE Stéphanie				TENENBAUM Françoise			
MOREL Jean- Philippe				TOMASELLI Claire			
MULLER Olivier				TONOT Céline			
N'DIAYE Massar				VACHEROT Stéphanie			
PAGEAUX Catherine				VERPILLOT Jean- Michel			
PASTEUR Isabelle				VICTOR Catherine			
PERRIN- LOUVRIER Anne				VUILLEMIN Claire			
PERSON-PICARD Bénédicte				WALIDI-ALAOUI Hana			
PFANDER-MENY Lydie				WOYNAROSKI Stéphane			
POPARD Brigitte				ZIVKOVIC Sladana			